



ÉTAT DES LIEUX DES DONNEES DE COUTS DE PRODUCTION AGRICOLES ET DE LEURS METHODES, DANS LES FILIERES CONVENTIONNELLES ET SOUS SIQO

Rapport final
Juillet 2021


FranceAgriMer

Rédacteurs :

CERESCO :

- Bertrand OUDIN
- Cécile RIFFARD

IFIP :

- Lisa LE CLERC
- Boris DUFLLOT

IDELE :

- Emmanuel MORIN

ITAVI :

- François CADUDAL
- Aurélien TOQUEVILLE

Arvalis :

- Yannick CAREL
- Valérie LEVEAU

CTIFL :

- Nasser SEYNI

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	3
2. RESUME.....	5
ANALYSE TRANS-VERSALE	7
1. UN INDICATEUR POUR DE MULTIPLES OBJECTIFS.....	7
2. DIFFÉRENTS ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LA COLLECTE ET LE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION	13
3. LA COLLECTE DES DONNÉES : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DÉCISIVE	15
4. LE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION.....	18
5. DIFFUSION DES INDICATEURS	27
6. LES FREINS À LA MISE EN PLACE DES INDICATEURS	28
7. LEVIERS ET STRATÉGIES DE CONTOURNEMENT	32
8. MISE EN PERSPECTIVE.....	35
MONO-GRAPHIES	39
FILIÈRES HERBIVORES.....	41
1 PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION.....	41
2 DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	45
3 INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	51
4 LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	56
5 LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	57
6 LES SYSTÈMES D'INTÉRÊT EN PLACE – ÉTUDES DE CAS	58
7 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES	69
8 RECOMMANDATIONS	70
9 ANNEXES	71
FILIÈRE PORC.....	77
1 PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION.....	77
2 DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	82
3 INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	86
4 LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	89
5 LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	90
6 LES SYSTÈMES D'INTÉRÊT EN PLACE – ÉTUDES DE CAS	92
8 ANNEXES FILIÈRE PORC.....	95
FILIÈRES AVICOLES	101
1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION.....	101
2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	106
3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	110
4. LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	112
5. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	112
6. LES SYSTÈMES D'INTÉRÊT EN PLACE – ÉTUDES DE CAS	113
7. SWOT	118
8. ANNEXE.....	119
FILIÈRE PISCICOLE FRANÇAISE : PRODUCTION DE TRUITES	121
1. DESCRIPTION DU SECTEUR : CHIFFRES CLÉS ET ORGANISATION DE LA FILIÈRE	121
2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET DE COÛTS DE PRODUCTION	125
3. DES PERSPECTIVES	131

FILIÈRES GRANDES CULTURES	133
1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION	133
2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	138
3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	145
4. LES FREINS À LA MISE EN PLACE DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	149
5. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	150
6. LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE – ÉTUDES DE CAS	151
7. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES	161
8. RECOMMANDATIONS	161
FILIÈRES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS	163
1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION	163
2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	170
3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	177
4. LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	180
5. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	181
6. LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE – ÉTUDES DE CAS	182
FILIÈRES PLANTES À PARFUMS AROMATIQUES ET MÉDICINALES	185
1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION	185
2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	190
3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	194
4. LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	196
5. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	197
6. SWOT	197
7. LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE – ÉTUDES DE CAS	199
8. ANNEXES FILIÈRES PPAM	202
FILIÈRE HORTICULTURE	203
1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION	203
2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	206
3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	209
4. LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	211
5. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	212
6. SWOT	212
7. LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE : ÉTUDES DE CAS : MPRISE BV. MPRISE AGRIWARE	213
8. ÉTUDES DE CAS : OTE D'ASTREDHOR	215
FILIÈRE VITICOLE	219
1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION	219
2. SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE	220
3. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS	224
4. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES	229
5. LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL	231
6. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES	232
7. SWOT	232
8. LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE – ÉTUDES DE CAS : CENTRE VAL DE LOIRE	233
9. ÉTUDE DE CAS - CER FRANCE DU GARD – CALCUL DE COÛTS DE PRODUCTION DANS LE CADRE DE COMMANDES SPÉCIFIQUES	236
10. ANNEXES FILIÈRE VITICOLE	238

1. INTRODUCTION

Pour améliorer les indicateurs dont dispose l'Observatoire de la formation des Prix et des Marges des produits alimentaires et mieux appréhender l'accessibilité des données au niveau des SIQOs (Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine) pour l'obSIQO (observatoire économique des SIQOs), FranceAgriMer a commandé un **état des lieux complet des sources de données et des méthodes de production d'indicateurs de coûts**, pour l'ensemble des productions agricoles conventionnelles, mais aussi pour les filières sous Signe Officiel d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO), avec la volonté de connaître l'existant à un échelon régional voire infrarégional¹.

Plus précisément, les **objectifs de la démarche** étaient :

- De réaliser un **état des lieux exhaustif** des données disponibles, de leurs conditions d'accès et des méthodologies d'obtention des indicateurs de coûts de production, ainsi que l'utilisation de ces indicateurs.
- Dans le cas où les coûts de production ne seraient pas disponibles, ou incomplets, **d'indiquer les freins** à la production et/ou à la diffusion de ces données.
- D'explorer les possibilités offertes par les **nouvelles méthodes de collecte et traitement des données**.
- De prendre du recul en effectuant un **benchmark international, mais aussi inter-filières**.
- D'apporter des **recommandations globales** à l'issue de l'étude.

L'étude qui s'est déroulée sur une année (2020-2021) a mobilisé 5 Instituts Techniques (IDELE, IFIP, ITAVI, ARVALIS, CTIFL) pour les **filières porc, volailles, ruminants (lait et viande), grandes cultures, fruits et légumes** et le Cabinet CERESCO qui s'est chargé des filières **PPAM (Plantes à parfum et médicinales), vitiviniculture et horticulture**.

Une **première phase « exploratoire »**, avec plus de 130 entretiens, a permis d'investiguer très largement les structures et outils présents dans les différentes filières, de recenser les freins et les leviers à la mise en place d'indicateurs de coûts de production. Des études de cas approfondies ont également été réalisées pour décrire certaines initiatives d'intérêt. L'ensemble des informations récoltées ont été synthétisées dans **9 monographies de filières** : porc, volailles (chair et ponte), aquaculture, ruminants (lait et viande), grandes cultures, fruits et légumes, PPAM (Plantes à parfum aromatiques et médicinales). Celles-ci détaillent les différents dispositifs de collecte et de calcul d'indicateurs, les méthodes de calcul, les usages qui sont faits des indicateurs et les éventuels freins à leurs mises en place.

Un **benchmark** a permis mettre en évidence des initiatives d'intérêt inspirantes dans d'autres pays comme au Canada où une description approfondie du fonctionnement du CECPA – Centre d'Etudes sur les Coûts de Production en Agriculture a été réalisée. Cela a également été

¹ Les coûts agricoles relatifs à des activités de diversification hors PBS (ex : valorisations agricoles non alimentaires type méthanisation) sont hors du champ de l'étude. Ont également été exclus : la prise en compte des coûts spécifiques à la commercialisation des produits de diversification (ex : laboratoire de transformation à la ferme et bâtiments afférents par exemple), et les autres investissements qui y sont relatifs (comme les investissements matériels affectables à une activité de diversification du type « prestations de travaux agricoles hors exploitation »)

l'opportunité d'investiguer les « futurs possibles » sur l'interopérabilité des données et les nouveaux usages (utilisation des coûts de production dans les contrats).

Ce document compile les différents livrables produits dans le cadre de l'étude : 9 monographies de filières et une analyse transversale qui fait la synthèse de tous les enseignements et offre une mise en perspective.

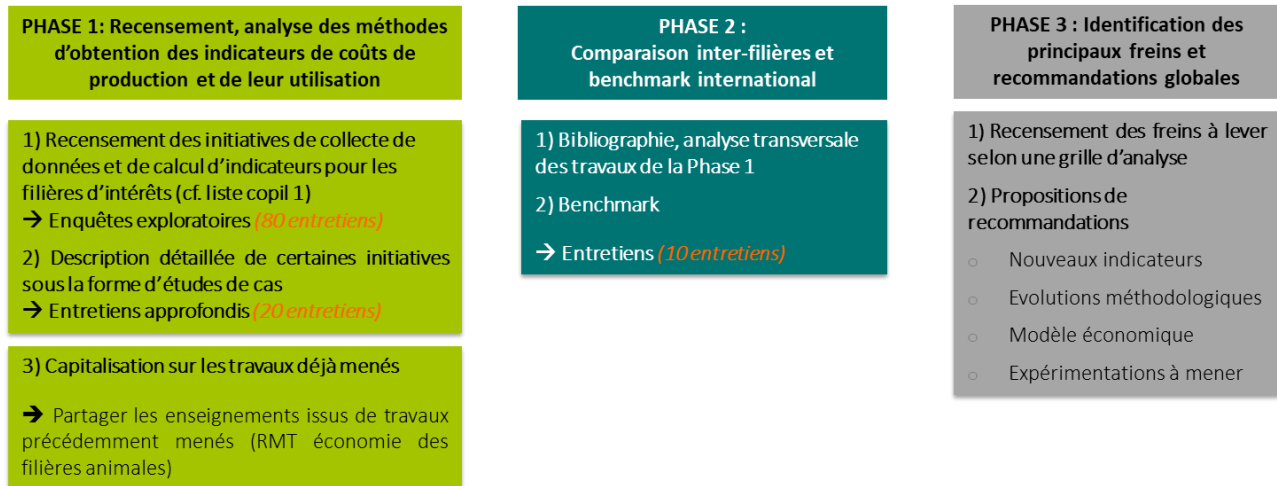


Figure 1 Schéma méthodologique reprenant les différentes phases de l'étude et leurs objectifs

2. RESUME

Le coût de production d'un produit **est égal à la somme des charges engagées pour sa production, ramenée à la quantité produite** (ou à une autre unité de production : ha, temps de travail...).

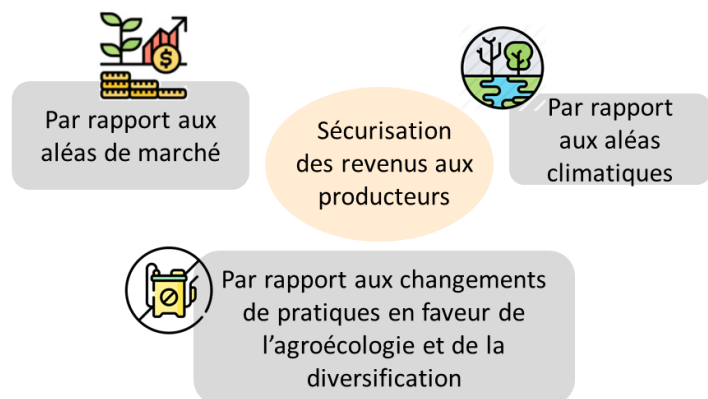
Derrière des apparences simple et accessible, **l'indicateur de coût de production cache une vraie complexité**, avec une diversité de méthodes, et sert de multiples optiques que l'on peut regrouper autour de **4 grands objectifs** :

- **Recherche de performance** (éclairage des performances économiques pour progresser),
- **Aide à la décision** en permettant de mesurer l'impact d'un choc externe (ex : arrêt d'un produit phytopharmaceutique...),
- **Simulation** en vue du développement de nouvelles productions ou de productions de niches (établir des références pour des productions encore peu suivies),
- **et optique « politique filière »** avec la mise en place d'un indicateur de référence au niveau national.

1 - OPTIQUE PERFORMANCES Eclairage des performances économiques relatives ex : équivalent des anciens "groupes de vulgarisation agricole", membres d'une OP...	2 - OPTIQUE AIDE À LA DÉCISION (SIMULATION D'IMPACT) Mesure de l'impact d'un choc externe ex : changement climatique, crise sanitaire, modification réglementaire d'importance
3 - OPTIQUE AIDE À LA DÉCISION (SIMULATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES PRODUCTIONS OU DE PRODUCTIONS DE NICHE) ex : les installations, les producteurs de SIQOs, Bio, filières émergentes...	4 - OPTIQUE POLITIQUE FILIÈRE Etablir sur des bases normalisées et consensuelles des indicateurs de coût à visée opérationnelle ex : actualisation de contrats commerciaux, comparaison internationale...

L'incertitude grandissante à laquelle doit faire face le monde agricole (changement climatique, évolution des attentes sociétales, attractivité du métier dans un contexte de renouvellement très important des chefs d'exploitation...) incite à la **mutualisation des risques** afin de sécuriser les volumes de production. Dans ce contexte, la prise en compte d'indicateurs de coûts de production est de plus en plus recherchée car permet **d'objectiver la prise de risque** afin de mieux la partager (ex : mesure du surcoût lié à un changement de pratique, argument technico voire socio-économique dans la répartition de la valeur ...).

On voit ainsi apparaître de **nouveaux usages** au coût de production, comme par exemple dans le cadre de la **contractualisation**.



Mais l'obtention de cet indicateur reste difficile. **Plusieurs limites « techniques » et « politiques »** à sa mise en place sont partagées par l'ensemble des filières agricoles :

- **Taille des échantillons, automatisation de la collecte**, qui conditionnent le **coût** des dispositifs et leur **représentativité** ;
- **Contour de l'atelier** dans le cadre des exploitations diversifiées (approche systémique vs produit) ;
- **Absence d'harmonisation des méthodes** qui limite les synergies et les comparaisons (différentes hypothèses co-existent pour répartir les charges non affectables, estimer la rémunération du travail non salarié, donner une valeur à des produits autoconsommés car l'aliment du bétail qui peut être produit sur l'exploitation...);
- **Concurrence entre opérateurs et déstabilisation du pouvoir de négociation** en cas d'absence de réciprocité sur le partage d'information relative aux coûts de production entre les deux maillons entrant en négociation commerciale.

Plusieurs leviers peuvent être activés pour lever ces freins, tels que :

- **Susciter l'intérêt des producteurs** à contribuer aux dispositifs de collecte et calcul de références de coûts de production. En augmentant le volume d'information collectées on réduit le problème de représentativité des échantillons. Pour cela, il s'agit de travailler dans une logique « utilisateur » (optimisation de la collecte, retour individualisés...);
- **Favoriser l'interopérabilité des données** et optimiser la collecte, la saisie et le nettoyage des informations ;
- **Mettre en commun des données** provenant de diverses sources tout en respectant les principes du règlement général sur la protection des données (RGPD);
- **Elaborer un standard de calcul qui fait référence** et qui favoriserait les synergies entre initiatives et donc la « robustesse » des indicateurs produits.

Le rôle des pouvoirs publics sera déterminant et fortement influencé par les options politiques prises (mise en place de législation spécifiques pour réguler les relations commerciales ou politique « du laisser-faire ») mais aussi par l'évolution du contexte futur des filières agricoles et les enjeux sociétaux.

Sans intervention ni soutien à des systèmes d'interopérabilité « publics », la privatisation des données ou « *datas* » (que certains comparent au pétrole du XXI^e siècle) pourraient prédominer à terme si les acteurs économiques font des arbitrages coût/bénéfices qui ne sont pas forcément en faveur du « collectif ».

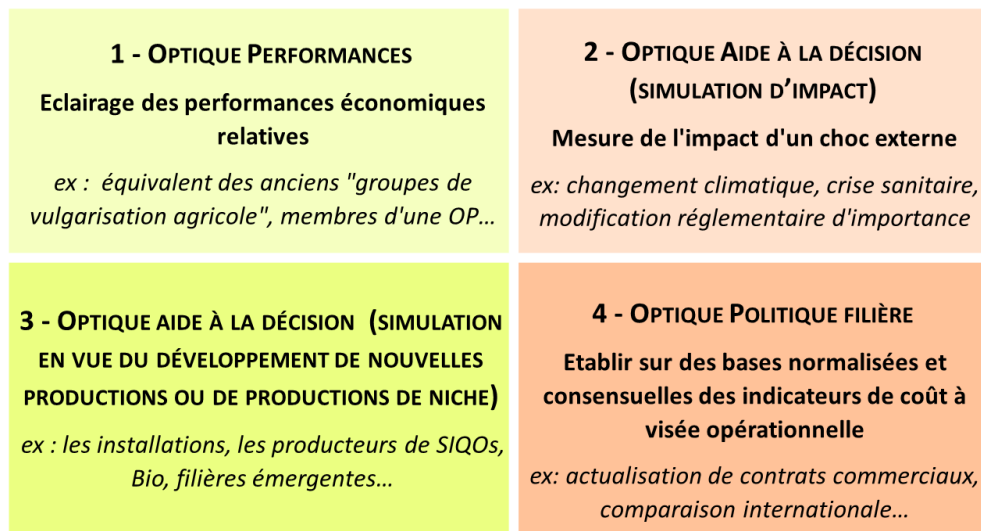
ANALYSE TRANS- VERSALE

1. UN INDICATEUR POUR DE MULTIPLES OBJECTIFS

A l'origine, la mise en place des indicateurs de coûts de production était destinée à accompagner les agriculteurs dans la gestion de leur exploitation, en proposant des références économiques permettant de situer l'exploitation au sein d'un groupe et/ou au sein de la filière.

Progressivement, la question de l'utilisation de ces indicateurs par d'autres acteurs s'est posée dans le cadre des réflexions interprofessionnelles. Cette nouvelle orientation s'est affirmée alors que le partage de la valeur semblait de moins en moins favorable à l'échelon agricole et que la volatilité des prix renforçait le besoin d'indicateurs objectifs.

L'étude réalisée a permis de mettre en évidence que les coûts de production servent aujourd'hui de multiples causes, que l'on peut regrouper sous 4 grands objectifs :



L'analyse suivante détaille les différences d'approche selon le prisme de ces 4 types d'optiques.

3.1. OPTIQUE PERFORMANCES

Depuis de nombreuses années, les organismes en charge de l'accompagnement technique des agriculteurs (coopératives, organisations de producteurs, contrôle laitier ...) ont développé des suivis technico-économiques. Longtemps basés sur le suivi et l'analyse de la marge atelier (marge sur coût alimentaire, marge brute), ces organismes **s'appuient de plus en plus sur le calcul et l'analyse des coûts de production. En effet, il permet une représentation simple et facilement accessible des indicateurs économiques.**

Ainsi, **un des premiers objectifs de la mise en place d'indicateurs de coût de production est de permettre aux agriculteurs d'identifier des marges de progrès pour améliorer la compétitivité de leurs productions.** En pratique, cela passe par la comparaison des différents postes de charges et de produits d'une exploitation à des résultats de groupes ou à des références.

Les indicateurs calculés peuvent être utilisés comme **outils d'animation** : ils permettent aux exploitants de se comparer, d'échanger sur différentes problématiques et de discuter de solutions face à une difficulté rencontrée.

Par ailleurs, le déploiement sur le terrain de cet **indicateur synthétique** par les organismes de gestion et de conseil agricole permet également aux éleveurs de se réapproprier certains éléments de leur comptabilité et d'en faire un véritable **outil de gestion analytique de leurs résultats**.²

Plus récemment, des **outils de pilotage individuels** sont apparus pour accompagner les producteurs dans la gestion de leur exploitation. Grâce aux logiciels de type ERP (« *Entreprise Resource Planning* », aussi appelé Progiciel de Gestion Intégré) ou à des alternatives proposées par des start-up comme *Piloter sa ferme* ou *Ekylibre*, les agriculteurs peuvent désormais avoir une vision de leurs coûts de production individuels et piloter leurs marges. Pour l'instant, ce type de solution ne permet pas de comparaison intra-groupe ou inter-groupe.

² Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, RMT Economie des filières animales, 2013

3.2. OPTIQUE AIDE A LA DECISION – SIMULATION D'IMPACT

Les **filières agricoles** sont de plus en plus exposées à des évolutions fortes de leur environnement en lien avec les réorientations importantes de la PAC, la suppression ou réduction des intrants, la préservation du bien-être animal, voire l'adaptation et l'atténuation de l'impact du changement climatique...

Afin d'accompagner les producteurs dans leurs prises de décisions, les organismes en charge de l'appui technique ou du développement ont recours à des simulations d'indicateurs de coûts de production. Cet objectif est de plus en plus recherché et on constate un nombre croissant d'initiatives sur ce sujet depuis quelques années (ex : IFV avec l'outil Viticoût qui simule l'impact de la réduction des produits phytosanitaires ...).

3.3. OPTIQUE AIDE A LA DECISION - SIMULATION EN VUE DE DEVELOPPER DE NOUVELLES PRODUCTIONS/ DEMARCHES (AU SEIN DE L'EXPLOITATION)

L'évolution des attentes sociétales et la recherche de valeur ajoutée par les agriculteurs se traduit par le développement de nouvelles filières (protéines végétales, PPAM...) et de filières de « qualité » (SIQO³ hors bio, bio...). Les références techniques et économiques, dont les coûts de production sont ainsi fortement recherchés par les structures en charge du développement agricole (Chambres d'Agriculture, associations bio ...) mais aussi par les partenaires bancaires pour **accompagner les projets d'installation ou de diversification**. L'objectif est alors de démontrer ou non la viabilité d'un atelier et de permettre aux agriculteurs de dimensionner leur projet (élaboration de business plan), voire de solliciter un appui bancaire. On retrouve par exemple plusieurs initiatives en filières porcine : BIOSIM (mise en place d'une méthodologie pour analyser les projets d'installation, de conversion ou d'adaptation en porc biologique, et fournir un package pour aider les techniciens lors des installations en bio en leur donnant des référentiels de coûts).

Ces informations sont d'autant plus recherchées que les filières sont émergentes et ont donc peu de recul. **Toutefois, le faible nombre d'acteurs engagés et la diversité des systèmes d'exploitation restreint la taille des échantillons et rend plus difficile la collecte des informations, ce qui explique le peu d'initiatives recensées à ce jour.** La « simulation » à partir d'hypothèses prend ici tout son sens et va souvent plus loin que le coût de production en intégrant les produits pour arriver à des marges.

3.4. OPTIQUE POLITIQUE

A l'issue des Etats Généraux de l'Alimentation, les plans de filières ont acté une volonté de montée en gamme de l'agriculture et de l'alimentation française. Dans son sillage, la loi Agriculture et Alimentation (EGALIM) ambitionne de modifier la logique de formation des prix des produits, de l'amont à l'aval, avec une meilleure prise en compte des coûts de production agricoles et de mieux répartir la valeur créée dans les filières en introduisant de nouvelles obligations et de nouveaux instruments basés sur la contractualisation. Elle réaffirme l'importance de la transparence des marchés, via la publication d'indicateurs par les interprofessions et via le renforcement de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires.

La loi EGALIM renverse la charge de proposition du contrat en permettant aux agriculteurs ou à leurs organisations de producteurs (OP) de rédiger la base du contrat. Elle impose la prise en compte d'indicateurs pertinents de coûts de production dans les modalités de détermination et de révision du prix dans les contrats. Elle charge aussi les organisations interprofessionnelles d'élaborer et de diffuser ces « indicateurs de référence » des coûts de production ainsi que des indicateurs de marché, afin d'assister le maillon production dans les négociations commerciales et la détermination du prix payé aux producteurs.

³ SIQO : Signe d'Identification de Qualité et d'Origine

Ainsi, de nombreuses **interprofessions** animales comme végétales ont mis en place de tels indicateurs de coûts de production au cours des années 2018 et 2019. Toutefois, cela ne transparaît pas dans toutes les filières et certaines y voient un intérêt limité. Il s'agit notamment des filières où le **nombre d'intermédiaires est réduit** entre la production et la distribution (fruits et légumes, horticulture) ou lorsque les **prix du marché sont nettement supérieurs au prix de revient** (cas de certaines filières de niche par exemple). Dans ce cas, des indicateurs de coûts indirects (ex : prix des intrants) et/ou des indices peuvent être utilisés.

Par ailleurs, des industriels ou distributeurs essaient de valoriser des démarches contractuelles mettant en avant une « juste rémunération des producteurs ». Cette **utilisation reste encore très limitée** et se retrouve majoritairement dans les **démarches équitables** de type « Nord-Nord⁴ » (qui exigent de calculer et d'intégrer cet indicateur), ou dans des démarches tripartites comme chez Biolait (Le prix d'achat est construit de façon transparente et partagé avec les producteurs qui reçoivent tous le même).

3.5. DES OBJECTIFS QUI INFLUENCENT DIRECTEMENT LES MÉTHODES DE COLLECTE ET DE CALCUL

Selon les filières, leur organisation, leur historique et leur contexte actuel, les coûts de production élaborés serviront de manière plus ou moins importante ces différents objectifs.

Les **méthodes de collecte et de calcul** des coûts de production sont directement influencées par les objectifs recherchés.

	1 - Optique performances	2 - Optique aide à la décision (simulation d'impact)		3 - Optique aide à la décision (simulation nouvelles productions/ productions de niche)		4 - Optique politique filière
Qui est concerné	Individu /Groupes d'individus	Individu	Filière	Individu	Filière	Filière
Echelle géographique	Locale/Régionale voire nationale	Locale	Nationale	Locale	Nationale, voire régionale	Nationale, voire internationale
Type d'indicateur recherché	Coût intermédiaire Coût de production global		Coût de production global	Revenu Coût de production global	Marge unitaire Coût de production global	Coût de production global
Éléments de comparaison	/performance d'autres individus /année n-1	/situation actuelle			/performance d'autres ateliers /rentabilité des capitaux investis	/Valeur ajoutée des autres échelons de la filière /année n-1
Méthode d'échantillonnage	Observation	Observation et simulation à partir d'hypothèses	Cas-types	Observation Cas-types	Cas-types Observation	Observation Cas-Types
Taille échantillon	+++	+	++	+	++	+++ /!\ robustesse de la méthode obligatoire / représentativité
Diffusion	Accès restreint (usage privé) Accès limité (diffusion payante)	Accès restreint (usage privé)	Accès public	Accès restreint (usage privé)	Accès public	Accès public

⁴ https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/assistant-edition/basic-etudefrance_rapport_complet.pdf

	1 - Optique performances	2 - Optique aide à la décision (simulation d'impact)		3 - Optique aide à la décision (simulation nouvelles productions/ productions de niche)		4 - Optique politique filière
Exemples	› GTE – GTTT-GT-DIRECT › Inosys IDELE › COUPROD › CDA59 (Obs PdT) › Optibio GC (FNAB) › CERFrance › Calculette PPAM › Logiciel CRM Symrise › Systerre (Instituts) › CRA PACA (F&L) › CERFrance (Observatoires des exploitations fruitières et légumières)	› Viticoût › GTE – GTTT-GT-DIRECT › Systerre (instituts) › Fermotheque grandes cultures Arvalis	› Approche ponctuelle des ITK (études) › CDA59 (Obs PdT) › CRA Centre Val de Loire (Référentiel Economique Vigneron)	› Inosys IDELE › GTE – GTTT-GT-DIRECT › Systerre (Instituts) › Fermotheque grandes cultures Arvalis	› Terres Inovia › FILEG › Chambres d'agriculture (refs pour installation d'ateliers)) › CDA59 (Obs PdT) › Inosys IDELE › GTE – GTTT-GT-DIRECT	› CNIEL › Interbev › Inosys IDELE › OFPM › ITAVI › Démarches commerce équitable › CDA59 (Obs PdT) › Observatoire compétitivité BT Arvalis - Uni-grains
Place des SIQO, Bio, filières émergentes ?	› SIQO (filières de tailles importantes : appellations laitières) › Bio				› Bio › Filières émergentes › CRA Occitanie (installation en maraîchage Bio)	› (Bio) : CNIEL, ITAVI › (SIQO) : ITAVI › (Filières émergentes) : commerce équitable

3.6. DES USAGES EMERGENTS

Pour certains acteurs économiques, les coûts de production peuvent être également être produits pour des **contrats tripartites** ou pour des filières spécifiques. Certaines démarches sont relativement anciennes (~10 ans) alors que d'autres ont été mises en place suite à la Loi EGALIM ou dans le cadre de démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Dans la plupart des contrats qui tiennent compte du coût de production, le prix de reprise n'est presque jamais indexé à 100% sur le prix de revient. Selon les cas de figure, la variable « marché » pèse plus ou moins fort (de 50% à 20%) et permet de maintenir une connexion au marché.

La prise en compte du coût de production dans la rémunération des producteurs leur apporte une certaine stabilité et optimise les phases de négociation.

Toutefois, certaines limites sont évoquées :

- La nécessité de travailler sur des indicateurs représentatifs de la production contractualisée (les indicateurs nationaux sont souvent trop synthétiques) ;
- Le sujet éminemment polémique de la rémunération du travail de l'agriculteur : quel montant prendre en compte ? qu'est-ce qui est « juste » et « durable » pour les différentes parties ? pourquoi de telles différences entre filières ?

- Un changement « culturel » pour les producteurs comme pour les industriels qui prend du temps, car la contractualisation pour beaucoup de filières n'est pas du tout inscrite dans les usages ;
- Des difficultés à répercuter la valorisation jusqu'au distributeur final (selon le niveau de déconnexion au marché), ce qui restreint l'ampleur des initiatives.

2. DIFFERENTS ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LA COLLECTE ET LE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION

Les fournisseurs d'indicateurs de coûts de production sont généralement ceux qui collectent les données nécessaires à leur élaboration. Il peut toutefois arriver que l'expertise d'une structure soit mobilisée pour calculer des coûts de production à partir de sources déjà collectées. L'IDELE élabore par exemple les indicateurs de coût de production du CNIEL à partir des données fournies par CERFRANCE, COGEDIS, le BTPL, France Conseil Elevage et le RICA.

Différents types de structures sont impliqués dans l'élaboration de références. Quelle que soit la filière, on retrouve généralement :

- Les Instituts Techniques :

Trois Instituts sont historiquement très impliqués sur ce sujet :

- l'institut de l'élevage **IDELE**, qui coordonne depuis les années 80 le dispositif **Ino-sys Réseau d'élevage** avec l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et les Chambres d'Agriculture (1400 exploitations suivies)
- l'institut de la filière porcine (**IFIP**), qui gère depuis les années 1970 les **GTE – GTTT** (Gestion Technico-Economique – Gestion Technique des Troupeaux de Truies), avec plus de 1600 exploitations suivies.
- **ARVALIS**, qui a mis en place depuis le début des années 90 son observatoire **Coût de production du blé tendre Arvalis/Unigrains** à partir des données CERFrance. Cet observatoire prend en compte les résultats comptables de plus de 4000 exploitations réparties sur 17 départements français. L'institut a également développé un outil « Systerre » permettant de calculer divers indicateurs technico-économiques et environnementaux dont le coût de production sur des systèmes de productions cultures végétales.

L'activité de production de références est plus réduite dans les autres Instituts Techniques, ce qui s'explique par l'organisation même de ces filières. L'institut technique de l'Aviculture (**ITAVI**) enquête une vingtaine d'OP en volailles de chair, une trentaine d'élevages de poules pondeuses, 150 élevages de palmipèdes et 100 élevages de lapins. L'association nationale des structures d'expérimentation et de démonstration en horticulture. (**ASTREDHOR**) a récemment mis en place un Observatoire Technique et Economique avec une quinzaine d'entreprises horticoles mobilisées.

Certains instituts ne produisent pas de références. C'est le cas du centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (**CTIFL**) qui met à jour des indices agrégés de suivis de coûts de production à partir des données RICA et INSEE (IPAMPA) et qui sont ensuite publiés par l'interprofession des fruits et légumes (Interfel) dans le cadre de la Loi

EGALIM ; de l'institut technique interprofessionnel des plantes à parfum, médicinales et aromatiques (ITEPMAI) ou de l'institut française de la vigne et du vin (IFV) dont les actions sont très majoritairement techniques.

- **Les acteurs du développement** : Chambres d'agriculture, Associations de développement de l'agriculture biologique. Bien que constituées en réseau, il existe très peu de synergies entre les structures départementales ou régionales que ce soit en termes de collecte ou de méthode (sauf pour les filières herbivores, cf. INOSYS et utilisation logiciel COUPROD).
- **Les Organismes de Comptabilité-Gestion**, qui sont amenés à calculer et analyser différents indicateurs de résultat, que ce soit à l'échelle de l'atelier (marge brute) ou de l'exploitation (valeur ajoutée, EBE, résultat courant, résultat disponible...). Ces organismes ont également développé des approches de calcul de coût de production qu'ils réalisent ponctuellement (sur commande). Là aussi, on constate une **absence d'harmonisation des dispositifs entre les différents centres**. Cela peut s'expliquer par le fait que ces organismes ne sont pas spécialisés dans la captation des données « extra-comptables », ce qui réduit la capacité à poursuivre certains objectifs, dès lors que la prise en compte de données décrivant notamment le système de production global des exploitations, est quasi indispensable pour interpréter les résultats, notamment si l'on vise une comparaison des performances au sein d'un groupe d'exploitations.
- **Les démarches d'entreprises (privées, coopératives)**, qui peuvent avoir recours à ce type indicateur pour établir le prix d'achat payé au producteur. Dans certains cas, ces démarches peuvent être officialisées par une certification « commerce équitable » (ex : Filière PPAM avec le label Fair for life).
- De manière plus rare, certains **Groupeements et organismes de défense et de gestion (ODG)** peuvent utiliser les données de leurs adhérents pour mettre au point des indicateurs internes. Cela a été observé en filière porcine (Label Rouge) pour des utilisations ponctuelles, ou en fruits et légumes (appellation d'origine protégée, AOP)⁵.
- Depuis la mise en place des Etats Généraux de l'Alimentation⁶, les **interprofessions** s'impliquent également dans l'élaboration de coûts de production (sans toutefois se charger de la collecte des données). Certaines filières ont ainsi inscrit dans leurs plans stratégiques le projet de définir et diffuser des indicateurs de prix de revient et de coût de production. C'est aujourd'hui chose faite pour le centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL) et l'association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes (INTERBEV) qui, dans le cadre de leur tableau de bord, produisent et diffusent sur leur site des résultats de coût de production et de prix de revient pour les filières ovine viande et bovin lait.

⁵ Pour la filière F&L, certaines AOP, notamment en Agriculture biologique effectuent des collectes de données auprès de leurs adhérents pour calculer des indicateurs de coûts de production. La collecte de données peut se faire en collaboration soit avec les chambres d'agriculture ou les Centres de gestion. Les résultats sont valorisés uniquement en interne auprès des adhérents. Dans le cadre de projet ou de convention, ils peuvent être mis à disposition sous certaines conditions.

⁶ France terre de lait, plan filière laitière, 12 décembre 2017 ; INTERBEV, plan de la filière viande bovine française, 14 décembre 2017 ; INTERBEV – France Brebis Laitière, plan de la filière ovine française, 14 décembre 2017 ; ANICAP – INTERBEV, plan de la filière caprine française.

- Plus récemment, des **éditeurs de logiciels « CRM » et des start-up** (ex : *Piloter sa ferme, Ekylibre...*) proposent des outils qui accompagnent l'agriculteur dans la gestion, l'organisation et l'optimisation de l'ensemble des tâches de son exploitation. Les coûts de production sont des indicateurs de suivi systématiquement proposés.
- Certaines données sont fournies par **l'INSEE** et **le RICA** et peuvent être utilisées dans le calcul d'indicateurs. Les données du RICA fournissent des informations sur le revenu des exploitations agricoles. Toutefois, il est difficile d'isoler les ateliers des autres productions de l'exploitation, même au sein des exploitations spécialisées.

3. LA COLLECTE DES DONNÉES : UNE PREMIÈRE ÉTAPE DÉCISIVE

3.1. UNE DIVERSITÉ DE DONNÉES COLLECTÉES

Les informations collectées (techniques, économiques et financières) proviennent dans la plupart des cas de **données individuelles** des agriculteurs. Une exception toutefois concerne la filière avicole, qui de par son organisation économique (contrat d'intégration fixant une valeur de reprise des produits à laquelle est soustraite une valeur des intrants : poussins, aliment) fait intervenir des données moyennes d'éleveurs provenant des Organisations de Producteurs.

Le calcul de coûts de production n'est généralement pas la première vocation de la collecte de données auprès des agriculteurs. Selon les structures impliquées et leurs compétences, **les informations recherchées seront donc différentes**. On peut ainsi distinguer les structures de type Centre de Gestion et Comptabilité, qui se concentrent sur les données financières et économiques, des structures de développement dont l'entrée est au départ « technico-économique », etc.

Le **périmètre de collecte** varie donc selon l'indicateur calculé et le type de structure : les **centres de comptabilité et de gestion** se positionnent généralement à **l'échelle de l'exploitation** (leur cœur de métier étant l'élaboration de documents comptables), ce qui est moins le cas des **autres organismes** qui vont plutôt raisonner à **l'échelle de l'atelier**. En effet, les données nécessaires au calcul d'une marge se limitent à l'atelier concerné : produits de l'atelier, aides couplées, charges opérationnelles directement liées à la production. Toutefois, **bien que le coût de production soit également un critère de mesure de la performance d'un atelier, son calcul implique de collecter des informations sur l'exploitation dans sa globalité : main-d'œuvre, surfaces, effectifs d'animaux, aides non couplées, charges de structure...**

Les données individuelles collectées chez les producteurs ne permettent pas à elles seules de calculer un coût de production complet.

Certaines données sont en effet difficiles à collecter ou à ramener « à l'atelier ». Il s'agit notamment :

- **Du temps de travail du chef d'exploitation** et de la main d'œuvre bénévole non salariée qui peut quelque fois être importante lors de pics de travail saisonnier sur certaines exploitations (travail des parents à la retraite, famille, entraide...);

- **Des données financières extra-comptables** (ex : rémunération du capital) ;
- **Des amortissements** pour certains équipements et bâtiments ;
- La **répartition par atelier de certaines consommations intermédiaires** comme l'eau ou l'énergie.

Il est par ailleurs très souvent nécessaire de recourir à d'autres sources d'information comme l'INSEE, le RICA, ou les centres de gestion et comptabilité (pour les données économiques et financières) pour compléter les informations non disponibles à l'échelle des exploitations.

3.2. MODALITE D'ECHANTILLONNAGE : DES ENJEUX DE REPRESENTATIVITE

3.2.1. TENIR COMPTE DE LA SEGMENTATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

La collecte des données de terrain peut reposer sur des **règles d'échantillonnage** qui ciblent plus ou moins les exploitations, qui correspondent à des choix d'orientation des dispositifs (conseil, appui aux investissements... souvent historiques et à l'origine de la création des outils de collecte. A l'inverse, on peut rechercher (ou non) une représentativité des données collectées par rapport à un périmètre géographique, de sous-filière, de type d'éleveurs, etc.⁷ Un des moyens de s'abstraire de la contrainte de représentativité statistique est de raisonner sur des cas-type théorique.

Selon les dispositifs, les **tailles d'échantillons** peuvent être très variables :

- › Certains **dispositifs nationaux** ont des tailles d'échantillons de **plusieurs milliers d'individus** (Observatoire blé tendre Arvalis/Unigrains à partir des données CerFrance : ≈4000 exploitations, GTTT et GTE, Inosys Réseaux d'élevage, base de données COUPROD de l'IDELE avec 3200 élevages pour 5 filières) ...
- › Parmi les autres initiatives recensées, les **tailles d'échantillons sont plus réduites** et oscillent entre 20 et 30 individus. Cela concerne principalement les filières émergentes (bio, SIQO, légumineuses à graines) qui représentent encore peu d'agriculteurs, ou les filières pour lesquelles les références technico-économiques sont peu développées du fait de leur organisation (fruits et légumes, viticulture, horticulture, PPAM ...) et qui disposent de faibles moyens financiers alloués à cette activité.

La taille des échantillons impacte directement la représentativité des références produites.

Sur les 10 dernières années, on assiste ainsi à une multiplication **des cahiers des charges** qui encadrent les modes de production (labels SIQO, démarches différenciantes...)

⁷ Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, RMT Economie des filières animales, 2013

Cette hyper-segmentation complexifie le calcul de coûts de production car réduit le nombre d'agriculteurs impliqués dans les démarches et génère des difficultés d'organisation de la collecte d'information et de représentativité des échantillons. Le manque de robustesse des tailles d'échantillons pose un problème de représentativité des indicateurs calculés et est un des principaux freins techniques à l'élaboration de références pour ces filières émergentes, SIQOs dont bio (cf. partie freins). A titre d'illustration, le CNIEL n'a pas pu publier dans son tableau de bord en 2018 l'indicateur de coût de production pour le lait bio, compte tenu d'un échantillon trop restreint qui ne permettait pas d'embrasser la diversité des exploitations laitières certifiées biologiques.

TABLEAU DE BORD INDICATEURS – COUT DE PRODUCTION

DÉFINITION DES INDICATEURS

Le coût de production est égal à la somme des charges mobilisées par l'atelier lait. Cet indicateur constitue un point de comparaison avec la somme des produits de l'atelier lait : lait, aides, ventes des petits veaux, des vaches de réforme, etc.

Le prix de revient est égal au coût de production de l'atelier lait auquel sont ajoutés le montant des aides et les autres produits affectés à l'atelier (ventes des petits veaux, des vaches de réforme, etc.). Cet indicateur constitue un point de comparaison avec le prix réel du lait perçu par l'éleveur.

DONNÉES MOYENNES NATIONALES ANNUELLES SELON LE TYPE D'EXPLOITATION LAITIÈRES
(Observatoire CNIEL – traitement idéal à partir des données fournies par les centres de gestion et organismes de conseil en élevage)

CERFRANCE | COCOTON | btp |

€ / 1 000 l	Conventionnel		Montagne		Biologique	
Année	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Coût de production*	485	489	607	620	nd	nd
Prix de revient du lait*	380	384	445	459	nd	nd

nd : Compte tenu d'un échantillon trop restreint et de la diversité des exploitations biologiques, nous ne sommes pas en mesure de calculer des indicateurs nationaux 2018 robustes et représentatifs pour cette catégorie d'exploitations.

(RICA – traitement idéal, sous échantillon d'exploitations sans activité d'élevage autre que le lait de vache)

€ / 1 000 l	Conventionnel		Montagne		Biologique	
Année	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Coût de production*	503	510	653	661	792	827
Prix de revient du lait*	380	394	452	461	539	563

Utilisation de la méthode nationale de référence COUPROD
* Incluant la prise en compte des charges supplémentaires : rémunération des capitaux propres et des terres en propriété, rémunération de la main d'œuvre exploitant (à hauteur de 2 300€ par unité de main d'œuvre dédiée à l'atelier lait).

Tableau de bord des indicateurs coût de production du CNIEL pour l'année 2018

3.2.2. DE MULTIPLES ECHELLES GEOGRAPHIQUES

L'enjeu de la taille des échantillons est exacerbé par les échelles géographiques de production des références.

Les périmètres de collecte sont très dépendants de l'échelle d'action des organismes en charge de l'élaboration des références :

- **Nationale** : cet échelon concerne uniquement les références des Instituts techniques ou interprofessions nationales (CNIEL)
- **Régionale / Départementale** : les structures de développement (chambres d'agriculture, association bio), Centre de comptabilité Gestion, Groupement, ODG (pour les indications géographiques - IG)...
- **Local / Groupement** : Il s'agit des références qui peuvent être produites par les groupements ou coopératives, pour leur propre usage.

Le travail à une échelle nationale ou régionale peut permettre d'augmenter la taille des échantillons et donc de réduire les problématiques de représentativité. Toutefois on observe un **manque de coordination et de synergie des structures organisées en réseau départemental ou régional** (Chambre d'agriculture, CER France...). Les **méthodes de calcul sont également peu harmonisées, ce qui complexifie la mutualisation de la collecte.**

Par ailleurs, le périmètre « élargi », n'est pas toujours adéquat, notamment pour les productions très influencées par les conditions pédoclimatiques (ex : fruits et légumes, viticulture, PPAM...).

3.3. DES MOYENS DE COLLECTE A OPTIMISER

La **collecte des données est un poste coûteux** car il requiert une très grande quantité d'information sur des sujets très variés. Les données étant disséminées, il s'agit pour l'agriculteur de les réunir ou de les calculer (ex : année d'achat d'un équipement, rendement par production, temps passé sur les différentes activités ...). On estime le temps de collecte des informations nécessaires au calcul d'un coût de production pour une exploitation agricole à **une demi-journée**

de travail d'un technicien, sans compter le temps passé par le producteur à réunir les données en amont. Les informations collectées doivent ensuite être saisies dans un logiciel (ex : COUPROD, Syssterre) ou dans un fichier Excel puis être vérifiées et analysées.

L'automatisation de la collecte est plus ou moins présente selon les filières et les structures, mais il s'agit clairement d'un **point faible des dispositifs**.

On peut distinguer deux cas de figure :

- **L'absence de toute automatisation** (collecte manuelle, enquêtes terrain) : cela concerne la plupart des initiatives de faible ampleur portées par les groupements, organismes de développement (chambres d'agriculture, associations bio), et une partie des instituts (Astredhor).
- **L'automatisation partielle** : elle porte surtout sur l'automatisation du transfert des données et leur « nettoyage » (cohérence, cas particuliers, absence de données...).
 - Exemple de la filière porcine. En GTTT-GTE, la saisie des données se fait par les éleveurs (en GTTT) ou par les éleveurs et/ou leur technicien d'OP, qui disposent de certaines informations (en GTE). La transmission se fait par mail sous format VSI ou XML. L'IFIP gère les données brutes et se charge de la vérification. Celle-ci est partiellement automatisée avec un robot qui lance différentes tâches à la réception. Des procédures existent pour détecter d'éventuelles anomalies dans les enregistrements et écarter les résultats erronés.
 - Les données comptables à destination des centres de gestion sont saisies dans des logiciels, la remontée se fait automatiquement lors des clôtures comptables. Dans le cas des CERFrance, il existe des EDI (Echange de Données Informatisées) entre agriculteur, comptable et banque.

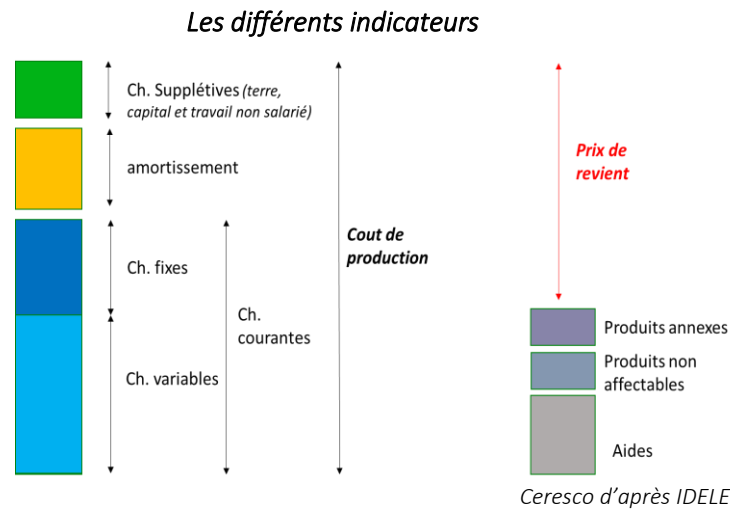
Le déploiement des systèmes de gestion via des **logiciels de type ERP** (*Enterprise Resource Planning*) permet de rassembler l'ensemble des données collectées et évite ainsi les doubles saisies. Des start-ups comme *Piloter sa ferme* ou *Ekylibre*, ou le *Bureau de l'entrepreneur* (FDSEA 51) se sont également mises sur ce créneau et proposent différents indicateurs de pilotage aux agriculteurs, dont les coûts de production.

4. LE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION

4.1. DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS (CP, MB,...)

De nombreux indicateurs peuvent être calculés pour rendre compte des résultats économiques d'un atelier de production (animal et/ou végétal). A l'échelle de l'exploitation, on retrouvera des indicateurs tels que la Valeur Ajoutée, l'EBE, le résultat disponible, le résultat courant, l'endettement, ou le fonds de roulement... Au niveau de l'atelier, la marge brute et ses composantes (produits de l'atelier, charges opérationnelles) ont longtemps été privilégiées. Mais depuis quelques années, le coût de production est de plus en plus mis en avant. Il est égal à la

somme des charges engagées pour la production d'un produit, ramenée à la quantité produite. Il diffère du prix de revient qui mesure le prix de vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les produits joints.



4.2. LES METHODES DE CALCUL DES COÛTS DE PRODUCTION

4.2.1. UNE DIVERSITE DE METHODES ET D'HYPOTHESES⁸

Cette partie du document reprend l'analyse effectuée par le RMT économie des filières animales qui avait réalisé un important travail de recensement des **différentes méthodes de calcul** : « Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, RMT Economie des filières animales, 2013 ». Ce travail est toujours d'actualité encore en 2021. Le détail des méthodes a pu être approfondi dans les études de cas des monographies filières.

Il n'existe à ce jour **aucun standard normalisé** du calcul de coût de production. On retrouve ainsi une **multitude de méthodes**, plus ou moins compatibles entre elles et, utilisant souvent les mêmes dénominations pour des résultats calculés de manières différentes. Le calcul du coût de production se fait relativement à un **produit**. La **définition du contour de l'atelier** (auto-renouvellement, intra-consommation, valorisation des « co-produits »...) et les hypothèses de **répartition des charges non directement affectables** impacteront donc fortement le résultat. Pour autant, l'absence de règles partagées entraîne de multiples cas de figure ce qui limite fortement la possibilité de comparaison (*cf. Tableau comparatif et focus associés*).

⁸ Une analyse plus précise des différentes méthodes de calcul a été produite en 2013 par le RMT Economie des filières animales : « Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, RMT Economie des filières animales, 2013 »

Le coût de production d'un produit est égal à la somme des charges engagées pour sa production, ramenée à la quantité produite (ou à une autre unité de production : ha, temps de travail...). On distingue trois **grands types de charges**⁸ :

- Les **charges courantes** de l'année (intrants, services...) qui sont les charges donnant lieu à des flux monétaires annuels et qui concernent le fonctionnement annuel de l'exploitation.
- Les **charges calculées** que sont les amortissements ou dépréciations du matériel des bâtiments et des installations, qui se réfèrent au **renouvellement des immobilisations**
- La **rémunération des facteurs de production**, propriétés des exploitants et mises à disposition de l'exploitation (terre, capital) ainsi que le travail non salarié, aussi appelés **charges supplétives**.

Selon les filières et les structures impliquées dans l'élaboration de coûts de production, toutes les charges ne sont pas intégrées dans le calcul. Les éléments les plus difficiles à appréhender se retrouvent dans : la **rémunération des facteurs de production**, les **charges non affectables**, ou les **amortissements**.

Les **coûts de production « complets »** ne sont pas présents dans toutes les filières et certains sont calculés sans les charges supplétive ou sans les charges non affectables (Ex : dispositif OTE d'ASTREDHOR, filière PPAM, ...).

Dans certains cas, les structures peuvent **simuler des charges à partir d'hypothèses** pour pallier au manque d'information afin d'obtenir des coûts complets (ex : rémunération du travail, degré d'investissement...).

La précision des méthodes est très dépendante de la ressource allouée à la production de références et donc aux compétences mobilisables et à la taille des échantillons.

- Tableau comparatif des principales différences de méthodologies observées dans le calcul des coûts de production

Type de charge	Méthodes
Gestion de la diversification au sein des exploitations	- Clé de répartition pour répartir les charges en fonction : ○ des surfaces, ○ du nombre d'animaux, ○ du Chiffre d'Affaires... - Prise en compte d'exploitations spécialisées uniquement (dont l'activité est >75% du CA)
Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	- Pondération - Typologie d'exploitations « homogènes »
Valorisation des cultures et/ou intrants intra-consommés	- Au prix de revient⁹ ou coût de production¹⁰ - Au coût d'opportunité (prix de cession)¹¹

⁹ Prix de revient : mesure le prix vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les produits joints.

¹⁰ Coût de production : est égal à la somme des charges engagées pour la production d'un produit, ramenée à la quantité produite (ou à une autre unité de production : ha, temps de travail...)

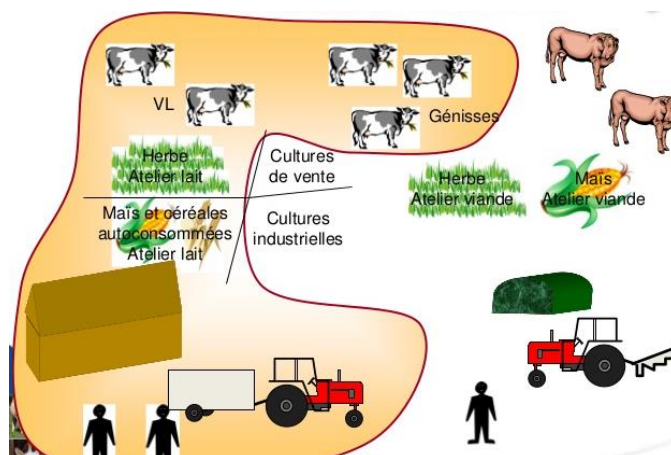
¹¹ Coût d'opportunité : prix auquel le produit aurait pu être vendu d'il n'avait pas été consommé au sein de l'exploitation

Amortissements	- Amortissements comptables réels - Amortissements comptables, mais avec des hypothèses : investisseur récent ou en milieu d'amortissement - Amortissements techniques - Références CUMA ou APCA
Rémunération du travail non salarié	- Hypothèse SMIC : ○ 2 SMIC net *1,3 (pour intégrer la MSA) ○ 1,5 SMIC ○ 1,5 SMIC net + charge ou 2 SMIC si pas d'info MSA - Prélèvements réels - Estimation du temps de travail * SMIC Horaire - Pas pris en compte - Prise en compte ou non de la MSA
Rémunération du foncier en propriété	- Pas pris en compte - Valeur fermage moyen - Références locales
Rémunération des capitaux propres	- Pas pris en compte - Taux livret A - 3,5%

Focus 1 : impact des différentes méthodes de calcul sur le contour de l'atelier

Le calcul du coût de production se fait relativement à un produit : en exploitation spécialisée tous les postes sont affectés par définition à la production unique, donc l'unité ne présente pas de problème. Mais lorsqu'il y a plusieurs ateliers (naissage – engraissement, veaux laitiers...) sur l'exploitation, ce qui est souvent le cas en France, la répartition de certaines charges, comme les charges structurelles, est plus difficile, voire très théorique.

Une fois défini le contour de l'atelier, il s'agit de répartir les charges et les produits entre ateliers pour en déduire l'affectation à l'atelier considéré.



- Illustration de la définition des contours d'un atelier laitier

Différentes stratégies peuvent être adoptées :

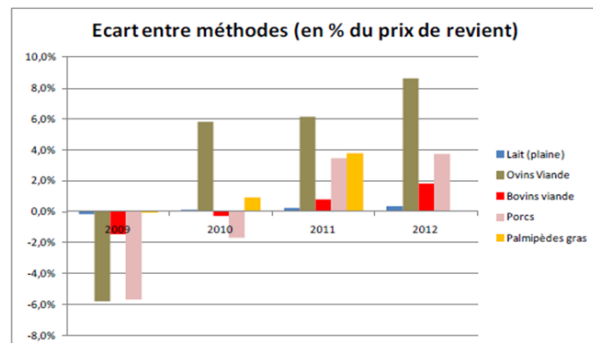
- › Clé de répartition pour répartir les charges en fonction :
 - des surfaces,
 - du nombre d'animaux,
 - du chiffre d'affaires...
- › Prise en compte d'exploitations spécialisées uniquement
- › Création de typologie à l'intérieur de l'échantillon enquêté ...

Focus 2 : Evaluation du coût des cultures de vente produites et consommées sur l'exploitation

Certaines cultures de vente cultivées dans des exploitations d'élevage sont utilisées pour nourrir les animaux de ces exploitations. Dans ce cas elles se substituent à des achats de l'exploitation

Deux méthodes principales sont appliquées et impactent le résultat du calcul :

- › Méthode 1 : au coût d'opportunité de vente de ces cultures (porcs, palmipèdes)
- › Méthode 2 : au prix de revient de ces cultures (ruminants)



Lecture du graphique : La méthode retenue pour l'évaluation du coût des céréales intra-consommées a un impact fort sur la variabilité du prix de revient en ovins viande, et moindre en bovins lait et bovins viande, entre les années 2009 et 2012 où le prix des céréales a fortement varié.

- Ecart entre les deux méthodes de calcul du coût des cultures de vente consommées sur l'exploitation.

Focus 3 : Répartition des charges non affectées

Le calcul du coût de production en système d'exploitation mixte nécessite le recours à des règles de répartition des postes de charges et de produits non spécifiques à un atelier.

L'approche « coût de production » nécessite d'affecter des charges de structure et de calculer les charges supplétives par atelier en vue de rémunérer les facteurs de production (capital, travail et foncier). La répartition de ces dernières entre ateliers est particulièrement importante, certains de ces postes impactant significativement le coût de production, comme les frais de mécanisation en atelier herbivore.

5 méthodes d'affectation des charges entre ateliers ont été recensées par le RMT économie des filières animales :

- › Méthode 1 : Une affectation « manuelle », c'est l'utilisateur qui répartit les charges entre ateliers et quantifie le volume de main-d'œuvre (cela peut faire l'objet d'un échange avec l'exploitant).
- › Méthode 2 : Une approche qui privilégie, selon les postes, une répartition en proportion de la surface utilisée ou de la part de capital mobilisé. C'est l'approche décrite en 1996 par l'Institut de l'Elevage pour calculer le coût de production du taurillon.
- › Méthode 3 : Une approche économétrique reposant sur un modèle estimant les coefficients d'une matrice croisant les charges et les produits bruts. Cette méthode est mise en œuvre sur la base du RICA depuis le début des années 80. Elle a fait l'objet de différentes évolutions (Pollet et al., 1998).
- › Méthode 4 : Une répartition des charges basée sur un jeu de coefficients établis par unité physique
- › Méthode 5 : Sélection d'exploitations spécialisées (-> 100% des charges sont affectées)

	Avantages	Inconvénients
Méthode 1 : « Manuelle »	Prise en compte des spécificités de l'exploitation. Dialogue avec l'exploitant lui permettant de valider la démarche.	Nécessite un temps de collecte préalable au traitement des données. Avoir une très bonne connaissance de toutes les filières pour arbitrer sur tous les postes des systèmes mixtes.
Méthode 2 : « prorata surface / capital »	Critères relativement faciles à collecter sur l'exploitation même si la notion de capital oblige à disposer d'un bilan comptable.	Pas de prise en compte des spécificités des différentes filières et types de production.
Méthode 3 : « approche économétrique »	Procédure automatisable et pouvant être mise en œuvre dès la validation des données des exploitations.	Sensible à la volatilité des prix agricoles. Nécessite d'actualiser annuellement les coefficients pour les adapter à la nouvelle conjoncture, ce qui en limite son usage dans une optique de développement pluriannuel.
Méthode 4 : « jeu de coefficients basé sur des unités physiques »	Procédure automatisée et rapide, indépendante des évolutions de conjoncture	Nécessite de disposer d'une base de données précises en amont pour établir les coefficients.

Focus 4 : Amortissements

Toute utilisation de biens de production (matériels et/ou bâtiments) induit inéluctablement une dépréciation de par son obsolescence et/ou par son usure qui doit être prise en compte dans le calcul du coût de production d'un produit.

Deux méthodes principales sont utilisées :

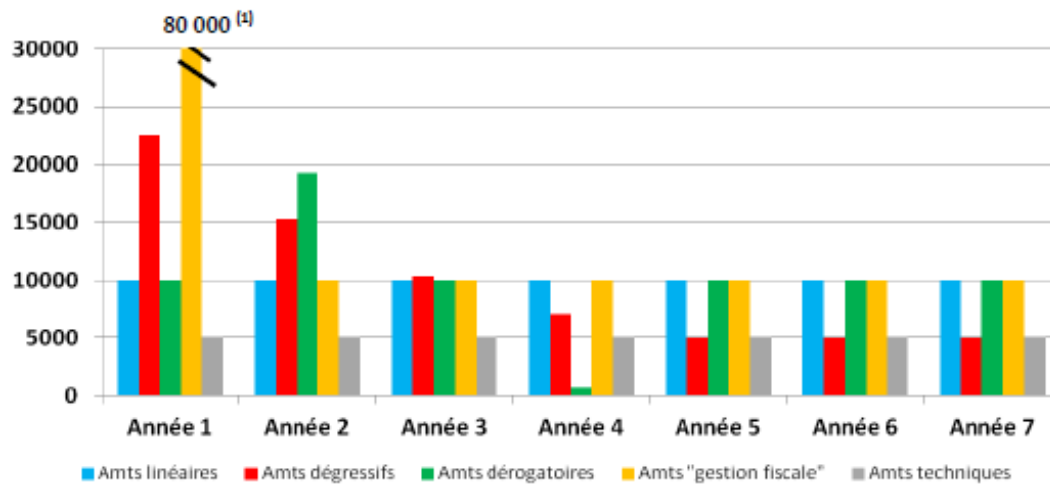
Méthode 1 : Amortissements comptables :

Cette méthode consiste à utiliser les amortissements provenant de la comptabilité des exploitations. Elle prend en compte la valeur d'achat du matériel (facture d'achat), la durée d'amortissement (choix agriculteur et/ou du comptable) et le type d'amortissement utilisé (linéaire, dégressif, dérogatoire).

Méthode 2 : Amortissements techniques :

Cette méthode calcule une dépréciation du matériel en fonction de sa durée d'obsolescence, de sa durée de vie technique et de son niveau d'utilisation annuel. Elle prend en compte la valeur d'achat du matériel et son prix de revente.

- Comparaison des différentes méthodes de calcul des amortissements
- Source : RMT économie des productions animales



Ce graphique nous permet de mettre en évidence plusieurs points :

- une forte variabilité du poste amortissements :
 - entre les approches amortissements comptables et amortissements techniques
 - entre les approches comptables entre elles
 - entre les années pour les amortissements dégressifs, gestion fiscale et dérogatoire, stables dans les autres cas.
- un impact important de la fiscalité et des choix comptables sur la valeur du poste amortissements pour une année donnée ; les valeurs d'amortissements peuvent avoir une échelle de 1 à 16 pour les extrêmes, pour une même année, pour un même bien et pour une même valeur investie.

•

Focus 5 : Prise en compte du travail de l'exploitant

Calculer un coût de production ne reposant que sur les charges d'exploitation ne permet pas de tenir compte de la rémunération du travail de l'exploitant (le travail des éventuels salariés est intégré dans les charges d'exploitation). Sans rémunération durable de son travail, l'exploitant ne peut pas pérenniser son activité et la viabilité de l'atelier de production est inexistante.

Calculer la rémunération du travail de l'exploitant agricole revient à multiplier un coût unitaire (€/ETP) par la productivité du travail (ETP/quantité produite).

L'estimation du « coût unitaire » est relativement standardisée entre les filières, et s'appuie sur une indexation du SMIC brut par ETP. En revanche, l'estimation de la productivité du travail repose sur des approches différentes (Temps déclaré/Temps normé) et est beaucoup plus complexe à appréhender.

4.2.2. CAS-TYPE ET CAS-CONCRET

On peut schématiquement distinguer deux méthodes de production de références :

- **Le calcul de coût de production principalement à partir de données individuelles « technico-économiques » d'exploitations ou d'ateliers existants.** On retrouve ici les **GTE/GTTT et analyses de groupes** réalisées par les acteurs du développement et les centres de gestion comptable. En plus des **informations techniques** (rendement, volumes commercialisés, temps de travail ...), des **données économiques et financières** sont récoltées et proviennent généralement des documents comptables des agriculteurs. Les coûts de production élaborés par les **centres de gestion et de comptabilité** peuvent également se retrouver dans cette catégorie car ils collectent des données individuelles. Les échantillons concernés sont de taille suffisante pour être représentatifs de l'activité concernée.
- **Le calcul de coût de production simulé à partir de fermes ou ateliers types.** Dans ce cas, le coût de production établi repose sur la sélection d'un **pool d'hypothèses de contexte**, notamment sur les niveaux de production, de performances techniques, de niveau de rémunération du travail, de situation de l'exploitation en termes de stade du cycle de vie, etc. Généralement, les informations servant à alimenter le modèle combinent expertise interne (technicien terrain) et données individuelles d'exploitants (factures...). Ce système est souvent mis en place pour pallier au manque de robustesse des échantillons enquêtés. On retrouve ici les références produites par dans le cadre des **Réseaux de ferme de référence ou INOSYS**. Ces modélisations ne cherchent pas une représentativité (souvent il s'agit d'exploitations qui ont de bons résultats), mais plutôt à mesurer l'impact d'inducteurs de modifications des coûts de production sur le résultat.

La modélisation permet également de simuler des charges supplémentaires. C'est notamment le cas de l'initiative récente (2020) du Référentiel Economique du Vigneron en Centre Val de Loire qui a intégré la notion de « **création de valeur** » permettant de prendre en compte la capacité financière du producteur à faire évoluer son système pour **résister aux aléas**.

La frontière entre ces deux catégories est perméable puisqu'il est assez fréquent qu'une partie des données soit recalculées à partir d'hypothèses dans un souci d'harmonisation (ex : niveau d'amortissement) ou pour compléter certaines données manquantes (ex : charges supplétives).

4.2.3. UN MANQUE D'HARMONISATION ET DE COORDINATION DES RESEAUX EXISTANTS QUI CONTRIBUE AU FOISONNEMENT DES METHODES

Le manque de synergie entre les différents réseaux (CER France, groupements de producteurs, chambres d'agriculture...) réduit les tailles d'échantillon (problème de représentativité), et favorise le **foisonnement des méthodes de calcul**.

C'est par exemple le cas des Référentiel Economique du Vigneron® déployés dans plusieurs bassins viticoles par les Chambres d'agriculture qui ont chacune mis au point une méthode de calcul et de collecte des données. Toutefois, depuis 2020, un travail de rapprochement est en cours entre le référentiel de Gironde et celui du Centre Val de Loire.

La **gestion décentralisée** des Centres de gestion comptable, mais également des chambres d'agriculture ou des réseaux bio **limite également l'harmonisation des pratiques**. Les seules initiatives de mise en commun se font dans le cadre de sollicitations nationales sur des sujets ponctuels (ex : CER France et coût de la plantation en viticulture, APCA et réseau INOSYS...).

Finalement, les Instituts Techniques sont les principaux référents des méthodologies en France, du fait de leur dimension nationale et de l'expertise métier développée.

Exemple de la filière ruminant : une méthode qui fait référence

En 2015, l'IDELE a développé le **logiciel CouProd** pour **vulgariser une méthode nationale de calcul du coût de production** des ateliers herbivores mise au point en 2010, dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

Issue d'un consensus entre les différentes filières (bovins lait et viande, ovins lait et viande et caprins), cette méthode est aujourd'hui à la disposition des organismes qui souhaitent développer une prestation de conseil individuel ou en groupe sur le coût de production en filières bovins lait et viande, ovins lait et viande et caprins.

Le logiciel CouProd s'est ainsi substitué aux différents outils Excel mis en place dans chaque filière et gère un système d'information qui s'appuie sur **une base centrale**, une **application informatique** locale et une **fonction web** intranet.

Il se renseigne à partir d'une **saisie** ou d'une **importation des données** techniques et économiques en lien avec les principaux outils d'appui technico-économiques des filières. CouProd a été conçu pour faciliter l'interopérabilité avec d'autres systèmes d'information (plus de 98% des données sont importables dans le logiciel).

Le calcul repose sur l'usage d'un jeu de coefficients nationaux pour répartir les charges de structures entre les ateliers. Il fournit ainsi une vision complète de l'efficacité de chaque atelier y compris des cultures.

Les données collectées avec l'outil CouProd sont automatiquement centralisées dans une base nationale, gérée par l'Institut de l'Élevage. La valorisation par l'organisme qui a collecté l'information est possible, dès lors que l'éleveur a donné son consentement. Sous réserve de l'accord de l'éleveur et de l'organisme, une valorisation est également possible à l'échelle régionale, voire nationale.

Le calcul des coûts est aujourd'hui intégré dans les applications DIAPASON utilisées par les Chambres d'Agriculture pour les suivis INOSYS Réseaux d'élevage et CouProd est utilisé par les organismes d'appui technique (CIVAM, Chambres d'Agriculture...). La méthode a par ailleurs été retenue par le CNIEL et INTERBEV pour le calcul des indicateurs filière. INTERBEV a même inscrit cette méthodologie dans un accord interprofessionnel¹².

¹² <https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2019/06/accord-interprofessionnel-methodologie-indicateurs-signé.pdf>

Par ailleurs, une attention particulière a été portée sur les **éditions qui se veulent pédagogiques et compréhensibles**. Une option Web permet d'animer des formations avec des éleveurs ou pour former des étudiants. En utilisant l'application CouProd-Web dans le cadre d'un groupe, les agriculteurs deviennent autonomes pour calculer leurs coûts de production. Ils s'approprient la méthode en traitant leurs chiffres. Le conseiller peut alors se consacrer à l'analyse des résultats et préparer la restitution avec le groupe d'éleveurs. C'est un moment propice aux échanges entre pairs.

Après plus de 5 ans d'existence, CouProd a démontré sa valeur ajoutée et fait référence dans les filières Ruminants : autour de 3 200 données d'élevages ont été saisies entre 2017 et 2018, principalement sur les filières Bovins. Cela s'explique par : une méthode partagée et reconnue, une collecte optimisée (interopérabilité...), un usage des données « multi-échelle » (individuel → national), des supports de formation et des livrables pédagogiques...

Autres initiatives d'intérêt recensées

Le détail des initiatives est présenté dans les monographies de filières :

Filière	Structure	Explications
Ruminant	Synergie Sud-Est de CerFrance	› Mutualisation de la collecte et des méthodes à l'échelle régionale + départements limitrophes › Coûts de production selon le mode de valorisation (bio, IGP Tomme-Emmental-Raclette, AOP Reblochon, AOP Comté)
Ruminant	COUPROD/DIAPASON	› Harmonisation méthode › Centralisation des données
Ruminant	CNIEL	› Centralisation de données à partir de différentes sources › Elaboration d'un indicateur public
Porc	BIOSIM	› Fournir des référentiels de coûts aux techniciens pour les installations
Grandes cultures	CerFrance Centre Alliance	› Une méthode à développer au niveau national pour réaliser un coût de production normé qui permettrait d'avoir des échantillons de taille conséquente avec une collecte de données bien informatisée. Il s'agira pour cela de lever le problème d'harmonisation des méthodes et de collecte et de calcul des données entre les différents centres de gestion.

5. DIFFUSION DES INDICATEURS

Malgré les ambitions affichées de la Loi EGALIM, la **diffusion publique** à grande échelle des informations relatives aux coûts de production est de plus en plus remise en cause et peut même dissuader certaines OP d'apporter leurs données (exemple de la filière porc : les références globales issues des données de GTE-GTTT ne sont plus diffusées depuis 2016).

Les indicateurs produits par les Instituts sont diffusés régulièrement sous forme de synthèse mise en ligne sur leurs sites ou celui des Interprofessions et sur celui de FranceAgriMer (financeur des

dispositifs). Par exemple, l'Ifip diffuse des indicateurs (MB et prix de l'aliment) ; et INAPORC diffuse mensuellement les « indicateurs de la filière porcine » (dont coût de production) qui ont été mis en place suite à la loi EGALIM.

Annuellement, l'IFIP communique à l'OFPM et donc FAM un coût de production, égale à la moyenne 12 mois de l'indicateur diffusé par INAPORC.

Les indicateurs produits par les organismes de comptabilité-gestion sont quant à eux privés et leur diffusion est généralement limitée aux clients de l'organisme et aux collaborateurs qui réalisent le conseil auprès des éleveurs. Ces résultats peuvent également être diffusés à des tiers, le plus souvent de façon payante.

Les freins à la diffusion sont plus ou moins forts selon l'usage qui est fait des indicateurs (appui technique ou négociations commerciales...).

Diffusion gratuite	Diffusion payante	Usage interne
- Instituts techniques - Chambres d'agriculture - Associations bio - Certaines interprofessions (CNIEL, INTERBEV pour les ruminants, INAPORC)	- Centres de gestion et comptabilité - Chambres d'agriculture - Instituts techniques pour certains indicateurs (ex : Marge Brute IFIP)	- Groupements de producteurs - ODG / AOP ... - Coop/ OP - Certaines interprofessions

Des contournements ont pu être observés pour permettre une diffusion d'information : diffusion en indice, utilisation de plusieurs sources pour construire un Coût de Production « type » (ex : ITAVI, référentiel vigneron...), diffusion d'indicateurs qui soient moins directement comparables avec le prix de vente (Marge Brute, coût aliment, EBE...), élaboration de calembres individuelles (outil développé par Agribio 04 pour les PPAM), logiciel CRM...

6. LES FREINS A LA MISE EN PLACE DES INDICATEURS

La production d'indicateurs de coût de production est de plus en plus recherchée du fait de ses nombreux usages. Les exigences de fiabilité et de fraîcheur sont par ailleurs de plus en plus importantes et rendent complexes la production de ces références.

Plusieurs **freins** ont été recensés dans le cadre de l'étude et sont décrits par la suite.

6.1. FREINS TECHNIQUES

6.1.1. TAILLE DES ÉCHANTILLONS ET REPRESENTATIVITE

La collecte des données de terrain repose sur des règles d'échantillonnage qui ciblent plus ou moins les exploitations, qui correspondent à des choix d'orientation des dispositifs, souvent historiques et à l'origine de la création des outils de collecte. À l'inverse, on peut rechercher (ou non) une représentativité des données collectées par rapport à un périmètre géographique, de sous-filière, de type d'éleveurs, etc.

L'hyper-segmentation en cours dans les filières réduit le nombre d'agriculteurs impliqués dans les démarches et génère des difficultés d'organisation de la collecte d'information et de représentativité des échantillons.

La taille des échantillons est un de premier frein technique dans les filières de faible ampleur (Bio, SIQO, émergentes).

Le défi est alors de susciter un intérêt collectif qui repose sur des engagements individuels.

6.1.2. L'ACCESSION, LE TEMPS DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES DONNÉES

La **collecte des données est un poste très coûteux** car elle requiert une quantité conséquente d'informations sur des sujets très variés (approche technique, économique et comptable). En l'absence d'automatisation, il faut environ une demi-journée de collecte par exploitation pour les infos économiques et techniques, les frais et temps de déplacement auquel s'ajoute le temps de nettoyage des données.

Ce temps de collecte peut être dissuasif en premier lieu pour les agriculteurs, mais également pour les structures qui s'intéressent à mettre en place des références car cela mobilise des moyens humains et financiers importants.

Par ailleurs, dans le cas d'initiatives cherchant à optimiser la collecte de données (interopérabilité, multi-usage des données...), les structures sont confrontées au **droit d'accès aux données individuelles** – droit de communiquer sur ces données (RGPD).

6.1.3. L'ABSENCE DE STANDARDISATION DES MÉTHODES DE CALCUL

L'un des principaux intérêts d'un coût de production est la comparaison entre exploitations ou entre groupes d'exploitations. Cela nécessite d'avoir établi les résultats avec les **mêmes bases de calcul** et une bonne connaissance des systèmes d'exploitation concernés pour appliquer des coefficients de répartition des charges et des produits adéquats et pouvoir identifier les facteurs explicatifs des différences.

Toutefois, le calcul d'un coût de production soulève de nombreux problèmes. Pour chaque cas, des arbitrages, plus ou moins pertinents, existent, mais bien souvent il en existe plusieurs de même niveau (ex : prix de cession internes entre deux ateliers selon un prix de revient ou un coût d'opportunité ?). C'est pour cette raison qu'on trouve une **multitude de méthodes**, plus ou

moins compatibles entre elles et, utilisant souvent les mêmes dénominations pour des résultats calculés de manières différentes.¹³

Par ailleurs, le manque d'harmonisation et de coordination des réseaux existants contribue au foisonnement des méthodes, même au sein d'organismes en réseaux. Les hypothèses de calcul varient ainsi selon les optiques des coûts de production et les moyens alloués à la production de références (taille des échantillons, compétences mobilisables, exhaustivité des données collectées). Selon les cas, cette hétérogénéité peut limiter l'utilisation des indicateurs produits.

6.1.4. UN INTERET LIMITE DANS LE CADRE D'EXPLOITATIONS DIVERSIFIEES

L'intérêt de raisonner « atelier », voire « espèce » peut être interrogé dans le cadre des fermes diversifiées. **Les impacts des autres ateliers sur le coût de production du produit ciblé** de cet atelier sont parfois difficilement chiffrables. Par exemple, dans des fermes d'élevage avec des céréales, il peut être rentable d'augmenter le chargement, même avec une hausse du coût de production de cet élevage, si cela permet de dégager des surfaces de culture de vente assurant de bonnes marges brutes (selon le cours des productions végétales). A l'inverse, un élevage « marginal » peut être rentable même avec des coûts de production élevés si le calcul lui affecte des charges qui de toute façon seraient engagées même sans cet élevage (exemple des petites troupes ovines associées à des ateliers bovins).¹⁴

Cette limite peut également être étendue aux filières comportant des exploitations avec des ateliers très diversifiés (maraîchage, horticulture, PPAM...).

6.2. FREINS POLITIQUES / FILIERES

Au-delà des freins techniques à la diffusion des données et indicateurs, des considérations politiques limitent leur développement, en conventionnel et plus encore en SIQO.

6.2.1. POUVOIR DE MISE EN MARCHÉ / NEGOCIATIONS COMMERCIALES

Les représentants des producteurs sont assez rétifs à publier un coût de production en valeur absolue car ils estiment que le partage de cette information, sans réciprocité de la part des transformateurs ou distributeur, diminue leur capacité de négociation commerciale.

Plusieurs cas de figures peuvent accentuer cette prudence :

¹³ Extrait du rapport produit par le RMT Economie des filières animales : « Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, RMT Economie des filières animales, 2013 »

¹⁴ Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, RMT Economie des filières animales, 2013

- **Cas des filières avec peu/pas d'intermédiaires entre la production et la distribution (fruits et légumes ou en horticulture)** et pour lesquelles le lien entre coût de production et prix de vente final est très proche et donc stratégique dans le cadre des négociations commerciales.
- **Cas des stratégies de différenciation de l'offre qui se sont renforcées ces dernières années pour répondre à la demande des marchés mais aussi dans une optique de recherche de valeur ajoutée par les producteurs.** Dans ce cadre, publier un coût de production peut sembler contreproductif, la stratégie étant plutôt de négocier la plus-value la plus haute possible.
- **Méconnaissance par l'aval du fonctionnement économique des exploitations agricoles.** Une entreprise agricole est souvent la somme de plusieurs ateliers qui ne sont pas tous conduits dans une recherche de compétitivité. Certains peuvent par exemple être indispensables pour des raisons agronomiques. Le coût de production n'est donc pas toujours corrélé à la performance économique globale de l'exploitation.
- **L'absence de réciprocité amont/aval sur le partage d'informations** relatives aux coûts de production.

6.2.2. CONCURRENCE ACCRUE ENTRE GROUPEMENTS

La concurrence entre les OP et la possible utilisation des données par l'aval lors des négociations peuvent empêcher l'élan collectif visant à partager les connaissances des producteurs. Selon la dynamique de consolidation du secteur, les différentes OP sont dans des stratégies de différenciation (organisation, débouchés, modes de production, types de produits...) et voient de moins en moins la pertinence de mettre en commun leurs données technico-économiques.

6.3. LES FREINS SPECIFIQUES AUX SIQO

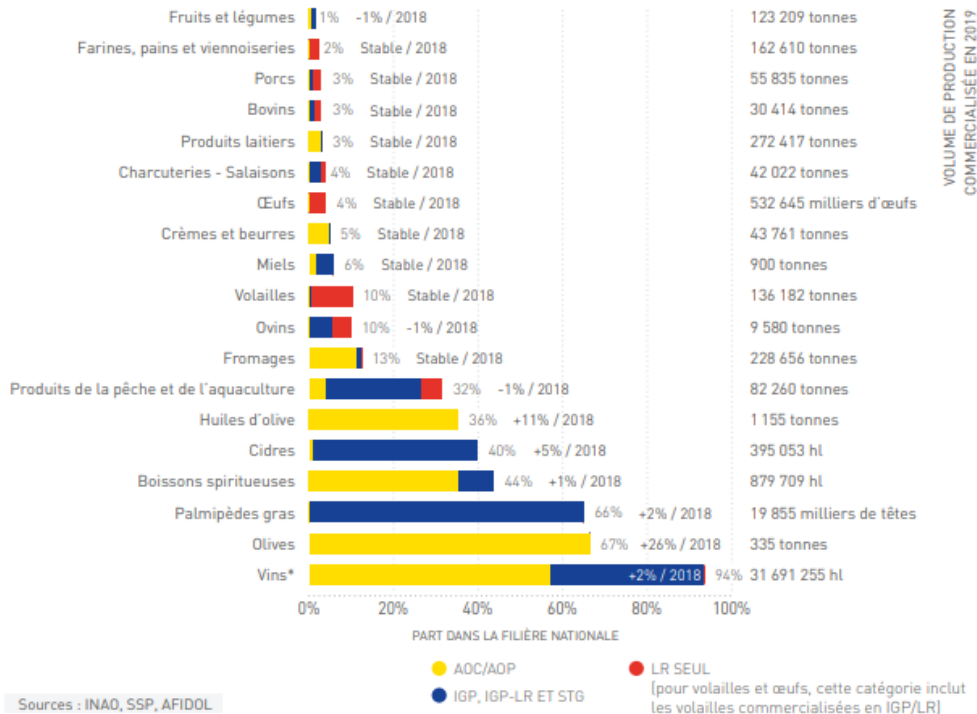
Aujourd'hui, les filières SIQO dont bio qui disposent de coût de production sont celles qui ont un poids important, et donc un nombre d'agriculteurs conséquent. On retrouve ainsi la filière avicole (volailles et œufs), et certaines productions fromagères (Comté, Beaufort ...).

Plusieurs freins ont été recensés à la mise en place de coûts de production SIQO (hors bio) et bio :

- **La taille des échantillons** est le premier frein, surtout pour les productions bio qui accueillent une diversité de systèmes de production et sont disséminées sur tout le territoire et donc impliquent de multiples structures
- **Pour les productions sous SIQO (IG), le nombre d'entreprises susceptibles d'entrer dans un échantillon est limité par définition (périmètre géographique, rendement, volumes de production dans certains cas...),** mais les pratiques sont assez homogènes car très encadrées par les cahiers des charges. Le frein résidera plutôt dans le **nombre réduit d'OP ou coopératives impliquées dans l'ODG.** En fruits et légumes par exemple, certains ODG ne sont composés que d'une ou deux structures commerciales. **Le coût de production peut donc être perçu comme une information trop stratégique à partager.**

- Risque pour l'ensemble des productions « de qualité », d'un **manque de mobilisation des acteurs** qui estiment ne pas avoir besoin de références car leur produit est bien valorisé.

Importance des filières SIQOs hors bio selon les types de production (INAO 2019)



7. LEVIERS ET STRATEGIES DE CONTOURNEMENT

7.1. SUSCITER L'INTERET POUR COLLECTER PLUS DE DONNEES

La collecte de davantage de données pourrait résoudre le problème de la représentativité des échantillons. Cela passe par l'incitation des agriculteurs à participer aux dispositifs car la question des arbitrages de temps induit un besoin de plus en plus important de « retour sur investissement ».

Plusieurs stratégies sont développées dans ce sens et doivent être plus largement déployées :

- Conseil technico-économique individuel, formations des éleveurs et des techniciens (ex : CouProd de l'IDELE),
- Diversification des services d'évaluation / aide à la décision avec des outils multi-fonctions orientés utilisateurs (agriculteurs). (ex : Plateforme GTE de l'IFIP qui proposent une approche combinant références économiques, réduction antibiotiques, protection environnement, bien-être animal...).

7.2. FAVORISER L'INTEROPERABILITE DES DONNEES

Des systèmes existent ou se créent pour permettre d'interconnecter les données entre plusieurs utilisateurs ou plusieurs services. Ils facilitent les échanges et **évitent la double voire triple saisie des informations**.

On peut citer par exemple :

- Le logiciel BIG Farm Net de Big Dutchman qui offre un seul et même logiciel pour remplir et analyser toutes les données de l'élevage, avec un contrôle à distance de l'éleveur.
- Le projet Porlink, à l'IFIP, qui vise à créer une plateforme de l'ensemble des données de l'élevage pour favoriser l'interopérabilité des données. La circulation des informations entre équipements, logiciels de gestion, fournisseurs, OP sera facilitée.

Pour faciliter l'accès et l'usage des données agricoles API-AGRO a lancé la **plate-forme "Agdatahub"** en 2019. Cette structure, portée par l'ACTA, l'APCA, la FNSEA, Geves et une vingtaine de structures privées a pour objectif de mutualiser toutes les données agricoles (techniques et économiques) au sein d'une même infrastructure afin d'en faciliter l'échange grâce une standardisation du format des données.

Agdatahub n'intervient toutefois pas dans la collecte ni dans l'exploitation des données mais sur les « connecteurs » permettant le transfert des informations. Une offre de service sur le consentement des agriculteurs à fournir leurs données est en cours de réalisation (projet *Multipass* : routeur de consentement).

Ce projet serait intéressant à suivre dans le cadre de l'élaboration de références de coûts de production car il permet de sécuriser techniquement et contractuellement les échanges (en favorisant la confiance entre l'ensemble des parties prenantes) et de faciliter la mise en relation entre fournisseurs (de données ou d'indicateurs) et utilisateurs (différents maillons des filières agricoles).

7.2. MISE EN COMMUN DES DONNEES PROVENANT DE PLUSIEURS SOURCES

La taille des échantillons peut limiter la production de références qui ne seraient pas représentatives des réalités du terrain. La mobilisation de données issues d'autres sources permet de corriger en partie le problème.

Dans le cadre de l'élaboration de son tableau de bord d'indicateurs économiques, inscrit dans son plan de filière, le CNIEL a par exemple mis en place un observatoire associant des centres de gestion et des organismes de conseil en élevage qui fournissent des données et l'Institut de l'Élevage qui les traite. La méthodologie de calcul des indicateurs a été validée par la Commission européenne, autorisant le CNIEL à les publier dans son tableau de bord comme cadre de référence pour les négociations commerciales.

Trois sources sont ainsi mobilisées :

- Données comptables individuelles.
- Données individuelles d'élevages suivis par les organismes de conseil aux éleveurs et enregistrées avec l'outil COUPROD développé par l'Institut de l'Élevage.
- Données agrégées concernant des groupes d'exploitations répondant à différents besoins typologiques (plaine/montagne¹⁵, conventionnel/bio) et dimension de cheptel (nombre de vaches laitières).

Les données centralisées concernent près de 2 500 élevages et leur remontée se fait de façon anonyme, en respectant les principes du RGPD.

7.3. ELABORATION D'UN STANDARD DE CALCUL QUI FAIT RÉFÉRENCE

L'élaboration d'un standard de référence permettant d'harmoniser les méthodes de calcul des coûts de production pourrait permettre de favoriser les synergies entre les initiatives et donc de renforcer la « robustesse » des indicateurs produits. Le RICA européen offre une démonstration de l'intérêt d'une méthodologie commune pour permettre des comparaisons intra-européennes.

Quelques initiatives ont pu être déployées dans ce sens en France comme CouProd de l'IDEL, ou le projet de mise en place d'un réseau national autour des références avicoles (conseil/R&D) pour une approche harmonisée des indicateurs. Le CER France Bretagne travaille également à l'harmonisation des méthodes entre filières et départements. Mais cela reste **des initiatives isolées et non coordonnées**.

Ce n'est pas le cas du Québec, qui a choisi une stratégie de centralisation avec le CECPA : Centre d'Étude sur les Coûts de Production en Agriculture. Cet Organisme à but non lucratif, dont le Conseil d'Administration est composé du gouvernement, de la Financière agricole, et de l'association des producteurs a été créé en 2002 dans le but d'élaborer des références de coûts de production pour 17 produits. Les coûts de production calculés servent plusieurs optiques :

- Le fonctionnement du programme ASRA « Assurance Stabilisation des Revenus Agricoles » : l'ASRA est le programme de soutien à l'agriculture le plus important au Québec qui a versé en 2009 près d'un milliard de dollars de compensation) ;
- Négociation de prix et comparaison de performances pour les producteurs et OP ;
- La production de références de Coûts de production (CP) qui n'existent pas pour certaines filières (notamment les petites filières à ce jour), à des fins pédagogiques.

¹⁵ Plaine = zones non défavorisées ou défavorisées simples ; Montagne = piémont, montagne et haute-montagne.

8. MISE EN PERSPECTIVE

8.1. DES USAGES EMERGENTS POUR LES INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

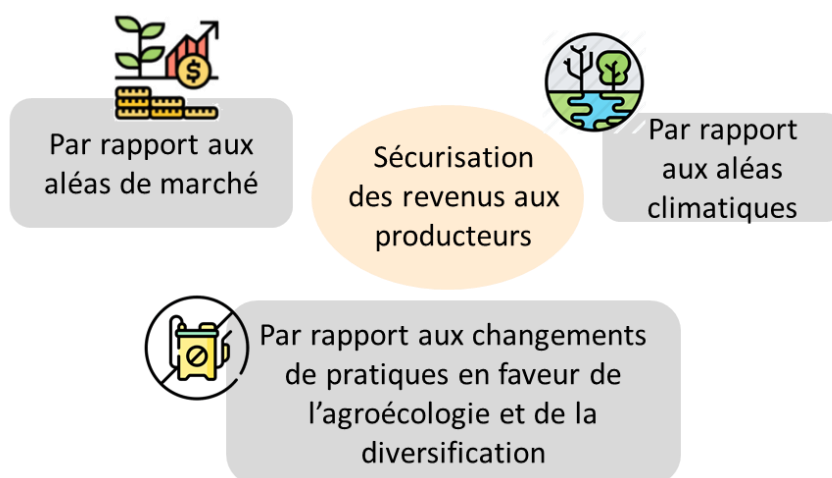
Derrière des apparences simple et accessible, l'indicateur de coût de production cache une vraie complexité, avec une diversité de méthodes, et sert de multiples optiques (compétitivité, simulation d'impact, références en vue d'installation, politique...).

Plusieurs limites « techniques » et « politiques » à sa mise en place sont partagées par l'ensemble des filières agricoles :

- **Taille des échantillons, automatisation de la collecte**, qui conditionnent le **coût** des dispositifs et leur **représentativité** ;
- **Contour de l'atelier** dans le cadre des exploitations diversifiées (approche systémique vs produit) ;
- **Absence d'harmonisation des méthodes**, ce qui limite les synergies et les comparaisons ;
- **Concurrence entre opérateurs et déstabilisation du pouvoir de négociation** en cas d'absence de réciprocité sur le partage d'information relative aux coûts de production entre les deux maillons entrant en négociation commerciale.

Les nouveaux usages qui apparaissent soulignent **l'intérêt croissant pour cet indicateur**, et la nécessité d'en maîtriser les contours. En effet, **deux enjeux montent en puissance et impliquent une « mutualisation du risque » afin de :**

- **Sécuriser les volumes** de production en pérennisant les exploitations des filières émergentes ou en phase de décapitalisation ;
- **Accélérer les changements de pratiques** pour répondre aux enjeux sociétaux, climatiques et économiques.



Cette « mutualisation du risque » implique la mise en place d'indicateurs de mesure de Coûts de production et de l'ingénierie induite (méthode, collecte...). *Un point de vigilance toutefois sur la possibilité à moyen / long terme, le regroupement d'informations microéconomiques pour «*

« négocier » ensemble par exemple dans le cadre de démarche de contractualisation ne tombent pas sous le joug des règles de concurrence et notamment de l'entente. Ce problème n'est actuellement abordé que par les ententes sur les prix, mais pourrait évoluer dans le futur.

8.2. QUELS SCÉNARIOS POUR LE FUTUR ?

Dans une perspective où le principal déterminant sera **la facilité d'accès ou non à l'information**, plusieurs scénarios peuvent être envisagés à moyen terme :

Scénario 1 : Privatisation des démarches et individualisation des CP

Objectif : être au plus près des réalités de chaque situation, avec :

- Des agriculteurs qui partagent sous condition, voire vendent leurs données (techniques et comptables), et qui sont intéressés pour les racheter sous une forme consolidée permettant par exemple des comparaisons entre pairs.
- Une utilisation massive d'outils de pilotage intégrés (économiques/financiers et technique/Outils d'Aide à la Décision OAD) de type ERP¹⁶.
- Une marginalisation des Instituts Techniques dont le rôle se limite à celui « d'experts technologues ».

Intérêts :

- Des outils 100% orientés utilisateur, avec des calculs individualisés ;
- Des collectes de données automatisées ;
- Une facilité de transmissions de données entre opérateurs du fait du caractère privé de la démarche ;
- La possibilité de construire des outils de simulation efficaces et au plus près des réalités de terrain.

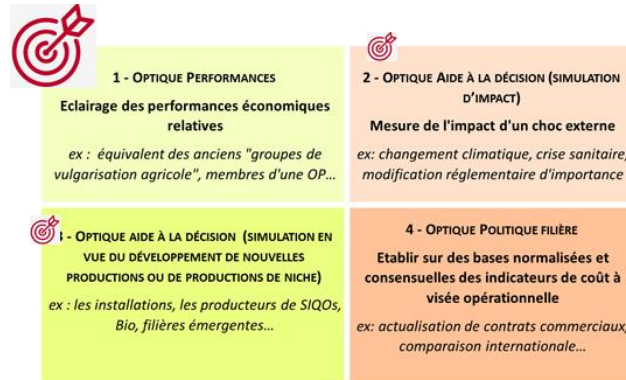
Limites :

- Privatisation des données : remise en cause d'équilibres et de consentements tacites ;
- Dans un monde dominé par des structures de progiciels privés, quasi-suppression de données de références d'ordre public ;
- Possible accroissement de l'inégalité d'accès à l'information et à un meilleur pilotage (coût d'accès prohibitif pour les plus petites structures ou celles qui en auraient le plus besoin).

¹⁶ ERP : Enterprise Resources Planning. En français par Progiciel de Gestion Intégré (PGI)

Optique recherchée :

- Optique performance privilégiée
- Possible élaboration d'outils d'aide à la décision à partir des ERP existants
- Difficulté de produire des indicateurs représentatifs pour l'optique Politique Filière



Un scénario 1bis pourrait être la mise en place d'un **système de « panel »**, comme cela est fait pour le suivi de la consommation. Les Centres de Gestions comptables, associés aux Instituts Techniques seraient les plus susceptibles de s'organiser pour proposer une offre de cette ampleur de par leur implantation et leurs positionnements. Ce scénario conduirait toutefois à un schéma oligopolistique qui pourrait peut-être pénaliser sa mise en œuvre.

Scénario 2 : Priorité à la construction d'indicateurs robustes au service de politiques de stabilité de revenu ambitieuses

Objectif : disposer d'indicateurs de revenus de référence pour soutenir le tissu agricole, avec :

- Un contexte de mise en place des dispositifs liés à différents facteurs (bascule politique, crise exceptionnelle...)
- Une collecte de données massive et un appareil statistique à mettre en place
- La production d'indicateurs pour des filières spécifiques (émergentes ou en phase de décapitalisation) ou des profils d'agriculteurs cibles (ex : petites exploitations, bio, JA...)

Intérêts :

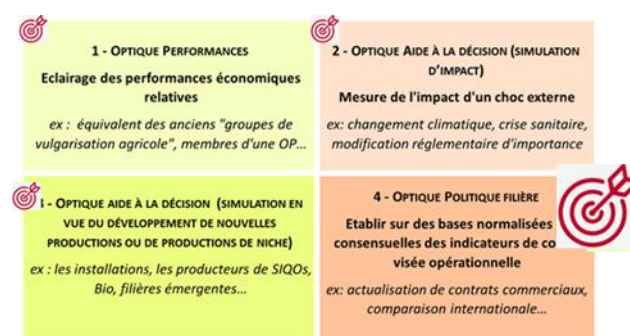
- Des indicateurs plus solides et mieux ciblés selon les choix politiques effectués
- Des références de coûts facilement accessibles à tous

Limites :

- Des mécanismes compensatoires qui pourraient limiter le besoin d'indicateurs plus précis et la recherche de compétitivité
- Un coût de collecte et de traitement très important
- Des interrogations qui resteraient sur le niveau de rémunération des exploitants à fixer

Optique recherchée :

- Optique Politique Filière privilégiée
- Une coexistence avec les autres types de dispositif, mais qui pourraient ne pas être soutenus au vu du poids financier à assumer pour l'optique 4



Scénario 3 : Vers un scénario hybride (à construire)

Objectif : faire évoluer la situation actuelle (plus proche du tout public avec des ITK référents) en améliorant les pratiques actuelles :

- Avec une utilisation plus poussée d'outils de pilotage technico/économique (partenariat entre Instituts Techniques et éditeurs privés) ;
- Une meilleure standardisation et interopérabilité (sous l'impulsion du public/de l'intérêt général) ;
- Un renforcement de la capacité de dialogue entre acteurs pour de meilleures synergies.

Intérêts :

- Réduction des coûts de collecte de données
- Meilleurs outils à disposition des agriculteurs

Limites :

- Des difficultés persistantes à élaborer des coûts de référence (hors accord spécifique avec des collecteurs de données de masse)
- Un équilibre public/privé à trouver
- Un standard à imposer

Optique recherchée :

Un statu quo pourrait être trouvé sur les différentes optiques possibles.



L'étude de ces scénarios montre que des trajectoires très différentes peuvent être prises et que l'avenir de « l'écosystème » des coûts de production n'est pas joué.

Le rôle des pouvoirs publics sera déterminant et sera fortement influencé par les options politiques prises, mais aussi par l'évolution du contexte futur des filières agricoles et les enjeux sociétaux.

Sans intervention ni soutien à des systèmes d'interopérabilité « publics », la privatisation des données ou « *datas* » (que certains comparent au pétrole du XXI^e siècle) prédominera vite car les acteurs économiques feront des arbitrages coût/bénéfices qui ne seront pas forcément en faveur du « collectif ».

MONO- GRAPHIES

FILIÈRES HERBIVORES

1 PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

1.1 SPÉCIFICITÉS DES PRODUCTIONS HERBIVORES

1.1.1 CINQ FILIÈRES D'ÉLEVAGE HERBIVORE : BOVIN VIANDE ET LAIT, OVIN VIANDE ET LAIT, CAPRIN LAIT

En introduction, il faut noter l'importance de l'élevage herbivore dans le paysage agricole français : lors du dernier recensement agricole réalisé en 2010, plus de la moitié des 490 000 exploitations agricoles recensées par le SSP sur le territoire métropolitain avait une activité d'élevages d'herbivores significative¹⁷. Outre la production équine, non prise en compte dans la présente étude, nous distinguons 5 filières d'élevage, d'importances inégales et avec une répartition géographique très dépendante de bassins de production (cf. tableau 1).

Nombre d'élevages, cheptel et localisation par filière d'élevage herbivore

Source : Idele, les chiffres clés du GEB (année 2018)

Filière	Nombre élevages	Effectifs	Principales régions d'élevage (% du cheptel reproducteur)
Bovins viande (BV)	83 000 (> 5 VA)	3 977 000 vaches	Nouvelle-Aquitaine (22%), Auvergne-Rhône-Alpes (17%), Occitanie (13%), Bourgogne-Franche-Comté (13%), Pays de la Loire (10%)
Bovins lait (BL)	62 000 (> 5 VL)	3 747 000 vaches	Bretagne (21%), Normandie (16%), Pays de la Loire (15%), Auvergne-Rhône-Alpes (13%)
Ovins viande (OV)	36 000	3 796 000 brebis	Nouvelle-Aquitaine (22%), Occitanie (21%), Auvergne-Rhône-Alpes (16%), PACA (15%)
Ovins lait (OL)	4 600	1 609 000 brebis	Occitanie (57%), Nouvelle-Aquitaine (35%)
Caprins lait (CL)	5 700 (>10 chèvres)	1 258 000 chèvres	Nouvelle-Aquitaine (35%), Pays de la Loire (14%), Auvergne-Rhône-Alpes (14%), Occitanie (12%), Centre-Val de Loire (11%)

¹⁷ L'élevage d'herbivores au recensement agricole 2010. Institut de l'Élevage, département économie. Décembre 2013.

1.1.2 IMPORTANCE DES SIQO

Selon la filière, les Signes officiels de la qualité et de l'origine couvrent une part plus ou moins importante de la production. Dans leurs synthèses « Chiffres clés 2018 », l'INAO en lien avec le CNAOL pour les produits laitiers¹⁸ et FIL Rouge et Sylaporc pour les viandes et charcuteries¹⁹ recense 128 démarches AOP, IGP et Label Rouge : 43 en viande bovine, 25 en viande ovine, 60 en production laitière (dont 43 en production bovine, 14 en production caprine et 3 en production ovine), auxquelles il convient d'ajouter la production en Agriculture Biologique.

A. LE CHOIX DU LABEL ROUGE POUR LES FILIÈRES ALLAITANTES.

Selon les données diffusées par l'INAO, le volume de viande bovine commercialisée sous SIQO (hors Bio) au cours de l'année 2018 progresse de 5,4%, mais reste marginal, à peine 3% de la production nationale de viande bovine. Il s'agit principalement de viande sous Label Rouge, en IGP souvent associé à un LR et plus rarement en AOP (5%).

En production ovine, le volume de viande commercialisé sous SIQO (hors Bio) progresse plus faiblement (+1%) et représente de l'ordre de 15% de la production nationale de viande ovine. Cette production se répartit alors entre LR et IGP, souvent associée à un LR. La production AOP représente moins de 1% de viande ovine sous SIQO (hors AB).

A noter que dans leurs plans filières élaborés courant 2017, ces deux filières affichaient un objectif ambitieux de montée en gamme, avec 40% de la viande bovine produite en LR et 30% de la viande ovine sous LR ou IGP.

B. L'AOP PRIVILEGIEE EN PRODUCTION LAITIÈRE.

Selon les mêmes données de l'INAO, le volume commercialisé de produits laitiers sous SIQO a progressé de 1,2% entre 2017 et 2018. Mais avec 269 042 tonnes, cela représente 3% seulement de la production commercialisée en 2018. La filière fromagère constitue l'essentiel de cette production ; il s'agit principalement de fromages AOP (75% des quantités de fromages commercialisés sous SIQO, hors AB) et dans une moindre mesure de fromages IGP ou LR (10%). Selon les données diffusées par l'INAO et le CNAOL le poids de la production fromagère AOP est très variable d'une filière à l'autre : parmi les producteurs livreurs, 24% des éleveurs de vaches laitières, 36% des éleveurs de chèvres et 85% des éleveurs de brebis produisent en respectant un cahier des charges AOP ; et le volume de lait utilisé pour la fabrication de fromages AOP représente respectivement 10%, 13% et 40% de la collecte nationale.

C. UN DEVELOPPEMENT REGULIER DE LA PRODUCTION BIO

On enregistre au cours de la dernière décennie un développement régulier de la production Bio. Entre 2011 et 2019, le nombre d'exploitations engagées en AB a progressé de près de 80% en production caprine et ovine allaitante, de 90 et 94% en production bovine laitière et allaitante et a été multiplié par 2,5 en production ovine laitière (figure 1).

Malgré cette évolution, la part de viande Bio reste faible : de l'ordre de 2% en production ovine et 3% en production bovine pour l'année 2018. Cette proportion est légèrement plus importante en production laitière : 4% de la collecte de lait de vache selon l'Enquête Mensuelle Laitière 2019

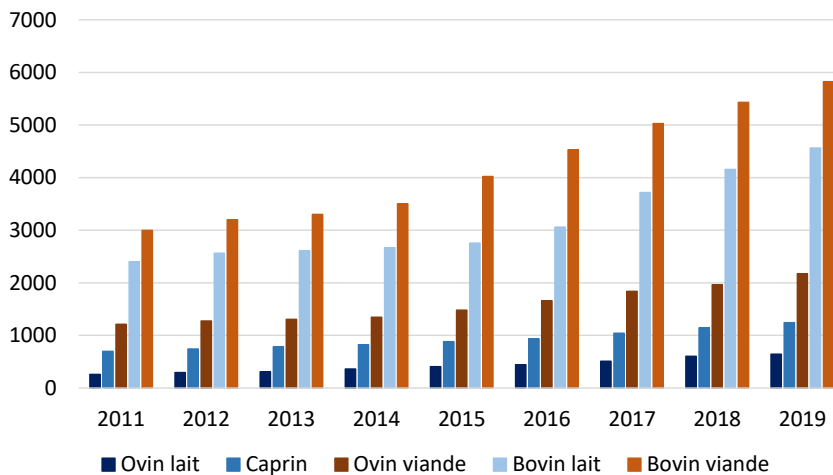
¹⁸ Chiffres clés 2018 des produits sous signes de la qualité et de l'origine produits laitiers AOP et IGP. INAO, CNAOL, ODG laitiers. Septembre 2019.

¹⁹ Les produits sous signe d'identification de la qualité et de l'origine, chiffres clés 2018. INAO, Fi Rouge, Sylaporc. Novembre 2019.

réalisée par le SSP et FranceAgriMer, 2% de la collecte de lait de chèvre et 10% de la collecte de lait de brebis.

Figure 1 : évolution du nombre d'exploitations engagées en AB

Source : Agence Bio



Dans tous les cas, l'éleveur doit respecter un cahier des charges qui n'est pas sans incidence sur son système d'élevage et le coût de production. Mais pour les éleveurs, le surcoût lié à ces conditions de production n'est qu'en partie compensé au niveau des produits. Par exemple pour la filière Roquefort, seulement 45% du lait collecté en 2019 et produit dans le respect du cahier des charges a été valorisé en AOP (Source : Confédération Générale de Roquefort).

1.2 SPECIFICITES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE (OPA)

Différents objectifs peuvent conduire à calculer et analyser les coûts de production en élevage herbivore :

- dans le cadre d'une activité de conseil, individuel ou collectif, pour analyser les résultats économiques d'un élevage, suivre les évolutions pluriannuelles,
- pour disposer de référentiels permettant d'identifier les marges de progrès d'un éleveur en suivi, d'accompagner un éleveur qui s'installe ou qui envisage de développer un nouvel atelier,
- et au niveau de la filière, pour disposer d'indicateurs économiques.

Dans ce contexte, différentes structures sont amenées à intervenir auprès des éleveurs pour calculer, analyser voire diffuser des résultats « coûts de production » : les organismes de comptabilité - gestion, les organismes d'appui technique et de conseil aux éleveurs, les Chambres d'Agriculture et les Interprofessions.

1.2.1 LES ORGANISMES DE COMPTABILITE-GESTION

A une échelle départementale ou régionale, les organismes de comptabilité-gestion suivent les résultats comptables des élevages et assurent un conseil économique et financier auprès des éleveurs. Dans ce cadre, ils centralisent les données comptables des exploitations suivies, qu'ils peuvent valoriser collectivement afin de produire des références diffusées à leurs conseillers et leurs clients.

1.2.2 LES ORGANISMES D'APPUI TECHNIQUE

Depuis de nombreuses années, les organismes en charge de l'accompagnement technique des élevages (coopératives, organisations de producteurs, contrôle laitier ...) ont développé des suivis technico-économiques des élevages. Longtemps basés sur le suivi et l'analyse de la marge atelier (marge sur coût alimentaire, marge brute), ces organismes s'appuient de plus en plus sur le calcul et l'analyse des coûts de production qui peut être réalisé dans le cadre des programmes d'assistance technique régionalisés proposés par FranceAgriMer.

1.2.3 LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET LES RESEAUX D'ELEVEURS

Afin d'accompagner les éleveurs et développer l'agriculture biologique (GAB, FRAB) ou la transition agro-écologique (CIVAM), ces structures mettent parfois en place des suivis d'élevages visant à élaborer des références techniques ou économiques pouvant aller jusqu'au calcul des coûts de production.

1.2.4 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le secteur herbivore a la particularité d'avoir mis en place, au cours des années 80, les réseaux de fermes de référence. Ces suivis sont à présent réalisés par les Chambres d'Agriculture dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage piloté par l'Institut de l'Élevage et l'APCA. C'est dans ce cadre que la méthode nationale de calcul du coût de production en élevage herbivore a été élaborée. Les résultats des 1 400 exploitations suivies sont diffusés via [l'observatoire INOSYS Réseaux d'élevage](#) et leurs [résultats « Coût de production »](#) sont valorisés chaque année dans le cadre de l'OFPM.

1.2.5 INTERPROFESSIONS

A ce jour, 3 interprofessions nationales interviennent pour le secteur herbivore : INTERBEV pour les filières bovine et ovine allaitantes, le CNIEL pour la filière bovine laitière et l'ANICAP pour la filière caprine. Organisée jusqu'à présent en interprofessions régionales la filière ovine laitière est en cours de structuration au sein de l'association France Brebis Laitière (FBL), future interprofession nationale.

Dans les plans filières élaborés suite aux Etats Généraux de l'Alimentation²⁰, les Interprofessions ont inscrit le projet de définir et diffuser des indicateurs de prix de revient et de coût de production. C'est aujourd'hui chose faite pour le CNIEL et INTERBEV qui, dans le cadre de leur tableau de bord, diffusent sur leur site des résultats de coût de production et de prix de revient pour les filières OV et BL.

²⁰ France terre de lait, plan filière laitière, 12 décembre 2017 ; INTERBEV, plan de la filière viande bovine française, 14 décembre 2017 ; INTERBEV – France Brebis Laitière, plan de la filière ovine française, 14 décembre 2017 ; ANICAP – INTERBEV, plan de la filière caprine française.

Indicateurs de Coûts de production et de prix de revient

Coûts de production et prix de revient des élevages OVINS VIANDE en 2019
(en €/kg de carcasse d'agneau vendu)
(Source : Réseaux d'élevage INOSYS, traitement Institut de l'Élevage)

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs clés relatifs aux coûts pertinents de production et aux prix de revient :

Systèmes d'élevages :	Fourragers	Herbagers zones de plaines ou herbagères	Herbagers zones pastorales ou de montagne	Pastoraux
Volume produit au vendu (kg d'agneau)	11 508	9 152	11 273	9 049
Coût de production total atelier (€/kg)				
Coût de production BASE* 2 SMIC	11,50	13,80	15,08	22,35
Coût de production BASE 2,5 SMIC	12,29	14,84	16,38	24,27
Coût de production BASE 3 SMIC	13,07	15,89	17,59	26,28
Produits joints et autres produits	0,66	0,60	0,50	1,20
Autres	2,87	4,71	5,60	13,14
= Prix de Revient (€/kg) :				
Prix de revient BASE 2 SMIC	7,97	8,49	8,58	7,91
Prix de revient BASE 2,5 SMIC	8,76	9,53	10,23	9,92
Prix de revient BASE 3 SMIC	9,55	10,58	11,49	11,94

*Les coûts de production et prix de revient sont exprimés selon 3 hypothèses de rémunération du travail de l'éleveur, allant de 2 à 3 salaires minimum de croissance (SMIC).
Le prix de revient du kg de carcasse d'agneau vendu mesure le prix réel nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les autres produits (autres que la vente d'agneau).

TABLEAU DE BORD INDICATEURS – COUT DE PRODUCTION

DONNÉES MOYENNES NATIONALES ANNUELLES SELON LE TYPE D'EXPLOITATION LAITIÈRES
(Observatoire CNIEL – traitement idéal à partir des données et résultats statistiques fournis par les centres de gestion et organismes de conseil en élevage)

DÉFINITION DES INDICATEURS

Le coût de production est égal à la somme des charges mobilisées par l'atelier lait.
Cet indicateur constitue un point de comparaison avec la somme des produits de l'atelier lait : lait, aides, ventes des petits veaux, des vaches de réforme, etc.

Le prix de revient est égal au coût de production de l'atelier lait auquel sont déduits le montant des aides et les autres produits affectés à l'atelier (ventes des petits veaux, des vaches de réforme, etc.).
Cet indicateur constitue un point de comparaison avec le prix réel du lait perçu par l'éleveur.

€/1 000 l	Conventionnel	Montagne	Biologique
Année	2018	2018	2018
Coût de production*	497	499	623
Prix de revient du lait*	400	403	461

Ces résultats ont été produits en 2020 à partir d'un même échantillon d'exploitations pour les deux années, sensiblement plus large et divers que l'échantillon mobilisé en 2019. Les résultats pour l'année 2019 peuvent différer par rapport à ce qui a été publié l'année dernière, du fait de cette évolution.

(RICA – traitement idéal, sous échantillon d'exploitations sans activité d'élevage autre que le lait de vache)

€/1 000 l	Conventionnel	Montagne	Biologique
Année	2017	2017	2017
Coût de production*	503	510	653
Prix de revient du lait*	380	394	452

Les résultats 2018 et 2019 devraient être disponibles fin décembre 2020 ou début janvier 2021.

Utilisation de la méthode nationale de référence COUPROD
*Incluent la prise en compte des charges supplémentaires : rémunération des capitaux propres et des terres en propriété, rémunération de la main d'œuvre exploitant la hauteur de 2 SMIC par unité de main d'œuvre dédiée à l'atelier lait.

2 DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

Pour le secteur herbivores, différentes structures sont impliquées à des degrés divers dans la collecte de données techniques, économiques et financières en élevage : les Chambres départementales d'agriculture (en particulier dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage), les organisations de producteurs et les organismes de contrôle laitier (actions de conseil aux éleveurs), les organismes de comptabilité – gestion, et les associations d'éleveurs dans le cadre d'actions d'animation.

Au niveau des Chambres d'agriculture, le réseau « fermes de référence » a pour vocation de couvrir les systèmes ayant un poids significatif à l'échelle des différents bassins de production. Que ce soit dans le cadre du Socle national ou de réseaux thématiques (par exemple, les suivis BioRéférences pilotés par le Pôle Bio Massif central), le suivi est réalisé par des ingénieurs formés à l'approche globale des systèmes d'exploitation, en abordant un large spectre de domaines : technique, économique et environnemental. Les éleveurs suivis sont volontaires pour effectuer un travail d'optimisation de leurs résultats avec l'aide du conseiller en charge du suivi. Leurs résultats se situent généralement au-delà de la moyenne qui peut être observée régionalement mais restent accessibles pour des élevages en croisière. Les données collectées dans les élevages au cours de l'année et les données comptables sont centralisées dans la base de données DIAPASON qui permet de calculer les résultats « Coût de production » selon la méthodologie proposée par l'Institut de l'Élevage.

En 2020, 195 ingénieurs/conseillers employés par 62 Chambres Départementales d'Agriculture et 7 organismes techniques sont impliqués avec l'Institut de l'Élevage et l'APCA dans le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage.

Dans le cadre de leurs actions de conseil technico-économique **des organismes d'Appui Technique** (coopératives, Organisations de Producteurs, contrôle de performance) et des **Chambres d'Agriculture** ont mis en place des suivis « coût de production » en utilisant l'application COUPROD développée par l'Institut de l'Élevage. Les éleveurs suivis sont volontaires pour travailler ce sujet qui peut être abordé dans le cadre d'un appui technique collectif. Les techniciens, formés à l'approche « coût de production » et à l'utilisation de l'outil COUPROD,

mobilisent les documents comptables de l'exploitation en complément des données techniques disponibles.

De même, des **associations de développement de l'agriculture biologique** (GAB, FRAB) ou des **réseaux d'éleveurs** (CIVAM) ont mis en place des suivis technico-économiques. La collecte des données est également faite en s'appuyant sur les documents comptables des éleveurs et en utilisant des outils développés en interne (outil Excel utilisé par le réseau CIVAM) ou l'application COUPROD.

Les **organismes de comptabilité-gestion** (CERFRANCE, COGEDIS...) proposent quant à eux à leurs clients des services de comptabilité et de gestion de leur exploitation. Dans ce cadre, ils sont amenés à calculer et analyser différents indicateurs de résultat, que ce soit à l'échelle de l'atelier (marge brute) ou de l'exploitation (valeur ajoutée, EBE, résultat courant, résultat disponible...). Ces organismes ont également développé des approches de calcul de coût de production, en utilisant des méthodologies plus ou moins proches de celle proposée par IDELE.

Structure	Filière	Mode de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Objectifs	Financement de l'action
CDA, APCA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL / veaux	Conv. / AOP - IGP - LR / AB	National / régional	Références (INOSYS Réseaux d'élevage)	Aide à la décision / politique filière	CASDAR (ATT RefAgri) / CNE / fin. régionaux
Pôle Bio MC, CDA, org. AT, APABA, Bio Bourgogne, INRA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL	AB	Régional : Massif Central	Références (BioRéf)	Aide à la décision / politique filière	Convention Massif Central
CA Pays de la Loire, bovin croissance, Seenovia	BV	Conv. / LR / AB	Pays de la Loire	Conseil / coûts de production	Performances	VIVEA, financements régionaux
Bovineo, Bovin croissance 85	BV	LR	49, 85	Conseil / coûts de production	Performances	VIVEA
GIE Occitanie, UNOTEC, EDE81, Conf. Roq., CA 81	OL	AOP / AB	Bassin AOP Roquefort	Conseil / coûts de production	Performances	FAM (AT)
FRAB Bio Nouvelle-Aquitaine	BL / BV / OV / CL	Bio	Poitou-Charentes et Limousin	Conseil	Performances / aide à la décision	FAM (AT), projets divers
Chevriers Bio de France	CL	Bio	Régional (centre-ouest, sud-ouest)	Référence filière	Politique filière	Autofinancé
COGEDIS	BV / BL / OV / CL	Conv. / AOP - IGP - LR / AB	Régional	Comptabilité, conseil	Performances / aide à la décision	Autofinancé
CERFRANCE Brocéliande	BV / BL / OV / CL / veaux	Conv. / Label (viande) / Bio	Régional (Ille-et-Vilaine, Morbihan)	Comptabilité, conseil	Performances / aide à la décision	Autofinancé
CERFRANCE Alliance Massif Central	BV / BL / OV / CL	Conv. / AOP / AB	Régional (Auvergne, Lozère)	Comptabilité, conseil	Performances / aide à la décision	Autofinancé
CERFRANCE Poitou-Charente	BV / BL / OV / CL	Conv. / AOP - IGP - LR / AB	Régional (Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime)	Comptabilité, conseil	Performances / aide à la décision	Autofinancé
CERFRANCE des Savoie	BV / BL / OV / CL	Conv. / AOP / AB	Régional (Rhône-Alpes, Doubs, Jura)	Comptabilité, conseil	Performances / aide à la décision	Autofinancé
Interprofession lait de brebis 64, CDA 64, ADER, AFOG	OL	AOP	Départemental (Pyrénées-Atlantiques)	Référence filière	Politique filière	Autofinancé
IDELE	BL	AB	National	Référence filière	Aide à la décision / politique filière	Autofinancé
CNIEL	BL	Conv. / AOP	National	Référence filière	Politique filière	Autofinancé
Réseau CIVAM	BL / BV	Conv. / Label (viande) / Bio	Régional (Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Poitou-Charente)	Accompagnement groupes d'éleveurs	Performances / aide à la décision	
CA 02	BV	Conv. / LR / AB	Régional (Hauts de France)	Conseil éleveurs	Performances	

2.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

Pour les organismes de comptabilité-gestion, les données sont en premier lieu collectées lors de l'élaboration de la comptabilité des exploitations (saisie des factures, rapprochements bancaires) en ayant recours à des échanges informatisés de données avec l'éleveur, la banque... C'est à la suite de la clôture de l'exercice comptable, que les documents de gestion sont élaborés : compte de résultat, bilan, tableau de financement, marges atelier et coût de production le cas échéant. La centralisation des résultats dans une base de données permet ensuite de réaliser une valorisation collective. En fonction du nombre de données disponibles, il est possible de segmenter l'échantillon en fonction, par exemple, du mode de valorisation du lait (conventionnel, bio, IGP Tomme-Emmental-Raclette, AOP Reblochon, AOP Comté pour la valorisation faite par Synergie Sud-France qui dispose des résultats de plus de 800 élevages BL). Dans d'autres cas, les traitements sont réalisés plusieurs fois par an, en regroupant les élevages selon leur date de clôture (traitements réalisés par COGEDIS pour la filière BL).

Pour les structures en charge du développement et de l'appui technique, la saisie sur l'application utilisée (DIAPASON, COUPROD, autre) se fait en s'appuyant sur les documents comptables qui sont fournis par l'éleveur : grand livre, compte de résultats, bilan et les résultats techniques des élevages.

Pour les fermes de référence suivies dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage, le recrutement des éleveurs suivis s'est fait au démarrage du réseau (en 2014 pour les suivis Socle national en cours) sur la base d'une typologie définie au niveau national afin de couvrir les systèmes ayant un poids significatif à l'échelle des différentes régions et des bassins de production. La valorisation des données enregistrées se fait alors à l'échelle régionale et nationale pour avoir des échantillons de taille suffisante.

Pour les élevages suivis dans le cadre d'un appui technique, la collecte d'informations est réalisée auprès d'éleveurs qui souhaitent bénéficier d'un suivi approfondi sur les performances économiques de leur élevage. En fonction du nombre d'élevages suivis, un premier niveau de valorisation est généralement fait au niveau de l'organisme qui réalise les suivis ; une valorisation mobilisant des données collectées à l'échelle d'un bassin / d'une région est aussi souvent envisagée.

Structure	Filière	Profil des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyen de collecte	Outil de collecte
CDA, APCA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL / veaux	Ingénieurs Réseaux d'élevage	1423 en 2018, dt 454 BL, 370 BV, 284 OV, 78 OL, 203 CL, 34 en veaux de boucherie et 18% AB et 27% autre SIQO	Elevages en suivi pluriannuel	Continue en cours d'année	Enquête éleveur, docs. techniques et comptables	DIAPASON
Pôle Bio MC, CDA, org. AT, APABA, Bio Bourgogne, INRA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL	Ingénieurs Réseaux d'élevage	17 BL, 16 BV, 12 OL, 10 OV, 13 CL	Elevages en suivi pluriannuel	Continue en cours d'année	Enquête éleveur, docs. techniques et comptables	DIAPASON
CA Pays de la Loire, bovin croissance, Seenovia	BV	Ing. CA, techn. AT	300 - 400 el. dont 70-80 AB	Suivi pluriannuel	1 fois / an	Docs techniques et comptables	COUPROD
Bovineo, Bovin croissance 85	BV	Tech. AT	28	Suivi pluriannuel	1 fois / an	Docs techniques et comptables	COUPROD
GIE Occitanie, UNOTEC, EDE81, Conf. Roq., CA 81	OL	Tech. AT	130 élevages dont 25 AB	Pour partie de l'échantillon	1 fois / an	Docs techniques et comptables	COUPROD
FRAB Bio Nouvelle-Aquitaine	BL / BV / OV / CL	Ingénieur FRAB	40 à 50 élevages	Le + possible	1 fois / an	Docs comptables	COUPROD
Chevriers Bio de France	CL	Éleveurs du groupement	25	Suivi pluriannuel	1 fois / an	Données saisies par l'animateur	COUPROD
COGEDIS	BV / BL / OV / CL	Comptables, conseillers entreprise	Base 9000 clients.	Suivi pluriannuel	Continue	Données comptables centralisées	Isacompta, Quids
CERFRANCE Brocéliande	BV / BL / OV / CL / veaux	Comptables, conseillers entreprise	200 BV ; 2500 BL ; 20 CL ; 20 OV ; 20 veaux ; 3060 non spé.	Suivi pluriannuel	Continue	Données comptables centralisées	Logiciel de compta (support CEGID)
CERFRANCE Alliance Massif Central	BV / BL / OV / CL	Comptables, conseillers entreprise	847 BL (dont 219 AOP et 54 AB) ; 996 BV ; 55 OV ; 54 CL (dont 15 livreurs)	Suivi pluriannuel	Continue	Données comptables centralisées	Application régionale
CERFRANCE Poitou-Charente	BV / BL / OV / CL	Comptables, conseillers entreprise	80% des exploitations de la zone	Suivi pluriannuel	Continue	Données comptables centralisées	Logiciel ISTEAT + application Excel pour calcul CP
CERFRANCE des Savoie	BV / BL / OV / CL	Comptables, conseillers entreprise	80% des exploitations de la zone	Suivi pluriannuel	Continue	Données comptables centralisées	Isacompta, base de données Pandas
Interprofession lait de brebis 64, CDA 64, ADER, AFOG	OL	ADER (réseau CERFRANCE), AFOG	130	Suivi pluriannuel	1 fois / an	Données comptables centralisées	Base de données sous Access
IDELE	BL	Suivis INOSYS, BioRef, AFOG 49-85, IDELE	100	Echantillon stable	1 fois / an	Données CP centralisées	Diapason, Coupod, base Excel
CNIEL	BL	CERFRANCE, COGEDIS, FCEL, BTPL	2500 (échantillon constant 2017-2018)		1 fois / an	Données comptables individuelles ou agrégées	Centralisation sous Excel, traitement SAS
Réseau CIVAM	BL / BV	CIVAM	250 BL, 30 BV		1 fois / an	Saisie données comptables par animateurs CIVAM	Outil Excel
CA 02	BV	Conseillers CA	66 élevages VA + taurillons		1 fois / an	Saisie des factures	Outil régional (GTEV)

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les informations collectées proviennent de données individuelles des éleveurs : données techniques, économiques et financières. Le périmètre de collecte varie selon l'indicateur que l'on souhaite calculer. Les données nécessaires au calcul d'une marge atelier sont limitées à l'atelier concerné : produits de l'atelier, aides couplées, charges opérationnelles directement liées à la production. En revanche, bien que le coût de production soit également un critère d'efficacité calculé à l'échelle de l'atelier, son calcul nécessite de collecter des informations relatives à l'exploitation dans sa globalité : main-d'œuvre, surfaces, effectifs d'animaux, aides non couplées, charges de structure... Dans le cas des exploitations diversifiées, il est alors nécessaire d'estimer la part à affecter à l'atelier pour lequel on cherche à calculer un coût de production.

Structure	Filière	Périmètre de collecte	Données techniques	Données économiques	Données financières
CDA, APCA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL / veaux	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Pôle Bio MC, CDA, org. AT, APABA, Bio Bourgogne, INRA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CA Pays de la Loire, bovin croissance, Seenovia	BV	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Bovineo, Bovin croissance 85	BV	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
GIE Occitanie, UNOTEC, EDE81, Conf. Roq., CA 81	OL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
FRAB Bio Nouvelle-Aquitaine	BL / BV / OV / CL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Chevriers Bio de France	CL	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
COGEDIS	BV / BL / OV / CL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFRANCE Brocéliande	BV / BL / OV / CL / veaux	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFRANCE Alliance Massif Central	BV / BL / OV / CL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFRANCE Poitou-Charente	BV / BL / OV / CL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFRANCE des Savoie	BV / BL / OV / CL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Interprofession lait de brebis 64, CDA 64, ADER, AFOG	OL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
IDELE	BL	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CNIEL	BL	Atelier et exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Réseau CIVAM	BL / BV	Ateliers, exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CA 02	BV	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

2.1.3 ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES

Comme pour les autres productions, la gestion des données individuelles est un enjeu important. Leur valorisation collective nécessite aujourd'hui d'avoir l'autorisation des éleveurs concernés et de respecter les règles du secret statistique.

Pour les organismes de comptabilité-gestion, la valorisation est généralement réalisée en interne, mais la mise à disposition de données sous une forme agrégée et anonyme est quelquefois possible, dans le cadre d'un projet ou d'une prestation de service.

Les données collectées avec l'outil COUPROD sont automatiquement centralisées dans une base nationale, gérée par l'Institut de l'Élevage. La valorisation par l'organisme qui a collecté l'information est possible, dès lors que l'éleveur a donné son consentement. Sous réserve de l'accord de l'éleveur et de l'organisme, une valorisation est également possible à l'échelle régionale, voire nationale.

Enfin, pour les suivis réalisés dans le cadre du dispositif INOSYS, dont l'objet est l'élaboration de références, les données saisies dans l'application DIAPASON sont généralement valorisées par l'Institut de l'Élevage ou le réseau des Chambres d'Agriculture. Elles peuvent être transmises de façon anonyme à des organismes partenaires, moyennant la signature d'une charte d'engagement à respecter les règles de confidentialité.

Structure	Filière	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées	Accès données consolidées
CDA, APCA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL / veaux	Institut de l'Élevage	Conseil individuel éleveur	Référentiels technico-économiques	Gratuit / web
Pôle Bio MC, CDA, org. AT, APABA, Bio Bourgogne, INRA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL	Institut de l'Élevage / INRA	Conseil individuel éleveur	Référentiels technico-économiques	Gratuit / web
CA Pays de la Loire, bovin croissance, Seenovia	BV	CDA PL	Conseil individuel éleveur	Référentiels technico-économiques	Gratuit / web
Bovineo, Bovin croissance 85	BV	BOVINEO	Conseil individuel	Références internes	
GIE Occitanie, UNOTEC, EDE81, Conf. Roq., CA 81	OL	IDELE	Conseil individuel	Références internes	Gratuit / web
FRAB Bio Nouvelle-Aquitaine	BL / BV / OV / CL	FRAB Bio N. Aquaine	Conseil individuel	Références internes	Gratuit / web
Chevriers Bio de France	CL	Interne	Non utilisées à ce niveau	références internes	
COGEDIS	BV / BL / OV / CL	Interne (pôle référence & normes)	Conseil individuel éleveur	Références internes	Payant
CERFRANCE Brocéliande	BV / BL / OV / CL / veaux	Interne	Conseil individuel éleveur	Références internes	Payant
CERFRANCE Alliance Massif Central	BV / BL / OV / CL	Interne	Conseil individuel éleveur	Références internes	Gratuit / web
CERFRANCE Poitou-Charente	BV / BL / OV / CL	Interne	Conseil individuel éleveur	Références internes	
CERFRANCE des Savoie	BV / BL / OV / CL	CERFRANCE Synergie sud-est pour la région	Conseil individuel éleveur	Références internes	Gratuit / web
Interprofession lait de brebis 64, CDA 64, ADER, AFOG	OL	CDA 64, appui IDELE	Non utilisées à ce niveau	Référentiel départemental	Gratuit
IDELE	BL	IDELE	Non utilisées à ce niveau	Référentiel coût de production	Gratuit / web
CNIEL	BL	IDELE	Non utilisées à ce niveau	Référentiel coût de production	Gratuit / web
Réseau CIVAM	BL / BV	Réseau CIVAM	Animation de groupes	Référentiel technico-économique	Gratuit / web
CA 02	BV	CA 80 pour la région	Conseil individuel	Références internes	

3 INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

De façon générale, les organismes qui suivent les éleveurs et collectent des données technico-économiques (organismes de comptabilité-gestion et d'appui technique, Chambres d'Agriculture, associations d'éleveurs...) valorisent ces données et produisent les indicateurs dont ils ont besoin pour accompagner les projets des éleveurs suivis.

Pour conforter les échantillons et gagner en efficacité, la valorisation se fait parfois dans un cadre mutualisé, très souvent régional. Pour les organismes de comptabilité-gestion, nous avons l'exemple de CERFRANCE Synergie Sud-Est qui valorise les données collectées dans les départements de l'ancienne région Rhône-Alpes ; ou encore CERFRANCE Alliance massif central pour la valorisation des données Auvergne et Lozère.

Dans le cadre de ses missions d'animation du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage, IDELE valorise les données collectées par les Chambres d'Agriculture. L'Institut de l'Élevage est aussi régulièrement mobilisé pour valoriser des données centralisées dans la base COUPROD, voire des données collectées par des organismes de comptabilité-gestion ; c'est par exemple le cas des indicateurs coût de production réalisés à la demande du CNIEL à partir des données fournies d'une part par CERFRANCE, COGEDIS, le BTPL et France Conseil Elevage et d'autre part des données du RICA.

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

De nombreux indicateurs peuvent être calculés pour rendre compte des résultats économiques d'un élevage.

Au niveau de l'atelier, la marge brute et ses composantes (produits de l'atelier, charges opérationnelles) ont longtemps été privilégiées. Mais depuis quelques années, le coût de production est de plus en plus mis en avant dans le secteur herbivore. Cela a conduit l'Institut de l'Élevage à proposer une méthode nationale de calcul du coût de production commune aux 5 filières : bovin viande, ovin viande, bovin lait, ovin lait et caprin lait²¹.

Cette méthode intègre l'ensemble des charges nécessaires à l'activité d'élevage : les charges courantes (achats d'approvisionnement, salaires, fermages, entretien du matériel...), l'amortissement du matériel, des équipements, des bâtiments et des améliorations foncières et les charges supplétives qui visent à rémunérer les terres en propriété, les capitaux propres et le temps de travail que l'exploitant consacre à l'atelier. Le coût de production est exprimé en euros par 1 000 litres commercialisé en production laitière, par kilo carcasse d'agneaux en ovin viande et par 100 kilos de viande vive produite en bovin viande. En complément du coût de production, trois autres indicateurs sont calculés : la productivité de la main-d'œuvre (volume de lait ou quantité de viande produit par UMO rémunérée), le prix de revient du lait ou de la viande et la rémunération permise par le produit qui peut également être exprimée en nombre de SMIC par UMO exploitant.

Le calcul des coûts est aujourd'hui intégré dans les applications DIAPASON utilisée par les Chambres d'Agriculture pour les suivis INOSYS Réseaux d'élevage et COUPROD utilisée par les

²¹ Dossier économie de l'élevage. Coûts de production en élevages bovins, ovins et caprins. Institut de l'Élevage. Septembre 2019.

organismes d'appui technique. Elle a été retenue par le CNIEL et INTERBEV pour le calcul des indicateurs filière.

Si les organismes de comptabilité-gestion calculent également des indicateurs « coût de production », les conventions utilisées sont souvent différentes : céréales autoconsommées comptabilisées au prix de cession et non au coût de production, affectation des charges de structure, rémunération des capitaux propres et du travail exploitant...

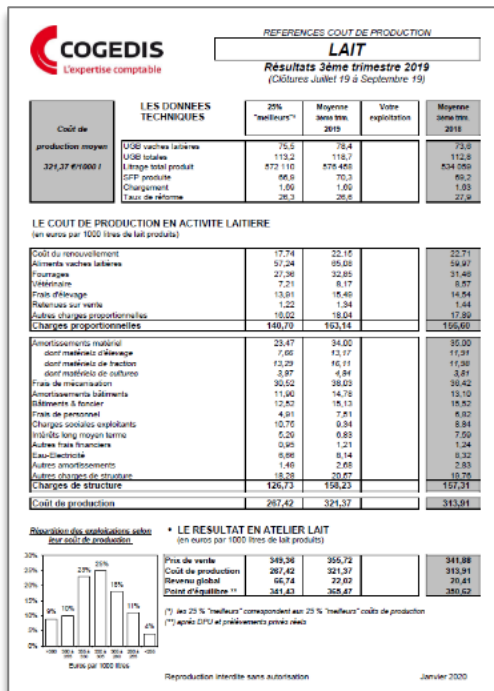
Enfin, d'autres indicateurs existent pour analyser les résultats à l'échelle de l'exploitation : Valeur Ajoutée, EBE, résultat disponible, résultat courant, endettement, fonds de roulement...

Structure	Filière	Unités	Prix de revient	Coût de production	Marge brute	Prix à la production	Autre
CDA, APCA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL / veaux	€/1000 L (BL, OL, CL) €/100 kgvv (BV) €/kgc (OV) €/place (veaux)	•	•	•	•	EBE, revenu, résultats environnementaux, autonomie alimentaire...
Pôle Bio MC, CDA, org. AT, APABA, Bio Bourgogne, INRA, IDELE	BV / BL / OV / OL / CL	€/1000 L (BL, OL, CL) €/100 kgvv (BV) €/kgc (OV)	•	•	•	•	EBE, revenu, résultats environnementaux, autonomie alimentaire...
CA Pays de la Loire, bovin croissance, Seenovia	BV	€/100 kgvv	•	•	•	•	
Bovineo, Bovin croissance 85	BV	€/100 kgvv	•	•	•	•	
GIE Occitanie, UNOTEC, EDE81, Conf. Roq., CA 81	OL	€/1000 L	•	•	•	•	
FRAB Bio Nouvelle-Aquitaine	BL / BV / OV / CL	€/1000 L (BL, CL) €/100 kgvv (BV) €/kgc (OV)	•	•	•	•	
Chevriers Bio de France	CL	€/1000 L	•	•		•	
COGEDIS	BV / BL / OV / CL	€/1000 L (BL, CL) €/100 kgvv (BV) €/100 kgc (OV)		• (méthode COGEDIS)	•	•	Résultats d'exploitation, résultats financiers
CERFRANCE Brocéliande	BV / BL / OV / CL / veaux		•	• (méthode proche IDELE)	•	•	Résultats d'exploitation, résultats financiers
CERFRANCE Alliance Massif Central	BV / BL / OV / CL		•	• (méthode proche IDELE)	•	•	Résultats d'exploitation, résultats financiers
CERFRANCE Poitou-Charente	BV / BL / OV / CL			• (méthode proche IDELE)	•	•	Résultats d'exploitation, résultats financiers
CERFRANCE des Savoie	BV / BL / OV / CL	€/1000 L (BL, CL) €/vache (BV) €/brebis (OV)	Prix d'équilibre	• (méthode proche IDELE)	•		Résultats d'exploitation, résultats financiers
Interprofession lait de brebis 64, CDA 64, ADER, AFOG	OL	€/1000 L	•	•	•	•	Résultats d'exploitation
IDELE	BL	€/1000 L	•	•		•	
CNIEL	BL	€/1000 L	•	•			
Réseau CIVAM	BL / BV	€/1000 L €/10 kgvv (BV)			•	•	Analyse produits-charges d'exploitation, résultat disponible-courant
CA 02	BV	€/UGB (VA) €/m ² (Taurillon)			•		Marge nette (ateliers taurillons)

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

A. ELABORER DES REFERENTIELS POUR POSITIONNER LES RESULTATS DES ELEVAGES SUIVIS

C'est souvent le premier objectif des organismes qui valorisent les données technico-économiques collectées : disposer de références locales et actualisées pour permettre aux éleveurs de comparer leurs résultats à la moyenne des élevages suivis (ou la moyenne des élevages ayant des résultats jugés satisfaisants) et en déduire leurs marges de progrès (cf. exemple ci-après : fiche COGEDIS, BL).



Ces indicateurs peuvent également être utilisés pour réaliser des simulations à l'occasion d'une installation, du développement d'un atelier, d'un changement de mode de production (passage en Bio)...

B. PRODUIRE DES INDICATEURS FILIERE

Ce travail est réalisé depuis plusieurs années par l'Institut de l'Élevage dans le cadre de l'OFPM, en valorisant les données collectées dans le cadre des suivis INOSYS Réseaux d'élevage, et plus récemment pour approvisionner les tableaux de bord des Interprofessions nationales (en ovine viande).

C. USAGE ET ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

Les indicateurs calculés dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage sont régulièrement diffusés, que ce soit par des synthèses régionales par filière, de l'[Observatoire national INOSYS Réseaux d'élevage](#) mis en ligne sur le site de l'Institut de l'Élevage. Par ailleurs, [les estimations des coûts de production \[N+1\] à partir des résultats de l'année \[N\]](#) sont transmises à FranceAgriMer pour être diffusées dans le cadre de l'OFPM.

Les suivis COUPROD réalisés par les organismes qui utilisent l'application COUPROD font également souvent l'objet de synthèses annuelles. Ces synthèses peuvent mobiliser les résultats

de plusieurs organismes, y compris des données collectées dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage pour conforter les échantillons. Ce travail est alors généralement réalisé en lien étroit avec les équipes régionales INOSYS Réseaux d'élevage animées par IDELE.

55

4 LES FREINS A LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage, qui permet de disposer de nombreuses données techniques et économiques, constitue très vraisemblablement une opportunité pour les filières bovines, ovines et caprines. Mais le nombre d'élevages suivis dans ce cadre reste limitée au regard de la diversité des systèmes de production. Le nombre de suivis d'élevages bio est limité (18% des suivis) ; ils sont pour la plupart d'entre eux réalisés jusqu'à présent dans le cadre de réseaux thématiques. C'est par exemple le programme BioRéférences pour la zone Massif Central qui concerne les 5 filières : BV, BL, OV, OL et CL dont la reconduction du financement n'est pas assurée à ce jour. Enfin, les résultats des éleveurs suivis se situent généralement dans la fourchette haute des résultats moyens des fermes du RICA ; s'ils sont accessibles pour des élevages en croisière, ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des élevages français.

Les suivis COUPROD sont quant à eux plus nombreux : autour de 3 200 données élevages suivis en 2017 et 2018, principalement sur les filières BL et BV, dont un peu plus de la moitié suivis les deux années. Généralement réalisés dans le cadre d'un suivi Appui Technique, le nombre dépend des dynamiques locales et des financements possibles.

Enfin, les données collectées par les organismes de comptabilité-gestion sont nombreuses, notamment dans les départements à forte densité d'élevages. Collectées en vue de produire les documents comptables, elles sont souvent incomplètes en ce qui concerne les données techniques. Et sauf dans certaines régions où les organismes mettent déjà en commun leurs données, les systèmes d'information diffèrent d'un organisme à l'autre.

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

L'existence d'une méthode nationale de calcul des coûts de production proposée par l'Institut de l'Élevage et retenue par le CNIEL et INTERBEV est sans aucun doute un atout pour les filières herbivores. D'autant plus qu'il ne semble pas y avoir de frein à la mise en place de ce type d'indicateurs comme cela est observée dans d'autres filières agricoles (porcs, volailles, fruits et légumes).

Mais cette méthode nécessite de disposer de données techniques qui ne sont pas toujours disponibles dans les bases de données des organismes de comptabilité-gestion : informations sur les céréales autoconsommées, répartition des UGB pour les exploitations diversifiées, production de viande vive...

Concernant les productions sous signes de qualité et d'origine, la diversité des démarches en LR, IGP ou AOP (42 démarches en viande bovine, 25 en viande ovine et 63 en production laitière²²), la proportion très variable d'animaux valorisés en LR ou en IGP pour les élevages bovins ou ovins viande concernés et la forte diversité des exploitations certifiées AB, ne permet généralement pas d'avoir des échantillons de taille suffisante pour calculer des indicateurs robustes et pérennes.

Enfin, le temps nécessaire pour la qualification des données centralisées, le calcul des indicateurs et leur diffusion est important.

²² Source INAO : <https://www.inao.gouv.fr/Textes-officiels/Rechercher-un-produit>

5 LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

5.1 COLLECTE DE DONNÉES

La nécessité des filières de disposer de données technico-économiques pour produire des indicateurs peut encourager les projets de mise en commun de données entre plusieurs organismes, voire des dispositifs de collecte d'information. À ce titre, le travail réalisé à l'initiative du CNIEL (valoriser en commun des données provenant de différentes sources de données) est intéressant (voir paragraphe 6.2, Observatoire Coûts de production du CNIEL [BL])

5.2 CALCULS D'INDICATEURS

Les enquêtes exploratoires qui ont été réalisées montrent que la méthode de calcul des coûts de production proposée par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'Agriculture est très partagée. Et même si les centres de comptabilité-gestion ont développé des méthodes différentes, les personnes interrogées font généralement référence à la méthode IDELE. Le fait que cette méthode soit aujourd'hui retenue par le CNIEL et INTERBEV pour élaborer leurs indicateurs filières peut conduire l'ensemble des organismes à la retenir.

6 LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE – ETUDES DE CAS

6.1 SUIVIS INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE ET BIOREFERENCES [TOUTES FILIERES]

6.1.1 PROFIL ET MISSIONS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage a été mis en place dans le courant des années 80 avec les réseaux EBD (Eleveurs de Bovins Demain) et le RNED (Réseau national d'Expérimentation et de Démonstration) ovin, puis le dispositif « Réseaux d'élevage pour le conseil et la prospective ». INOSYS Réseaux d'élevage constitue à présent une infrastructure de Recherche & Développement associant les Chambres départementales d'agriculture, l'APCA et l'Institut de l'Élevage. Il a pour objectif la production de références techniques et économiques sur le fonctionnement et la durabilité des systèmes d'élevage bovins, ovins et caprins français. Sa mise en œuvre bénéficie du soutien financier du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement sont mobilisées au plan régional pour le suivi d'exploitations complémentaires. C'est par exemple le cas en production Biologique, avec une contribution significative **du collectif BioRéférences** piloté par le Pôle Bio Massif Central qui bénéficie de financements Massif. Le Pôle Bio Massif central est une association reconnue d'intérêt général créée en 1998. Son objet est d'accompagner le développement de l'agriculture biologique (AB) à l'échelle du Massif Central, en priorité via la recherche et la diffusion de connaissances sur la bio auprès du plus grand nombre. On y retrouve les Chambres d'agriculture, ainsi que les associations de producteurs à dominante biologique, les organisations de transformateurs/distributeurs ayant une activité en AB, les organismes techniques, scientifiques et de formation

6.1.2 PROVENANCE DES DONNÉES SERVANT A CALCULER LES INDICATEURS

Le suivi est réalisé par des ingénieurs et des techniciens formés à l'approche globale des systèmes d'exploitation, en abordant un large spectre de domaines : technique, économique et environnemental.

Les exploitations suivies ont été choisies en veillant à couvrir les systèmes ayant un poids significatif à l'échelle des principaux bassins de production. Les éleveurs sont volontaires pour effectuer sur plusieurs années un travail d'optimisation de leurs résultats avec l'aide du conseiller en charge de leur suivi. Leurs résultats se situent dans la fourchette haute des résultats moyens des fermes du RICA mais restent accessibles pour des élevages en croisière.

Pour l'année 2018, plus de 1 400 élevages ont été suivis dans le cadre du socle national (près de 80% des suivis) ou de suivis thématiques régionaux tel le réseau BioRéférences (20%), dont une part significative d'élevages en SIQO :

Filière	Nombre élevages	dont en AB	dont AOP, IGP, Label, CCP ²³
Bovins lait	454	21%	17%

²³ Pour les OV et les BV, au moins 10% des animaux/agneaux vendus en filière SIQO

Bovins viande	370	14%	18%
Ovins viande	284	12%	43%
Ovins lait	78	23%	74%
Caprins lait	203	24%	26%
Veaux de boucherie	34	-	-

La collecte des informations relatives au fonctionnement du système d'exploitation se fait lors de 2 à 3 passages positionnés à différents moments de l'année en fonction du cycle de production. Pour les données économiques les conseillers INOSYS Réseaux s'appuient sur les documents comptables élaborés par l'organisme de comptabilité – gestion (grand livre, comptes de résultat, bilan...) pour le compte des éleveurs suivis. Les données sont stockées dans l'application DIAPASON qui permet d'éditer pour l'éleveur un certain nombre de documents de synthèse, dont le calcul du coût de production.

6.1.3 TYPES D'INDICATEURS ET METHODE DE CALCUL

Méthode pour le calcul du coût de production

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité intra-atelier	Détail des 3 principaux postes de produits : produit principal (lait, viande bovine / ovine), les produits joints (réformes, veaux/agneaux/chevreaux en production laitière...) et les aides affectées à l'atelier.
	Gestion de la diversification au sein des exploitations	Dans le cas d'exploitations diversifiées (cultures de vente, mixité bovin – ovin...), l'utilisation de clés de répartition permet de répartir les charges en fonction des surfaces et des UGB présents sur l'exploitation. Ces clés ne permettent cependant pas de répartir les charges en présence d'un atelier hors-sol, de cultures pérennes ou de cultures spéciales.
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	Regroupement des exploitations selon une typologie adaptée Pas de pondération des exploitations selon leur taille
	Prise en compte du renouvellement interne du cheptel	☒ Oui ☐ Non Intégré dans l'atelier, pour leur coût de production.
Valorisation des cultures intra-consommées		☐ Coût d'opportunité ☒ Prix de revient Au coût de production : coût d'approvisionnement, des surfaces, de mécanisation, de main-d'œuvre...
Charges courantes		Aliments achetés, charges d'approvisionnement des surfaces, frais d'élevage, énergie, entretien du matériel, des installations, des bâtiments et du foncier, fermages, salaires et cotisations sociales salariales, frais de gestion et frais divers... hors cotisations sociales exploitant

Amortissements (modalité de calcul)	Le plus souvent : amortissements comptables, hors amortissements dérogatoires (= amortissements linéaires, proches des amortissements techniques) Dans certains cas, saisie du détail des investissements (date, montant) et calcul des amortissements sur une base linéaire.
Rémunération du travail non salarié	☒ <i>Pris en compte</i> ☐ <i>Non pris en compte</i> Exploitant : 2 SMIC net / UMO x 1,3 (prise en compte des cotisations sociales exploitant) 1 UMO = 1 personne qui travaille à temps plein sur l'exploitation. Main-d'œuvre bénévole : non pris en compte
Rémunération du foncier en propriété	☒ <i>Pris en compte</i> ☐ <i>Non pris en compte</i> Montant moyen du fermage. Très souvent déjà pris en compte dans les charges courantes au titre des mises à disposition
Rémunération des capitaux propres	☒ <i>Pris en compte</i> ☐ <i>Non pris en compte</i> Taux du livret A actualisé

Cas particulier de la production de veaux de boucherie : cette production se faisant dans le cadre d'un contrat de prestation entre l'éleveur et un intégrateur, le mode de calcul du coût de production est spécifique. Ainsi, le coût de production intègre uniquement les postes qui sont à la charge de l'éleveur : coût des bâtiments, des installations et du matériel, énergie, eau, capital, frais de gestion, frais divers et main-d'œuvre ; donc hors coûts aliments, frais d'élevage et frais vétérinaires à la charge de l'intégrateur. Par ailleurs, ce coût de production est exprimé par place de l'atelier veau.

6.1.4 VALORISATION

La valorisation des données collectées dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage est généralement réalisée par l'Institut de l'Élevage. Le traitement peut être réalisé à différents niveaux : régional, inter-régional, national. Les indicateurs calculés sont régulièrement diffusés, que ce soit via des synthèses régionales par filière, de l'[Observatoire national INOSYS Réseaux d'élevage](#) mis en ligne sur le site de l'Institut de l'Élevage. Par ailleurs, [les estimations des coûts de production \[N+1\] à partir des résultats de l'année \[N\]](#) sont transmises à FranceAgriMer pour être diffusées dans le cadre de l'OFPM.

Cette valorisation se fait parfois en complétant les données INOSYS par des données issues des suivis réalisés par des organismes partenaires, ce qui permet de conforter les échantillons d'élevages. Parmi les valorisations combinant différentes sources d'informations, nous pouvons citer à titre d'exemple :

- [Résultats 2018 des coûts de productions caprins livreurs de lait, synthèse annuelle nationale des données de COUPROD et des Réseaux d'Élevage. Inosys Réseaux d'élevage, juin 2019.](#)

- [Résultats coûts de production - Elevages caprins livreurs de lait bio Ouest. Institut de l'Élevage. Juin 2019.](#)
- [Synthèse régionale coûts de production Bovin Viande, Auvergne-Rhône-Alpes, diagnostics réalisés entre 2015 et 2017.](#)
- [Piloter mon exploitation au plus juste, je connais mes coûts de production et les maîtrise. Cap filière bovins viande, région Centre-Val de Loire.](#)
- [Tableau de bord coûts de production, résultats moyens en conjoncture 2017 des ateliers bovins viande du bassin Limousin. INOSYS Réseaux d'élevage. Novembre 2019.](#)
- [Observatoire des coûts de production du lait de vache biologique, conjoncture 2017. Institut de l'Élevage. Août 2019.](#)

6.1.5 ENJEUX ET LIMITES

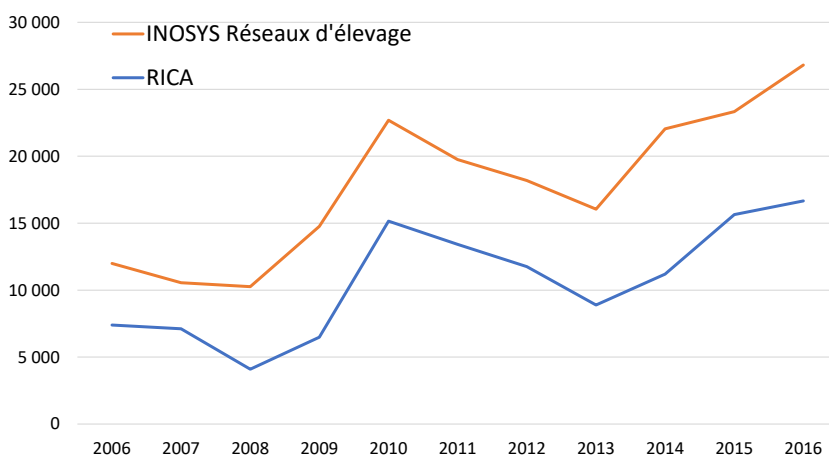
La force du dispositif INOSYS Réseaux d'élevage et des réseaux thématiques qui lui sont associés (dont les suivis BioRéférences) est de pouvoir proposer un calcul des coûts de production harmonisé à l'échelle nationale pour les différentes filières d'élevage. De ce fait, la méthode comme les résultats qui en sont issus font référence, pour l'ensemble des filières herbivores, au niveau des différentes organisations qui interviennent dans ce secteur (dont les Interprofessions), l'enseignement, la recherche...

Une première limite du dispositif concerne la taille des échantillons, relativement faible au regard de la diversité des systèmes d'élevages, et le manque de représentativité des élevages suivis, dont les résultats se situent dans la fourchette haute des résultats moyens des fermes du RICA (Figure 2). La mobilisation de données issues d'autres sources permet de corriger en partie ces deux problèmes.

Une seconde limite concerne le coût de collecte et de valorisation des données techniques et économiques, dont la poursuite dépend du maintien de financements nationaux (CASDAR, CNE) ou régionaux.

Figure 2 : évolution du résultat courant enregistré pour les élevages ovins viande suivis dans INOSYS Réseaux d'élevage et le RICA (€/UMO exploitant)

Source : IDELE d'après INOSYS Réseaux d'élevage et RICA



6.2 OBSERVATOIRE COÛTS DE PRODUCTION DU CNIEL [BL]

6.2.1 PROFIL ET MISSIONS

Suite aux états généraux de l'alimentation et de l'adoption fin 2018 de la loi EGALIM, le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière) a inscrit dans son plan de filière France Terre de Lait, la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs économiques. Destiné à l'ensemble des acteurs de la filière laitière, ce tableau de bord doit permettre à chacun de disposer d'informations économiques fiables et communes et créer des conditions de négociations commerciales plus transparentes, réactives et source d'équité entre les acteurs. Dans cet objectif, le CNIEL a retenu une méthode de calcul des indicateurs de coûts de production et prix de revient en élevage laitier, et mis en place un observatoire associant des centres de gestion et des organismes de conseil en élevage qui fournissent des données et l'Institut de l'Élevage qui les traite. La méthodologie de calcul des indicateurs a été validée par la Commission européenne autorisant le CNIEL à les publier dans son tableau de bord comme cadre de référence pour les négociations commerciales.

6.2.2 PROVENANCE DES DONNÉES SERVANT À CALCULER LES INDICATEURS

Dans l'objectif de disposer d'un échantillon le plus large et le plus représentatif possible de l'élevage bovin laitier français, l'observatoire CNIEL a été mis en place en mobilisant des données économiques fournies par des centres de comptabilité – gestion et des organismes de conseil auprès des éleveurs²⁴.

Pour l'élaboration des indicateurs 2018 [Prix de revient] et [Coût de production], les données mobilisées sont pour l'essentiel issues des centres de comptabilité gestion (CERFRANCE et COGEDIS), mais également du BTPL et de France Conseil Elevage pour les organismes de Conseil aux éleveurs. Pour 2019, l'échantillon a été élargi avec 2 nouveaux fournisseurs de données : Entr'AS et CGO.

Selon la source, trois modalités de centralisation de données ont été mises en place :

- **Lot 1** : centralisation de données comptables individuelles, par le biais d'un vecteur composé de 225 données techniques et économiques extraites de la base de données des organismes apporteurs, permettant le calcul des indicateurs [Coût de production] et [Prix de revient],
- **Lot 2** : centralisation de données individuelles d'élevages suivis par les organismes de conseil aux éleveurs, saisies et calculées avec l'outil COUPROD développé par l'Institut de l'Élevage. Pour les organismes concernés, ces données sont extraites de la base de données nationale (centralisation des données COUPROD). Le vecteur est composé de 64 données concernant les résultats « coût de production » des élevages, avec le détail des postes de coûts et de produits,
- **Lot 3** : centralisation de données agrégées concernant des groupes d'exploitations répondant à différents besoins typologiques (plaine / montagne²⁵), conventionnel / bio et dimension de cheptel (nombre de vaches laitières). Un vecteur de 182 données extrait de la base de données gérée par l'organisme apporteur indique le nombre d'élevages du groupe, les

²⁴ France terre de lait. Novembre 2019. Note explicative, observatoire des coûts de production / prix de revient 2020.

²⁵ Plaine = zones non défavorisées ou défavorisées simples ; Montagne = piémont, montagne et haute-montagne.

résultats « coût de production » ainsi que le détail des postes de charges et de produits ; et pour chaque poste la valeur moyenne, l'écart-type et la valeur médiane du groupe d'élevages.

Les données centralisées concernent près de 2 500 élevages pour le calcul des indicateurs 2018 et un peu plus de 3 300 élevages pour le calcul des indicateurs 2019 (échantillons constants sur deux années consécutives : 2017 et 2018 pour le calcul des indicateurs 2018 ; 2018 et 2019 pour le calcul des indicateurs 2019). Les exploitations étudiées sont réparties en 3 groupes : élevages de plaine (65% de l'échantillon 2019), de montagne - hors montagnes de l'Est (26%) et en agriculture biologique (9%).

Dans tous les cas, la remontée des données se fait de façon anonyme, en respectant les principes du RGPD.

En l'absence d'un identifiant commun à l'ensemble des organismes apportant des données qui permettrait de repérer les doublons (élevages ayant des données qui remontent via leur centre de comptabilité-gestion et leur organisme de conseil), pour un département ou un groupe de départements, seules les données de l'organisme qui en apporte le plus grand nombre sont retenues.

La qualification des données centralisées se fait en vérifiant :

- La présence de toutes les données nécessaires au calcul du coût de production : les surfaces de céréales intra-consommées, les UGB ateliers, la typologie des ateliers présents (BV naisseur...), les charges spécifiques d'un atelier hors sol... avec possibilités de compléter les informations pour les organismes fournissant les données.
- La date de clôture qui doit être comprise entre le 01/07/[N-1] et le 31/03/[N]
- La cohérence des données centralisées ; par exemple le montant total des ventes des ateliers présents doit être égal au montant total des ventes exploitation...
- Les résultats coût de production / prix de revient par groupe d'exploitations.

Enfin, lors du traitement statistique, les élevages ayant des résultats trop éloignés de la moyenne sont écartés.

6.2.3 TYPES D'INDICATEURS ET METHODE DE CALCUL

La méthode Institut de l'Elevage a été retenue.

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité intra-atelier	Détail des 3 principaux postes de produits : produit lait, , produits joints (réformes, veaux ...) et les aides affectées à l'atelier.
	Gestion de la diversification au sein des exploitations	Dans le cas d'exploitations diversifiées (cultures de vente, mixité bovin – ovin...), l'utilisation de clés de répartition permet de répartir les charges en fonction des surfaces et des UGB présents sur l'exploitation. Pour les exploitations avec hors sol ou cultures spéciales ou pérennes, la part des charges à affecter à et atelier sont fournies par l'organisme apporteur de données.
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	Regroupement des exploitations selon 3 groupes : élevages conventionnels de plaine, de montagne et élevages bio.

		Redressement de l'échantillon d'exploitations étudiées en fonction du poids des exploitations / des groupes d'exploitation dans la BDNI.
	Prise en compte du renouvellement interne	☒ <i>Oui</i> ☐ <i>Non</i> Intégré dans l'atelier, pour leur coût de production.
Valorisation des cultures intra-consommées		☐ <i>Coût d'opportunité</i> ☒ <i>Prix de revient</i> Au coût de production : coût d'approvisionnement, des surfaces, de mécanisation, de main-d'œuvre...
Charges courantes		Aliments achetés, charges d'approvisionnement des surfaces, frais d'élevage, énergie, entretien du matériel, des installations, des bâtiments et du foncier, fermages, salaires et cotisations sociales salariales, frais de gestion et frais divers... hors cotisations sociales exploitant
Amortissements (modalité de calcul)		Amortissements comptables.
Rémunération du travail non salarié		☒ <i>Pris en compte</i> ☐ <i>Non pris en compte</i> Exploitant : 2 SMIC net / UMO x 1,3 (prise en compte des cotisations sociales exploitant)
Rémunération du foncier en propriété		☒ <i>Pris en compte</i> ☐ <i>Non pris en compte</i> Montant moyen du fermage.
Rémunération des capitaux propres		☒ <i>Pris en compte</i> ☐ <i>Non pris en compte</i> Taux du livret A actualisé

6.2.4 VALORISATION

Diffusion aux collègues de l'Interprofession, en fin d'année [N] des résultats millésime [N-1].

Mise en ligne sur le site du CNIEL, des valeurs moyennes du prix de revient et du coût de production pour 1 000 litres de lait.

Pour 2018, compte tenu d'un échantillon trop restreint et de la diversité des exploitations laitières certifiées biologiques, il n'a pas été possible de calculer des indicateurs nationaux 2018 robustes et représentatifs pour cette catégorie d'exploitation». En 2019, le coût de production des élevages AB a été diffusé malgré un intervalle de confiance qui reste important.

[Tableau de bord des indicateurs coût de production](#)

TABLEAU DE BORD INDICATEURS – COUT DE PRODUCTION						
DÉFINITION DES INDICATEURS Le coût de production est égal à la somme des charges mobilisées par l'atelier lait. Cet indicateur constitue un point de comparaison avec la somme des produits de l'atelier lait : lait, aides, ventes des petits veaux, des vaches de réforme, etc. Le prix de revient est égal au coût de production de l'atelier lait auquel sont déduits le montant des aides et les autres produits affectés à l'atelier (ventes des petits veaux, des vaches de réforme, etc.). Cet indicateur constitue un point de comparaison avec le prix réel du lait perçu par l'éleveur.						
DONNÉES MOYENNES NATIONALES ANNUELLES SELON LE TYPE D'EXPLOITATION LAITIÈRES (Observatoire CNIEL – traitement Idèle à partir des données et résultats statistiques fournis par les centres de gestion et organismes de conseil en élevage) CERFRANCE COGEDIS btpl CONSEIL ÉLEVAGE GIE CNIEL CCO						
€ / 1 000 l	Conventionnel		Montagne		Biologique	
Année	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Coût de production*	497	499	623	644	752	764
Prix de revient du lait*	400	403	461	483	534	547
Ces résultats ont été produits en 2020 à partir d'un même échantillon d'exploitations pour les deux années, sensiblement plus large et divers que l'échantillon mobilisé en 2019. Les résultats pour l'année 2018 peuvent différer par rapport à ce qui a été publié l'année dernière, du fait de cette évolution.						
(RICA – traitement Idèle, sous échantillon d'exploitations sans activité d'élevage autre que le lait de vache)						
€ / 1 000 l	Conventionnel		Montagne		Biologique	
Année	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Coût de production*	503	510	653	661	792	827
Prix de revient du lait*	380	394	452	461	539	563
Les résultats 2018 et 2019 devraient être disponibles fin décembre 2020 ou début janvier 2021						
Utilisation de la méthode nationale de référence COUPROD * incluant la prise en compte des charges supplémentaires : rémunération des capitaux propres et des terres en propriété, rémunération de la main d'œuvre exploitant (à hauteur de 2 SMIC par unité de main d'œuvre dédiée à l'atelier lait)						

6.2.5 ENJEUX ET LIMITES

L'enjeu majeur est de disposer d'un indicateur public validé par les différents acteurs de la filière, pour leur permettre d'avoir des négociations commerciales plus transparentes, réactives et source d'équité entre les acteurs.

Cela nécessite d'avoir un échantillon large et représentatif de l'ensemble des exploitations bovines laitières françaises, qui passe par un partenariat large et qui perdure dans le temps. Il en découle un coût important de mise en place et de fonctionnement de l'observatoire (centralisation, vérification et traitement des données comptables de près de 2 500 exploitations en 2018 et plus de 3 300 exploitations pour 2019) autofinancé par le CNIEL. Et au-delà des aspects financiers, un investissement important pour fédérer l'ensemble des partenaires sur des objectifs une méthodologie de travail communs.

Malgré les moyens mis en œuvre, le nombre et la diversité des exploitations bio n'a pas permis de produire les indicateurs [Coût de production] et [Prix de revient] pour ce groupe d'élevages en 2018. Pour 2019, ces indicateurs ont été diffusés, mais l'intervalle de confiance reste important.

6.3 CERFRANCE DES SAVOIE, COUT DE PRODUCTION EN ELEVAGES CONVENTIONNELS, BIO ET AOP [BL, BV, OV, CL]

6.3.1 PROFIL ET MISSIONS

Dans le cadre de ses missions d'expertise comptable et de conseil économique, CERFRANCE des Savoie suit une très large majorité d'exploitations sur les deux départements Savoyards (Savoie et Haute-Savoie). Une valorisation collective des données comptables est réalisée à l'échelle régionale par CERFRANCE Synergie Sud-Est, qui coordonne et harmonise des actions communes à plusieurs CERFRANCE départementaux, notamment en termes de méthodes et de références. Cette valorisation à l'échelle régionale (ancienne région Rhône-Alpes, avec des collaborations possibles avec le Doubs et le Jura) permet de produire des références pour une grande diversité

de filières agricoles : élevage bovin, ovin, caprin, arboriculture fruitière, viticulture, grandes cultures, maraîchage, production de semences...

6.3.2 PROVENANCE DES DONNÉES SERVANT À CALCULER LES INDICATEURS

Les enregistrements comptables sont réalisés avec ISACOMPTA qui alimente une base de données gérée à l'échelle régionale sur un outil commun gérée par un statisticien basé à Lyon. Chaque exploitation est classée en fonction de son orientation technico-économique dominante. Une exploitation est intégrée à une filière lorsque le produit net de cette filière est supérieur à 70% du produit net total hors aides de l'exploitation. Afin d'améliorer l'homogénéité des groupes étudiés, un calcul statistique permet d'écarter les exploitations ayant des résultats atypiques : les exploitations retenues dans une filière ont un ratio [Valeur ajoutée] / [Produits nets] qui ne dépasse pas la moyenne du groupe +/- 2 écarts-types.

6.3.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODE DE CALCUL

La méthode de calcul du coût de production diffère pour plusieurs points de celle proposée par l'Institut de l'Élevage.

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité intra-atelier	Pour les élevages laitiers (BL, CL) : la méthode distingue le produit lait / les autres produits hors lait (y compris les aides et les produits d'un atelier peu important, présent dans l'exploitation) Pour les élevages allaitants (BV, OV) : la méthode distingue le produit viande / les autres produits hors viande
	Gestion de la diversification au sein des exploitations	Répartition des exploitations selon la part du produit atelier dans le produit exploitation : pour les groupes spécialisés, le produit net de la filière > 70% du produit net total hors aides de l'exploitation. Les charges d'un éventuel atelier complémentaire sont intégrées dans le coût de production de l'atelier principal.
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	Regroupement des exploitations selon une typologie basée sur le mode de valorisation des produits. Pour l'élevage : BL conventionnels, BL bio, BL IGP (Tomme-Emmental-Raclette), BL AOP Reblochon, BL AOP Comté, Caprins lait, Bovins viande, Bovins diversifiés et Bovins lait transfo.
	Prise en compte du renouvellement interne	☒ Oui ☐ Non
Valorisation des cultures intra-consommées		☐ Coût d'opportunité ☒ Prix de revient

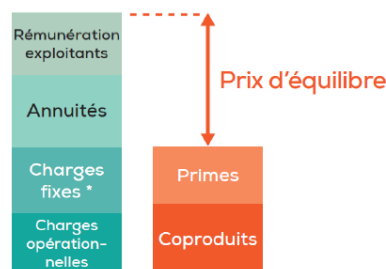
Charges courantes	Charges opérationnelles : engrais, semences, produits phytosanitaires, aliments achetés, frais vétérinaires et frais divers d'élevage. Charges de structure : main-d'œuvre (charges salariales, cotisations exploitant), mécanisation (carburants et lubrifiants, entretiens, travaux par entreprise, charges diverses de mécanisation, amortissements), bâtiments et foncier (fermages et MAD, charges diverses, amortissements), frais financiers (LMT, CT), frais généraux (eau, gaz, électricité, divers).
Amortissements (modalité de calcul)	Amortissements comptables.
Rémunération du travail non salarié	☐ <i>Pris en compte</i> ☒ <i>Non pris en compte</i> Pris en compte dans le calcul du prix d'équilibre et du prix de revient sur la base de 1,5 SMIC net / UTAF (les cotisations sociales exploitant sont déjà intégrées dans les charges courantes).
Rémunération du foncier en propriété	☐ <i>Pris en compte</i> ☒ <i>Non pris en compte</i> Pris en compte dans le calcul du prix de revient, sur la base de 110 €/ha.
Rémunération des capitaux propres	☐ <i>Pris en compte</i> ☒ <i>Non pris en compte</i> Pris en compte dans le calcul du prix de revient, sur la base de 3,5%.

6.3.4 VALORISATION

Le coût de production est ici calculé hors charges supplétives. Il est exprimé en €/1 000 litres pour les élevages laitiers [BL, CL], en €/vache ou en €/brebis en élevage allaitant.

Le coût de production est complété par 2 autres critères :

- Le prix d'équilibre correspond au prix de vente minimum permettant de dégager un produit suffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses courantes, de faire face aux annuités et de rémunérer les exploitants. Il est à comparer au prix de vente du lait / de la viande pour évaluer à court terme la rentabilité de l'atelier. La rémunération des exploitants est fixée forfaitairement à 1,5 SMIC net par UTHF (hors cotisations sociales exploitant).

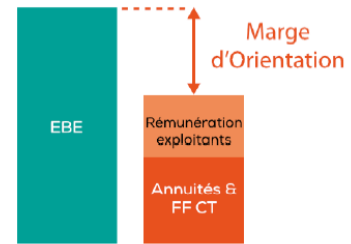


* Hors amortissements et frais financiers

Le produit d'équilibre = coût de production (hors amortissements et frais financiers, avec cotisations sociales exploitant) + rémunération des exploitants (base 1,5 SMIC net/UTHF) + annuités – produits hors produit lait ou hors produit viande

- La marge d'orientation représente le volant de ressources économiques pour piloter l'exploitation, faire face aux aléas et préparer l'avenir soit en autofinçant les investissements, soit en consolidant la trésorerie.

La marge d'orientation = produit d'équilibre – produit viande.



Pour être complet, un dernier critère est calculé, mais non diffusé par souci de simplification. Il s'agit du prix de revient, qui est égal au [Coût de production] + [Rémunération du travail et du capital] – [Produits hors lait ou hors viande].

Ces résultats sont diffusés en interne, pour les clients et les conseillers de gestion des CER de la région et permettre de comparer les résultats d'une exploitation à la moyenne, le quart inférieur / le quart supérieur et depuis peu sur le [site CERFRANCE-région AURA](#) (cf. book du conseiller de la région Rhône Alpes).

6.3.5 ENJEUX ET LIMITES

Importance d'avoir ces données pour positionner les résultats d'une exploitation par rapport à un groupe d'exploitations comparables.

Coût de ce travail de traitement de données et de mise en forme des résultats qui est entièrement autofinancé par les CERFRANCE concernés.

7 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

FORCES - Existence d'une méthode nationale, reconnue par les Interprofessions et validée par la Commission européenne pour produire des indicateurs publics au niveau des filières d'élevage. - Cette méthode et les indicateurs qui lui sont associés sont également utilisés par des organismes techniques dans le cadre d'un conseil individuel et/ou collectif auprès des éleveurs. - Cette méthode permet de clarifier le vocabulaire utilisé : coûts de production, prix de revient... - Un outil disponible pour calculer le coût de production et le prix de revient dans un élevage. - Des références actualisées.	FAIBLESSES - Des méthodes développées notamment par les organismes de comptabilité gestion qui diffèrent sur quelques points de la méthode nationale. - La méthode nationale de calcul d'un coût de production permet de calculer les indicateurs globalement à l'échelle de l'atelier ; en revanche, elle ne permet pas de calculer un surcoût lié à un itinéraire technique particulier. - La méthode nationale de calcul des coûts de production nécessite d'avoir des informations techniques extra-comptables (assolement, UGB...) qui ne sont pas toujours disponibles de façon harmonisée dans les comptabilités. - Les échantillons d'exploitations sont souvent réduits, ce qui limite les possibilités de calculer des indicateurs coûts de production pour un groupe d'élevages particuliers (par exemple, les élevages en bio, en AOP...).
OPPORTUNITÉS - Nécessité pour les filières de mettre en place des indicateurs publics de coût de production. - Possibilité de mobiliser différentes sources de données pour conforter les échantillons d'élevages et améliorer leur représentativité.	MENACES - Temps et coût d'acquisition des données nécessaires au calcul du coût de production, à la vérification et au traitement de ces données. - Qualité hétérogène des comptabilités selon les organismes de comptabilité-gestion (ventilation des charges par poste et par atelier).

8 RECOMMANDATIONS

- Harmoniser les méthodes de calcul du coût de production et du prix de revient, que ce soit pour l'utiliser dans le cadre d'actions de conseil ou pour la production d'indicateurs publics pour les filières agricoles.
- Encourager les centres comptables à normer les enregistrements pour faciliter les échanges de données (données comptables, données techniques...).
- Profiter des accords de transferts de données entre fournisseurs et utilisateurs des données pour gagner en efficacité dans les chaînes de transferts des informations.
- Mettre en place des accords avec les organismes de comptabilité-gestion (accès aux données, consentement des éleveurs..) pour faciliter la valorisation des données.
- Donner la possibilité aux agriculteurs de passer commande d'extractions de données normalisées auprès de leur centre comptable (dans la logique du droit à la portabilité des données ?).
- En s'appuyant sur l'expérience du CNIEL en BL, encourager les détenteurs de données à les mettre en commun pour avoir des échantillons les plus larges et les plus représentatifs possibles, pour produire des indicateurs publics de coût de production.
- Mieux valoriser le RICA (pour les filières avec des échantillons suffisants) : renseigner les données manquantes (ex : kg de viande...), obtenir les informations dans un délai plus court (avant les négociations commerciales).
- Définir les besoins de données pour les filières non couvertes par le RICA (AOP, Bio...), les moyens et l'organisation nécessaires pour produire des indicateurs fiables.
- Conforter les suivis qui sont réalisés par les Chambres d'agriculture, les organismes de conseil aux éleveurs... Valoriser ces suivis, élaborer des référentiels solides pour permettre aux éleveurs de positionner leurs résultats et évaluer leurs marges de progrès.

9 ANNEXES

9.1 EXEMPLES DE VALORISATIONS INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE

9.1.1 EXEMPLES DE VALORISATIONS NATIONALES INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE

Tableau de bord INOSYS Réseaux d'élevage [BL spécialisés, conventionnels / Bio]

OBSERVATOIRE INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Appuyés aux résultats des groupes d'exploitations suivies dans le cadre du réseau de fermes de référence INOSYS Réseaux d'élevage
Score national et complément régional.

SYNTHÈSE

BL spécialisés (livreurs bio vs conventionnels) - 2018

L'observatoire des exploitations spécialisées lait en bio est composé de 41 exploitations pour le prime et 22 exploitations pour le montage.
Les exploitations en bio se distinguent par une SAU supérieure aux exploitations conventionnelles. On note également un volume de main d'œuvre supérieur en bio avec plus de recours au salarié. Le volume de lait produit et le nombre d'UOBS sont inférieurs aux systèmes conventionnels. La productivité des vaches est inférieure en bio, le quotient de charbonné utilisé pour produire 1000 kg de lait est moindre également.
Du point de vue économique, les systèmes bio ont un produit brut inférieur au conventionnel. La part des aides dans le produit est plus importante.
Concernant les charges et leur part relative au produit, on note une plus faible part de charges vétérinaires vs les élevages conventionnels, mais une part plus importante de charges de structure. En 2018 le prix de revient du lait en système bio a augmenté plus fortement qu'en conventionnel (+6 à 7%).

STRUCTURE DE L'EXPLOITATION	FONCTIONNEMENT TECHNIQUE		RÉSULTATS ÉCONOMIQUES		COÛTS DE PRODUCTION	
	BL prime spécialisés bio	BL prime conventionnels	BL prime spécialisés bio	BL prime conventionnels	BL prime spécialisés bio	BL prime conventionnels
Orléans						
Nombre exploitations analysées	41	33	103	89	28	28
Date début exercice	27/02	28/02	01/02	01/02	28/01	01/02
INDICATEURS DE SYNTHÈSE						
Produit total de l'atelier (€ / 1000 l)	882	21%	482	1%	743	1%
Coût de production (hors MIO) (€ / 1000 l)	452	71%	356	1%	635	4%
Rémunération brute permise pour le travail (€ / 1000 l)	160	-8%	107	0%	103	-3%
Lait vendu / UMO atelier (x 1000 l)	186,1	-4%	151,2	1%	164,1	-4%
Rémunération brute permise / UMO atelier (€ / UMO)	27 128	-4%	22 462	1%	23 208	-16%
INDICATEURS DÉTAILLÉS						
Lait vendu (x 1000 litres)	442,8	-1%	638,2	2%	201,1	-3%
No d'UMO atelier bovins lait	2,8	2%	2,8	2%	1,9	0%
... dont no d'UMO exploitants	1,7	-5%	1,7	1%	1,8	2%
... dont no d'UMO salariés	0,6	22%	0,3	8%	0,3	-14%
Lait vendu / UMO atelier (x 1000 l)	186,1	-4%	151,2	1%	164,1	-4%
POSTES DE CHARGES (€ / 1000 litres)						
Coût de production total	678	6%	474	1%	543	6%
Charges courantes	373	6%	239	3%	419	4%
Amortissements	137	13%	77	-4%	177	2%
Charges supérieures (CS)	169	0%	102	0%	247	9%
Travail	197	3%	119	1%	263	9%
Fonction et capital	63	7%	33	-4%	69	3%

[BV Bio]

OBSERVATOIRE INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Appuyés aux résultats des groupes d'exploitations suivies dans le cadre du réseau de fermes de référence INOSYS Réseaux d'élevage
Score national et complément régional.

SYNTHÈSE

Bovins viande Agri BIO - 2018

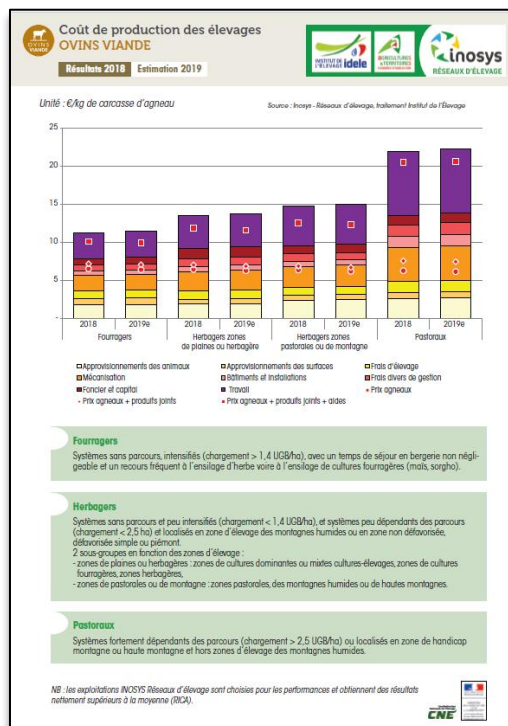
L'EBEUBIO est en baisse de 8% en 2018 dans les systèmes, même si, avec un niveau de 48 kg, les systèmes restent en valeur absolue plutôt bien positionnés par rapport aux exploitations conventionnelles. On observe une baisse du prix moyen du kilo d'UVO et ce, malgré une amélioration sensible du prix moyen des bœufs vendus. Dans le même temps, on observe un renforcement du coût des aliments par kilo d'UVO produit.

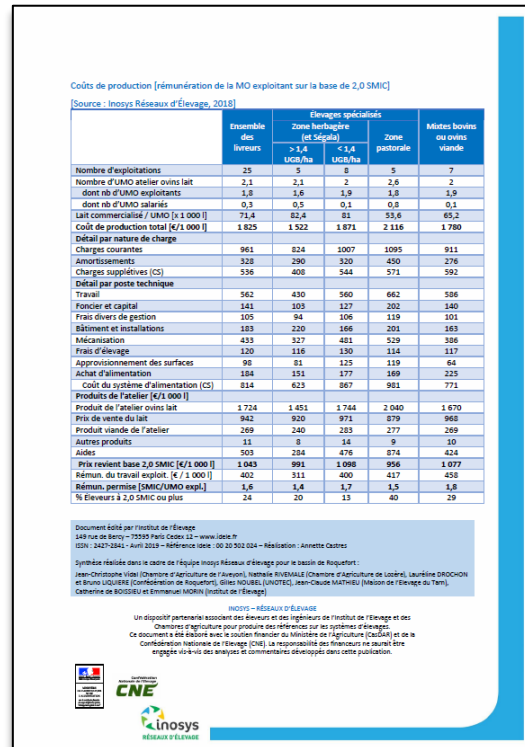
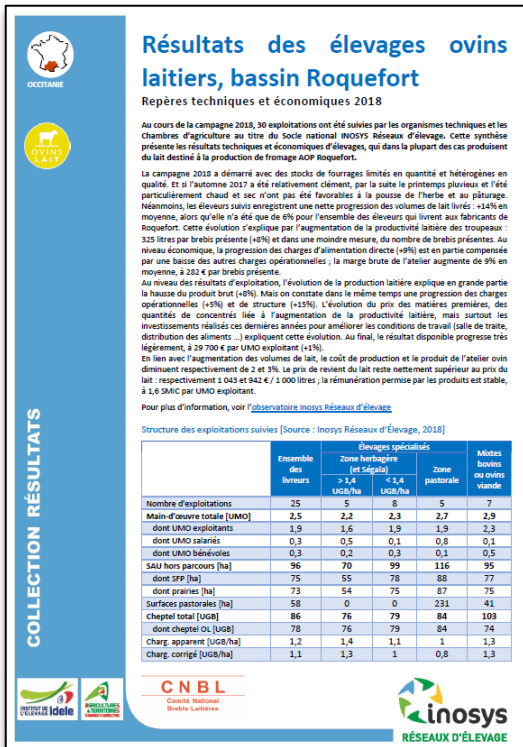
STRUCTURE DE L'EXPLOITATION	ATELIER BOVINS VIANDE	ÉCONOMIE	ENVIRONNEMENT	COÛTS DE PRODUCTION
Orléans				
Nombre exploitations	18			13
CARACTÉRISTIQUES DE L'ATELIER				
Production brute de viande vive (t)	28,6			21%
Main d'œuvre atelier bovins viande (UMO)	1,6			4%
Productivité du travail (t viande vive/UMO)	21,4			-2%
COÛTS DE PRODUCTION (€/100 kg vif)				
Coût de production total	687			0%
Achat d'alimentation	18			3%
... dont achat concentrés et minéraux	12			0%
Approvisionnement des surfaces	14			-18%
... dont engrais et amendements	3			-15%
Frais d'élevage	48			6%
... dont frais vétérinaires	11			-13%
Mécanisation	100			2%
... dont amortissement matériel	54			-5%
Bâtiment et installations	68			6%
Frais divers de gestion	47			-15%
Fonction et capital	70			-6%
... dont foncier et frais du foncier	41			0%
Travail	214			3%
PRODUITS DE L'ATELIER (€/100 kg vif)				
Produit total de l'atelier	621			-5%
Coût Produit Viande	276			0%
Coût Aides	227			-4%
APPROCHE COMPTABLE				
Coût de production (€/100 kg vif)	687			0%

Observatoire des prix et des marges – INOSYS Réseaux d'élevage

Synthèse coût de production [OV]

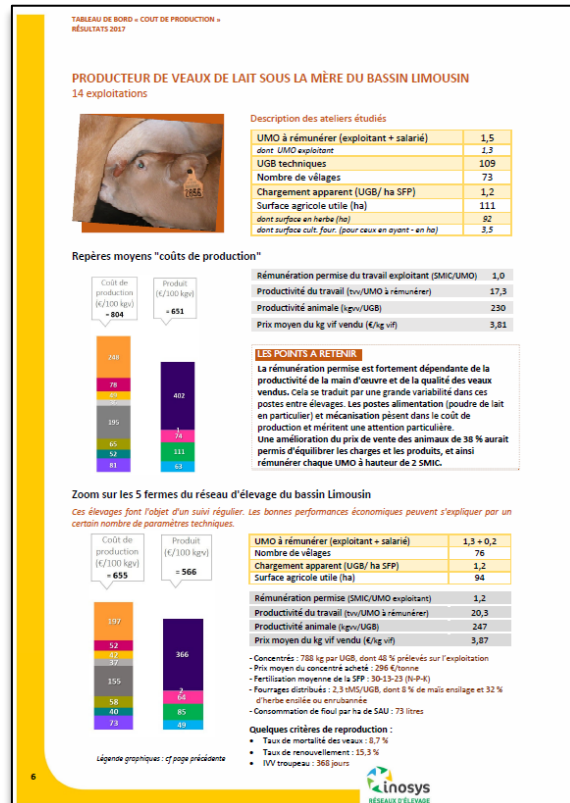
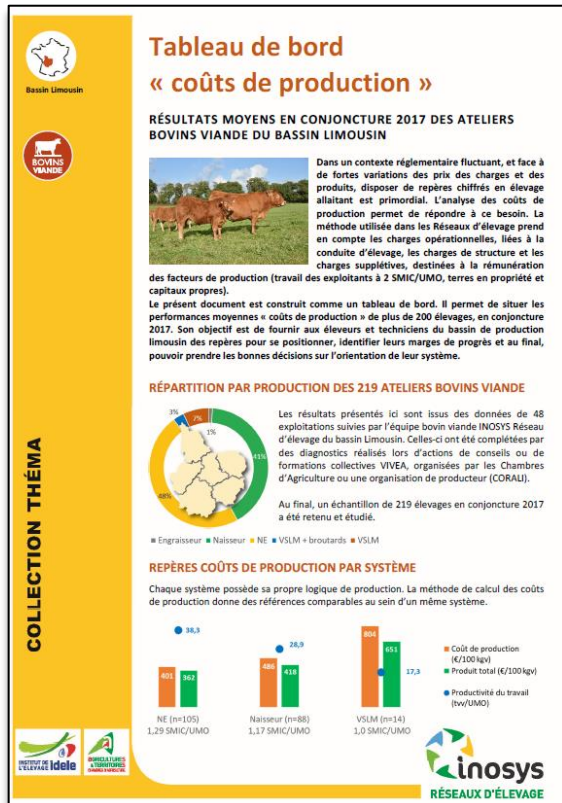
Synthèses coûts de production [OV]



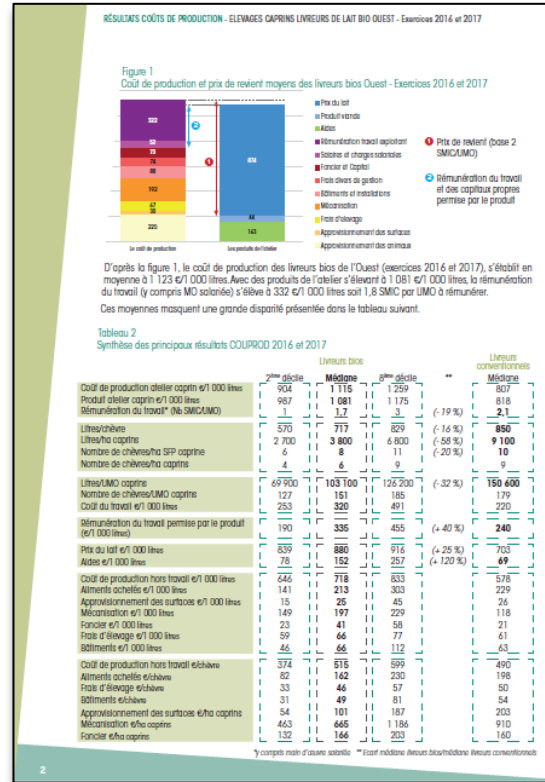


9.1.3 EXEMPLES DE VALORISATIONS / DONNÉES INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE ET DONNÉES COUPROD

Synthèse régionale BV Limousin

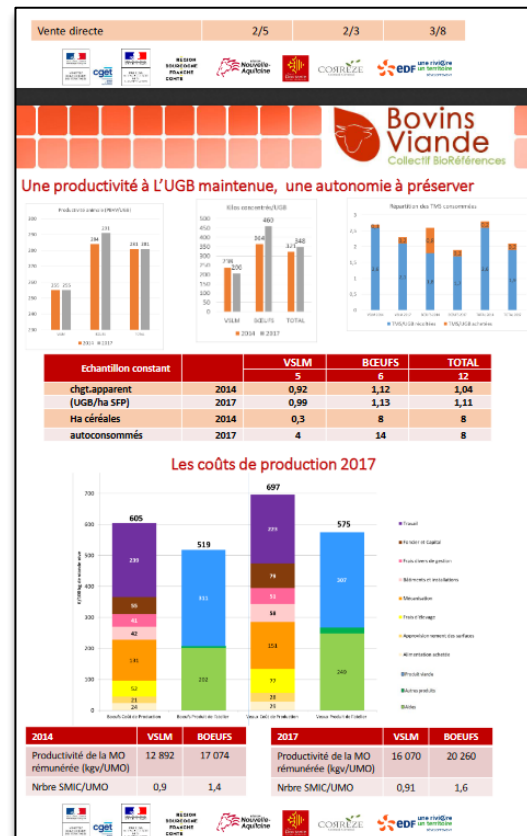
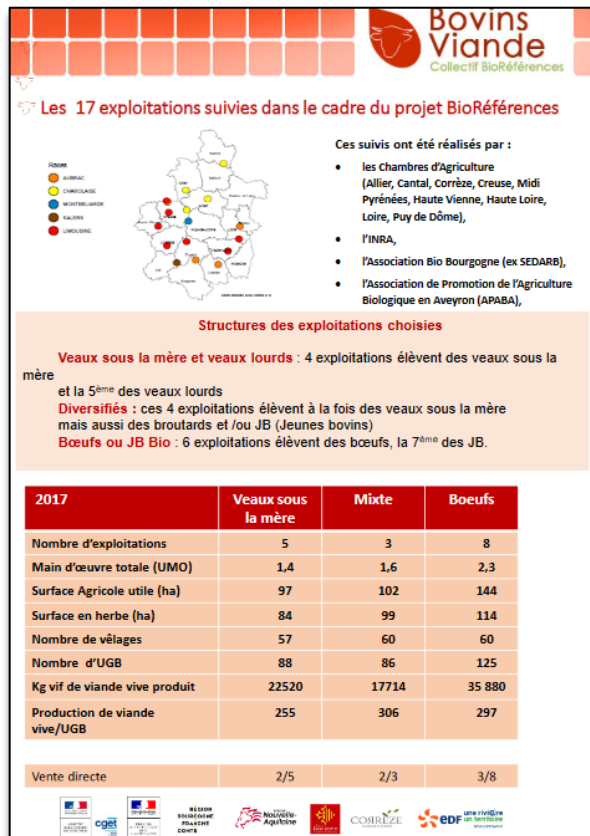


Synthèse régionale CL Bio Ouest



9.1.4 EXEMPLES DE VALORISATIONS DE SUIVIS ISSUS DE PROGRAMMES REGIONAUX

Synthèse BioRéférences BV Bio



L'ensemble des résultats pour les 5 filières d'élevage sont disponibles sur le [site du collectif BioRéférences](#)



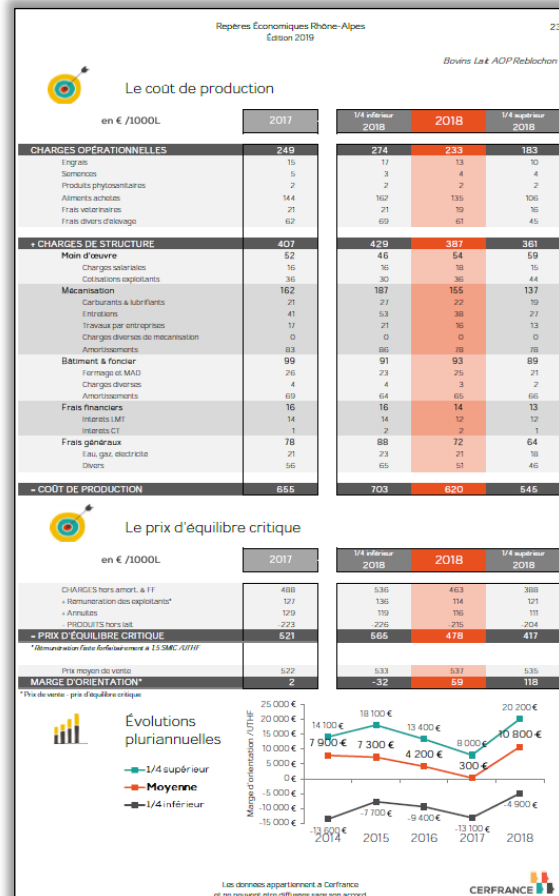
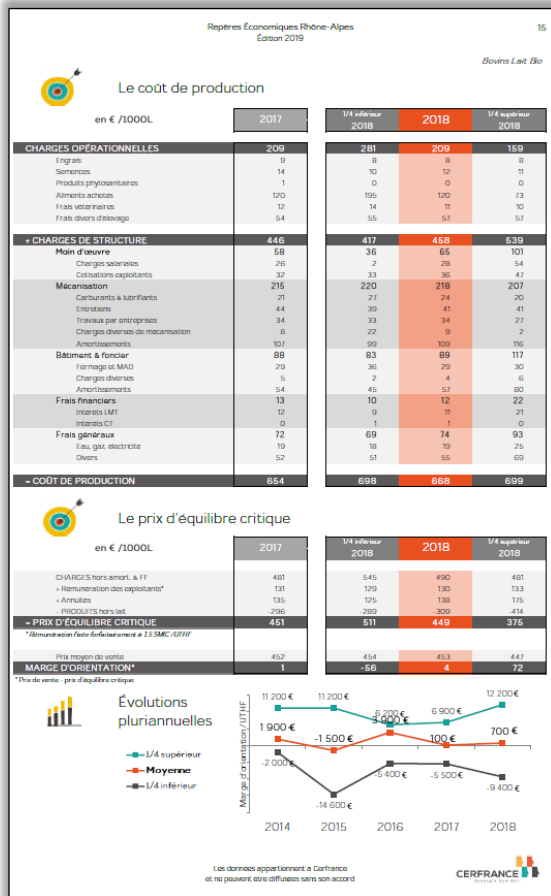
9.2 EXEMPLES DE VALORISATIONS CERFRANCE DES SAVOIE

Extrait du book conseil partenaires : des repères économiques, au service de la performance.

Septembre 2019

Bovins lait bio, 41 élevages

Bovins lait AOP Reblochon, 185 élevages



FILIERE PORC

1 PARAMETRES SPECIFIQUES A LA FILIERE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNEES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

1.1 SPECIFICITES DE LA FILIERE

1.1.1 DES OUTILS D'AIDE AU CONSEIL TECHNICO-ECONOMIQUE ET FINANCIER, CREEES DES LES ANNEES 70

Les éleveurs de porcs français disposent, depuis de nombreuses années, d'outils de pilotage et de suivi de performance technique, économique et financière. La Gestion Technique des Troupeaux de Truie (GTTT) et la Gestion Technico-économique (GTE) ainsi que les travaux des centres de gestion fournissent aux exploitants de nombreuses informations sur leurs exploitations.

L'existence de ces outils, disponibles depuis des années, pour le maillon production de la filière porcine s'explique par plusieurs facteurs.

A. UNE ORGANISATION COLLECTIVE ANCIENNE

En 1970, les pouvoirs publics mettent en place un plan de rationalisation de la filière porcine, visant à la rendre plus compétitive et à abaisser les coûts de production par rapport au reste de l'Europe. De nombreux investissements sont réalisés, la filière se structure et la productivité augmente rapidement. Le maillon abattage – découpe est à l'époque assez concentré ; des groupements de producteurs se mettent alors en place pour défendre les droits des éleveurs (215 groupements en 1974 en France) ; ce phénomène est plus marqué en Bretagne qu'ailleurs. Ces groupements mettent en place des outils visant à l'amélioration de la transparence au sein de la filière dans une logique que l'on peut qualifier « d'horizontale » : tous les éleveurs se considèrent logés à la même enseigne. Sont ainsi créés le marché du Porc Breton en 1972 et Uniporc Ouest en 1974, deux outils qui s'imposent et deviennent des références.

Aujourd'hui, le nombre de groupements s'est réduit. Une 30aine d'OP, principalement coopératives assurent toujours la commercialisation des porcs et le conseil technique.

B. UN MARCHÉ LIBÉRAL ET UN PRODUIT STANDARD

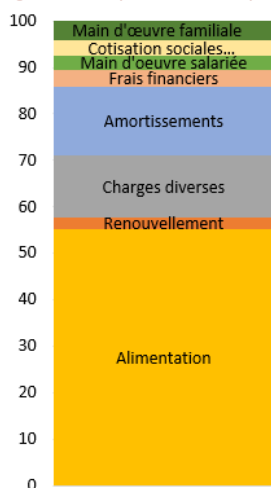
Le marché du porc est un marché libéral qui se place dans un contexte européen et mondial très concurrentiel. Les éleveurs sont soumis aux fortes fluctuations du prix de vente du porc

charcutier et du prix d'achat de l'aliment. En effet, le maillon production n'a pas de maîtrise directe sur le prix de vente des porcs standards. Historiquement et en conformité avec les orientations promues par les pouvoirs publics, les producteurs et leurs organisations ont donné la priorité à la standardisation de leur production, au regroupement de l'offre et à la baisse des coûts. Le prix se fait majoritairement par confrontation de l'offre et de la demande sur le marché du porc breton, à Plérin. Environ 7% des porcs français sont commercialisés par ce biais. La cotation bi-hebdomadaire, publique, est ensuite utilisée comme prix de base pour la plupart des porcs standards commercialisés en France.

En production conventionnelle, n'ayant que peu de marges de manœuvre sur le prix de vente, les éleveurs jouent avant tout sur la baisse de leurs coûts de production pour consolider ou améliorer leurs revenus.

C. L'IMPORTANCE DE LA TECHNIQUE DANS LES COÛTS DE PRODUCTION

Figure 2 : Répartition des postes de charges dans le coût de production du porc charcutier en 2018 (%)



Entre 2014 et 2018, le coût alimentaire oscille entre 57 et 63 % du coût de production du porc charcutier.

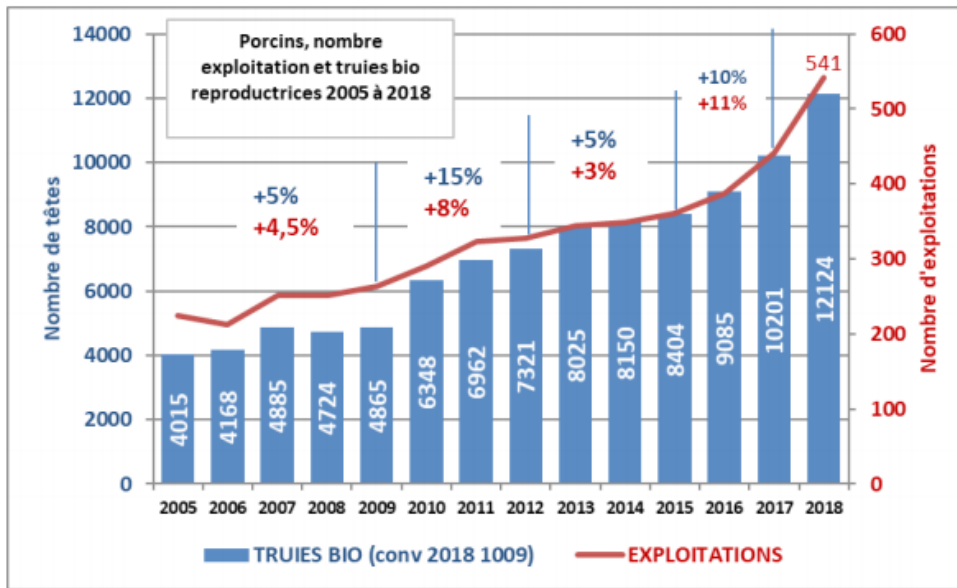
Il s'agit du premier poste de charges et celui-ci varie selon les exploitations. Il est fonction du prix de l'aliment et de l'indice de consommation. La capacité de l'éleveur à réduire son indice de consommation, du fait de sa technique, peut impacter fortement sa charge alimentaire. Ainsi, **l'importance de la technique, comme levier pour diminuer les coûts de production**, crée un besoin d'outils apportant des informations sur différents aspects techniques et économiques des ateliers porcins. La GTTT et la GTE, mises en place entre la fin des années 60 et le début des années 70, répondent à ce besoin.

Comparativement aux autres filières, les élevages porcins ont des besoins élevés en capitaux. D'après les données du RICA, les dettes des élevages porcins s'élèvent en moyenne à 475 200€ en 2018, avec un taux d'endettement de 69%. Il s'agit du niveau de dettes le plus élevé des orientations productives étudiées.

L'existence d'une organisation collective pérenne du maillon production, la volatilité du prix du porc sur laquelle le producteur n'a que peu voire pas d'influence et l'importance de la technicité de l'éleveur pour optimiser son coût de production ont favorisé, depuis le début des années 70, le développement d'outils de conseil et de références à destination des producteurs.

1.1.2 UN DEVELOPPEMENT RECENT DES PRODUITS SOUS SIQO

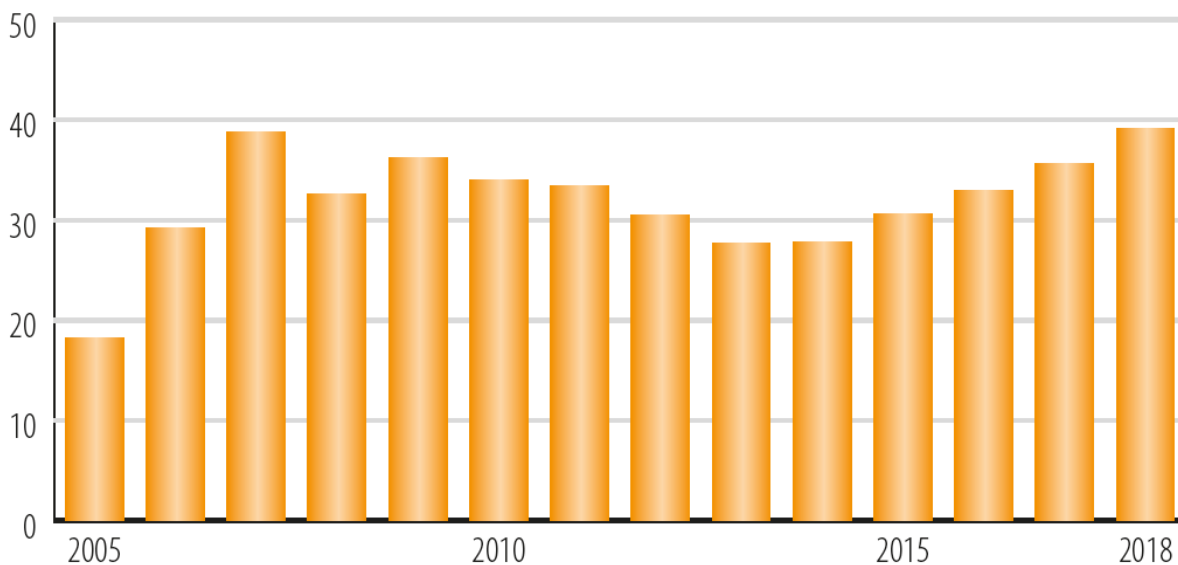
Les Signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) ne représentent qu'une faible part de la production porcine française : 5% en 2018. Portés par une forte demande, ils se développent toutefois. En effet, en 2018, la production de porcs biologique atteint 157 500 têtes, en augmentation de 40% par rapport à 2017. Les conversions récentes (100 nouveaux élevages en 2018) et l'agrandissement de certains ateliers expliquent cette croissance à deux chiffres. La croissance est moindre pour les porcs commercialisés sous Label Rouge (+4,3% 18/17) et les tonnages (+9,1% 18/17) mais constante depuis 2015.



Source : Commission viande bio Interbev - Inaporc

Figure 3 : Evolution du nombre de truies et du nombre d'exploitations porcines biologiques

En milliers de tonnes



Source : Sylaporc

Figure 4 : Evolution du tonnage de porcs charcutiers commercialisés sous Label Rouge, Le Porc Par Les Chiffres édition 2019-2020

Ces élevages sous SIQO présentent des coûts supérieurs. En effet, le coût alimentaire élevé en agriculture biologique ainsi que le surcoût pour les bâtiments et parcours rendent les comparaisons avec les élevages standards difficiles.

Une nuance est à mentionner toutefois pour les élevages Label Rouge en bâtiment, où le cahier des charges n'impose pas de surcoûts trop importants : densité légèrement inférieure, âge minimal à l'abattage, alimentation (taux minimal de céréales dans la ration). Ces élevages se sont développés fortement autour de 2007 pour répondre au changement de la réglementation concernant les charcuteries Label Rouge : celles-ci doivent désormais être produites à partir de porcs label.

A. DES OP ET ODG QUI COORDONNENT LA PRODUCTION SOUS SIQO

Une partie de la production sous SIQO français est produite par des éleveurs adhérents à des Organisations de Producteurs (OP), qui en assurent la commercialisation. Celles-ci disposent, pour leurs éleveurs sous SIQO, des mêmes logiciels et outils que pour leurs éleveurs standards. Il leur est donc possible d'avoir les mêmes indicateurs, en SIQO et en standard.

Les ODG se chargent notamment de la gestion des cahiers des charges et du développement des filières. Elles ne disposent pas toujours des données de leurs adhérents.

La diversité des cahiers des charges (14 en Label Rouge en 2018, 2 en AOP et 7 en IGP²⁶) induit une diversité de coûts de production, pour des échantillons pouvant être de très petite taille. La diversité des coûts au sein des élevages produisant sous un même cahier des charges est également très importante.

B. DES PRODUCTIONS SIQO CONTRACTUALISÉES

Historiquement, dans la filière porcine, les contrats commerciaux sont peu présents entre le maillon production et le maillon abattage. Certaines OP ont des relations financières avec l'aval et disposent de leur propre abattoir ou ont des parts dans des outils aval. D'autres entretiennent des partenariats commerciaux plus ou moins formalisés, de plus ou moins long terme, avec leurs clients.

Toutefois, sur les productions différenciées et notamment sur les SIQO, la contractualisation se développe. Elle permet de garantir un débouché aux producteurs, un approvisionnement aux abatteurs et distributeurs, à un prix prenant en compte les éventuels surcoûts impliqués par le cahier des charges. En agriculture biologique et en porc plein air par exemple, les prix de vente des porcs sont déconnectés du prix du porc au cadran. Les contrats peuvent durer jusqu'à douze ans, notamment pour les porcs biologiques. L'offre et la demande de porcs Label Rouge produits en systèmes d'élevages claustrés étant relativement liées à celles de porc standard, le prix de vente des porcs sous ce cahier des charges est assez fortement lié à l'évolution du MPB, avec des compléments de prix supérieurs à ceux du porc standard.

La contractualisation pour des productions sous cahier des charges hors SIQO existe et peut bénéficier de campagnes de communication importantes, notamment dans des cas de contrats tripartites. La part de la production de porcs hors SIQO sous contrat reste néanmoins faible et difficile à estimer. En effet, malgré la mise en place de la loi EGALIM, les contrats ne semblent pas susciter encore un intérêt fort auprès des acteurs de la filière porcine. Les indicateurs de filières, mis en place à la suite de la loi, semblent assez peu utilisés pour la vente des porcs vivants. Le contexte conjoncturel de forte demande à l'export en 2019 et 2020 n'est pas incitatif pour les éleveurs, ce qui n'écartera pas la possibilité d'un développement croissant de ces démarches dans les années à venir. Les indicateurs de filière sont pour le moment plus largement mis en avant dans les relations commerciales entre charcutiers-salaisonnières et distributeurs, notamment dans le contexte de 2019, de la forte montée des prix des pièces de porc achetées par les transformateurs.

²⁶ Chiffres clés 2018 – Viandes et charcuteries sous signes de la qualité et de l'origine, SYLAPORC

1.1.3 UNE FRilosITE DES ACTEURS DE LA PRODUCTION A COMMUNIQUER PUBLIQUEMENT LEURS DONNÉES ET COÛTS DE PRODUCTION

A. DANS LES FILIÈRES SOUS SIQO, DES DIFFICULTÉS DE REPRESENTATIVITÉ

Le faible nombre d'exploitations produisant du porc sous SIQO, associé à la diversité de ces mêmes exploitations et des cahiers des charges qu'elles ont mis en place rendent ardues les comparaisons et la mise en place d'indicateurs communs représentatifs.

Les acteurs de ces filières sous SIQO s'inquiètent de l'utilisation qui pourrait être faite de leurs données, étant donné la faiblesse des échantillons et la diversité des coûts, même au sein d'un cahier des charges.

De plus, les cahiers des charges diffèrent selon les ODG et la pertinence d'un indicateur commun à tous est questionnée puisque les coûts de production ne sont pas les mêmes.

B. PLUS GÉNÉRALEMENT, EN FILIÈRE PORCINE, DES FREINS À LA COMMUNICATION DES RÉSULTATS

La diffusion des références de GTE-GTTT est gouvernée par le consortium GT-porc qui représente les apporteurs de données. Aujourd'hui, aucune référence collective n'est diffusée publiquement. Des actualisations d'indicateurs technico-économiques peuvent toutefois être accessibles aux utilisateurs de GT-Direct, outil disponible pour tous les éleveurs et organisations apporteurs de données.

La concurrence entre OP, la différenciation des modes de production et la segmentation de la filière en de multiples démarches non unifiées par un socle commun complexifie la production d'indicateurs qui feraient l'unanimité.

Dans les filières sous SIQO, des indicateurs de coûts sont parfois utilisés pour fixer le prix de vente des porcs, mais souvent pas de manière univoque, la référence au MPB étant également utilisée. Par ailleurs, plusieurs interlocuteurs expriment l'absence de besoin d'indicateurs communs. Pour ces derniers, les modalités actuelles de négociation des prix à la production conviennent à la fois aux producteurs et à l'aval, sans qu'il soit nécessaire de communiquer un coût de production.

1.2 SPECIFICITÉS DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE (OPA)

1.2.1 INTERPROFESSION ET SYNDICATS

L'Interprofession nationale est reconnue officiellement depuis 2003. Elle regroupe l'essentiel des fédérations professionnelles des différents maillons de la filière. Ces principales missions consistent à soutenir des dispositions d'intérêt collectif pour la filière :

- Mise en place de démarches collectives de production, certification et traçabilité comme Le porc Français,
- promotion de la consommation de porc français sur le marché national et à l'export,
- financement de la production d'observatoires et d'informations collectives sur le suivi des marchés du porc,

- financement d'actions de R&D,
- représentation des intérêts de la filière auprès des pouvoirs publics. À la suite des Etats Généraux de l'Alimentation, l'Interprofession a construit son plan de filière et mandaté l'IFIP pour mettre au point un indicateur de coût de production, diffusé mensuellement avec d'autres indicateurs de coûts et de prix de l'alimentation animale et des produits du porc à différents stades de la filière

Il existe en outre de plusieurs interprofessions régionales, mettant en avant les productions et produits locaux.

Les productions sous Label Rouge disposent d'un Syndicat des labels porc et charcuterie (Sylaporc), dont le rôle est à la fois politique (représentation auprès de diverses instances), promotionnel (communication collective sur les viandes sous SIQO) et informatif et relationnel (partage d'informations et d'expérience entre ODG, mise en commun des problématiques).

1.2.2 APPUI TECHNIQUE

L'appui technique est généralement assuré par les groupements qui se chargent également de la commercialisation. Toutefois, ce service peut également être fourni par des fournisseurs d'aliment, de bâtiment, de génétique et des conseillers indépendants, etc.

De plus, les chambres d'Agriculture sont, dans certaines régions, collecteurs de données GTTT et GTE, et peuvent assurer un conseil.

1.2.3 ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La filière porcine française dispose d'un Institut technique de recherche et de développement, l'Ifip. Au service de l'ensemble des maillons de la filière, il répond aux besoins des acteurs sur un ensemble de thématiques : techniques d'élevages (santé, environnement, bâtiment, bien-être animal, etc.), économie, génétique, process et sécurité sanitaires des produits du porc.

Par ailleurs, dans certaines régions comme en Bretagne ou dans les Pays de la Loire, les Chambres d'Agriculture ont constitué un pôle spécialisé en porc qui réalise des études et enquêtes en élevage.

1.2.4 ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

Les centres de gestion réalisent pour les éleveurs de porc des expertises comptables qui s'accompagnent de conseils financiers. Certains centres de gestion, en particulier dans les zones de forte densité porcine (Grand Ouest) produisent des références en agglomérant les données de leurs clients. Ces références peuvent être commercialisées.

1.2.5 FRANCEAGRIMER

FranceAgrimer fournit des informations macroéconomiques sur la production de porc, ainsi que des indicateurs de prix du porc et de prix des pièces. Par le biais de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges, FranceAgrimer présente annuellement un rapport sur la formation et la répartition des marges au sein de différentes filières, dont la filière porcine.

2 DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

Il existe des structures de collecte des données techniques, économiques et financières bien installées dans la filière porcine. En effet, comme mentionné plus haut, des outils de suivi et de conseil technico-économique sont mis en place au début des années 1970, avec la GTTT et la GTE. L'Ifip récupère les données techniques et économiques auprès des OP ou des éleveurs, qui se chargent de la remontée. Les objectifs de ces systèmes sont de fournir des méthodes d'analyse des performances d'élevages, de produire des références et de disposer d'une base de données technico-économiques sur les élevages porcins. La collecte des données repose sur les techniciens et les OP qui reçoivent chaque année les données de leurs adhérents. Concernant la GTE, deux niveaux d'analyse sont proposés. Le module de base permet de calculer les performances techniques de l'atelier et un premier niveau d'analyse économique avec le calcul de la marge sur coût alimentaire et renouvellement. Le module « Tableau de bord » associé à la GTE permet à l'éleveur de renseigner des données complémentaires et d'obtenir le calcul du coût de revient de l'atelier ainsi que des indicateurs économiques et financiers. Les organismes de gestion (comme CerFrance et COGEDIS) proposent eux des services de gestion comptable et financière et suivent également des indicateurs de performance technico-économiques. Ces collectes de données (par l'Ifip ou les centres de gestion) sont **régulières, automatisées et à grande échelle**. Elles concernent aussi bien le porc standard que le porc sous SIQO. Les GTTT et GTE sont présentes sur l'ensemble de la France, tout comme les centres de gestions, bien que leurs données ne soient pas toujours centralisées. CerFrance produit des références de coût de production sur le département des Côtes d'Armor et sur la région Bretagne.

Dans les filières sous SIQO, les OP ont accès aux données de la GTTT-GTE de leurs adhérents. Elles peuvent aussi, comme les ODG (qui ne disposent généralement pas des données GTTT-GTE), réaliser une collecte ponctuelle d'informations, pour répondre à des problématiques définies. Cette collecte se fait manuellement et sur de faibles échantillons.

Enfin, certaines données sont fournies par l'INSEE, le RICA et FranceAgrimer et peuvent être utilisées dans le calcul d'indicateurs. Les données du RICA fournissent des informations sur le revenu des exploitations agricoles. Toutefois, il est difficile d'isoler l'atelier porc des autres productions de l'exploitation, même au sein des exploitations spécialisées.

Nom de la Structure	Modes de production	Périmètre géographique	Usage	Objectif*	Financement de l'action
IFIP et OP	Tout type	National	Références GT-PORC GT-TT, GTE, GTE-TB Valorisations diverses par l'IFIP	1, 2, 3	ATT REF Agri, fonds CASDAR Logiciels de collecte et d'analyse aux frais de l'éleveur et de l'OP
CERFrance 22	Standard / Tout type	National	Références, conseil client, banques pour projets	1, 2, 3	Privé
COGEDIS	Standard / tout type	France hors PACA, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes	Références, Chiffres clés, fiches par activité	1, 2, 3	par les éleveurs clients
OP, Groupements et ODG	SIQO	Périmètre de l'ODG ou du groupement	Interne	1, 3	Privé
RICA	Standard	UE			

INSEE - SSP	Standard		IPAMPA		
FAM			RNM P classe SE		

*1 : Performances, 2 : Simulation d'impact, 3 : Simulation en vue de développer de nouvelles productions

2.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

La collecte des données d'élevage est de plus en plus automatisée avec des envois annuels voire trimestriels. En GTTT-GTE, la saisie des données se fait par les éleveurs (en GTTT) ou par les éleveurs et/ou leur technicien d'OP, qui dispose de certaines données économiques (en GTE). La transmission se fait par mail sous format VSI ou XML. L'Ifip réceptionne les données brutes et applique une procédure de vérification. Celle-ci est partiellement automatisée avec un robot qui lance différentes tâches à la réception. Des procédures existent pour détecter d'éventuelles anomalies dans les enregistrements et écarter les données erronées.

Les données comptables à destination des centres de gestion sont saisies dans des logiciels, la remontée se fait automatiquement lors des clôtures comptables. Dans le cas des CERFrance, il existe des EDI (Echange de Données Informatisées) entre éleveur, comptable et banque.

Les collectes réalisées par les ODG ou groupements sont ponctuelles, auprès des adhérents, sur des échantillons de petite taille (auprès des éleveurs du cahier des charges).

Nom de la Structure	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Profil des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyens de collecte	Outil de collecte
IFIP	Tout type	GTE, GTTT, GTE-TB	Éleveurs, Groupements, autres	Volontariat, 1579 éleveurs NE en 2015 en GTE, 186 en TB	Quasi stable	1 fois / an	Données saisies / éleveur et/ou technicien sur un logiciel	Logiciel de gestion Echanges de données au format VSI ou XML
CER France	Tout type	Références, conseil	Éleveurs	Entre 40 et 100 exploitations std spécialisées/ trimestre	Stable	1 fois / an / exploitation – données trimestrielles	récupération automatisée des données lors des clôtures comptables.	Logiciel comptable
COGEDIS	Tout type	Références, fiches, conseil	Agriculteurs	Entre 180 et 300 selon les indicateurs	Stable		Collecte réalisée par quids sur base clients	logiciel ISACOMPTA
Groupement, ODG	SIQO	Divers	Éleveurs		Éleveurs du groupement	Ponctuel		manuel
INSEE		Enquête PCIA SSP	250 entreprises (agrofourrière, exploitations agricoles), ~20 cabinets vétérinaires et groupements			Mensuel	messagerie électronique, téléphone, fax ou envoi de courrier	

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les informations collectées proviennent de données individuelles des éleveurs, qu'il s'agisse de données techniques, économiques ou financières. Le périmètre de collecte varie selon le type de dispositif : les données issues de la GTE sont limitées à l'atelier porc, contrairement aux données des centres de gestion qui se placent à l'échelle de l'exploitation.

Nom de la Structure	Modes de production	Type de dispositif	Périmètre de collecte Atelier /exploit	Nature des données collectées		
				Données techniques	Données économiques	Données financières
IFIP / GT-porc	Tout type	GTTT, GTE, GTE-TB	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ● (TB)
CERFrance	Tout type	Références, conseil	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
COGEDIS	Tout type	Références, conseil	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Groupement, ODG	SIQO			● ● ● ●	Fonction du groupement	● ● ● ●

2.1.3 ACCESSIBILITE DES DONNÉES

La diffusion des données est très contrôlée.

Le dispositif de références est piloté par un consortium représentant les apporteurs de données, GT-PORC, dont le gestionnaire est l'Ifip. Les références calculées en GTTT, GTE et TB sont diffusées aux organismes adhérents au consortium, de manière individuelle et directe ou via GT-Porc pour quelques indicateurs collectifs sélectionnés. Les organisations adhérentes reçoivent également les références des adhérents de l'OP ainsi que des analyses supplémentaires. Les éleveurs reçoivent directement leurs données individuelles, et l'OP peut choisir de transmettre les données moyennes du groupement aux éleveurs.

Les centres de gestion communiquent à leurs clients leurs données un à quatre mois après la clôture comptable, ce qui est également l'occasion d'échanges et de conseils entre éleveurs et conseillers.

Lorsque la collecte est réalisée par les groupements ou les ODG, les données sont conservées en interne et ne sont pas diffusées en externe.

Nom de la Structure	Modes de production	Type de dispositif	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
IFIP / GT - porc	Tout type	GTE – GTE-TB	Interne	Usage interne + éleveur	Usage interne + OP
CER France	Tout type	Références, conseil	interne	Usage interne + Banque + Comptable + Eleveur, prévisionnel	Usage interne, payant pour tiers
COGEDIS	Tout type	Références, conseil	Interne	Usage interne + Banque + Comptable + Eleveur	Usage interne, payant pour tiers
Groupement, ODG	SIQO		Interne	Interne	Usage interne

3 INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Les fournisseurs d'indicateurs sont, en filière porcine, également ceux qui collectent des données. Les centres de gestion fournissent des références disponibles à l'achat sur les exploitations porcines. L'Ifip fournissait auparavant des références nationales issues des données de GTT et de GTE. Aujourd'hui, il diffuse un indicateur mensuel de coût de production, issu de plusieurs sources.

Le RICA, FranceAgriMer et l'INSEE diffusent aussi des indicateurs.

Enfin, les groupements et ODG peuvent utiliser les données de leurs adhérents pour mettre au point des indicateurs internes.

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

Une diversité d'indicateurs sont calculés par les Centres de gestion et l'Ifip, parmi lesquels on peut citer la Marge Brute et le coût de production. Pour les éleveurs Naisseurs Engraisseurs, la Marge Brute s'exprime en €/truite/an. Le coût de production peut s'exprimer en € par kilogramme de carcasse ou en € pour 100 kg de carcasse. D'autres indicateurs existent :

- des indicateurs de prix
 - o prix vente des porcs charcutiers (prix de base MPB, prix perçu, prix du porc classe SE)
 - o prix indexé des porcelets (€/kg, €/tête)
 - o prix de l'aliment (€/tonne)
- d'autres données technico-économiques (Indicateurs de performance : productivité, indice de consommation) ou financières (EBE, MNA, FDR).

Ces indicateurs peuvent être hebdomadaires, mensuels, trimestriels ou annuels selon les dispositifs et diffusés en indice ou en valeur. Ils concernent les élevages conventionnels. Les méthodes de calcul ne sont pas les mêmes selon les structures.

Concernant les élevages sous SIQO, il existe des données, mais celles-ci ne sont pas communiquées. En GTE, les élevages bio et Label Rouge Fermiers sont traités à part : ils ne sont pas intégrés dans les références moyennes de chaque groupement. Les centres de gestion ne diffusent pas de références SIQO pour l'instant. Certains groupements ou ODG peuvent se baser sur les données transmises par leurs adhérents pour calculer un coût de production.

Enfin, FranceAgriMer diffuse des références de prix du porc, l'INSEE communique mensuellement des indices de coûts de matière premières (IPAMPA), utilisés dans le calcul du prix de l'aliment Ifip notamment, et le RICA transmet annuellement des indicateurs, sur le revenu annuel et le taux d'endettement notamment.

Nom de la Structure	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Unité	Prix de revient	CP	MB	Prix à la production	Autre
IFIP	Standard	National	Références GTE – GTE TB	€, €/kg carcasse		X GTE-TB (sous-échantillon réduit)	X	X prix moyen achat et vente porcs, truies et verrats	Indicateurs de performance techniques et économiques, EBE,

									temps de travail, etc.
IFIP	Standard	National	Indicateur filière indice CP mensuel	Indice base 100= janvier 2019		X		X = MPB	Prix aliment + autres
IFIP	Standard	National	Baroporc	€/troupe présente/an €/tête			X	X	Prix de l'aliment, prix des porcelets
CER France	Standard	BZH/Armor Côtes	Références	€/kg carc €/100 kg carc	~	X	X	X	EBE, MNA, FDR, etc. Résultat Courant prev.
COGEDIS	Standard	National	Références, Fiches	€/100kg carcasse		X	X	X	Point d'équilibre
MPB	Standard		Prix de Base	€/kg carc				x	
RICA									Revenu, taux d'endettement
INSEE			IPAMPA						X
FAM			RNM					X Classe SE	

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

La mise en place d'indicateurs n'est pas l'objectif premier des structures qui les ont mis en place. Toutefois, ils se sont développés en filière porcine, sous différentes formes et pour différents usages.

A. DES RÉFÉRENCES DE COUT DE PRODUCTION ET DE MARGE BRUTE

Les centres de gestion communiquent auprès de leurs clients des références de coût de production et de marge brute. Selon les centres, les échantillons présentent des caractéristiques différentes et plusieurs références sont disponibles :

- Orientation de l'élevage : Naisseur Engaisseur, Engaisseur, Naisseur, etc.
- Élevage spécialisé ou non
- Délimitation géographique : France, Région, Département
- Achat d'aliment ou FAF
- Situation d'endettement,
- Etc.

Les OP ont accès à la référence de l'ensemble de leurs adhérents. De plus, un coût de production des élevages standard Naisseur Engaisseur calculé par l'Ifip est diffusé annuellement par l'OFPM. De plus, des références de marges brutes mensuelles pour les Naisseur Engaisseur, les Naisseur Vente au Sevrage et les Post Sevrage Engaisseur sont disponibles sur le site de Baroporc pour les abonnés. Enfin, les indicateurs de la filière porcine sont diffusés mensuellement par Inaporc. Y figurent en indice le prix de l'aliment et le coût de production du porc charcutier standard.

B. BILANS COMPTABLES ET GESTION FINANCIÈRE

Ces indicateurs calculés par les centres de gestion permettent d'évaluer la santé financière des exploitations. Ils peuvent être utilisés lors d'entretiens entre conseillers et clients, l'éleveur pouvant comparer ses résultats à ceux des références.

C. CONSEIL TECHNIQUE ET RÉUNIONS D'ÉCHANGES

Les indicateurs technico-économiques calculés grâce aux données de la GTE et de la GTTT sont utilisés lors de réunions entre éleveurs, avec ou sans leurs techniciens. Ils permettent aux exploitants de se comparer, d'échanger sur différentes problématiques et de discuter de solutions face à une difficulté rencontrée par un ou plusieurs éleveurs.

Ils fournissent des outils pour le conseiller technique et l'éleveur, notamment en GTTT, qui sert au suivi d'élevage.

D. PRÉVISIONNELS DE COUT ET ESTIMATIONS DE PROJETS :

Ces indicateurs peuvent en outre être utilisés pour faire des projections de coût de production, de rentabilité, par les centres de gestions ou par les groupements eux-mêmes.

Dans les filières sous SIQO, les indicateurs peuvent servir à estimer le coût et la rentabilité de nouveaux projets de conversion par exemple, en utilisant un référentiel fait à partir des données des éleveurs adhérents.

E. UNE UTILISATION POSSIBLE DANS LA NÉGOCIATION AVEC L'AVAL

Il est difficile d'avoir une vision précise de l'utilisation des indicateurs disponibles lors de négociations avec l'aval, qu'il y ait contrat ou non. Il semblerait qu'ils soient assez peu utilisés par les producteurs et leurs OP, notamment pour le porc standard, majoritairement payé en fonction du prix de base du MPB.

Toutefois, il est envisageable que les indicateurs diffusés mensuellement ou plus régulièrement puissent être employés pour déterminer au moins en partie le paiement des producteurs. Le maillon de la charcuterie-salaison se sert en effet des indicateurs de prix des pièces, diffusés par FranceAgriMer et dans les indicateurs mensuels de la filière porcine, pour négocier avec la distribution.

Les filières sous SIQO ne disposent pas d'indicateurs diffusés publiquement, et les acteurs du maillon production interrogés lors de notre enquête ne souhaitent pas leur développement. Les négociations et les prix qui en découlent semblent convenir aux différentes parties.

F. ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

Il existe assez peu d'indicateurs publics et gratuits de marges ou de coûts de production en filière porcine, bien que la loi EGALIM ait amené l'Interprofession à en produire, avec l'Ifip. Les références des centres de gestions sont privées, à destination de leurs clients voire des coopératives partenaires, et payantes pour des tiers sélectionnés. Quant à celles produites avec les données GTTT et GTE, et calculées par l'Ifip, elles ne sont pas diffusées. L'Institut propose toutefois des données de prix et de marge brute en ligne, aux abonnés du site Baroporc.

Des indices de prix à la production et de prix des matières premières sont disponibles en ligne gratuitement, et le RICA publie une fois par an des données sur le revenu des exploitants et leur taux d'endettement.

Il n'existe pas d'indicateurs globaux pour les filières sous SIQO, même si les OP disposent des données GTTT et GTE de leurs adhérents, qui permettent des calculs de Marge Brute.

Nom de la Structure	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence de diffusion
IFIP	Standard	National	Références GTE – GTE TB	au sein du consortium ; références des OP transmises aux OP	Annuel, privé
IFIP	Standard	National	Indicateur filière indice CP mensuel	diffusion via INAPORC – public	1 fois par mois
IFIP	Standard	National	Baroporc	Sur site internet aux abonnés	Actualisation hebdomadaire ou mensuelle selon les séries
CER France	Standard	BZH / Côtes Armor	Références, prévisionnel	Aux clients, payant pour tiers	4 fois par an
COGEDIS	Standard, FAF, etc.	National	Références	Aux clients, payant pour tiers	4 fois par an
MPB	Standard		Prix de base	Public	2 fois par semaine
RICA				Public	1 fois par an
FAM			Classe SE	Public	1 fois par semaine
INSEE			IPAMPA	Public	1 fois par mois

4 LES FREINS A LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

Des freins à la collecte de données mentionnés dans les filières SIQO. Les élevages ne font pas toujours de GTTT et de GTE. Ainsi, certains groupements réalisent une collecte manuelle de données sur des problématiques définies. Cette collecte est plus fastidieuse, non régulière et peut être incomplète. De plus, les éleveurs refusent parfois de transmettre leurs informations technico-économiques et financières à leurs groupements.

Les OP apportant elles-mêmes les données GTTT et GTE de leurs adhérents disposent toutefois de l'ensemble des données de leurs éleveurs.

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

4.2.1 FREINS TECHNIQUES

L'absence d'indicateurs publics en SIQO s'explique en partie par l'existence de freins techniques à leur mise en place. En effet, les données disponibles auprès des groupements ou des centres de gestion sont issues **d'échantillons de petite taille** et comprennent une **diversité importante d'exploitations**. Celles-ci sont non spécialisées et présentent des **caractéristiques très différentes** entre elles : leur taille, leur orientation, l'âge des bâtiments, l'achat d'aliment ou la fabrication à la ferme (surtout en bio où le coût alimentaire est très élevé) sont autant de facteurs influant sur le coût de production et rendant difficile le calcul d'indicateurs. De plus, lorsque les **cahiers des charges** ne sont pas les mêmes, les surcoûts diffèrent également. Créer un indicateur commun à plusieurs cahiers des charges n'a alors pas forcément de sens.

4.2.2 FREINS POLITIQUES ET STRATEGIQUES

Au-delà des freins techniques à la diffusion des données et indicateurs, des considérations politiques freinent leur développement, en conventionnel et plus encore en SIQO. Le maillon

production ne souhaite pas diffuser publiquement un grand nombre d'informations techniques, mais surtout économiques et financières. Les centres de gestions diffusent leurs références à leurs clients et parfois à quelques professionnels, mais rien n'est diffusé plus largement. L'Ifip ne diffuse pas publiquement les références nationales des élevages en GTE GTTT et les diffusions ciblées sont décidées dans le cadre de GT-PORC.

Les entretiens réalisés avec les groupements de producteurs et ODG commercialisant des porcs sous SIQO font ressortir la réticence des filières SIQO à communiquer leurs résultats en dehors de leur structure. Pour le moment, il n'a pas été possible de créer un indicateur de coût qui soit suffisamment représentatif des coûts de production des élevages sous SIQO et la diffusion de données partielles et non standardisées n'irait pas dans le sens d'une répartition équilibrée de la valeur entre éleveurs et abatteurs.

Du point de vue de la formation des prix, les producteurs et leurs organisations se réfèrent à un cadre traditionnel de négociation, définissant un prix de base (le MPB pour les porcs Label Rouge en bâtiment) et des compléments de prix permettant de compenser les surcoûts engendrés par les démarches sous cahier des charges. La formation d'indicateurs de coûts ou de surcoûts de production est une pratique en développement mais pas encore majoritaire. Les producteurs sous SIQO (Label Rouge fermier, AB, AOP) n'adhèrent que faiblement à l'idée d'une formation des prix basée sur les coûts de production, qu'ils identifient comme la modalité de fixation du prix d'un marché très concurrentiel, comme celui du porc standard. Leur stratégie est de tenter de conserver une prime à l'innovation et à la différenciation.

Une des pistes pour résoudre le problème de représentativité des échantillons pourrait être de lever les freins à la collecte en renforçant le conseil technico-économique et l'analyse des résultats d'élevage dans certaines démarches ou régions. Les éleveurs seraient peut-être plus incités à collecter leurs données. L'évolution du cadre légal (EGAlim) de formation des prix pourrait également accélérer l'adhésion des acteurs et leur mobilisation pour rendre disponible les données nécessaires à la construction des indicateurs de coûts.

5 LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

5.1 COLLECTE DE DONNÉES

5.1.1 COLLECTE DES DONNÉES ET AUTOMATISATION

Plusieurs projets ayant pour but de faciliter la collecte des données par l'automatisation sont en cours ou ont été mis en place. Le développement de sondes et capteurs connectés permet la collecte de données en temps réel, et donc la possibilité d'alerter et d'agir rapidement en cas de problèmes. L'automatisation répond également au besoin d'informations de plus en plus fines et à des pas de temps courts afin d'offrir des aides à la décision en temps réel.

Le projet DREAM, mené par l'IFIP, a permis d'évaluer l'intérêt de la réalité augmentée auditive en élevage. Un boîtier connecté équipé d'un casque audio permet à l'éleveur d'interagir en direct avec la base de données GTTT ; il peut enregistrer de nouvelles données par la voix, et consulter ses données par retour auditif. L'automatisation de l'alimentation via les Distributeurs Automatiques de Concentrés (DAC) est un autre moyen d'obtenir des informations quotidiennes sur l'alimentation des animaux et leur croissance. Ces données peuvent être ainsi remontées en temps réel dans un suivi de type GTE.

Dans les centres de gestions, le travail sur l'automatisation et la dématérialisation des factures permet la sortie de données sans avoir à attendre les clôtures comptables. L'accès à l'information est plus rapide.

5.1.2 HARMONISATION DES DONNÉES ET DES SYSTÈMES

Les CER de Bretagne travaillent actuellement à harmoniser leurs méthodes de calcul au niveau de la région, pour l'ensemble des filières. Le changement devrait se faire dès l'année 2020. Des systèmes existent ou se créent pour permettre d'interconnecter les données entre plusieurs utilisateurs ou plusieurs services. Ils facilitent les échanges et évitent la double voire triple saisie des informations. On peut citer par exemple :

- Le logiciel BIG Farm Net de Big Dutchman qui offre un seul et même logiciel pour remplir et analyser toutes les données de l'élevage, avec un contrôle à distance de l'éleveur.
- Le projet Porlink, mené par l'IFIP, vise à créer une plateforme d'échange de l'ensemble des données de l'élevage pour favoriser l'interopérabilité des données. La circulation des informations entre équipements, logiciels de gestion, fournisseurs, OP sera facilitée.
- Le projet DOMOPIG, porté par 9 entreprises bretonnes, vise à centraliser et à valoriser les données d'élevages par des équipements automatiques connectés ou des logiciels de suivi.
- L'application Pig Connect de BD PORC qui simplifie la notification des mouvements de porcs entre élevages et abattoirs en permettant la saisie numérique

5.2 CALCULS D'INDICATEURS

En porc biologique, l'absence de références connues et accessibles à tous peut s'avérer problématique, notamment lorsqu'un éleveur souhaite s'installer ou convertir son exploitation et doit convaincre ses financeurs. Si certains groupements disposent d'un réseau d'éleveurs suffisants pour créer leurs références internes, ces dernières ne sont pas disponibles largement. Lors des entretiens réalisés, deux initiatives d'intérêt ont été évoquées pour le calcul d'indicateurs pour les élevages biologiques. Ces projets sont en cours et les résultats et livrables ne sont pas encore diffusés.

Le premier projet est porté par l'IFIP (financement INAPORC) et se nomme BioSIM. L'objectif est de mettre en place une méthodologie pour analyser les projets d'installation, de conversion ou d'adaptation en porc biologique.

Le projet a débuté en janvier 2020 et dure 18 mois. La première étape consiste à constituer un référentiel technico-économique reprenant les principaux postes de charges (bâtiment, clôture, paille, temps passé) et les niveaux de performances des élevages biologiques, mis au point grâce à des données obtenues par enquêtes. Ces référentiels seront ensuite utilisés pour alimenter l'outil PORSIM et vérifier son adaptabilité aux projets concernant les élevages porcins biologiques. PORSIM est un outil d'évaluation économique et financière des projets en élevage de porcs développé par l'IFIP. A partir des données GTTT, GTE, des charges complémentaires, des investissements mis en œuvre et des emprunts contractés l'outil analyse la rentabilité du projet et son incidence sur la trésorerie de l'éleveur. Il calcule le gain annuel engendré par le projet, des indicateurs d'analyse financière (Valeur Actuelle Nette, Taux de Rentabilité Interne) ainsi que les indicateurs de gestion habituels (marge brute porc et marge brute d'exploitation, excédent brut d'exploitation, capacité de remboursement d'emprunts nouveaux) et la matrice de trésorerie. La dernière étape valorisera le travail fourni au travers de plaquettes présentant le référentiel et les cas-types ainsi qu'avec un accompagnement des partenaires techniques.

Un projet se développe également au sein des Chambres d'Agriculture de Bretagne et Pays de la Loire : le projet Secuporc bio. Il est autofinancé, a débuté début janvier 2020 et dure 18 mois. Il vise à améliorer la visibilité des références des Chambres sur la conduite et les performances en production biologique. Les données mobilisées sont celles des enquêtes réalisées par les Chambres d'Agriculture. Il s'agit surtout de données techniques, les données économiques étant très lacunaires, notamment sur la partie élevage. Ces références seront diffusées lors des formations des Chambres, à destination des éleveurs envisageant de se convertir ou en conversion, ou des jeunes en formation. Une partie des données et informations sera diffusée plus largement ; elle reste à définir.

Ces projets n'ont pas pour objectif le calcul de coûts de production ou autre indicateur approchant, mais d'apporter des connaissances et des outils pour les éleveurs et les techniciens, lors d'une installation ou d'une conversion.

6 LES SYSTEMES D'INTERET EN PLACE – ETUDES DE CAS

6.1 GT-DIRECT

GT-Direct est un outil Web développé par l'IFIP en 2014, avec le concours financier de FranceAgriMer, à destination des éleveurs suivis dans le dispositif de GTTT et GTE (-TB) et de leurs techniciens. Il est composé des 5 modules suivants :

- 1 module pour **consulter** ses résultats de GTE, GTE-TB et de GTTT, les comparer à une référence choisie et suivre leur évolution sur les dernières années. Des fiches techniques explicatives des principaux critères sont disponibles
- 1 module pour **analyser** ses résultats, par rapport à la référence choisie
 - Un arbre d'analyse permet d'identifier les points forts et les points faibles de l'élevage. Des fiches techniques listent les facteurs de variation du critère sélectionné
 - Un module spécifique d'analyse des pertes en maternité permet d'identifier les facteurs de risque sur l'élevage
- 1 module pour **prévoir** ses résultats à partir du dernier bilan GTE et des prévisions de prix du porc et de l'aliment de l'IFIP (ou des données saisies par l'éleveur). GT-Direct fournit une marge prévisionnelle sur 2 ou 4 trimestres ainsi qu'un coût de revient et un prix de fonctionnement pour les éleveurs en GTE Tableau de Bord.
- 1 module pour **calculer** l'incidence d'une variation de critère par rapport à une situation initiale. L'éleveur ou le technicien modifie un ou plusieurs critères techniques ou économiques (par exemple le prix des aliments achetés, l'indice de consommation en engraissement ou le nombre de porcelets sevrés par truie). Le calculateur calcule l'incidence économique, en termes de marge sur coût alimentaire et renouvellement, des écarts entre les deux situations, globalement sur l'élevage, par truie présente ou par porc.

- 1 module pour estimer son coût de revient, pour les éleveurs ne réalisant pas de GTE-TB : **GTE +**. Ce module permet de compléter les données de GTE connues par des données issues des documents comptables de l'éleveur. Il propose à l'éleveur d'inscrire son temps passé sur l'élevage de porc. GTE+ calcule ensuite le coût de revient de l'atelier porc avec la méthode utilisée en GTE-TB. Les résultats sont comparables aux références. GT-Direct donne les résultats des deux derniers trimestres ainsi qu'un prévisionnel sur les deux trimestres à venir.

Méthode pour la production de références et le calcul du coût de revient

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	Cumul physique Séparation selon Orientation. Catégorisation des élevages faite selon la présence de reproducteurs et les types d'animaux vendus Porcelets intégrés bruts dans les traitements de marge classiques. Truies : prise en compte des stocks et des entrées/sorties. Distinction des éleveurs vendeurs de reproducteurs
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	☐ Moyenne des productions brutes GTTT : moyennes pondérées par le nombre de portées sevrées (revient à constituer une moyenne de l'élevage France) En GTE : moyennes brutes. Pas de pondération (tous les élevages ont le même poids).
	Prise en compte du renouvellement interne	☒ Oui ☐ Non cochettes auto-renouvelées : l'IFIP préconise de prendre sur le coût de production à 110kg, avec plus-value selon sélection-multiplication de 30 à 50€/unité. Les éleveurs et techniciens peuvent ou non respecter cette préconisation.
Valorisation des cultures de vente intra-consommées		☐ Coût d'opportunité Autoconsommation et vente directe : calcul selon la même méthode, déclaré avec prix de vente ; le nombre est très réduit donc le résultat est peu impacté. Les prix déclarés peuvent être très bas ou au contraire très élevés (vente directe). FAF : voir fiches RMT : au contraire des porcs autoconsommés l'intra-consommation de MP pour l'alimentation du troupeau est importante, les MP valorisées au prix de marché ☐ Prix de revient
Charges courantes		
Amortissement (Modalités de calcul)		GTE-TB : linéaire ou dégressif ou libre GTE + : linéaire ou dégressif, à partir des données comptables
Rémunération du « travail non salarié »		☐ Hypothèse nb de SMIC : Nb heures travaillées * 1,5 SMIC net + charges ou 2 SMIC si MSA non disponible ☐ Intégration MSA : ☒oui ☐non Les éleveurs saisissent leur coût MSA (on leur demande d'identifier la part « porc ». Les clés de répartition restent à discuter, la fiabilité est discutable, mais globalement, peu de variations.

Rémunération du foncier en propriété	☐ Valeur fermage En général, il n'y en a pas (car atelier porc) excepté en plein air où le cout du fermage est enregistré en loyer
Rémunération des capitaux	Au taux du livret A

Lorsque l'élevage façonne, l'éleveur à façon est considéré comme salarié. Dans le cas des maternités collectives, prise en compte du prix d'achat des porcelets.

Le dernier module (GTE +) permet à tous les éleveurs en GTE mais ne remplissant pas la GTE-TB (ce qui est le cas de la grande majorité des élevages en GTE) de calculer leur coût de revient. Cet outil n'est pourtant peu voire pas utilisé. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela :

- Des services équivalents à GT-DIRECT existent pour les éleveurs et sont proposés par les centres de gestion ou les OP
- La saisie des données comptables dans GTE + peut être fastidieuse
- Le manque de visibilité de GT-DIRECT.

Il serait également envisageable, qu'à terme, des comptes soient ouverts pour tous les éleveurs qui transmettent des données. Sur simple demande auprès de l'Ifip, les OP ont la possibilité de disposer de portefeuilles regroupant les données de l'ensemble de leurs adhérents. A terme, l'éleveur pourrait ainsi accéder aux données GTE GTTT de son groupement (ce qui n'est pas nécessairement le cas aujourd'hui).

GT-Direct est aujourd'hui un outil assez peu utilisé mais dont les différents modules peuvent apporter divers services aux éleveurs et techniciens. Il est gratuit et implique que les éleveurs aient à minima une GTTT et/ou une GTE.

8 ANNEXES FILIÈRE PORC

8.1 ANNEXE 1 – ILLUSTRATION DE LIVRABLES VALORISANT LES COÛTS DE PRODUCTION OU AUTRES INDICATEURS ASSIMILÉS

Exemple du tableau de bord mensuel de juillet 2020 des [Indicateurs de la filière porcine](#)

n° 18 - juillet-2020

Indicateurs Porcine

Tableau de bord mensuel



ALIMENTATION ANIMALE

	Valeur mai 2020 (base 100 = janv 2019)	% en 1 mois	% en 1 an	% 12 derniers mois / année précédente
Indices de prix des matières premières				
Prix des matières premières IPAA	95,6	- 2,5%	+ 6,2%	- 4,4%
Prix d'aliments complets pour porc IPAMPA	99,1	+ 0,6%	- 0,3%	- 0,4%
Prix aliment IFIP (engraissement, complet)	100,8	+ 0,4%	+ 1,2%	+ 1,6%

Sources : CoopdeFrance, SNIA, INSEE, IFIP

PORCS DÉPART ÉLEVAGE

Indices du coût de revient du porc départ élevage				
Alimentation	100,8	+ 0,4%	+ 1,2%	+ 1,6%
Autres charges opérationnelles et de structure	100,0	+ 0,0%	+ 0,0%	+ 0,0%
Coût de revient total	100,5	+ 0,2%	+ 0,7%	+ 0,9%
Ecart-type du coût de revient	13%			

Le coût de revient du porc est provisoirement calculé avec les performances techniques de l'année 2015 et les derniers prix de facteurs de production disponibles (mai 2020 pour l'aliment). Une mise à jour sera proposée prochainement.

Source : IFIP - CERFrance

Indices de prix du porc				
Prix de base au cadran MPB	116,4	- 8,7%	- 6,5%	+ 26,5%
Prix du porc classe S	115,9	- 7,7%	- 3,2%	+ 23,7%
Prix du porc classe E	117,1	- 7,8%	- 2,7%	+ 24,8%
Prix du porc classes S-E	116,4	- 7,9%	- 3,2%	+ 24,2%

Sources : RNM FranceAgriMer, Marché du Porc Breton



1

PIÈCES DÉCOUPE	DE	Valeur mai 2020	% en 1 mois	% en 1 an	% 12 derniers mois
		(base 100 = janv 2019)			/ année précédente
Indices de prix des pièces marché de Rungis					
Bardière (avec couenne)		171,4	+ 0,0%	+ 8,3%	+ 102,1%
Hachage (sans gorge)		121,9	- 5,3%	+ 8,7%	+ 20,1%
Jambon (sans mouille)		116,4	- 6,2%	+ 0,8%	+ 21,0%
Longe (avec travers et palette)		115,9	- 1,5%	+ 9,2%	+ 11,8%
(sans travers ni palette)		122,5	- 3,0%	+ 7,8%	+ 14,6%
Poitrine (sans hachage) extra		116,5	+ 2,0%	+ 9,7%	+ 11,3%
(sans hachage) N.1		120,8	+ 3,2%	+ 11,0%	+ 13,6%
PORC	Marché de Rungis	117,3	- 2,7%	+ 6,5%	+ 16,4%

Source : RNM FranceAgriMer ; nd : non diffusible

Indices de prix des pièces achats charcuterie-salaison, origine France				
Carré bacon	101,6	- 11,5%	- 10,2%	
Poitrine lardons n°1	132,0	- 0,6%	+ 15,3%	
Poitrine cutter de coche	143,5	- 2,6%	+ 19,2%	
Épaule 4D	132,6	- 4,9%	+ 6,6%	
Gras dur	167,0	- 15,0%	+ 7,3%	
Gorge découennée	93,0	- 14,8%	- 23,1%	
Maigre 80/20 porc	140,2	- 4,2%	+ 21,0%	
Maigre 80/20 coche	131,9	+ 0,2%	+ 7,7%	
Estomac	93,3	+ 0,5%	- 13,1%	
Chaudin (entier fermé)	105,9	- 2,2%	+ 3,5%	
Jambon sans mouille	115,8	- 7,2%	- 0,8%	
Têtes Cassées	nd	nd	nd	
Joues de porc	nd	nd	nd	
Langue de porc coupe suisse	131,8	+ 0,8%	+ 16,3%	
Maigre 90/10 porc	142,3	- 4,4%	+ 16,9%	
Bardière découennée	150,2	- 11,8%	+ 9,1%	
Jambon 4D porc	126,0	- 4,6%	+ 0,8%	
Maigre de porc 70/30	156,1	- 1,1%	+ 23,3%	
Foie de porc	112,2	- 0,3%	+ 0,6%	
Jambon 5 D	117,2	- 8,5%	- 0,5%	
Carré avec chainettes	111,2	- 4,0%	- 3,6%	
Jambon 4D Coche	124,8	- 5,3%	+ 7,1%	
Maigre 70/30 Coche	nd	nd	nd	
Épaule 4D Coche	129,9	- 5,5%	+ 9,2%	

Source : FranceAgriMer ; nd : non diffusible

**PRODUITS
ÉLABORÉS**

	Valeur mai 2020 (base 100 = janv 2019)	% en 1 mois	% en 1 an	% 12 derniers mois / année précédente
Indices de prix des produits élaborés sortie usine				
Côtes de porc fraîches ou réfrigérées	122,4	- 4,2%	+ 7,2%	+ 18,5%
Rôti de porc frais ou réfrigéré	137,4	+ 1,2%	+ 11,7%	+ 24,0%
Viandes et abats de porc découpés, salés, séchés ou fumés	109,1	+ 0,0%	+ 10,4%	+ 6,9%
Saucisses et charcuteries similaires	110,5	- 0,2%	+ 10,9%	+ 8,5%
Produits à base de viande de porc cuite	111,4	+ 1,1%	+ 10,6%	+ 8,8%
Jambons cuits supérieurs MDD PAD	120,1	+ 1,8%	+ 12,8%	+ 16,9%
Jambons cuits supérieurs MDD UVCI	119,0	+ 0,4%	+ 20,9%	+ 13,7%
Jambons cuits supérieurs MN UVCI	nd	nd	nd	
Pâtés, rillettes et terrine	110,6	+ 0,5%	+ 11,6%	+ 8,4%
Jambons cuits	111,7	+ 1,0%	+ 10,9%	+ 9,1%
Jambons cuits supérieurs	111,0	+ 1,1%	+ 10,3%	+ 8,7%
Plats cuisinés à base de viandes	99,8	- 0,7%	+ 0,3%	- 1,0%

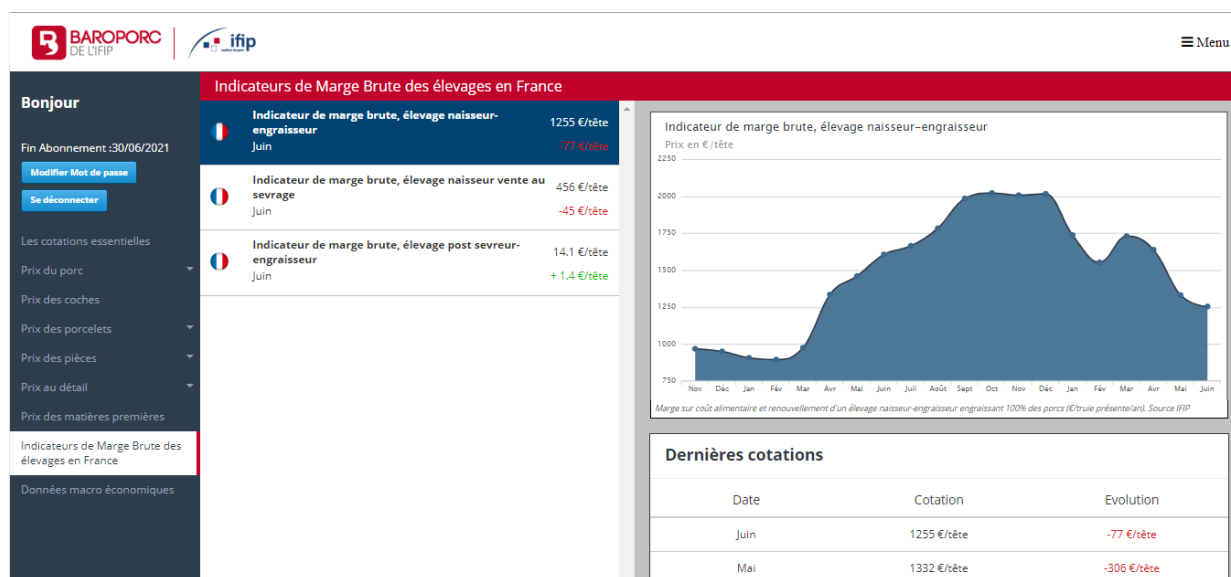
Source : INSEE ; nd : non diffusible

PRODUITS FINIS À LA CONSOMMATION

Indices de prix à la consommation				
Porc frais	110,5	- 1,5%	+ 8,9%	+ 5,1%
Viandes salées, séchées, fumées	107,1	+ 0,5%	+ 5,9%	+ 5,3%
Autres préparations de viandes	102,0	+ 0,1%	+ 1,5%	+ 1,8%
Jambon supérieur	nd	nd	nd	
Porc rôti dans le filet	nd	nd	nd	
Porc échine avec os	nd	nd	nd	

Source : INSEE ; nd : non diffusible

Capture d'écran d'une page du site <https://www.baroporc.fr/>, disponible par abonnement



Le 24/07/2020

CERESCO (ex. BLEZAT Consulting)

18, rue Pasteur - 69007 Lyon - FRANCE

Tel : +33 (0)4 78 69 84 69 | contact@ceresco.fr | ceresco.fr

SAS au capital de 7622 euros | SIRET 423 106 756 00012 | RCS Lyon | NAF 7022Z

FILIÈRES AVICOLES

1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

1.1 SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE

1.1.1 UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE DES FILIÈRES AVICOLES LONGUES

Les filières avicoles organisées (filières longues) se caractérisent par une organisation économique particulière de l'élevage dite en « intégration ». Ce terme générique recouvre en réalité quatre situations de relations contractuelles entre un éleveur et une organisation de production (OP) selon qu'il soit propriétaire ou non des animaux et selon qu'il ait des parts sociales dans l'OP.

Les contrats typiques font intervenir une valeur de reprise des produits (animaux engraisés ou œufs) à laquelle est soustrait une valeur des principaux intrants que sont les jeunes animaux (poulettes, poussins, canetons, etc.) et l'aliment, la valeur de reprise étant indexée sur la valeur de ces intrants. Les jeunes animaux et l'aliment représentent de l'ordre de 70 % à 75 % du coût de production sortie élevage en filières avicoles.

Cette organisation a plusieurs conséquences sur la production d'indicateurs de coût de production :

- dans le cas où les éleveurs sont directement rémunérés « à la marge » qui doit couvrir leurs charges variables et fixes propres, la valeur du poussin et de l'aliment ne figure pas dans leur comptabilité ;
- dans le cas où ces valeurs d'intrants figurent dans la comptabilité des éleveurs, elles ne correspondent pas nécessairement à une valeur de marché mais à une valeur de cession.

Aussi, le calcul d'un coût de production sortie atelier d'élevage avicole fait d'une part, intervenir des informations extérieures à l'éleveur (provenant de l'organisation de production) et, d'autre part, la valeur de marché des principaux intrants doit être simulée pour atténuer les effets liés aux prix de cession. Le coût de production en filières avicoles organisées est ainsi nécessairement un indicateur composite.

1.1.2 DES CAHIERS DES CHARGES FOISONNANTS

Les productions avicoles françaises sont historiquement segmentées, avec un poids des SIQO (principalement Label Rouge et Bio) important de l'ordre de 20 % en poulet de chair comme en production d'œuf de consommation.

Ainsi en filière volaille de chair, pour ne prendre que l'exemple de l'espèce poulet, on distingue 4 grands segments : le bio, le label rouge, le certifié et le standard. Chaque segment se distinguant par des caractéristiques de génétiques avicoles et des équipements différents induisant des coûts de production très contrastés. Cependant, le segment dit « standard » est très loin d'être homogène avec des cahiers des charges différents selon les débouchés pouvant impliquer une génétique différente (souche à croissance rapide contre souche à croissance intermédiaire), un itinéraire technique différent (densité en bâtiment, élevage des mâles et femelles séparés, etc.) ou des équipements différents (par ex. enrichissements du milieu). Par ailleurs depuis quelques mois, la segmentation de la filière française est entrée dans une nouvelle phase d'expansion avec l'émergence de nouveaux segments de marchés comme le poulet de sortant à l'extérieur (intermédiaire entre le label rouge en plein-air et le certifié élevé en bâtiment) ou l'*European Chicken Commitment* (souches à croissance intermédiaire, densité faibles, enrichissements) assez peu documentés pour le moment.

Tableau 1 : Caractéristiques techniques théoriques de segments français à la production en poulet de chair

	Type de souche Croissance	Durée d'élevage jours	Nombre de lots lots/an	Poids moyen kg vif	Densité intérieure max. kg/m ²	Accès par-cours
Standard	Classique	37	7.0	1.90	42	Non
Standard	Intermédiaire	45	6.1	1.90	42	Non
Standard découpe	Classique	47	5.9	2.70	42	Non
Grand export	Classique	35	7.3	1.40	42	Non
Certifié	Intermédiaire	56	5.1	2.30	42	Non
Sortant à l'extérieur	Intermédiaire	56	4.7	2.30	27.5	1 m ² /poulet
Label rouge plein-air	Lente	81	3.6	2.30	25	2 m ² /poulet
Label Rouge liberté	Lente	81	3.6	2.30	25	4 m ² /poulet
Biologique	Lente	81	3.6	2.20	21	4 m ² /poulet

Note : Pour les productions standard et assimilées, seule la densité intérieure est fixée réglementairement. Pour les autres productions, la durée d'élevage et les densités intérieures et sur parcours correspondent au minimal réglementaire. Les autres valeurs correspondent à des observations « typiques ».

En filière œuf, la segmentation est centrée sur les modes d'élevages avec l'existence de 4 codes définis au niveau européen correspondant à différents modes d'élevages des poules pondeuses : code 3 - cage ; code 2 - au sol ; code 1 - plein-air ; code 0 - biologique. La segmentation française comporte un segment supplémentaire, le Label Rouge, dérivé du code 1 et principalement caractérisé par une limitation de la taille des élevages. La filière française connaît depuis 2016 une transition accélérée vers l'alternatif se caractérisant par une

réduction des élevages cage et un développement rapide des élevages dits « alternatifs » (code 2 à 0). Du point de vue de la problématique des indicateurs de coûts de production, cela se traduit par le développement du code 2, mode d'élevage très marginal avant 2016, et le développement de systèmes d'élevages en volière pour les productions alternatives (plein-air « classique », code 2 et biologique) alors qu'auparavant les systèmes alternatifs étaient essentiellement « au sol » (au sens technique du terme). D'apparence anecdotique, ces développements induisent un accroissement de l'hétérogénéité des coûts de production au sein de mêmes segments de marché.

Les filières avicoles, déjà fortement segmentées entre finalité de production (viande, œuf, foie gras) et espèces, sont également significativement et de manière croissante segmentée selon des systèmes d'élevages spécifiques. Cette inflation de segmentation crée une forte hétérogénéité entre coûts de production au sein des filières.

1.1.3 DES ACTEURS ET DES MARCHES RELATIVEMENT HOMOGENES

Les filières avicoles longues sont relativement homogènes dans leur principe de fonctionnement autour d'une forte contractualisation amont/aval. Les éleveurs sont généralement regroupés en organisation de production qui fait l'interface entre les éleveurs regroupés en collectif et l'aval (abattage, conditionnement, transformation) de la filière. Comme évoqué plus haut, il existe deux grands types de contractualisation dite « en intégration » :

- le contrat d'intégration *stricto sensu* où l'éleveur n'est pas propriétaire des animaux à un moment du cycle de production et schématiquement mets à disposition de l'intégrateur ses actifs (bâtiment) et du travail ;
- les contrats d'intégration dits « de reprise » où la valeur de reprise des produits prend généralement en compte la valeur des principaux intrants : poussins et aliment, la rémunération de l'éleveur s'effectuant sur une marge.

Néanmoins, les modalités de ces contrats varient de manière importante selon les acteurs économiques. Par ailleurs, les différentes filières ont chacune leurs exceptions à ce schéma général :

- en filière chair, les éleveurs du nord-est de la France en contrat avec des abattoirs belges ou allemands doivent gérer un risque de marché car le prix de vente est déterminé *in fine* en fonction de cotations ;
- en filière palmipèdes gras, on estime à 5-10 % de la production nationale les éleveurs en vente directe ;
- en filière pondeuse, l'intégration *stricto sensu* est limitée (< 10 % des capacités) mais la production hors contrat y est relativement plus développée qu'en filière chair avec d'une part les productions alternatives en vente directe (plein-air et biologique) et d'autre part les éleveurs dits indépendants (notamment éleveurs de poules en cage)

Les exploitations en vente directe ont généralement également une activité de transformation et/ou conditionnement, ce qui complexifie le calcul du coût de production. Par ailleurs, en filière volaille de chair, elles sont susceptibles de produire une variété importante d'espèces au cours de l'année. Jusqu'en 2014, l'ITAVI centralisait des fermes de références palmipèdes à foie gras en filière courte. Cette centralisation a été interrompue faute de remontée de

données de Chambres d'Agriculture, maîtres-d'œuvre locaux, à la suite d'une baisse du financement des dispositifs de références technico-économiques. En filière chair, on peut signaler le projet porté par la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'ITAVI pour l'établissement d'une grille de collecte de références en filières courtes volaille de chair.

1.2 SPECIFICITES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE (OPA)

À la complexité de la filière, s'ajoute une présence limitée du monde du développement et de l'appui technique.

1.2.1 INTERPROFESSION ET SYNDICATS

Les filières avicoles sont organisées autour de 3 interprofessions :

- **ANVOL** : interprofession de la filière volaille de chair depuis le 3 septembre 2018 regroupant les différents comités interprofessionnels par espèces : CIDEF - Dinde, CIPC - Poulet de chair classique, CICAR - Canard à rôti, CIP - Pintade et SYNALAF - Labels Avicoles de France ;
- **CNPO** : interprofession de la filière œuf de consommation depuis le 12 mars 1996 ;
- **CIFOG** : interprofession du foie gras depuis 1987.

La raison d'être première de ces interprofessions est la communication produite. Cependant, les évolutions règlementaires ou sociétales des élevages, l'intégration de la distribution dans le tour de table et la loi EGAlim ont induit un regain d'intérêt pour les références technico-économiques. Les objectifs concernant les coûts de production sont généralement double :

- communiquer en externe auprès des partenaires (pouvoirs publics, distributeurs, etc.) sur les conséquences économiques de différentes évolutions de systèmes de production ;
- objectiver les échanges en interne sur les évolutions des filières.

Les branches spécialisées des syndicats agricoles, et notamment la **Confédération Française de l'Aviculture** (FNSEA), membre des différentes interprofessions, est à la fois productrice de références technico-économiques régionale et utilisatrice de références externes dans le même objectif que les interprofessions mais également dans les négociations des contrats entre organisations et groupements d'éleveurs.

Pour les OPA avicoles précitées, les axes de travail concernant les coûts de production sont :

- une approche fine et représentative de la diversité des productions avicoles au niveau national et régional ;
- une approche « simulation » permettant de mesurer l'impact économique de changements apportés dans les itinéraires techniques d'élevages (biosécurité, bien-être, etc.)

1.2.2 APPUI TECHNIQUE

L'ITAVI assure des missions recherche appliquée et de transfert de connaissance. Il dispose d'un service économique s'occupant, entre autres, de l'établissements de références technico-économiques au niveau national à travers plusieurs dispositifs :

- un dispositif de centralisation de GTE couvrant environ 60 % de la production organisée et de fermes de références en palmipèdes à foie gras (environ 50-60 fermes) ;
- un dispositif de centralisation de GTE couvrant environ 70 % de la production organisée et de fermes de références cunicoles (environ 50 fermes) ;
- un dispositif d'enquête sur les performances techniques et économiques en volaille de chair standard et certifiée auprès des organisations de production ;
- un dispositif d'enquête sur les performances techniques, économiques et coût de production en volaille de chair sous SIQO (Label Rouge et Bio) ;
- un dispositif d'enquête sur les performances techniques, économiques et coût de production en poulettes et pondeuses couvrant tous les modes d'élevages auprès d'organisations de production et d'éleveurs.

1.2.3 ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le besoin de références technico-économique, et notamment de coût de production est fort pour accompagner les projets d'installation ou de diversification. Les Chambres d'Agriculture sont impliquées dans plusieurs dispositifs récurrents en volaille de chair et poules pondeuses :

- enquête aviculture (volaille de chair) des Chambres d'Agriculture du Grand Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie, Hauts-de-France, Deux-Sèvres) pilotée par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne ;
- enquête sur les poules pondeuses avec parcours (plein-air, Label Rouge, Biologique) des Chambres du Grand Ouest ;
- enquête données technico-économiques de la volaille du Sud-Est : volailles de chair standard et Label Rouge, poules pondeuses (plein-air et biologique) de l'ITAVI et des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Les initiatives sont logiquement concentrées dans les principaux bassins de production français avec néanmoins un échantillon en recul pour l'enquête aviculture du Grand Ouest du fait d'un faisceau de problématiques : des moyens en baisse pour les Chambres d'Agriculture, une perte d'expertise liée à la réorganisation territoriale pour certaines et une perception par les éleveurs du ratio temps passé / bénéfice qui s'érode.

Les Chambres Bretagne et Pays-de-la-Loire sont en cours de réflexion, en partenariat avec l'ITAVI, sur la rénovation de leur outil Plum'Eco avec un objectif d'étendre son utilisation à d'autres modes de production / filière et au territoire national. Ce projet s'accompagnerait d'un volet transfert de connaissance (méthodologie, données consolidées, expertises, etc.) entre « experts » des filières avicoles.

1.2.4 SOCIÉTÉ DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

Les centres de comptabilité et de gestion travaillent le sujet en filières avicoles avec des indicateurs annuels ou trimestriels en routine allant jusqu'à la marge brute. On peut noter les réseaux CER France, COGEDIS entre autres.

2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

On peut distinguer **plusieurs types de structures qui interviennent dans la collecte** des données de manière récurrente : les acteurs du développement (Chambres d'agriculture), l'ITAVI, les centres de comptabilité et de gestion ainsi que la plupart des organisations de production de la filière.

Les initiatives datent pour la plupart du début des années 1980 pour les bassins historiques des productions avicoles. **L'échelle de collecte au niveau national est adaptée aux filières relativement homogènes mais doit être complétée par des approches régionalisées par bassins de production du fait de différences sensibles de conditions climatiques ainsi que des débouchés influant sur les itinéraires techniques.**

La collecte de données est une **activité complémentaire** des missions exercées par les structures. Elle a pour principale finalité le **calcul de références** pour l'accompagnement des éleveurs, l'analyse d'impact d'innovations ou de crises (sanitaires, économiques).

Les **difficultés de financement de la collecte de données**, que ce soit sous forme d'aides publics ou de prestation privée, limite le nombre et l'ampleur des initiatives.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Financement de l'action
ITAVI	Volailles de chair (poulet, dinde, pintade, canard à rôtir)	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	National	Enquête performances techniques et économique auprès des OP	DGER
ITAVI	Poules pondeuses	Standard et alternatifs	National	Enquête performances techniques et économique auprès des OP	DGER
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Volailles de chair	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Régional (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire)	Enquêtes éleveurs (2018 : 120 éleveurs en Bretagne, 141 éleveurs en PdL+79, 20 éleveurs en Normandie, 37 aviculteurs HdF),	CASDAR
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Poules pondeuses	Alternatif avec parcours	Régional	Enquêtes éleveurs (2017 : 12 plein-air, 6 Label Rouge, 13 bio)	CASDAR + Région Bretagne et PdL
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Volaille de chair	Standard et Label Rouge	Régional	Enquêtes éleveurs (8 éleveurs Standard et 10 éleveurs Label Rouge)	CASDAR + Région AuRA
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Poules pondeuses	Plein-air et Biologique	Régional	Enquêtes éleveurs (3 éleveurs plein-air et 6 éleveurs bio)	CASDAR + Région AuRA

2.1.2 MODALITÉS DE COLLECTE ET CARACTÉRISATION DES DONNÉES

A. MODALITÉ DE COLLECTE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

La collecte des données porte sur l'ensemble des espèces. Des distinctions peuvent être faites selon **les itinéraires techniques** (différents type de « standard », labels et modes d'élevage en poulettes et pondeuses).

La **taille** des échantillons enquêtés est **variable selon les dispositifs** et les **filières**. Les dispositifs de centralisation de GTE s'appuient sur un nombre restreint d'organisations de production couvrant une large part de la production nationale tandis que les données remontées des éleveurs couvrent une part plus restreinte de la production nationale selon la taille de l'échantillon.

La **fréquence** de collecte des dispositifs récurrents identifiés est annuelle pour les dispositifs nationaux pilotés par l'ITAVI et l'enquête aviculture des Chambres d'Agriculture du Grand Ouest. Pour les enquêtes éleveurs en pondeuses, la collecte est faite tous les deux ans (durée de cycle de production supérieure à 1 an).

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Profils des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyens de collecte	Outil de collecte
ITAVI	Volailles de chair (poulet, dinde, pintade, canard à rôti)	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Enquête performances technique et économiques	Organisations de production	30 à 60 % de la production nationale selon les espèces et segments	Bonne	4 fois / an pour les volailles standard et certifiées 1 fois / an pour les volailles LR et Bio	Courriel	Excel
ITAVI	Poules pondeuses	Standard et alternatifs	Enquête performances technique et économiques	Organisations de production + éleveurs	6 OP poulettes 9 OP pondeuse	Bonne	1 fois / an	Courriel	Excel
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Volailles de chair	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Enquêtes éleveurs	Aviculteurs	320 éleveurs (2018)	NC	1 fois / an	Enquête terrain	Logiciel Plum'Eco
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Poules pondeuses	Alternatif avec parcours	Enquêtes éleveurs	Aviculteurs	30 éleveurs (2018)	NC	Tous les 2 ou 3 ans	Enquête terrain	Logiciel Plum'Eco
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Volaille de chair	Standard et Label Rouge	Enquêtes éleveurs	Aviculteurs	18 éleveurs poulet	NC	Ponctuel	Enquête terrain	Excel
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Poules pondeuses	Plein-air et Biologique	Enquêtes éleveurs	Aviculteurs	9 éleveurs pondeuses	NC	Ponctuel	Enquête terrain	Excel

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les informations collectées proviennent de données collectives (moyennes) pour les dispositifs d'enquête auprès des organisations de production pilotées par l'ITAVI et de données individuelles d'éleveurs pour les autres dispositifs présentés. Ces données concernent à la fois les données techniques (taux de pertes, densité, durée du cycle d'élevage, indice de consommation, etc.) et économiques (charges variables et charges fixes).

Les informations récoltées s'arrêtent à l'atelier d'élevage et ne prennent pas en compte l'ensemble de l'exploitation.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Périmètre de collecte (atelier/exploitation)	Nature des données collectées		
					Données techniques	Données économiques	Données financières
ITAVI	Volailles de chair (poulet, dinde, pintade, canard à rôti)	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Enquête performances technique et économiques	Organisation de production	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
ITAVI	Poules pondeuses	Standard et alternatifs	Enquête performances technique et économiques	Organisation de production + atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Volailles de chair	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Enquêtes éleveurs	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Poules pondeuses	Alternatif avec parcours	Enquêtes éleveurs	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Volaille de chair	Standard et Label Rouge	Enquêtes éleveurs	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Poules pondeuses	Plein-air et Biologique	Enquêtes éleveurs	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

2.1.3 ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES

Les indicateurs sont produits par les structures qui collectent les données. Le niveau de critère de résultat est variable : Marge Brute, Marge nette, Coût de production du produit fini et influence le type de données collectées.

La valorisation des données est faite en externe.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
ITAVI	Volailles de chair (poulet, dinde, pintade, canard à rôti)	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Enquête performances technique et économiques	interne	Usage interne	Retour répondant trimestriels Diffusion
ITAVI	Poules pondeuses	Standard et alternatifs	Enquête performances technique et économiques	interne	Usage interne	Diffusion
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Volailles de chair	Standards, certifié, Label Rouge, Biologique	Enquêtes éleveurs	interne	Usage interne	Diffusion
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Poules pondeuses	Alternatif avec parcours	Enquêtes éleveurs	interne	Usage interne	Diffusion
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Volaille de chair	Standard et Label Rouge	Enquêtes éleveurs	interne	Usage interne	Diffusion
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Poules pondeuses	Plein-air et Biologique	Enquêtes éleveurs	interne	Usage interne	Diffusion

3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Les références au niveau national sont réalisées par l'ITAVI tandis que les acteurs du développement (Chambres d'Agriculture principalement) réalisent des références au niveau régional. Cependant ces références régionales étant localisées dans les principaux bassins de production, elles ont une valeur quasi-nationale.

Ces structures collectent elles-mêmes les données nécessaires au calcul d'indicateurs de coût.
cf. tableau 1 de la partie 1. Collecte des données

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

Compte tenu de la structure de la filière, seuls les dispositifs pilotés par l'ITAVI vont jusqu'au coût de production complet tandis que les dispositifs pilotés par les Chambres produisent des indicateurs de marge poussin-aliment systématiquement, des indicateurs de marge brute et moins fréquemment des indicateurs de marge nette. Cela est dû au fait que la valeur des principaux intrants n'est pas connue au niveau de l'atelier, soit que ces valeurs sont contractuelles et reflètent peu les conditions de marché. Par ailleurs, les charges de structure non affectables ne sont généralement pas intégrées faute de collecte d'information sur l'exploitation dans sa globalité (hormis les dispositifs de fermes de références palmipèdes à foie gras et lapin piloté par l'ITAVI).

Les résultats sont présentés de manière annuelle pour les productions en volaille de chair (cycle de production inférieur à 1 an) et sur la durée du cycle pour les poules pondeuses (cycle supérieur à 1 an).

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Unité	Prix de revient	CP	MPA* Marge Poussin Aliment	MB	MN
ITAVI	Volailles de chair	Tous	National	Enquête performances technique et économiques	€/m ² ou €/kg		X	X	X	X (simulée)
ITAVI	Poules pondeuses	Tous	National	Enquête performances technique et économiques	€/100 œufs ou €/place		X	X	X	X (simulée)
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Volailles de chair	Tous	Multirégional (Bretagne, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Normandie)	Enquêtes éleveurs	€/m ² /an			X	X	X (réelle pas pour l'ensemble de l'échantillon)

Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Poules pondeuses	Parcours	Multirégional (Bretagne, Pays-de-la-Loire + 79)	Enquêtes éleveurs	€/place			X	X	X
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Volaille de chair	Standard & Label Rouge	Régional (AuRA)	Enquêtes éleveurs	€/m ² /an			X	X	
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Poules pondeuses	Plein-air et biologique	Régional (AuRA)	Enquêtes éleveurs	€/place			X	X	

* MPA : marge poussin aliment ou marge poulette aliment : différence entre d'une part, le prix de reprise et, d'autre part le coût alimentaire et de poussin ou poulette (selon les filières). Correspond généralement à la rémunération brute de l'éleveur

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITE DES INDICATEURS

Les indicateurs calculés par les organismes de développement sont utilisés pour accompagner les porteurs de projets dans le cadre d'installation ou de diversification. Elles sont valorisées au travers de fiches technico-économiques ou dans le cadre de formations (cf. illustrations en ANNEXE 1).

Nom de la Structure	Détail espèces	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence diffusion (précisez si pas de diffusion)
ITAVI	Volailles de chair (poulet, dinde, pintade, canard à rôti)	Tous	National	Enquête performances technique et économiques	Public et professionnels	1 fois / an 4 fois / an (standard et certifié, répondants seulement)
ITAVI	Poules pondeuses	Tous	National	Enquête performances technique et économiques	Public et professionnels	1 fois / an
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Volailles de chair	Tous	Multirégional (Bretagne, Hauts-de-France, Pays-de-la-Loire, Normandie)	Enquêtes éleveurs	Public et professionnels	1 fois / an
Chambres d'Agriculture Grand Ouest	Poules pondeuses	Parcours	Multirégional (Bretagne, Pays-de-la-Loire + 79)	Enquêtes éleveurs	Public et professionnels	Tous les 2 ans
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Volaille de chair	Standard & Label Rouge	Régional (AuRA)	Enquêtes éleveurs	Public et professionnels	Ponctuel (2 fois)
Chambres d'Agriculture AuRA + ITAVI	Poules pondeuses	Plein-air et biologique	Régional (AuRA)	Enquêtes éleveurs	Public et professionnels	Ponctuel (2 fois)

4. LES FREINS A LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

Les dispositifs récurrents de collecte de données sont historiques, peu nombreux mais couvrant une part importante de la production avicole française. Ils fonctionnent néanmoins en parallèle sans coordination entre eux.

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

- **Freins Techniques :**
 - › Foisonnement des cahiers des charges
 - › Connaissances en terme d'analyse technico-économique des exploitations (comptabilité / gestion)
- **Économiques :**
 - › Pouvoir de mise en marché → rapports de force qui ne pousse pas les professionnels à partager l'information par crainte d'être pénalisés dans les négociations commerciales
 - › Coût important de la collecte de données pour couvrir la diversité des productions avicoles

5. LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

5.1 COLLECTE DE DONNÉES

- rénovation de l'outil de la Chambre d'Agriculture de Bretagne : déploiement sur l'ensemble des filières avicoles sur le territoire national et ouverture à des utilisateurs extérieurs (éleveurs, groupes d'éleveurs) pour calculer leur coût de production

5.2 CALCULS D'INDICATEURS

- mise en place d'un réseau national autour des références avicoles (Conseil / R&D) pour une approche harmonisée des indicateurs
- développement de cas-types

6. LES SYSTEMES D'INTERET EN PLACE – ÉTUDES DE CAS

Étude de cas filières avicoles : refonte du dispositif de centralisation de références technico-économiques en filière œuf de consommation

L'étude de cas retenue concerne la refonte en cours du dispositif de collecte de références technico-économiques en filière œuf de consommation. Il a vocation à illustrer les problématiques spécifiques à l'évolution de dispositifs collectifs permettant l'élaboration d'indicateurs dont le coût de production dans les filières volailles.

6.1 CONTEXTE D'EVOLUTION DU DISPOSITIF DE CENTRALISATION DE REFERENCES TECHNICO-ECONOMIQUES EN FILIERE ŒUF DE CONSOMMATION

6.1.1 DES DISPOSITIFS EXISTANTS MAIS FRAGILES

A. ENQUETE ITAVI PERFORMANCES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES EN POULETTES ET PONDEUSE

L'ITAVI mène de manière annuelle une enquête auprès des opérateurs de la filière pour recueillir les performances techniques et un certain nombre d'indicateurs économiques pour les productions de poulettes futures pondeuses et poules pondeuses par mode d'élevage. Pour la plupart des indicateurs, les séries remontent à 1971 mais le format de l'enquête a évolué au fil du temps. Dans sa dernière version, l'ITAVI interrogeait les OP et les éleveurs, sur la base du volontariat, sous forme de questionnaire Excel à renvoyer incluant un certain nombre d'indicateurs clés qui étaient ensuite concaténées pour produire un indicateur de coût de production national par mode d'élevage faisant l'objet d'un rapport annuel.

Le fonctionnement en enquête portant sur des valeurs moyennes présente l'avantage d'être relativement simple à mettre en œuvre mais également un certain nombre de limites :

- renvoi par les OP de valeur « moyennes » ne permettant pas d'apprécier la variabilité avec un effet « boîte noire » sur le pré-calcul des indicateurs standardisés (ex. élimination des résultats des lots les moins performants ou non) ;
- peu de participation d'éleveurs impliquant une faiblesse de l'échantillon sur certaines charges rentrant dans le périmètre éleveur : la plupart des charges d'élevages et les charges fixes (investissement, etc.) compensées par une prise en compte de valeurs indiquées par les OP « à dire d'expert » ;
- peu de possibilités d'analyses complémentaires au-delà du coût de production national entraînant une valorisation limitée et un déficit d'intérêt de la part des répondants ;

- décalage croissant entre l'observation et la publication des résultats inhérents au mode « enquête » et le retour tardif des réponses.

En 2018, l'échantillon de répondants (OP essentiellement) couvrait 48 % de la production nationale de poulettes et une représentativité variable selon les modes d'élevages en pondeuses : 63 % pour les poules Label Rouge, 31 % pour les poules « bio » (code 0), 26 % pour les poules plein-air hors Label Rouge (code 1) et seulement 3 % pour les poules élevées au sol (code 2).

Ce dispositif est financé dans le cadre du CASDAR.

B. OBSERVATOIRE TECHNICO-ECONOMIQUE POULES PONDEUSES AVEC PARCOURS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Ce dispositif est piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays-de-la-Loire en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne et des Deux-Sèvres. La publication est aperiodique et les dernières accessibles couvrent l'année 2010, 2012, 2016 et 2018.

Les données sont collectées directement auprès des éleveurs et incluent des données de performances techniques, économiques (charges opérationnelles, fixes, marge poule-aliment) et des éléments descriptifs de l'élevage.

Ce dispositif présente l'avantage de disposer de réelles données individuelles (lot, éleveur) mais présente un certain nombre de limites :

- ne couvre pas tous les modes d'élevage (cage aménagée et élevées au sol) ;
- ne couvre pas la production de poulettes ;
- échantillon faible et non constant : 31 éleveurs et 41 lots

Ce dispositif était financé par le CASDAR et les Conseils régionaux de Bretagne et Pays-de-la-Loire.

C. DONNÉES TECHNICO-ECONOMIQUES DE LA VOLAILLE DU SUD-EST PAR LES CHAMBRES D'AGRICULTURE AURA ET ITAVI

Ce dispositif est piloté par l'interprofession régionale en collaboration les Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de la Drôme et de l'Ain. Il bénéficie du soutien financier du CASDAR et de la région AuRA.

Le principe est similaire à l'observatoire technico-économique des Chambres d'Agriculture de l'Ouest. La principale différence vient :

- d'une taille d'échantillon plus petite : 9 éleveurs et 13 lot ;
- d'une prise en compte uniquement des modes d'élevage plein-air classique et biologique ;
- d'un périmètre plus restreint sur les données recueillies notamment l'absence d'éléments sur les charges fixes et le descriptif des ateliers.

D'une manière générale, les échanges ont fait ressortir que, dans les régions où l'aviculture une activité suffisamment importante pour mobiliser des conseillers dédiés, les efforts étaient

d'avantage concentrés sur les filières chair (Grand Ouest) et/ou palmipèdes gras (Sud-Ouest) que sur les filières œuf.

D. ANALYSE TRANSVERSALE FREINS ET LEVIERS DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS EXISTANTS

En résumé, le dispositif national par enquête offre une couverture large en terme de représentativité mais la qualité des données recueillies pourrait être améliorée tandis que les dispositifs régionaux souffrent d'un déficit en terme de représentativité (y compris au niveau régional) mais offrent une qualité de données permettant une analyse fine des résultats.

Les échanges ont également montré que la limitation du décalage entre l'observation et le retour aux répondants était un point clé permettant de conserver leur intérêt pour participer à ces dispositifs.

Dans tous les cas, ces dispositifs sont appuyés financièrement par le Ministère de l'Agriculture à travers le Compte d'affectation spécial « Développement Agricole et Rural » (CasDAR) complété le cas échéant par un appui régional pour les dispositifs régionaux. Les pilotes des réseaux interrogés ont fait part de leur inquiétude sur la pérennité de ces financements au regard des débats budgétaires en 2020.

6.1.2 UN REGAIN D'INTERET POUR LES INDICATEURS TECHNICO-ECONOMIQUES DE LA PART DES ACTEURS FILIERES

Depuis 2017-2018, il a été constaté un regain d'intérêt pour ces dispositifs de suivi des performances technico-économiques en filière œuf (et plus généralement en filières avicoles). Plusieurs origines identifiées à travers les échanges :

- crise influenza aviaire de 2016-2017 qui a mis en avant l'importance de ces dispositifs pour l'établissements de barèmes d'indemnisations acceptés par les pouvoirs publics comme par les filières ;
- transition à « marche forcée » de la filière œuf à partir de 2017 vers les productions hors cage et des nouveaux éleveurs entrants dans la filière nécessitant un accompagnement des projets ;
- transition qui s'accompagne d'une contractualisation différente en « alternatif » par rapport à la cage nécessitant un pilotage plus fin de la performances technique et des résultats économiques ;
- mise en place de la loi EGAlim et notamment la proposition d'indicateurs « filières », avec une volonté de les baser sur les coûts de production en filière œuf.

Compte tenu des nouveaux usages à développer pour la filière (notamment indicateurs EGAlim) et des menaces identifiées concernant le financement de ces dispositifs, un travail de refonte du dispositif national a été lancé en 2020.

6.2 ÉVOLUTION DU DISPOSITIF NATIONAL DE CENTRALISATION DES RÉFÉRENCES TECHNICO- ÉCONOMIQUES

6.2.1 OBJECTIFS DE LA REFORME DU DISPOSITIF NATIONAL

Limites identifiées	Objectifs d'évolution
Financements publics (CasDAR) stables ou en déclin	- Hypothèse de travail à budget constant - Identification de synergies entre dispositifs
Remobiliser les apporteurs de données	- réduire le délai entre observation et restitution - améliorer la valorisation des résultats (mise à disposition, finesse d'analyse)
Améliorer la qualité des données récoltées	- Séparer la collecte « organisation » de la collecte « éleveur » - Travail sur une base méthodologique commune entre dispositifs
Taille de l'échantillon	- Mutualiser les réseaux existants - Recruter de nouvelles OP - Développer un réseau national complémentaire

6.2.2 MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS

L'analyse conduite par les porteurs du projet a mis en évidence le rôle clé des apporteurs de données pour « faire vivre » le dispositif. Aussi le parti pris a été de tourner le dispositif en premier lieu à leur service dans l'objectif de les mobiliser. Concrètement deux axes de travail ont été identifiés :

- une facilitation de la transmission des données qui passe par une stabilité des vecteurs de données pour automatiser, une limitation du périmètre à leur expertise (ex. OP ne transmettrait désormais que les données entrant dans leur périmètre d'activité) et l'identification de synergies entre jeux de données (ex. données techniques éleveur déjà centralisée par les OP) ;
- une amélioration du retour aux répondants à travers des analyses plus fines leur permettant de se benchmarker et un retour plus précoce via une meilleure fluidité dans la récolte de données.

Les échanges avec les professionnels ont mis en évidence une nécessité de réassurance quant à la confidentialité des données individuelles et un besoin de segmenter les valorisations entre ce qui est accessible aux apporteurs de données et ce qui est mis « sur la place publique ».

La collecte des données auprès des organisations de production, centralisatrice de GTE des éleveurs en contrat nécessite essentiellement une définition précise des indicateurs bruts collectés, notamment sur les aspects économiques puisque leur interprétation varie fortement suivant les contrats entre l'OP et l'éleveur. Les données collectées via les OP ne comportent qu'une partie des éléments du coût de production : prix de l'aliment et de la poulette (réel ou contractuel selon les cas) et rémunération de l'éleveur.

Les autres charges doivent être collectées auprès des éleveurs tant au niveau des produits (ventes des poules de réformes, ventes de fumier) que des charges d'élevages (variables) et de structure.

Un certain nombre de freins à lever concernant les remontées d'éléments de comptabilité analytique harmonisés ont été identifiés par les porteurs de projet :

- une nécessité d'avoir un échantillon large couvrant tous les systèmes de production : poulettes élevées en cage, poulettes élevées au sol, poulettes élevées en volière, poulettes biologiques, pondeuses élevées en cage aménagées, pondeuses élevées au sol, en plein-air classique, en Label Rouge et biologique avec pour les systèmes alternatifs une modalité supplémentaire concernant l'équipement des bâtiments entre un élevage au sol et un élevage en volière soit 12 modalités pour couvrir les principaux systèmes d'élevage. À cela s'ajoute la volonté d'avoir une approche régionalisée.
- un couplage nécessaire entre remontée des éléments de comptabilité analytique avec du conseil individuel (technique ou de gestion).

En ne tenant compte que de l'approche nationale, à raison d'un minimum 5 exploitations par système d'élevage cela demanderait un échantillon de 60 exploitations par an, soit un panel de 120 exploitations compte tenu du fait que la durée d'élevage en pondeuse est supérieure à 1 an. Pour mémoire, l'interprofession CNPO estime à environ 2 000 - 2 500 le nombre d'exploitations professionnelles produisant des œufs de consommation.

Plusieurs options ont été évoquées au cours des échanges :

- une remontée via les organisations assurant le conseil technique. Cette option a été écartée car contrairement à d'autres filières (lapin notamment), le conseil ne porte que sur le technique et il existe une réelle réticence des éleveurs à partager leurs éléments financiers avec leurs « clients » OP ;
- une remontée via les centres de gestion à travers des partenariats. Cette option n'a pas été retenue initialement ;
- une remontée directement via les éleveurs qui a été privilégiée dans un premier temps.

La remontée directe des données par les éleveurs est en cours d'étude et nécessitera un travail d'animation conséquent.

Les échanges ont également porté sur la nécessité de rénover les outils de collecte et de traitement des informations de références technico-économique pour :

- redéployer des ressources humaines sur la valorisation des analyses ;
- harmoniser les indicateurs collectés et calculés entre dispositifs permettant de faciliter les échanges
- permettre une autonomie dans la saisie des informations sans besoin de formation spécifique pour élargir la base de l'échantillon

6.3 VERS UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES FILIÈRES

Actuellement, les références technico-économiques sont stockées et traitées via deux outils : Excel pour l'ITAVI et les Chambres d'Agriculture de la région AuRA et Plum'Eco pour les Chambres de l'Ouest. Au-delà de l'inadaptation de l'outil Excel au traitement de données en masse et à leur sécurisation (risque de pertes de données), la Chambre de Bretagne, maître-d'œuvre de Plum'Eco a fait le constat de la nécessité de faire évoluer l'outil face à son obsolescence.

Aussi, un projet de rénovation de l'outil est à l'étude en parallèle de la refonte du réseau de références en filière œuf. Le projet est toujours en phase exploratoire mais quelques axes du cahier des charges ont été identifiés :

- une possibilité d'ouverture en dehors des conseillers et ingénieurs d'études de l'ITAVI ou chambres permettant d'élargir l'échantillon à moindre frais ;
- un outil national et couvrant un large panel de productions avicoles fonctionnant sur des schémas similaires pour favoriser la création d'un langage commun et amortir le coût d'investissement ;
- une interface pédagogique permettant à des non-experts d'abonder la base de données ;
- une gestion centralisée des droits d'accès à l'information et des consentement RGPD.

In fine, les dispositifs de références technico-économiques agricoles sont des objets indispensables pour le développement des filières, résistants au passage du temps après leurs premières années d'existence mais très complexes à faire évoluer. Cette complexité est intrinsèque au caractère collectif de ces dispositifs impliquant une approche multi-partenariale sur des sujets sensibles que sont les résultats économiques (voire technique) des entreprises.

7. SWOT

FORCES - Couvre une grande partie de la production française en terme de diversité de cahier des charges et de représentativité	FAIBLESSES - Pas de coordination entre les différents dispositifs
OPPORTUNITES - Indicateurs EGAlim, demandes sociétales, élargissement des interprofessions redonnent de l'intérêt aux professionnels pour les résultats de ces dispositifs	MENACES - Ratio coût / bénéfice jugé trop faible par les éleveurs - Concentration du secteur freinant le partage de données en collectif

8. ANNEXE 1 – ILLUSTRATION DE LIVRABLES VALORISANT LES COÛTS DE PRODUCTION OU AUTRES INDICATEURS ASSIMILÉS

Enquête Aviculture Chambres d'Agriculture Grand Ouest, 2018



Enquête ITAVI performances techniques et coût de production en poulettes et pondeuses, 2019

Performances techniques et coûts de production en **PONDEUSES ET ŒUFS DE CONSOMMATION**

Résultats 2018

IV.3 Simulation de coûts de production

Un coût de production est calculé pour chaque mode de production en se basant sur les performances techniques, les charges et les coûts d'intrants (poulette, aliment) collectés via l'enquête. Un certain nombre d'hypothèses sont utilisées quant au coût des bâtiments, aux durées d'amortissement, à la productivité et à la rémunération du travail (cf. cahier méthodologique 2019 sur résultats 2018).

		Code 3 - Cage		Code 2 - Sol		Code 1 - Plein air		Code 1 - LR		Code 0 - Bio	
		€/poule	18/17	€/poule	18/17	€/poule	18/17	€/poule	18/17	€/poule	18/17
Charges fixes	Coût de production €/poule										
	Amortissement de la poulette	3,45	0,7%	3,33	-2,3%	3,74	3,7%	3,76	2,2%	5,76	13,3%
	Amortissement des installations	2,75	5,4%	3,28	0,0%	3,01	1,0%	3,33	0,6%	4,08	1,0%
	Frais financiers	0,31	-10,7%	0,34	-20,7%	0,33	-14,3%	0,32	-25,2%	0,45	-14,4%
	Autres charges fixes	0,38	8,4%	0,72	8,0%	0,79	0,0%	0,79	-1,1%	0,79	-1,1%
TOTAL CHARGES FIXES		6,89	2,3%	7,67	-1,5%	7,88	1,4%	8,20	-0,2%	11,08	6,0%
Charges variables	Charges fixes (hors poulette)	3,43	4,0%	4,34	-0,8%	4,14	-0,6%	4,44	-2,2%	5,32	-0,8%
	Aliment	11,64	7,8%	12,03	3,0%	11,29	4,7%	11,67	-0,9%	27,07	5,9%
	Main d'œuvre occasionnelle	0,19	-31,2%	0,11	0,0%	0,18	60,8%	0,11	1,8%	0,11	1,8%
	Frais vétérinaires	0,26	8,6%	0,28	0,0%	0,27	-28,1%	0,35	18,7%	0,35	-19,5%
	Nettoyage & désinfection	0,47	-6,6%	0,49	0,0%	0,50	-3,6%	0,52	-0,1%	0,52	-0,1%
	Eau-électricité	0,05	0,0%	0,05	0,0%	0,05	0,0%	0,05	0,0%	0,05	0,0%
	Autres charges variables	0,05	0,0%	0,05	0,0%	0,05	0,0%	0,05	0,0%	0,05	0,0%
	TOTAL CHARGES VARIABLES	12,62	6,2%	12,96	2,7%	12,29	3,8%	12,70	-0,4%	28,10	5,3%
Charges variables (hors aliment)		0,97	-9,3%	0,94	0,0%	1,00	-5,4%	1,03	5,9%	1,03	-7,5%
MAIN D'ŒUVRE		0,83	6,6%	1,78	-5,3%	2,26	2,3%	2,93	1,2%	3,63	1,8%
TOTAL (€/poule)		20,33	4,9%	22,42	0,6%	22,43	2,8%	23,83	-0,1%	42,81	5,2%

FILIERE PISCICOLE FRANÇAISE : PRODUCTION DE TRUITES

1. DESCRIPTION DU SECTEUR : CHIFFRES CLES ET ORGANISATION DE LA FILIERE

1.1 CHIFFRES CLES ET MARCHES

Source : Ministère de l'Agriculture – Agreste enquête Aquaculture

En 2018, la production piscicole de la France est de **43 000 tonnes de poissons produits par 564 entreprises**, majoritairement des **salmonidés (35 000 tonnes)**, dont la truite arc-en-ciel, mais également des esturgeons, des poissons marins et des poissons d'étang. Le chiffre d'affaires de toutes ces activités, hors œufs pour la reproduction et la consommation, atteint 184 millions d'euros.

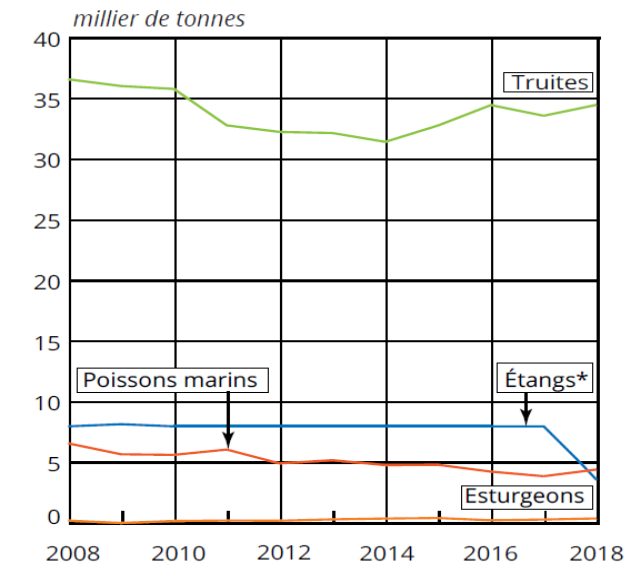
En 2018, 157 tonnes d'œufs de poissons pour la consommation, dont 40 tonnes de caviar, sont produites pour un chiffre d'affaires du caviar de 25,7 millions d'euros.

La France se situe au cinquième rang de l'Union européenne pour la pisciculture, en ce qui concerne la production (6,4 % de la production totale) et au sixième rang pour le chiffre d'affaires. Elle est au **premier rang pour la production des salmonidés**, deuxième pour le caviar, mais seulement au huitième pour la pisciculture marine.

La part de l'Union européenne dans la production mondiale (1,2 %) est très faible face à l'Asie et, en particulier, à la Chine qui assure la moitié de la production piscicole.

Depuis dix ans (*recensement filière 2008 et 2018*) la production piscicole nationale stagne ; la production de truites passant de 35 700 T à 35 000 T (*contre une baisse de 20% entre 1997 et 2008*). La production de la pisciculture marine et de la pisciculture en étangs a même fortement diminué, passant de 6 600 T à 4 400 T pour la pisciculture marine, et de 8 000 T à 3 600 T pour la pisciculture en étangs :

Production piscicole française de 2008 à 2018¹



* Rupture de série : la production piscicole en étang a été réévaluée pour la première fois depuis 2010 dans le cadre du recensement de la pisciculture de 2018.
1. Hors éclosérie/nurserie.

Source : Ministère de l'Agriculture – Agreste enquête Aquaculture – graph'agri 2020

La truite fait partie du « top 5 » des poissons consommés régulièrement par les Français. Les consommations de truite fraîche, mais surtout de truite fumée sont à la hausse. La truite fumée est en croissance de 13,7 % en volume et de 16,4 % en valeur, ce qui confirme sa percée continue des dernières années.

La Truite arc-en-ciel représente aujourd'hui 96% de la production nationale de salmonidés (parmi d'autres espèces élevées en France de salmonidés en eau douce : Truite Fario, Omble de Fontaine ou Saumon de Fontaine, Omble Chevalier).

69% de la production de salmonidés sont destinés à la consommation, 18 % à l'export en vivant et les 13% restants sont dédiés au repeuplement des rivières et à la pêche loisir.

1.1.1 LE MARCHÉ DE LA CONSOMMATION POUR LES SALMONIDES

Le marché de la consommation (ventes à un atelier, grossiste ou revendeur, restaurateur, traiteur, poissonnier, GMS en direct, ventes directes au consommateur...) représente 24 000 tonnes sur les 35 000 tonnes de salmonidés.

Répartition des volumes vendus en pisciculture en eau douce en 2018, par destination :

Destination	Salmonidés (chair)
Ventes à un autre pisciculteur	2 752
Ventes à la consommation	34 564
Vente directe à un particulier	1 602,1
Vente à un parcours de pêche ou un étang de loisir	3 406,4
Vente à un atelier de transformation	15 078,0
Repeuplement d'eaux libres	1 118,8
Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) en direct	1 204,3
Restaurateur, traiteur, poissonnier	862,1
Grossistes ou revendeurs (y compris centrale d'achat des GMS)	2 943,9
Export	6 362,3
Autre dont coopérative	1 985,9
Toute destination	37 315,5

Source : Agreste - Recensement de la pisciculture 2018

Source : Ministère de l'Agriculture – Agreste enquête Aquaculture 2018 – chiffres et données – mai 2020

Une cinquantaine d'ateliers se sont spécialisés dans la transformation de truite et la production de produits élaborés, proposant ainsi une large gamme et un marché segmenté :

- la très grande truite (> 2 kg), dont la majeure partie de la production sert à produire les filets de truite fumée, à froid, au bois de hêtre, ou bien à chaud ;
- la grande truite (1 à 2 kg) : est notamment transformée en pavés, darnes, ou filets ...
- la truite portion (~ 260 g) vendue entière pleine ou éviscérée
- les œufs de truite, les rillettes, terrines et autres produits élaborés ...

1.1.2 LE MARCHÉ DE LA PÊCHE DE LOISIR ET DU REPEUPLEMENT DES SALMONIDES

La pêche de loisir est exploitée par environ 300 sites qui proposent soit une activité de capture moyennant un droit d'entrée sur un parcours de pêche, soit vendent une partie de leur production aux propriétaires d'étangs de loisir qui souhaitent y mettre du poisson. Ils vendent également des juvéniles aux associations et fédérations de pêche afin de repeupler les cours d'eau.

Source : CIPA

Le marché de la pêche loisir et du repeuplement représente 4 500 tonnes de salmonidés.

1.1.3 LE MARCHÉ DE L'EXPORT

Les truites peuvent également être exportées en vivant vers d'autres pays, principalement vers l'Allemagne et la Belgique.

En 2018, la France a exporté 6 500 T de truites en vivant.

1.2 ORGANISATION DE LA FILIÈRE

La filière piscicole française dispose d'une interprofession, le CIPA : *Comité Interprofessionnel des Produits de l'Aquaculture*, créé le 16 décembre 1997, reconnu officiellement le 11 juillet 1998 par les Pouvoirs Publics. Le CIPA réunit, au sein d'une même interprofession, les acteurs de la salmoniculture d'eau douce et de l'aquaculture marine et nouvelle françaises. *Source : CIPA*

Le CIPA présente une organisation en trois collèges :

« <i>PRODUCTEURS</i> » Fédération Française d'Aquaculture FFA	« <i>TRANSFORMATEURS</i> » Association des Transformateurs de Truites ATT	« <i>FABRICANTS D'ALIMENTS</i> » Syndicat Professionnel des Producteurs d'Aliments Aquacoles SPPA
---	---	---

La Fédération Française d'Aquaculture représente les producteurs via un ensemble de syndicats régionaux fédérant notamment les producteurs de truites (*salmoniculteurs*) (ex : *Syndicat de la Truite d'Elevage de Bretagne, Syndicat des Pisciculteurs Hauts de France, Syndicat des Pisciculteurs du Sud-Ouest...*)

2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET DE COÛTS DE PRODUCTION

2.1 DISPOSITIFS ET DONNÉES RECURRENTES DISPONIBLES

2.1.1 LA « DCF » : DATA COLLECTION FRAMEWORK – « UE AQUACULTURE ECONOMIC PERFORMANCE »

L'objectif est de fournir des données permettant l'évaluation économique du secteur enquêté, de sa rentabilité, et notamment de ses tendances en matière d'emploi, en collectant par échantillonnage et analysant des données comptables et extra-comptables. La mise en œuvre de ce règlement européen est régie, en matière de pêche et d'aquaculture, par un programme pluriannuel, décliné en programmes de travail nationaux ; celui pour la France a été mis au point par la DPMA, et agréé par la Commission européenne (DG MARE). La collecte des données aquacoles est confiée au « **Lemna** » (**université de Nantes / Laboratoire d'Économie et de Management de Nantes-Atlantique**). L'enquête est réalisée chaque année.

Les données transmises par les États Membres dans le cadre du programme européen pour la collecte des données économiques en aquaculture incluent les données structurelles, des données de production, les résultats et les indicateurs de performance économiques, et la structure des coûts de production pour les principaux segments aquacoles définis au niveau européen (*espèces et mode d'élevage*). Seules les données agrégées par segment sont en accès libre sur le site de la Commission.

Une partie des données collectées (*cf. extrait ci-dessous enquête 2020*) dans le cadre de la DCF semblerait donc pouvoir offrir des possibilités pour des calculs extrapolés de coût de production :

Produits Aquadouce				
Revenus	Variation de stocks des produits (€)			
	Autres produits (€)			
	Total subventions d'exploitation (€)			
	Produits d'exploitation avant produits financiers et produits exceptionnels (€)			
Dépenses de personnel	Salaires et charges salariales (€) hors charges affectées à l'exploitant non salarié			
Energie	Coûts énergétiques totaux (€)			
Achat de matière première	Achat d'aliments pour animaux	Valeur d'achat (€)		
		Volume d'achat (T)		
		Prix moyen d'achat (€/T)		
	Achat d'animaux	Truite AEC	Valeur d'achat (€)	
			Variation de stock valeur (€)	
			Volume d'achat (T)	
			Variation de stock volume (T) si connue	
			Prix moyen d'achat (€/T)	
		Truite Fario	Valeur d'achat (€)	
			Variation de stock valeur (€)	
			Volume d'achat (T)	
			Variation de stock volume (T) si connue	
		Prix moyen d'achat (€/T)		
		Autres salmonidés	Valeur d'achat (€)	
			Variation de stock valeur (€)	
	Volume d'achat (T)			
Variation de stock volume (T) si connue				
Prix moyen d'achat (€/T)				
Variation de stocks des matières premières en valeur (€) - hors variations de stock déclarés précédemment				
Autres coûts opérationnels	Total des autres coûts opérationnels (€)			
Capital et comptes financiers	Amortissements (€)			
	Charges financières (€)			
	Autres charges (€)			
	Produits financiers (€)			
Résultat exceptionnel (€)				
Valeur du capital	Valeur total des actifs (€)			
Investissements	Acquisition d'immobilisation (€)			
	Cessions d'immobilisation (€)			
	Subventions d'investissement (€)			
Passif	Total dettes (€)			
Capitaux propres	Capitaux propres (€)			
Soldes intermédiaires de gestion	Total produits (€)			
	Total charges (€)			
	Valeur ajoutée (€)			
	EBE (€)			
	Résultat d'exploitation (€)			

Ces données sont cependant récoltées au niveau d'un échantillon **d'entreprises** (qui donc pour la plupart agrègent des données de plusieurs sites produisant différents calibres et produits finaux sortie site).

Pour ce dispositif, l'objectif est de récolter des données sur 75 entreprises : **via CERFRANCE et le CIPA**. Il existe cependant beaucoup de difficultés pour récupérer ces données qui au final sont issues d'une cinquantaine d'entreprises.

Les chiffres sont ensuite extrapolés à l'aide de l'enquête annuelle Ministère de l'agriculture /SPP (cf ci-après), pour reconstituer les données à l'échelle de la France.

Il existe également un certain décalage entre la réalisation des enquêtes et leur publication. Début 2021, les derniers résultats DCF portent sur l'année 2016. Les données des années 2017 et 2018 devraient être prochainement disponibles.

2.1.2 L'ENQUÊTE ANNUELLE « AQUACULTURE » DPMA/SSP (SOURCE SSP/ DPMA / CNIS)

L'enquête Aquaculture est l'unique source statistique annuelle permettant un suivi longitudinal de la production aquacole à l'échelle régionale. L'enquête statistique Aquaculture fournit une partie des données qui permettent également de répondre au règlement européen DCF (cf. ci-dessus), hors données économiques. Cette enquête annuelle au niveau des entreprises, présente un questionnaire spécifique « *Élevage de salmonidés, esturgeons et autres poissons d'eau douce hors pisciculture en étangs* » (cf. annexe pour 2019).

Cette enquête précédemment nommée « *Cultures marines* » a eu lieu pour la première fois en 1997. Le champ de l'enquête était initialement limité aux conchyliculteurs et pisciculteurs en eau salée. À la demande de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), le champ de l'enquête a été étendu à la salmoniculture continentale en juin 2003. L'intitulé est alors devenu « *enquête statistique Aquaculture* ». Cette enquête annuelle permet **le suivi des exploitations aquacoles et leur production**.

Au départ cette enquête était conduite par le Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA). Fin 2015, la responsabilité des statistiques sur la pêche et l'aquaculture a été confiée au service statistique du ministère de l'environnement (SOeS), devenu le SDES (service de la donnée et des études statistiques) avant d'être transférée au **Service de la Statistique et de Prospective (SSP)** en janvier 2018. A compter de 2018, le SSP devient donc responsable de cette enquête.

Cette enquête présente plusieurs objectifs et doit répondre à de nombreux besoins :

A. REPONDRE AUX OBLIGATIONS EUROPEENNES ET ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

- Production des statistiques annuelles sur l'aquaculture dans le cadre du règlement (CE) 762/2008 du 9 juillet 2008. Ces statistiques ne peuvent pas s'établir à partir de données administratives ;
- **DCF** (cf ci-dessus) – règlement 1380/2013 définissant les modalités de mise en œuvre de la politique commune de la pêche décidée par le règlement (CE) 2371/2002 du Conseil de l'Europe.
- **CGPM** (*Commission générale pour la pêche en Méditerranée*) : l'article IIIe de l'accord international créant le CGPM prévoit, parmi les fonctions et responsabilités de la Conférence, de « *rassembler, publier ou diffuser des renseignements sur les ressources marines vivantes exploitables et sur les pêches qu'elles alimentent* » ;
- **LE FEAMP**, fonds de l'Union européenne consacré aux affaires maritimes et à la pêche pour la période 2014-2020 (*selon la politique commune de pêche (PCP) par le règlement UE 508/2014 (art. 4) et précisé par le règlement inter-fonds UE 1303/2013*). Ce

fonds a, entre autres, des objectifs de consolidation de la filière aquacole qui se traduisent par des objectifs chiffrés à échéance 2023, avec un suivi biennal : *évolution non seulement de la production en tonnage et en valeur, mais aussi du bénéfice net de la filière, de ses emplois, du volume de production bio ...etc* . Par ailleurs, les entreprises qui ont bénéficié d'une subvention devront produire des données individuelles permettant de juger de l'efficacité économique de celle-ci. Le prochain fond FEAMPA (*Fond Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture*) pour la période 2021-2027 intégrera de nouvelles dispositions.

- **L'OCDE** demande chaque année pour chaque espèce élevée en France les ventes en tonnes et le CA en euros.
- **LA FAO** (*Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture*) demande des données synthétiques en août de l'année n+1.

B. REPONDRE AUX BESOINS DES UTILISATEURS NATIONAUX

- La **DPMA** conduit des études sur l'évolution de l'activité aquacole ;
- Les **organisations professionnelles** (*comités régionaux conchylicoles, Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture, fédération française d'aquaculture...*) utilisent les données de l'enquête pour suivre l'activité économique de leur filière ;
 - Les établissements publics (*Ifremer, France AgriMer*) intègrent des données issues de l'enquête dans leurs publications ;
- **L'Insee** demande chaque année les ventes en tonnes et les chiffres d'affaires en euros, répartis en 7 items : *huîtres creuses, huîtres plates, moules, autres coquillages, pisciculture continentale (donc truite), pisciculture marine, algues*.

Le questionnaire (cf. annexe) permet principalement de :

- *Dénombrer les entreprises d'aquaculture en eau douce et eau salée ;*
- *Estimer les productions annuelles vendues par espèce, en quantités et en valeur ;*
- *Estimer la répartition des ventes par destination*
- *Évaluer l'emploi concerné en nombre et en « équivalent temps plein ».*

En pisciculture, toutes les piscicultures en milieu marin comme en eau douce sont dans le champ de l'enquête quel que soit le stade de production (*œuf non embryonné, œuf embryonné, alevin, adulte*). Les associations ou organismes produisant des poissons pour le repeuplement de rivière ou d'étangs et les déversant sans vente sont prises en compte, pour les volumes concernés, même si elles n'ont aucune activité commerciale. **L'unité statistique enquêtée est une entreprise aquacole. Ainsi, l'ensemble de l'activité d'une entreprise comportant plusieurs établissements ou sites sera décrite dans un seul questionnaire.**

L'enquête est réalisée **par internet et confiée à l'institut BVA**. Des relances sont prévues en donnant la priorité aux plus grandes entreprises non répondantes. L'enquête est exhaustive. La liste des entreprises, est établie à partir des recensements réalisés tous les 10 ans (pisciculture 1997, 2007, 2019) et est actualisé à partir des sources administratives (*SIRENE*,

...etc). L'année du recensement, les entreprises concernées ne sont pas interrogées par l'enquête.

Un peu plus de 560 entreprises sont concernées en pisciculture dont **365 pour les salmonidés** (*majoritairement truite*), hors reventes entre pisciculteurs.

2.1.3 LE RECENSEMENT « AQUACULTURE » DPMA/SSP (SOURCE SSP / DPMA / CNIS)

Le recensement est une enquête réalisée par le Ministère de l'Agriculture, sur le même périmètre que l'enquête annuelle aquacole. Elle est cependant réalisée tous les 10 ans, avec un champ beaucoup plus large de thématiques couverts : démarches Qualité, équipements de sites, pratiques d'élevage...

Le dernier recensement a été réalisé en 2019 sur les données 2018. Les résultats sont disponibles depuis mai 2020.

2.2 LES ACTEURS, LIMITES ET PERSPECTIVES DES DISPOSITIFS.

2.2.1 LES ACTEURS

A. CIPA

Le CIPA est directement impliqué dans la collecte des données DCF auprès d'un panel d'entreprises, avec des difficultés de retour des professionnels (questionnaire complexe à remplir).

Par ailleurs, le CIPA dispose d'indicateurs globalisés liés aux cotisations de ses membres :

- Salmoniculteurs : cotisations basées sur le tonnage d'aliment consommé
- Transformateurs : cotisations basées sur le chiffre d'affaires de l'entreprise
- Pisciculteurs marins et éleveurs d'esturgeons : cotisations basées sur le chiffre d'affaires de l'entreprise.
- Fabricants d'aliments : cotisations basées sur les tonnages d'aliments vendus en France

Le CIPA disposait d'un Observatoire économique pour la Truite, mais qui n'est aujourd'hui plus fonctionnel depuis 2014.

B. FFA

La FFA est amenée à participer à des études / travaux ponctuels, notamment en lien avec la FNSEA (*la FFA étant une association spécialisée de la FNSEA*) :

- *Enquête sur les coûts de production en 2006 ;*
- *Observatoire économique et sociale annuel (sans données précises mais juste une hiérarchisation des principaux postes de charges des entreprises employant des salariés).*

C. ITAVI

L'ITAVI assure des missions de recherche appliquée et de transfert de connaissance. Il dispose d'un service économique s'occupant, entre autres, de l'établissement de références technico-économiques au niveau national en aviculture et cuniculture ; et d'un service aquaculture apportant un appui technique et de recherche-développement à la filière piscicole (*en eau douce et eau de mer*) sur de nombreuses thématiques (*environnement, sanitaire, techniques d'élevages, bien-être...*). Cependant, au-delà de l'implication du service aquaculture dans des travaux ponctuels sur des aspects « économie /filrière » : *recensement de la filière, enquête annuelle* ; il n'y a pas encore de travaux spécifiques en place dédiés à des enquêtes récurrentes (*type GTE, performances technico-économiques...*) au sein de l'ITAVI en lien avec la filière.

D. LEMNA

Le LEMNA intervient directement dans la collecte et le traitement des données de l'enquête DCF.

E. CER FRANCE

Le réseau CER France est directement impliqué dans la collecte des données DCF auprès d'un panel d'entreprises.

F. SSP

Le SSP gère l'intégralité de l'enquête annuelle ainsi que le recensement (via une prestation de BVA sur la collecte des données).

2.2.2 LES LIMITES DES DISPOSITIFS

Les dispositifs récurrents de collecte de données sont historiques, peu nombreux et ne permettent pas en l'état de disposer de données précises sur les coûts de production car il existe différentes limites à ces dispositifs et à la récolte de données plus précises :

A. LIMITES TECHNIQUES

- *Enquêtes actuelles menées au niveau des entreprises qui globalisent des données issues de plusieurs sites pouvant avoir des pratiques différentes, des produits différents. ... etc. et tentent de répondre à de nombreux et disparates objectifs réglementaires et autres ;*
- *Données disponibles mais à préciser sur les calibres / types de produits (poissons vivants, entiers, éviscérés, sortie site, marché consommation ou repeuplement...) dans l'enquête annuelle ; mais les données de la DCF ne permettent pas de faire la distinction par type de produit : revoir les liens / organisations entre les deux enquêtes et la typologie des produits.*
- *Panel restreint d'entreprises avec un poids conséquent des plus grosses structures ; problème de l'absence récurrente de réponse ;*

- *Connaissances disponibles et accessibles en termes d'analyse technico-économique des exploitations (comptabilité / gestion) : difficulté pour les entreprises de dissocier les produits et les charges par type de produits ou débouchés : comptabilité globale au sein des entreprises ;*
- *Décalage relativement conséquent entre l'année de référence pour l'enquête DCF et l'année de diffusion des données (environ 3 ans) ;*
- *Sollicitation déjà très importante des professionnels pour répondre à des enquêtes diverses.*

B. LIMITES ÉCONOMIQUES

- *Coût important de la collecte de données pour couvrir la diversité des productions piscicoles (diversité des marchés / produits ; diversité des pratiques...) ;*
- *Structures impliquées (CIPA, FFA, ITAVI, LEMNA...) non dotées de moyens permettant développer la collecte et le traitement des données sur la structure des coûts de production.*

3. DES PERSPECTIVES

3.1 A COURT TERME : OPTIMISER LES DONNÉES RECOLTÉES DANS LA DCF ?

Les données récoltées dans le cadre de l'enquête DCF, sous réserve de quelques précisions et modifications de la typologie des données, devraient permettre de récolter les éléments de structures des coûts de production en pisciculture de truites : *préciser les calibres, types de produits, obtenir des éléments à l'échelle de sites représentatifs des principales entreprises ... ?* La récolte de ces données est à croiser et optimiser avec l'enquête annuelle qui peut présenter une structure de questionnaire plus souple et évolutive.

3.2 A LONG TERME : CONSTITUER UN PANEL DE DONNÉES RECURRENTES REPRESENTATIVES DE LA FILIÈRE ?

Vers un réseau de « fermes/sites » de référence en s'appuyant sur l'expérience collective CIPA/FFA/ITAVI et des outils communs qui offrent une connaissance des sites piscicoles ; afin de disposer de démarches offrant un retour direct à la filière et aux producteurs sur des dispositifs de connaissance et d'amélioration en continue (*références technico-économiques ; indices de suivi des coûts de production (cf dispositif « indices ITAVI) ; performances techniques ...*) ?

FILIÈRES GRANDES CULTURES

1 PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

1.1 SPÉCIFICITÉS DES PRODUCTIONS DE GRANDES CULTURES

1.1.1 DES FILIÈRES GRANDES CULTURES NOMBREUSES ET DIFFÉRENCIÉES

Les grandes cultures forment des filières différentes, avec des marchés et une organisation différentes : les principales sont les filières céréalières, oléo-protéagineuses, betteravières et pommes de terre.

Avec plus de 13.6 Mha de surface en 2020 (maïs ensilage compris), les grandes cultures occupent une part importante de la SAU française. Ces productions sont présentes dans de très nombreuses exploitations soit pour être directement commercialisées soit pour être utilisées comme matière première en alimentation animale par exemple. On trouve donc des exploitations spécialisées, mais aussi pour certaines dans les exploitations de polyculture élevage et d'élevage bovin, porcin ou encore avicole.

Certaines cultures sont présentes sur une grande partie du territoire, comme les céréales, d'autres sont plus spécialisées comme les betteraves et les pommes de terre.

	En Millions d'ha
Céréales à paille	7.8
Maïs grain (yc semences)	1.5
Sorgho grain	0.08
Oléagineux	1.9
protéagineux	0.24
Betteraves	0.45
Pommes de terre	0.2
Maïs ensilage	1.4

1.1.2 IMPORTANCE DES SIQO

A. DES SIQO HORS AGRICULTURE BIOLOGIQUE PEU NOMBREUX

En dehors de l'agriculture biologique, les SIQO représentent une part peu importante de la production, de 1 à 2 % de la production en farine, pain et viennoiserie. On peut noter la progression, entre 10 et 15 % entre 2017 et 2018.

On trouve quelques SIQO Label Rouge, produit de boulangerie (viennoiserie, pain...), pâtes alimentaires, tartes salées, ou encore en IGP (pâte de moutarde, brioche vendéenne ou encore pâtes ou raviolis). D'après l'INAO, en 2018, ces signes en grandes cultures représentaient un CA de 121 M€.

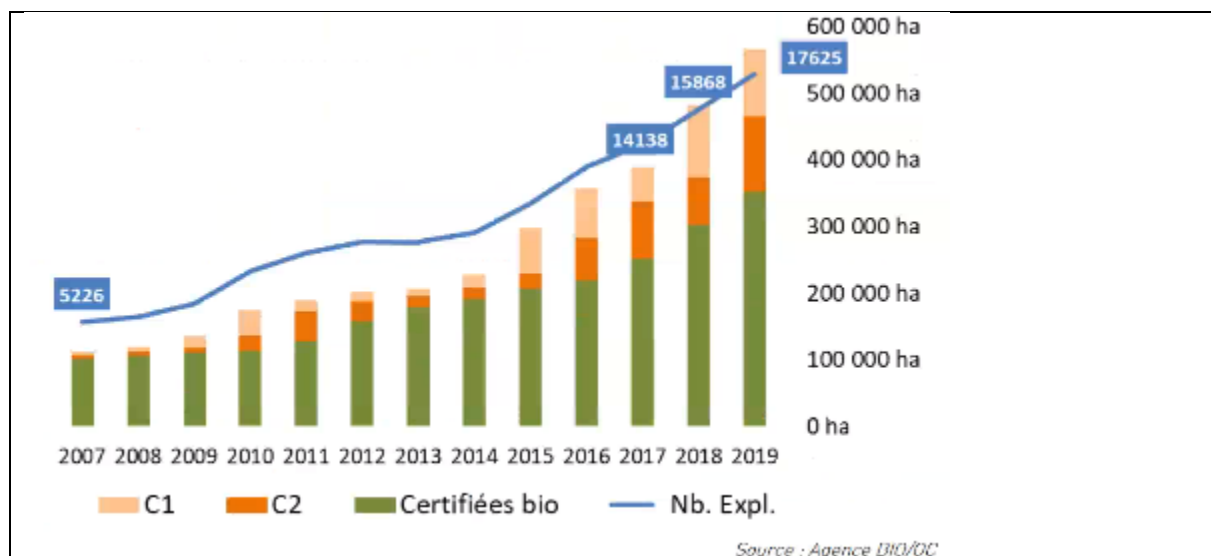
C'est l'Agriculture biologique qui représente aujourd'hui la part la plus importante, avec 318 M€ de CA en 2018.

B. UN DÉVELOPPEMENT RÉGULIER DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le développement des grandes cultures Bio s'est accéléré depuis 2015. En 2019 ; 23% des surface en Bio étaient en grandes cultures soit plus de 570 000 ha. Cela représente 4.9 % des surfaces en grandes cultures françaises dont ¼ sont en conversion. Ce sont donc un peu plus de 17600 exploitations.

Evolution des surfaces et du nombre d'exploitations engagées en AB

Source : Agence Bio / OC

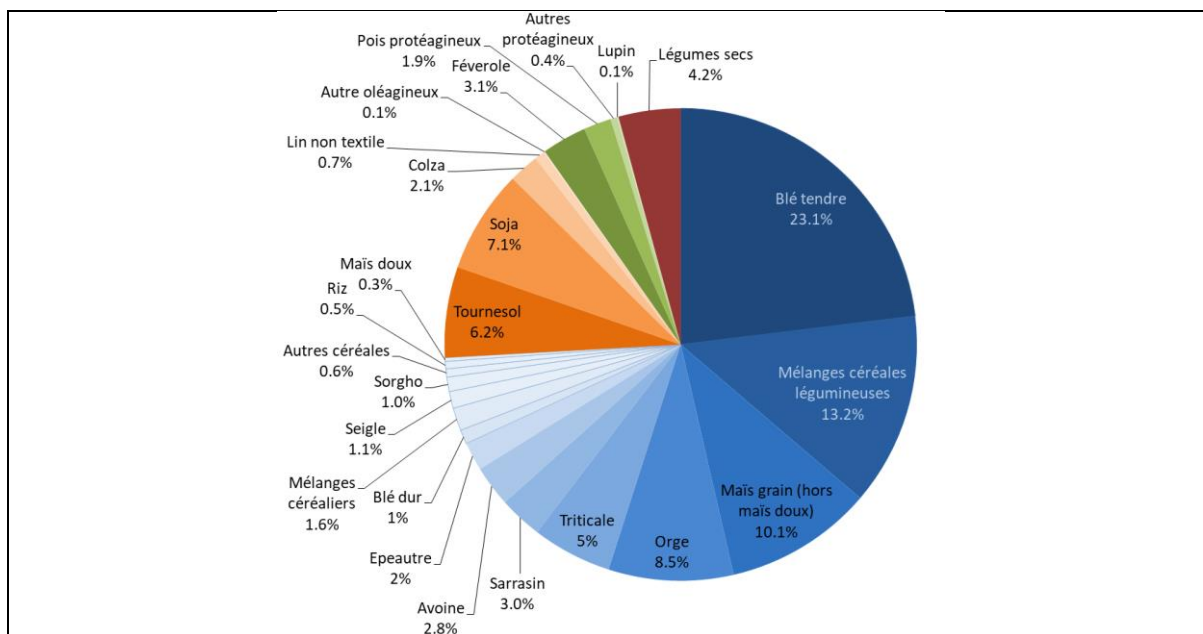


Les assolements de ces exploitations sont très diversifiés, avec des systèmes de production très différenciés.

Environ 2/3 des Grandes cultures bio sont des céréales (yc en mélange céréales / légumineuses). On peut noter la surface en pommes de terre qui progresse avec 1700 ha.

Répartition des différentes grandes cultures

Source : Agence Bio / OC



1.1.3 UN MARCHÉ SOUVENT MONDIAL POUR UNE GRANDES PARTIE DE CES FILIÈRES

Une grande partie des productions de grandes cultures sont confrontées au marché mondial et exporte une part importante de leur production soit intra UE, soit Pays Tiers.. Depuis 10 ans, la présence de nouveaux exportateurs, en céréales comme en oléo-protéagineux, comme les pays Mer Noire et l'Amérique du Sud, complexifient le marché. La notion de compétitivité des productions sur les marchés est donc fondamentale. On peut cependant noter qu'elle rend souvent les producteurs interrogatifs sur l'utilité du calcul des coûts de production, « car il n'y a pas d'impact direct du coût de production individuel sur le marché mondial »

Il faut également noter les différences de marché entre les cultures : certaines cultures ont des débouchés différenciés, comme par exemple le blé tendre, d'autres ont des marchés plus spécifiques, comme l'orge brassicole. Enfin, les marchés sont en partie fortement connectés entre eux, comme l'alimentation animale ou encore les débouchés énergétiques.

Exporte en % de la production (moyenne 2017/19)			
	Export Pays Tiers	Export UE	Export total
blé tendre	28%	22%	50%
orge	24%	30%	54%
maïs	1%	34%	35%
blé dur	16%	66%	82%
sucre	12%	38%	50%

L'alimentation animale est également un débouché important pour les céréales. En ce qui concerne les utilisations intérieures françaises, l'utilisation en alimentation animale (FAB et autoconsommation) représentait en moyenne sur 17/19, 44 % des utilisations intérieures et 52 % de celles du maïs. Pour la partie export, il est moins immédiat de distinguer les débouchés, l'export se faisant sous forme de grains.

1.1.4 UNE FORTE ÉVOLUTION POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Le secteur des grandes cultures a fortement évolué sur le plan des politiques publiques et réglementation ces dix dernières années

On peut citer :

- La baisse des filets de sécurité publique, comme les aides directes européennes dans le secteur des grandes cultures (- 110 €/ha en moyenne pour l'OTEX 15 en 10 ans) ainsi que l'évolution de l'accès aux facteurs de production (par exemple disparition de matières actives) modifient fortement la compétitivité des productions.
- La traçabilité des interventions techniques (fertilisation, protection des cultures...) pour justifier du respect de la réglementation (conditionnalité, directive Nitrates...)
- L'évolution de l'accès aux facteurs de production (suppression de matières actives par exemple...)

1.2 SPECIFICITÉS DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE (OPA)

Différents objectifs peuvent conduire à calculer et analyser les coûts de production en grandes cultures :

- au niveau de la filière, pour disposer d'indicateurs économiques
- disposer d'observatoires (nationaux ou internationaux) permettant d'identifier les marges de progrès d'un système de production,
- pour une activité de conseil, individuel ou collectif,
- ...

Les différentes organisations proposent de façon plus ou moins précise des approches économiques : les associations de gestion et de comptabilité, les instituts techniques, les organismes proposant un conseil technique direct aux producteurs (organismes stockeurs, associations de producteurs,...), les Chambres d'Agriculture et les Interprofessions.

1.2.1 LES ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ (ASGC)

Organisés à une échelle départementale ou régionale, les organismes de comptabilité-gestion suivent les résultats comptables des systèmes de production de grandes cultures et assurent un conseil économique et financier auprès des exploitants. Dans ce cadre, ils centralisent les données comptables des exploitations suivies, qu'ils peuvent valoriser collectivement afin de produire des références diffusées à leurs conseillers et leurs clients. Les données récoltées dans un objectif de comptabilité et de déclaration fiscale concernent l'ensemble de l'exploitation et comprennent peu d'information technique, sauf dans le cas de service spécifique, comme un calcul de marge brute par culture (analyse de groupe).

1.2.2 LES INSTITUTS TECHNIQUES DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE GRANDES CULTURES

Dans le cadre de leurs missions, les Instituts techniques suivent notamment les performances économiques des exploitations produisant les cultures dont ils s'occupent. Selon les instituts cette mission est plus ou moins importante et a évolué dans le temps. Elle peut être partagée entre les différents instituts.

Depuis 1990, ARVALIS Institut du végétal, avec l'appui d'Unigrains, a un observatoire des coûts de production à l'échelle nationale pour les céréales. Il gère également un observatoire international de la compétitivité du blé et du maïs. Il accompagne également la filière pomme de terre dans cette démarche (accompagnement d'initiatives régionales, Observatoire Fermotheque Arvalis ; Arvalis participe à l'observatoire international de la compétitivité de FAM). Depuis deux ans, Terres Inovia a repris avec Terres Univia l'observatoire des coûts de production oléagineux qui était auparavant géré par la FOP. Arvalis valorise notamment son observatoire dans le cadre de l'OFPM. L'ITB participe également à une enquête sur l'itinéraire technique de la betterave.

1.2.3 LES ORGANISMES QUI PROPOSENT UN APPUI TECHNIQUE : LES ORGANISMES STOCKEURS

Les organismes stockeurs (coopératives et négoce) accompagnent d'un point de vue technique les exploitations pour les cultures qu'ils collectent. Ils accompagnent de plus en plus les producteurs dans leur conseil en vérifiant qu'ils respectent bien la réglementation (respect de la conditionnalité). Un certain nombre d'entre eux sont distributeurs de questionnaires de parcelle qui permettent de stocker les informations concernant les interventions techniques de l'exploitation.

1.2.4 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Les Chambres d'Agriculture, sur l'exemple du secteur herbivore ont mis en place dans certaines régions des réseaux de fermes de référence en grandes cultures dans le cadre du dispositif INOSYS Réseaux GC.

1.2.5 LES GROUPES DE PRODUCTEURS: LES CETA

Les CETA sont des associations de producteurs, avec des collaborateurs qui diffusent du conseil technique (réalisation d'expérimentations techniques notamment). Un certain nombre d'entre eux réalisent des analyses de groupe sur les performances techniques des membres. Certains vont plus loin et réalisent de façon ponctuelle ou durable des analyses économiques.

1.2.6 LES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Afin d'accompagner les producteurs en agriculture biologique (GAB, FRAB), ces structures mettent parfois en place des suivis d'exploitations visant à élaborer des références techniques ou économiques pouvant aller jusqu'au calcul des coûts de production. Dans certains cas, suivi en commun avec les Chambres d'Agriculture

1.2.7 LES INTERPROFESSIONS

A ce jour, plusieurs interprofessions nationales interviennent pour le secteur des grandes cultures pour les cultures concernées par cette étude: INTERCEREALES (Association interprofessionnelle des céréales), UNIVIA (interprofession des huiles et protéines végétales), AIBS (Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre), CNIPT (Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre), GIPT (le Groupement Interprofessionnel pour la valorisation de la pomme de terre).

2 DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES «COLLECTEURS» DE DONNÉES

Quatre types de structures interviennent dans la collecte de données : les Associations de gestion de et comptabilité (ASGC, les Chambres et autres organismes de conseil technique, les OS et les sociétés proposant des gestionnaires de parcelles en direct ou par l'intermédiaire de distributeurs (comme les OS).

Les **Associations de gestion et comptabilité** (CERFRANCE, AS) proposent à leurs clients des services de comptabilité et de gestion de leur exploitation. Dans ce cadre, ils sont amenés à calculer et analyser différents indicateurs de résultat, que ce soit à l'échelle de l'atelier ce qui est assez rare en grandes cultures ou de l'exploitation (valeur ajoutée, EBE, résultat courant, résultat disponible...). Ces organismes développent de façon inégale des approches de calcul de coût de production, soit car ils disposent de groupes d'agriculteurs réalisant des études de marge brute par culture (service payant) soit en utilisant des méthodologies d'attribution des charges d'intrants connues à l'exploitation à la culture.

Les Chambres d'agriculture collectent des informations à travers le réseau «INOSYS – Grandes cultures» dans certains bassins de production. Les cas type ont pour vocation de couvrir les systèmes ayant un poids significatif à l'échelle des différents bassins de production. Le suivi est réalisé par des ingénieurs des chambres départementales. Chaque cas type s'appuie sur 4 à 5 fermes dont les données collectées sont centralisées dans la base de données DIAPASON. Une trentaine de cas type sont aujourd'hui décrits en grandes cultures dans 4 régions différentes (Centre Val de Loire, Hauts de France, Auvergne Rhône Alpes, Normandie et Nouvelle Aquitaine) dont 6 cas en Bio. L'actualisation dépend des régions et les ingénieurs manquent de temps pour la réaliser. (Mise à jour disponible sur internet : au mieux année 2018).

Arvalis a construit «à dire d'expert » des fermes types représentant les principaux systèmes de production de grandes cultures français avec une volonté de représenter les exploitations performantes. Certaines de ces fermes sont aujourd'hui construites avec l'expertise de Terres Inovia pour la partie oléagineux.

Dans le cadre de **leurs actions de conseil technique, un certain nombre d'organismes** collectent des données. Ces données sont principalement techniques et permettent également de remplir la demande de traçabilité réglementaire. On peut citer les OS (coopérative ou négoce), les CETA, pour le Bio les Chambres et les GAB.

Enfin **des acteurs privés proposent des outils permettant de collecter les données** des exploitations soit en proposant directement leur logiciel aux agriculteurs, soit en passant par des « distributeurs » comme les organismes stockeurs. Ces outils sont principalement soit des gestionnaires de parcelles, soit une aide à la commercialisation.

Certains acteurs proposent à la fois des outils et réalisent la collecte : on peut citer Mes Parcelles ; gestionnaire de parcelle géré par les Chambres, ou encore SMAG Farmer, géré notamment par In vivo ou Wiuz, géré par un collectif de coopératives, ou CERED'OC géré par le GRCETA AGROD'Oc ou encore Systerre géré par les Instituts (Arvalis, ITB, Terres Inovia).

Type de structure	Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Optique*	Financement de l'action
ASGC	CerFrance Alliance Centre	toutes cultures	Toute filière	5 départements : Cher, Nièvre, Loiret, Eure et Loir et Essonne	comptabilité / conseil individuel	1	autofinancé
Chambre agriculture	Chambre agriculture Nord Pas de Calais	pomme de terre	conventionnel / Bio	Régional	conseil individuel et de groupe/publication	1 ;(4)	autofinancé
Développement agricole	CHAMBRE AGRICULTURE ILE DE France	ttes GC	Bio	Régional/National	conseil individuel et de groupe/références installation	1 ; (3)	?
Coopérative	Vivescia	céréales & oléo-pro	Démarches privées	Champagne-Ardenne	pas de collecte spécifique		
Coopérative agricole	AXEREAL	ttes GC	Toute filière	Centre	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	1	autofinancé
Coopérative agricole	AXEREAL	ttes GC	Toute filière	Centre	pour l'agriculteur seul	1	autofinancé
Union de coopératives	Agribio Union	toutes cultures	Bio	Région Occitanie & Nvelle Aquitaine	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	1	autofinancé
Développement agricole	GRCETA EVREUCIN	cereales-lin	Standard	Eure	pour l'agriculteur seul	1	autofinancé
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	1	autofinancé
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	1	autofinancé
CETA	CETA de Romilly	céréales & oléo-pro	Standard	petite région agricole	Références / pour agri ou groupes agri	1	autofinancé
Institut technique	Arvalis	céréales	Toute filière	région & national	Références pour conseil ou pour filière	1 ;4 ;	autofinancé
Institut technique	Arvalis	céréales	Toute filière	Région	pour conseil /références/études	1 ;2 ;3 ;4	autofinancé
Institut technique	Arvalis	céréales	Blé dur	Régions productrices (test Occitanie 2020/21)	pour conseil /références/études	1 ;2 ;3 ;4	Autofinancé + appui FAM
Institut technique	Terres Inovia	oléo-protéagineux	pratiques conventionnelles	région & national	Références pour conseil ou pour filière (professionnels)	1 ;4	autofinancé
Institut technique	Terres Inovia	oléo-protéagineux	pratiques conventionnelles	région & national	Références pour conseil	1	autofinancé
Institut technique	Terres Inovia	légumes secs et légumes graines	Toute filière	régional Occitanie	Références et méthode	1 ;3	projet Fileg
Institut technique	Centre technique Français du riz	Riz	IGP Camargue	Régional	pour l'agriculteur /référence	1 ;4	autofinancé
Développement agricole/institut technique	ARTB/ITB	betteraves	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	1 ;(4)	autofinancé
Développement agricole/institut technique	ARTB/ITB	betteraves	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	1 ; (4)	autofinancé
Développement agricole/institut technique	ARTB	betteraves	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	1 ; (4)	autofinancé
Organisation de producteurs	Union Nationale des Producteurs de Pommes de terre	Pommes de Terre	Toute filière	National	Références / conseil	1 ;4	autofinancé
Réseau de professionnels agricoles	FNAB	ttes GC	Bio	6 régions (Bretagne, Normandie, Haut de France, Bourgogne Franche comté, Centre val de Loire & Pays de Loire en réflexion) avec possibilité de centraliser à l'échelle nationale	Références / conseil/ agriculteur	1 ;3 ;(4)	?
Entreprise privée	BASF	céréales	Standard	France	Références pur techniciens de l'entreprise		autofinancé
Entreprise privée	PERFARMER	ttes GC	Standard	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	1	autofinancé
Entreprise privée	PERFARMER	ttes GC	Standard	France	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	1	autofinancé
Entreprise privée	ISAGRI	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	1	autofinancé

Entreprise privée /lien fort In Vivo	SMAG	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	1	autofinancé
Public	FAM antenne Volx	Riz	Toute filière	France : région Camargue	pour Références sur la culture	4	autofinancé

*1 : Performances, 2 : Simulation d'impact, 3 : Simulation en vue de développer de nouvelles productions, 4 : Politique/ filière

2.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

Pour les organismes de comptabilité-gestion, les données sont collectées pour réaliser la comptabilité des exploitations (saisie des factures, rapprochements bancaires) ; selon les ASGC, il peut y avoir un échange informatisé de données avec la banque. A la clôture de l'exercice comptable, avec en général un délai pouvant aller jusqu'à plusieurs mois, les documents de gestion sont produits. La centralisation des résultats dans une base de données peut permettre de réaliser une valorisation collective : en fonction du nombre d'exploitations suivies, il est possible de segmenter l'échantillon selon différents systèmes de grandes cultures (SCOP ou SCOP + cultures industrielles, systèmes en sec ou avec irrigation, ou encore système en bio), ou /et par petite région (avec des potentiels de sol différents par exemple. Dans certaines régions, les ASGC animent des groupes d'agriculteurs réalisant des marges brutes/semi-brutes par culture. Les échantillons sont en général plus réduits.

Les Chambres d'agriculture dans le cadre du réseau Insosys, collectent des informations directement auprès des agriculteurs en étudiant les dossiers comptables et en collectant l'information technique par enquête et saisie DIAPASON GC. Ces informations permettent de reconstruire le cas type. Pour l'échantillon bio (Ile de France par exemple), la collecte se fait directement auprès des agriculteurs par enquête tous les ans, avec un stockage dans une base Access et certains calculs réalisés sous excel.

Arvalis a construit « à dire d'expert » ses fermes types. Elles sont stockées sous Systerre. Elles représentent les principaux systèmes de production de grandes cultures français avec une volonté de représenter les exploitations performantes. Dans le cadre de l'étude « cout de production blé dur » démarrée en 2020 en Occitanie, Arvalis construit une démarche alliant l'utilisation de données issues des ASGC et collecte directe d'informations par enquête auprès de producteurs de blé dur

Dans le cadre des **actions de conseil technique, un certain nombre d'organismes** collectent des données. Ces données sont principalement techniques et permettent également de remplir la demande de traçabilité réglementaire. On peut citer les OS (coopérative ou négoce), les CETA, pour le Bio les Chambres et les GAB. Ces données sont principalement stockées dans des gestionnaires de parcelles ou dans certains cas des logiciels d'aide à la commercialisation. Il n'y a pas à proprement parlé d'échantillonnage, la collecte se faisant pour l'agriculteur et donc sur la base du volontariat de celui-ci, lié à son intérêt. L'agriculteur paye un accès au gestionnaire de parcelles, avec un accompagnement de conseil plus ou moins poussé, avec un cout en rapport. C'est soit l'agriculteur qui saisit l'information, soit dans certains cas le conseiller.

Type de structure	Nom de la Structure	Type de dispositif (usage)	Profil des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyens de collecte	Outil de collecte
ASGC	CerFrance Alliance Centre	comptabilité / conseil individuel	Comptables/ conseillers entreprise	l'ensemble des clients du CerFrance	oui, si client reste	1/an	données comptables centralisées	logiciel comptable
Chambre agriculture	Chambre agriculture Nord Pas de Calais	conseil individuel et de groupe/publication	agriculteurs	32 conventionnels + 3 bio	relative	1/an	enquêtes agriculteur	Outil Systerre
Développement agricole	CHAMBRE AGRICULTURE ILE DE France	conseil individuel et de groupe/références installation	agriculteurs	12 en Ile de France	relative	1/an	enquêtes agriculteur	excel
Coopérative	Vivescia	pas de collecte spécifique						
Coopérative agricole	AXEREAL	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	agriculteurs	400	relative	1/an	saisie par agriculteur/c conseiller	Synchroo
Coopérative agricole	AXEREAL	pour l'agriculteur seul	agriculteurs	?	?	1/an	saisie par agriculteur	Excel
Union de coopératives	Agribio Union	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	agriculteurs	? Panel	relative	1/an	saisie par agriculteur/c conseiller	?
Développement agricole	GRCETA EVREUCIN	pour l'agriculteur seul	agriculteurs	?	?	1/an	saisie par agriculteur	Excel
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA -	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	agriculteurs	500 (10 % jusqu'à la Marge nette)	oui	1/an	saisie par agriculteur/c conseiller	logiciel gestionnaire de parcelles CERED'OC
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	agriculteurs	100 (30% jusqu'au CP)	non (début)	1/an	saisie par agriculteur	logiciel aide à la commercialisation CAPD'OC
CETA	CETA de Romilly	Références / pour agri ou groupes agri	agriculteurs	30	oui, si client reste	1/an	saisie par conseiller ou issu logiciels parcellaire	excel
Institut technique	Arvalis	Références pour conseil ou pour filière	Cerfrance	maxi 5000 expl. selon les cultures	relative	1/an	saisie par agriculteur/c omptable	comptable pour Cerfrance /Access pour Arvalis
Institut technique	Arvalis	pour conseil /références/études	Ingénieurs Régionaux ARVALIS/agriculteurs/acteurs territoires	30 fermes type	stable	1/an	saisie par Arvalis	Systerre
Institut technique	Arvalis	pour conseil /références/études	Cerfrance/agriculteurs	640 expl (Cer) et 20 expl enquêtées	A définir	A définir	saisie par Arvalis	Excel/Systerre
Institut technique	Terres Inovia	Références pour conseil ou pour filière (professionnels)	Cerfrance	selon les cultures	relative	1/an	saisie par agriculteur/c omptable	comptable pour Cerfrance /Access pour Arvalis
Institut technique	Terres Inovia	Références pour conseil	agriculteurs	?	relative	1 fois tous les 2 ou 3 ans selon les cultures	saisie par Terre Inovia	enquête web
Institut technique	Terres Inovia	Références et méthode	experts/acteurs régionaux + enquêtes pratiques culturales AGRESTE	?	?	?	saisie par Terres Inovia	?
Institut technique	Centre technique Français du riz	pour l'agriculteur /référence	agriculteurs	?	?	?	saisie par conseiller	?
Développement agricole/institut technique	ARTB/ITB	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	agriculteurs	15	non	conjoncturel (formation)	saisie par agriculteur	OAD CP
Développement agricole/institut technique	ARTB/ITB	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	agriculteurs	300 en 2017 / 100 aujourd'hui	en diminution	1/an	saisie par agriculteur	site internet OAD CP

Développement agricole/institut technique	ARTB	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	données Cerfrance issues des comptabilités	?	oui	1/an	saisie par agriculteur/c omptable	?
Organisation de producteurs	Union Nationale des Producteurs de Pommes de terre	Références / conseil	agriculteurs	4	difficile à mettre à jour	?	saisie par conseiller	Systerre
Réseau de professionnels agricoles	FNAB	Références / conseil/ agriculteur	agriculteurs	?	démarrage de l'approche	1/an	saisie par agriculteur	outil Optibio
Entreprise privée	BASF	Références pur techniciens de l'entreprise	agriculteurs / experts	?	?	1/an	saisie interne (panel agri)	Excel
Entreprise privée	PERFARMER	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	agriculteurs	200	relative	1/an	saisie par agriculteur	logiciel de Gestion parcellaire web
Entreprise privée	PERFARMER	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	agriculteurs	3000	?	1/an	saisie par agriculteur	application web
Entreprise privée	ISAGRI	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	agriculteurs	15000 (25 % avec module éco)	relative pour la partie éco	1/an	saisie par agriculteur	logiciel de gestion parcellaire Geofolia local ou web
Entreprise privée /lien fort In Vivo	SMAG	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	agriculteurs	15000 (avec environ 20 à 30 % avec module plus éco avec matériel)	relative pour la partie éco	1/an	saisie par agriculteur	logiciel de gestion parcellaire SMAG famrer
Public	FAM antenne Volx	pour Références sur la culture	agriculteurs	20	non	enquête de 2011 à 2015	saisie par FAM	Systerre

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les informations collectées sont en général des données individuelles des agriculteurs. En dehors des données issues de la comptabilité, les données collectées sont principalement des données techniques et concernent le plus souvent les opérations culturales liées aux charges opérationnelles (semences, engrais, phytos...).

Le parc de matériel, ou encore la main d'œuvre, en dehors du descriptif présent dans la comptabilité est peu collecté. Selon les gestionnaires de parcelles, soit un descriptif du matériel peut être saisi, avec un coût associé de l'opération culturale, soit ce sont des opérations culturales qui sont saisies (valeur à la convenance de l'utilisateur), soit la partie mécanisation est globalisée dans un poste «charge fixe ».

Cependant, ce n'est pas parce que la saisie du matériel et de la main d'œuvre est partiellement possible, qu'elle est réalisée.

Dans le cas de logiciels comme Systerre ou Perfarmer par exemple, l'ensemble du matériel est décrit (avec un accès à des coûts par défaut)

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Périmètre de collecte (atelier/exploitation)	Données techniques	Données économiques	Données financières
ASGC	CerFrance Alliance Centre	Toute filière	comptabilité / conseil individuel	culture	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Chambre agriculture	Chambre agriculture Nord Pas de Calais	conventionnel / Bio	conseil individuel et de groupe/publication	atelier pomme de terre	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Développement agricole	CHAMBRE AGRICULTURE ILE DE FRANCE	Bio	conseil individuel et de groupe/références installation	exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

Coopérative	Vivescia	Démarches privées	pas de collecte spécifique		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Coopérative agricole	AXEREAL	Toute filière	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Coopérative agricole	AXEREAL	Toute filière	pour l'agriculteur seul	culture	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Union de coopératives	Agribio Union	Bio	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	cultures	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Développement agricole	GRCEA EVREUCIN	Standard	pour l'agriculteur seul		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	Toute filière	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	parcelle/culture/exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	Toute filière	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	parcelle/culture/exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
CETA	CETA de Romilly	Standard	Références / pour agri ou groupes agri	cultures	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Arvalis	Toute filière	Références pour conseil ou pour filière	culture / exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Arvalis	Toute filière	pour conseil /références/études	culture / exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Arvalis	Blé dur	pour conseil /références/études	culture / exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Terres Inovia	pratiques conventionnelles	Références pour conseil ou pour filière (professionnels)	culture / exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Terres Inovia	pratiques conventionnelles	Références pour conseil		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Terres Inovia	Toute filière	Références et méthode		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Institut technique	Centre technique Français du riz	IGP Camargue	pour l'agriculteur /référence		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Développement agricole/institu technique	ARTB/ITB	Toute filière	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Développement agricole/institu technique	ARTB/ITB	Toute filière	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	culture	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Développement agricole/institu technique	ARTB	Toute filière	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	exploitations	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Organisation de producteurs	Union Nationale des Producteurs de Pommes de terre	Toute filière	Références / conseil	culture	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Réseau de professionnels agricoles	FNAB	Bio	Références / conseil/ agriculteur		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Entreprise privée	BASF	Standard	Références pur techniciens de l'entreprise		● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Entreprise privée	PERFARMER	Standard	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	culture/exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Entreprise privée	PERFARMER	Standard	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	culture	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●
Entreprise privée	ISAGRI	Toute filière	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	culture/exploitation	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●	● ● ● ● ●

Entreprise privée /lien fort In Vivo	SMAG	Toute filière	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	culture/exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Public	FAM antenne Voix	Toute filière	pour Références sur la culture		● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

2.1.3 ACCESSIBILITE DES DONNEES

Comme pour les autres productions, la gestion des données individuelles est un enjeu important. Leur valorisation collective nécessite aujourd'hui d'avoir l'autorisation des agriculteurs concernés et de respecter les règles du secret statistique. C'est le cas pour les données collectées par les gestionnaires de parcelles. L'agriculteur, même s'il passe par un distributeur, peut choisir de donner accès à son conseiller ou non.

Pour les organismes de comptabilité-gestion, la valorisation est généralement réalisée en interne, puis des publications peuvent être réalisées et faire l'objet de restitutions auprès des agriculteurs du centre. La mise à disposition de données sous une forme agrégée et anonyme peut être possible, dans le cadre d'un projet ou d'une prestation de service. Arvalis, Terres Inovia et l'ITB/TerresUnivia achètent par exemple des données au Cerfrance.

Le dispositif INOSYS – Grandes Cultures produit des fiches présentant les résultats des cas type.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
ASGC	CerFrance Alliance Centre	comptabilité / conseil individuel	comptabilité / conseil individuel	Interne	Usage interne	Usage interne
Chambre agriculture	Chambre agriculture Nord Pas de Calais	conseil individuel et de groupe/publication	conseil individuel et de groupe/publication	Interne	Usage interne	Usage interne/externe (statut gratuit ou payant non connu)
Développement agricole	CHAMBRE AGRICULTURE ILE DE FRANCE	conseil individuel et de groupe/références installation	conseil individuel et de groupe/références installation	Interne	Usage interne/groupe agri	Usage interne/externe (gratuit)
Coopérative	Vivencia	pas de collecte spécifique	pas de collecte spécifique			
Coopérative agricole	AXEREAL	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	pas de traitement de groupe	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Coopérative agricole	AXEREAL	pour l'agriculteur seul	pour l'agriculteur seul	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Union de coopératives	Agribio Union	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	Interne	usage agriculteur/ Groupe	?
Développement agricole	GRCETA EVREUCIN	pour l'agriculteur seul	pour l'agriculteur seul	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA ;environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	pas de traitement de groupe	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	pas de traitement de groupe	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
CETA	CETA de Romilly	Références / pour agri ou groupes agri	Références / pour agri ou groupes agri	Interne	usage agriculteur /groupe	pas de données consolidées
Institut technique	Arvalis	Références pour conseil ou pour filière	Références pour conseil ou pour filière	traitement de groupe	pas d'accès	Publications (gratuit)
Institut technique	Arvalis	pour conseil /références/études	pour conseil /références/études	Interne	interne/externe	interne/externe (gratuit/payant)
Institut technique	Arvalis	pour conseil /références/études	pour conseil /références/études	interne/externe	interne/externe	interne/externe (non statué)
Institut technique	Terres Inovia	Références pour conseil ou pour	Références pour conseil ou pour filière (professionnels)	traitement de groupe	pas d'accès	privés

		filière (professionnels)				
Institut technique	Terres Inovia	Références pour conseil	Références pour conseil	traitement de groupe	privées	privées
Institut technique	Terres Inovia	Références et méthode	Références et méthode	?	serait diffusé pour Références	serait diffusé pour Références (non statué)
Institut technique	Centre technique Français du riz	pour l'agriculteur /référence	pour l'agriculteur /référence	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	?
Développement agricole/institu technique	ARTB/ITB	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	pas de traitement de groupe	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Développement agricole/institu technique	ARTB/ITB	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	pas de traitement de groupe	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Développement agricole/institu technique	ARTB	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	traitement de groupe	pas d'accès aux données individuelles	Privé
Organisation de producteurs	Union Nationale des Producteurs de Pommes de terre	Références / conseil	Références / conseil	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	données à l'échelle régionale (statut gratuit ou payant non connu)
Réseau de professionnels agricoles	FNAB	Références / conseil/ agriculteur	Références / conseil/ agriculteur	?	usage agriculteur uniquement	analyse à différentes échelles pour références (statut gratuit ou payant non connu)
Entreprise privée	BASF	Références pur techniciens de l'entreprise	Références pur techniciens de l'entreprise	pas de traitement	Aucun	usage interne
Entreprise privée	PERFARMER	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Entreprise privée	PERFARMER	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Entreprise privée	ISAGRI	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées
Entreprise privée /lien fort In Vivo	SMAG	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	pas de données consolidées sauf études particulières avec accord Agriculteur (statut gratuit ou payant non connu)
Public	FAM antenne Volx	pour Références sur la culture	pour Références sur la culture	pas de traitement	usage agriculteur uniquement	?

3 INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Les organismes qui suivent les producteurs de grandes cultures et collectent des données (associations de gestion et de comptabilité, organismes d'appui technique, Chambres

d'Agriculture, associations d'éleveurs...) peuvent valoriser ces données de différentes façons :

- production d'un conseil en direct, conseil qui reste technique et se base sur la description de l'itinéraire technique (ex gestionnaire de parcelle et OS ou Chambres ou CETA). L'usage en est privé.
- parfois ce conseil s'accompagne d'une comparaison à une référence de groupe qui a été réalisée à partir de l'échantillon collecté. Si des données plus économiques ont été saisies, les indicateurs utilisés peuvent être les marges brutes, voire un coût d'intrants à la tonne. En Bio, la Chambre Ile de France valorise les données collectées auprès d'un groupe d'une douzaine d'agriculteurs par une analyse de groupe et fait un calcul de marge directe.
- Valorisation plus systématique comme par exemple les ASGC : calcul d'indicateurs à partir des données collectées, rendu d'un dossier de gestion au producteur et éventuellement comparaison à une analyse de groupe. Certains ASGC proposent un calcul de coût de production.

Dans le cadre de leurs missions, certains collecteurs ou acheteurs de données valorisent ces données en calculant des indicateurs à différents grains d'organisation et publient des références

- Les ASGC avec des analyses de groupes, en général basées sur une classification à partir de l'EBE.
- Le dispositif INOSYS Grandes Cultures qui produit des fiches des cas type à l'échelle d'une région avec des indicateurs économiques, dont un coût de production.
- Arvalis publie chaque année, avec l'appui d'Unigrains un coût de production blé tendre « national » à partir de son analyse des données Cerfrance de 17 départements.

Peu d'organismes publient des coûts de production

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

Voir tableau et commentaire ci-dessus.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Stade	Unité	Prix de revient	CP	MB	Prix à la production	Autre
ASGC	CerFrance Alliance Centre	toutes cultures	5 départements : Chers, Nièvre, Loiret, Eure et Loir et Essonne	comptabilité / conseil individuel	sortie ferme	€/t	x	x		x	
Chambre agriculture	Chambre agriculture Nord Pas de Calais	pomme de terre	Régional	conseil individuel et de groupe/publication	sortie ferme	€/t		x		x	
Développement agricole	CHAMBRE AGRICULTURE ILE DE FRANCE	ttes GC	Régional/National	conseil individuel et de groupe/références installation	sortie ferme	€/ha			x	x	marge directe = marge brute - ch méca et ch main oeuvre
Coopérative	Vivescia	céréales & oléo-pro	Champagne-Ardenne	pas de collecte spécifique							
Coopérative agricole	AXEREAL	ttes GC	Centre	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	sortie ferme	€/ha			(x)		
Coopérative agricole	AXEREAL	ttes GC	Centre	pour l'agriculteur seul	sortie ferme	€/t		x			
Union de coopératives	Agribio Union	toutes cultures	Région Occitanie & Nvelle Aquitaine	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	sortie ferme	€/ha ou €/t		(x)	(x)		
Développement agricole	GRCETA EVREUCIN	cereales-lin	Eure	pour l'agriculteur seul	sortie ferme	€/t		x			
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55	ttes GC	France	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	sortie ferme	€/ha ou €/t	X	x	x	x	marge nette

	CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés										
Développement agricole	AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	ttes GC	France	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	sortie ferme	€/t		(x)		x	
CETA	CETA de Romilly	céréales & oléo-pro	petite région agricole	Références / pour agri ou groupes agri	sortie ferme	€/ha et €/t			x	x	CP intrants
Institut technique	Arvalis	céréales	région & national	Références pour conseil ou pour filière	sortie ferme	€/ha et €/t	X	x	x	x	x
Institut technique	Arvalis	céréales	région	pour conseil /références/études	sortie ferme	€/ha et €/t	X	x	x	x	x
Institut technique	Arvalis	Blé dur	région	pour conseil /références/études	sortie ferme	€/ha et €/t	X	x	x	x	x
Institut technique	Terres Inovia	oléo-protéagineux	région & national	Références pour conseil ou pour filière (professionnels)	sortie ferme	€/ha et €/t	X	x	x	x	x
Institut technique	Terres Inovia	oléo-protéagineux	région & national	Références pour conseil	sortie ferme	€/ha ou €/t			x		x cout intrants
Institut technique	Terres Inovia	légumes secs et légumes graines	régional Occitanie	Références et méthode	sortie ferme	€/ha			x		x (marge directe)
Institut technique	Centre technique Français du riz	Riz	Régional	pour l'agriculteur /référence	sortie ferme						
Développement agricole/institut technique	ARTB/ITB	betteraves	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	sortie ferme	€/ha		x			
Développement agricole/institut technique	ARTB/ITB	betteraves	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	sortie ferme	€/ha		x			
Développement agricole/institut technique	ARTB	betteraves	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	sortie ferme	€/ha ou exploitation			x		x résultat
Organisation de producteurs	Union Nationale des Producteurs de Pommes de terre	Pommes de Terre	National	Références / conseil	sortie ferme	€/t	X	x	x	x	x
Réseau de professionnels agricoles	FNAB	ttes GC	6 régions (Bretagne, Normandie, HdFe, BFC, Centre val de Loire & PDL en réflexion) avec possibilité de centraliser à l'échelle nationale	Références / conseil/ agriculteur	sortie ferme	€/t		x	x	x	
Entreprise privée	BASF	céréales	France	Références pur techniciens de l'entreprise	sortie ferme	€/ha ou €/t	X	x	x		x marge nette
Entreprise privée	PERFARMER	ttes GC	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	sortie ferme	€/ha ou €/t ou exploitation	X	x	x	x	x marge nette
Entreprise privée	PERFARMER	ttes GC	France	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	sortie ferme	€/t				x	prix objectif entré pour se comparer au prix de marché proposé
Entreprise privée	ISAGRI	ttes GC	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	sortie ferme	€/ha ou €/t ou exploitation	X	x	x	x	x
Entreprise privée /lien fort In Vivo	SMAG	ttes GC	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	sortie ferme	€/ha ou exploitation	X		x	x	x marge directe
Public	FAM antenne Volx	Riz	France : région Camargue	pour Références sur la culture	sortie ferme	€/ha ou €/t ou exploitation	X	x	x	x	x

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITE DES INDICATEURS

Voir tableau et commentaire ci-dessus

Une part importante des structures identifiées utilise les indicateurs calculés pour un usage privé, avec une fréquence annuelle de diffusion. D'autres ont plutôt travaillé à un instant t sur la thématique indicateurs économiques et n'actualisent pas forcément leurs données.

Certains, comme Arvalis, diffuse des références sur les indicateurs de façon annuelle, mais réalisent aussi des travaux à des grains d'organisation plus fin qui ne sont pas obligatoirement diffusés.

Nom de la Structure	Détail espèces	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence diffusion (précisez si pas de diffusion)
ASGC	CerFrance Alliance Centre	Toute filière	5 départements : Cher, Nièvre, Loiret, Eure et Loir et Essonne	comptabilité / conseil individuel	privé -voir le détail cas d'étude en §6.4	
Chambre agriculture Nord Pas de Calais	pomme de terre	conventionnel / Bio	Régional	conseil individuel et de groupe/publication	privé/Public	1 fois / an
CHAMBRE AGRICULTURE ILE DE France	ttes GC	Bio	Régional/National	conseil individuel et de groupe/références installation	privé/Public	1 fois / an
Vivescia	céréales & oléo-pro	Démarches privées	Champagne-Ardenne	pas de collecte spécifique	-	-
AXEREAL	ttes GC	Toute filière	Centre	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	privé	aucun
AXEREAL	ttes GC	Toute filière	Centre	pour l'agriculteur seul	privé	aucun
Agribio Union	toutes cultures	Bio	Région Occitanie & Nvelle Aquitaine	pour l'agriculteur/conseil individuel/animation de groupes éventuel	privé	aucun
GRCEA EVREUCIN	cereales-lin	Standard	Eure	pour l'agriculteur seul	privé	aucun
AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	privé	aucun
AGROD'OC : union de 55 CETA - environ 1000 agriculteurs - 40 salariés	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel éventuel	privé	aucun
CETA de Romilly	céréales & oléo-pro	Standard	petite région agricole	Références / pour agri ou groupes agri	privé	aucun
Arvalis	céréales	Toute filière	région & national	Références pour conseil ou pour filière	Privé/public (selon les travaux/grain d'organisation)	1/an
Arvalis	céréales	Toute filière	région	pour conseil /références/études	Privé/public(selon les travaux/grain d'organisation)	1/an
Arvalis	Blé dur	Toute filière	région	pour conseil /références/études	Non défini	A définir selon l'intérêt de la méthode
Terres Inovia	oléo-protéagineux	pratiques conventionnelles	région & national	Références pour conseil ou pour filière (professionnels)	privé	aucun
Terres Inovia	oléo-protéagineux	pratiques conventionnelles	région & national	Références pour conseil	privé	aucun
Terres Inovia	légumes secs et légumes graines	Toute filière	régional Occitanie	Références et méthode	public	?
Centre technique Français du riz	Riz	IGP Camargue	Régional	pour l'agriculteur /référence	privé	aucun
ARTB/ITB	betteraves	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	privé	aucun
ARTB/ITB	betteraves	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	privé	aucun
ARTB	betteraves	Toute filière	France	pour l'agriculteur/conseil individuel technique éventuel/ Références pour la filière	privé	privé
Union Nationale des Producteurs de Pommes de terre	Pommes de Terre	Toute filière	National	Références / conseil	privé	aucun
FNAB	ttes GC	Bio	6 régions (Bretagne, Normandie, Haut de France, Bourgogne Franche comté, Centre val de Loire & Pays de Loire en réflexion) avec possibilité de centraliser à l'échelle nationale	Références / conseil/ agriculteur	?	?
BASF	céréales	Standard	France	Références pur techniciens de l'entreprise	privé	aucun
PERFARMER	ttes GC	Standard	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	privé	aucun
PERFARMER	ttes GC	Standard	France	pour l'agriculteur seul : positionnement marché	privé	aucun
ISAGRI	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	privé	aucun

SMAG	ttes GC	Toute filière	France	pour l'agriculteur seul (respect réglementation et/ou calculs économiques)	privé	aucun
FAM antenne Volx	Riz	Toute filière	France : région Camargue	pour Références sur la culture	?	aucun

4 LES FREINS A LA MISE EN PLACE DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

Une difficulté à remonter la donnée de base via les agriculteurs, et cela est encore plus vrai pour la partie « mécanisation et main d'œuvre ».

- Beaucoup d'agriculteurs mémorisent les informations concernant les opérations culturales « intrants », respectant ainsi la traçabilité « réglementaire ». Encore peu d'entre eux le font sur des supports « informatiques », comme les questionnaires de parcelles, beaucoup conservent le cahier de plaine.
- En ce qui concerne la partie « parc matériel et main d'œuvre » qui permet de calculer les charges de mécanisation et main d'œuvre (40 à 50 % du coût de production), elle est en général peu « notée » par l'agriculteur, et encore plus rarement sur des logiciels de gestion de parcelles qui, du coup, ne sont pas forcément encore « performants » sur la saisie de cette information. Il y a néanmoins une progression dans ce qui est proposé ou sera proposé, mais encore faut-il que l'agriculteur voit un intérêt à remplir ces informations et à passer du temps de saisie (pour le moment, cette information est toujours saisie manuellement).
- Lorsque ces données sont collectées et stockées informatiquement, elles sont en général « privées ».

Les cas ou fermes type présentent une alternative intéressante à la collecte de données réelles, mais nécessite un temps important. Le dispositif INOSYS Grandes cultures suit néanmoins quelques exploitations pour les construire et les mettre à jour. Dans le cas d'Arvalis, l'expertise pour les construire et les mettre à jour nécessite également une bonne connaissance des exploitations. Ces cas ou fermes type restent néanmoins encore insuffisants pour représenter de façon exhaustive les systèmes de production, et surtout les différents niveaux de performances pour un même système de production et l'ensemble des régions.

Les données collectées par le SSP (Agreste) sur les pratiques culturales donnent une information technique à la culture qui reste partielle. Les enquêtes pratiques culturales proposent une information sur l'itinéraire technique des cultures. Cette information est collectée à l'échelle d'une parcelle, échantillonnée à l'échelle de la région une fois tous les 4 ans. Sur le plan technique, cette enquête est intéressante mais elle ne donne aucune information économique (prix des inputs et des productions et surtout aucune information sur le matériel et la main d'œuvre de l'exploitation, même si la nature de certains travaux est néanmoins renseignée comme le travail du sol par exemple). Une valorisation économique de ces informations serait très lourde en temps (réalisée sur l'année 2014 par Arvalis sur les données « intrants ») et surtout moyennait les indicateurs.

Les données collectées par les organismes de comptabilité-gestion sont nombreuses, mais incomplètes : elles décrivent bien la situation économique à l'échelle de l'entreprise, mais très

peu à l'échelle de la culture. Collectées en vue de produire les documents comptables, elles sont très incomplètes en ce qui concerne les données techniques (en général la surface et le rendement). Il y a encore pour le moment peu de connexion entre la collecte des données techniques et celles des données économiques. Certains agriculteurs font des calculs de marge par culture avec leur ASGC, mais c'est de moins en moins fréquent, certains agriculteurs font leurs calculs eux même.

La ressaisie des données est un des freins majeurs au calcul des indicateurs comme le cout de production à la culture. Même la proposition de « logiciels » plus légers « ARTB », Perfarmer, logiciel aide à la commercialisation CAPD'OC ou encore « Competilis simplifié » par Arvalis

L'accessibilité aux données existantes est également un frein : que ce soit à partir des gestionnaires de parcelles, ou à partir des ASGC, l'accès nécessite une autorisation de l'agriculteur. En général les ASGC préfèrent mettre à disposition, de façon gratuite ou payante des moyennes d'indicateurs.

Dans la mesure où peu de données sont valorisées, peu voire **pas de contrôle de cohérence de la valeur de ces données.**

Enfin certaines « données » n'existent pas sous une formalisation accessible : les caractéristiques techniques du parc matériel de l'exploitation ne sont en général pas renseignées dans les comptabilités. Cela nécessiterait du temps pour compléter ces informations et les utiliser pour un calcul de charges de mécanisation, a minima pour savoir quelle norme prendre, à défaut d'avoir l'ensemble de l'information.

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

S'il n'existe pas aujourd'hui une seule méthode de calcul des couts de production, celles-ci ont été référencées, comparées et publiées dans le premier RMT Economie des filières animales. La principale difficulté reste le manque de données techniques facilement mobilisables. Cette difficulté a entraîné la création de méthodes alternatives hétérogènes, notamment dans les logiciels de gestion de parcelle. La compréhension de ces méthodes rend parfois leur utilisation biaisée.

5 LES OPPORTUNITES IDENTIFIEES

5.1 COLLECTE DE DONNEES

Trois orientations sont en développement : de nouveaux « observatoires à partir de données réelles », construction d'itinéraires types (en légumineuses par exemple) avec calcul des couts de production associés, calcul plus systématique de cout de production à partir des données comptables (avec une clé de répartition des intrants)

- **De nouveaux observatoires ou outils de collecte en construction** : l'investissement dans un observatoire pomme de terre (cf chambre Nord Pas de Calais) ou le nouvel outil d'accompagnement de la FNAB. La clé semble être l'accompagnement du producteur, le cout de production étant considéré comme un indicateur de diagnostic pour conseiller.

Quelques pistes pour un renforcement de la collecte au-delà des « observatoires classiques » peuvent être citées :

- **l'entrée « aide à la commercialisation »** avec une notion de prix d'équilibre pour aider le producteur à se positionner par rapport au marché pourrait à terme sensibiliser le producteur à l'intérêt de cet indicateur, ce d'autant plus que l'on pourrait automatiser son calcul.
- **La mise en commun de données techniques et économiques lorsqu'elles existent.** Des réflexions ont démarré pour avoir un accès sans ressaisie à des données issues des comptabilités dans les gestionnaires de parcelles.
- **Une saisie automatisée** des intrants utilisés par culture, voire des opérations culturales permettrait de collecter plus de données. Certaines start-up proposent aujourd'hui des lecteurs de puces (sur les bidons par exemple et une géolocalisation permettant de savoir quel produit a été utilisé et sur quelle parcelle et à quel moment. Ces technologies sont en cours de test, notamment dans les Digifermes. L'enregistrement vocal retranscrit est également à l'étude. L'accès à ces données et leur validation restant une difficulté à part entière.

5.2 CALCULS D'INDICATEURS

Des réflexions méthodologiques sur :

- Coût de production en Bio, avec une approche « rotation »
- La répartition des charges d'intrants globales exploitation par culture.

6 LES SYSTEMES D'INTERET EN PLACE – ETUDES DE CAS

6.1 REFERENTIEL ECONOMIQUE LEGumineuses A GRAINES TERRES INOVIA - PROJET FILEG – (CONTACT V. LECOMTE (TERRES INOVIA) : v.lecomte@terresinovia.fr)

6.1.1 PROFIL ET MISSIONS :

Terre Inovia, en tant qu'institut technique des filières protéines végétales, a mis en place depuis quelques années un référentiel économique sur les légumineuses à graines (soja - lentille - pois chiche – en cours de réalisation pois et féveroles). Les indicateurs référencés sont : charges opérationnelles, charges de mécanisation et main d'œuvre, marge brute/ha et marge semi-nette/ha.

Depuis 2017, un projet multi-partenarial dénommé Fileg a été initié dans la région Occitanie dans le but de structurer, organiser et développer différentes filières dédiées aux légumineuses à graines. Parmi les différentes actions prévues, un groupe de travail a été constitué pour élaborer des observatoires sur différents indicateurs d'ordre économique : surfaces cultivées, rendement, prix de marché mais également à terme un observatoire sur les coûts de production. A partir de cette démarche pionnière en Occitanie, l'objectif est d'élargir ces observatoires aux différentes régions françaises de production.

La méthodologie à mettre en œuvre pour établir ces observatoires de coûts de production est encore à établir entre les divers partenaires du projet (notamment CerFrance Occitanie, Terres Inovia, FranceAgriMer, négoce & coopératives).

6.1.2 CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON ET COLLECTE DES DONNÉES POUR LE RÉFÉRENTIEL ACTUEL TERRES INOVIA :

La méthode utilisée pour réaliser le référentiel économique légumineuses à graines repose sur des descriptions techniques d'itinéraires culturaux types par région (opérations culturales, produits (dose-nom commercial), rendement) auxquelles sont liés des données économiques moyennes (référentiels prix d'intrants propre à Terres Inovia). Les itinéraires techniques types sont décrits à dire d'experts et enrichis par les résultats issus des enquêtes pratiques culturales de d'Agreste. Les opérations culturales (labour, semis....) sont évaluées à partir de référentiels type CUMA, barème APCA.

6.1.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL :

CONTOUR DE L'ATELIER	
Atelier légumineuses (soja, pois chiche, lentille, pois, féverole ...)	Logique d'un « itinéraire type » par légumineuse. Prise en compte d'un itk spécifique/légumineuse pour le calcul des intrants et les coûts de mécanisation
Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	RAS
Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	Irrigué/non irrigué – Grands types de sols - Données régionalisées

Indicateurs économiques de production des légumineuses à graines		
Charges courantes	Variables : - Semences et inoculation - Fertilisation - Protection Phytosanitaire	Fixes : Frais de mécanisation et main d'œuvre (salarié et/ou non salarié sur la base de normes définies à dire d'expert). Référentiel APCA/CUMA
Prix de vente	Références propre à Terres Inovia	
Rendement	Références propres Terres Inovia & résultats essais expérimentaux	
Rémunération du foncier en propriété	☒ Non pris en compte	
Rémunération des capitaux	☒ Non pris en compte	
Aides Pac	☒ Pris en compte dans le calcul de marge brute et/ou semi-nette	

6.1.4 ENJEUX ET LIMITES :

- Enjeux :
 - enrichir ce référentiel de nouveaux indicateurs (notamment coût de production) pour le faire connaître et le rendre indispensable auprès des acteurs de la filière
 - développer des outils de remontées d'informations fiables, rapides et interopérables, liant données techniques et économiques
- Limites :
 - Le descriptif d'un itinéraire technique d'un expert est souvent plus proche d'un itinéraire « optimisé » que de la pratique agriculteur (même s'il est fait appel aux résultats d'enquêtes techniques culturelles).
 - Moins bonne prise en compte de la diversité du terrain et s'éloigne donc d'une bonne représentativité territoriale
 - Difficulté à collecter des données représentatives sur des populations réduites

6.2 Coût de production filière pomme de terre

– Chambre Agriculture Nord Pas de Calais (contact
C. Haccart : CHRISTINE.HACCART@NPDC.CHAMBAGRI.FR)

6.2.1 PROFIL ET MISSIONS :

La Chambre d'agriculture Nord Pas de Calais est chargée d'animer la filière pomme de terre de la région avec des approches techniques et économiques. Ils ont mis en place un observatoire coût de production depuis 2014 sur les produits : pommes de terre industrie – pommes de terre marché du frais – (un groupe « pommes de terre production biologique » est en cours de construction). Une publication annuelle des résultats est réalisée au printemps de chaque année lors de la diffusion des résultats techniques et expérimentaux réalisés par la Chambre d'Agriculture. Les résultats publiés l'année N correspondent aux résultats de la récolte N-2. Les résultats publiés sont issus d'une évaluation multicritères de la production de la pomme de terre : approche économique, technique, énergétique et environnementale. Les objectifs de cet observatoire sont de pouvoir disposer de références régionales actualisées et d'être en mesure de simuler des changements de contexte économique, réglementaire et/ou technique. Ces données doivent également permettre de pouvoir réaliser des comparaisons au niveau international. Les techniciens de la Chambre d'agriculture utilisent également ces données pour animer des groupes d'agriculteurs.

6.2.2 CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON ET COLLECTE DES DONNÉES :

Les données sont collectées par les techniciens de la Chambre d'Agriculture auprès des producteurs de pommes de terre de la région. Selon les années, il y a entre, 30 et 40 producteurs qui participent à l'échantillon. Il n'y a pas de critère de sélection mis en place pour choisir les agriculteurs participant à l'échantillon : ils doivent simplement être « motivés » pour échanger sur leurs données avec les techniciens. L'échantillon n'est pas strictement constant dans le temps même si le « turn over » est jugé comme faible. Les données collectées auprès des agriculteurs sont : l'itinéraire cultural (interventions phytosanitaires, engrais...), les prix des intrants (engrais, plant, phytos...), les caractéristiques

du matériel (prix d'achat, pourcentage d'utilisation pour pomme de terre, pourcentage de propriété), le temps passé sur la production (salariés et exploitant), coût moyen du fermage, MSA affectée à la pomme de terre, locations à l'année pour pomme de terre (surface, coût), charges diverses affectées à la pomme de terre (eau, électricité, assurances, frais de gestion, abonnements, fournitures....)

6.2.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL :

Une fois collectée, les données sont saisies sous Syssterre un outil d'évaluation multicritères développé par les instituts techniques Arvalis, Acta, Terres Inovia et l'Institut technique de la Betterave. Le coût de production calculé est ramené à la tonne produite. L'indicateur coût de production ne tient pas compte des aides PAC; mais d'autres indicateurs tels que la marge brute ou la marge nette/ha intègrent les aides PAC. Pour établir des références régionales, certains indicateurs ont été « normés » :

- Tout le matériel a été acheté neuf.
- Un salaire est attribué à la main d'œuvre familiale non rémunérée (hypothèse à dire d'expert).
- Un prix a été attribué aux engrais de ferme (hypothèse à dire d'expert sur la base d'une valorisation des unités fertilisantes).
- le rendement utilisé est le rendement brut (tonnage qui rentre dans le bâtiment) et non le rendement net vendu.

Le **coût de production total du produit** pomme de terre se subdivise en 2 sous parties : le coût de production sorti champs (hors déterrage) + le coût de stockage.

CONTOUR DE L'ATELIER	
Atelier Pomme de terre spécifique	☒ Oui – Prise en compte de l'itk spécifique PDT pour le calcul des intrants et les coûts de mécanisation
Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	Des groupes sont réalisés en fonction du type de débouché : frais/industrie et une analyse variétale peut être réalisée si suffisamment de données.
Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	Des groupes sont réalisés en fonction du type de débouché : frais/industrie et une analyse variétale peut être réalisée si suffisamment de données. Pas de typologie sur des indicateurs structurels d'exploitation

COUT DE PRODUCTION POMME DE TERRE SORTIE CHAMPS (en €/t.)		
Charges courantes	Variables : • Plants • Fertilisation (minéral + organique) • Protection Phytosanitaire • Fournitures diverses	Fixes : • Frais financiers • Carburants, lubrifiants • Travaux par tiers • Entretien matériel • Eau, électricité • Gestion administrative • Assurance • Main d'œuvre salariée
Amortissement (Modalités de calcul)	☒ Techniques : prise en compte du vieillissement du matériel, du pourcentage de propriété, de la surface travaillée et du débit de chantier	
	• Matériel (prix neuf normé dans la base de données du logiciel)	
Rémunération du « travail non salarié »	Intégré en complément de la Main d'œuvre salariée • Hypothèse de rémunération définie à dire d'expert : 1.6 SMIC net/Unité Travail Annuel Non Salarié	

	• Intégration MSA : ☒ oui
Rémunération du foncier en propriété	☒ pris en compte : 100% de la surface rémunérée (fermage et/ou location)
Rémunération des capitaux	☒ pris en compte : donnée fixe calculée sur 50% des investissements matériels
Aides PAC	☒ non pris en compte

CHARGES DE STOCKAGE (en €/t.		
Charges courantes	Variables : Fournitures diverses	Fixes : - Main d'œuvre (idem CP sorti champs) - Carburants, lubrifiants - Entretien matériel - Eau, électricité - Gestion administrative - Assurance
Amortissement bâtiments + matériel (Modalités de calcul)	☒ comptable : prix et durée d'amortissement standardisés. Matériel toujours en cours d'amortissement	
Outils utilisé	Calculatrice « coût de stockage » Arvalis	
Segmentation des résultats	• Par débouchés, type de conditionnement et type de stockage	

6.2.4 ENJEUX ET LIMITES :

- Enjeux :
 - faire connaître ce référentiel et le rendre indispensable auprès des acteurs de la filière
 - développer des outils de remontées d'informations fiables, rapides et interopérables
- Limites :
 - la taille de l'échantillon qui peut masquer une partie de la diversité des situations sur le terrain
 - l'utilisation de normes pour le matériel et les bâtiments de stockage qui limitent également l'expression de la diversité et donc sa représentativité.
 - une collecte des informations trop peu automatisée qui renchérit, complexifie la mise à jour de cet observatoire et donc son maintien
 - temps de contrôle et de validation des données fournies et/ou enregistrées conséquent

6.3 COUT DE PRODUCTION FILIERES GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES – FEDERATION NATIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (CONTACT S. BONDUAU : SBONDUAU@FNAB.ORG)

6.3.1 PROFIL ET MISSIONS :

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique est un réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique. Ses principales missions sont de divers ordres :

- l'organisation professionnelle (représentation et défense de l'agrobiologie au niveau national et international),
- le développement de l'agrobiologie (animation de réseaux d'agriculteurs en région (Groupement d'Agriculteurs Biologiques et Groupement Régional d'Agriculteurs Biologiques)
- un mouvement citoyen (œuvrer pour un développement cohérent, durable et solidaire de l'agriculture biologique).

Dans le cadre de ses actions de développement, la FNAB a créé et développé en 2020 un nouvel outil d'analyse technico-économique « OPTIBIO » destiné aux agriculteurs bio et aux techniciens de grandes cultures bio du réseau FNAB. L'agriculteur (avec l'aide ou non de son technicien) pourra saisir par parcelle son itinéraire technique par culture par année, établir des bilans techniques et économiques de ses performances et réaliser des comparaisons avec des groupes d'agriculteurs de sa région et/ou se rapprochant de son système de cultures. Cet outil va être développé dans un premier temps dans 6 régions (Bretagne, Normandie, Haut de France, Bourgogne – Franche Comté, Centre Val de Loire et Pays de Loire) avec une volonté de l'étendre au niveau national. Les données pourront être analysées à différentes échelles : département, région et national.

6.3.2 CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON ET COLLECTE DES DONNEES :

Optibio est en phase de lancement : 2020 est sa première année avec des saisies réelles producteurs. Seuls les agriculteurs adhérents GAB et/ou GRAB et ayant adhéré à un « service grandes cultures » pourront avoir accès au logiciel. Les données collectées peuvent avoir deux origines : données réelles agriculteurs ou bien des données « références » proposées par le logiciel (ces références se basent sur le barème APCA pour la partie mécanisation). Il n'y a pas d'obligation à remplir l'ensemble des données d'entrée du logiciel. L'ensemble des données sont saisies à la parcelle (y compris les charges de structure).

L'opérateur peut être l'agriculteur et/ou son technicien. Il y a interopérabilité entre Optibio et Télépac pour la saisie automatique des parcelles et de leurs caractéristiques.

6.3.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL :

Le coût de production calculé est ramené à la tonne produite mais les charges et les marges peuvent être exprimées à l'ha.

CONTOUR DE L'ATELIER	
Atelier par culture	Les données sont saisies à la parcelle et donc à la culture y compris les charges de structure.
Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	Développement possible à l'avenir en fonction du nombre d'observations disponibles et des besoins
Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	Des groupes d'analyse vont être créés en fonction du nombre d'observations. Les typologies ont vocation à être réalisées dans les années à venir en fonction du nombre d'adhérents et de la diversité de leurs pratiques

COUT DE PRODUCTION GRANDES CULTURES SORTI CHAMPS (en €/t.)		
Charges courantes	Variables : - Semences - Fertilisation (minérale + organique) - Protection des cultures - Fournitures diverses	Fixes : - Frais financiers - Carburants, lubrifiants - Travaux par tiers - Entretien matériel - Eau, électricité - Gestion administrative - Assurance - Main d'œuvre salariée
Amortissement (Modalités de calcul)	☒ Non spécifiés : sera fonction de la décision de l'opérateur lors de la saisie (données calculées par ses soins ou bien utilisation de références)	
Rémunération du « travail non salarié »	Intégré en complément de la Main d'œuvre salariée - Pas de référence uniformisée (sera fonction de l'opérateur de saisie) - Intégration MSA : ☒ oui	
Rémunération du foncier en propriété	☒ Non spécifié : sera fonction de la décision de l'opérateur lors de la saisie	
Rémunération des capitaux	☒ Non spécifié : sera fonction de la décision de l'opérateur lors de la saisie	
Aides PAC	☒ non pris en compte dans le coût de production mais intégré dans les marges/ha.	
Rdt	Rdt technique issu des données agriculteurs	

6.3.4 ENJEUX ET LIMITES :

- Enjeux :
 - faire connaître cet outil d'analyse et le rendre indispensable auprès des producteurs
 - développer les fonctionnalités et spécificités de l'outil
 - fiabiliser la saisie des données
 - développer des outils de remontées d'informations fiables, rapides et interopérables
- Limites :

- la taille de l'échantillon qui peut masquer une partie de la diversité des situations sur le terrain
- biais méthodologique lié aux choix de l'opérateur de saisie : données réelles et/ou références
- une collecte des informations peu automatisée qui renchérit, complexifie la mise à jour de cet observatoire et donc son maintien
- temps de contrôle et de validation des données fournies et/ou enregistrées conséquent
- Question méthodologique sur l'intérêt d'une analyse par culture en bio. Une analyse par succession de cultures pourrait s'avérer plus judicieuse.

6.4 Coût de production filières Grandes cultures

– CerFrance Alliance Centre (contact JF. Le Pironnec : jflepironnec@alliancecentre.cerfrance.fr)

6.4.1 PROFIL ET MISSIONS :

Dans le cadre de son accompagnement des chefs d'entreprise agricole, le CerFrance Alliance Centre (implanté sur les Départements du Cher, Nièvre, Loiret, Eure et Loir et Essonne) a souhaité depuis 2015 rendre les indicateurs coût de production, coût de production hors aides et prix d'équilibre disponibles à l'ensemble de ses adhérents grandes cultures (Chiffre d'affaires cultures > 50% chiffre d'affaires total.) Ces trois indicateurs sont inclus dans le dossier de gestion remis à l'agriculteur et pourront être analysés lors de la remise des résultats par le comptable ou le conseiller de gestion. Ils n'ont pas vocation à être comparés à une analyse de groupe ; ils servent « d'outils » pour animer le conseil de gestion et déclencher des réflexions sur le système de production et sa compétitivité.

6.4.2 CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON ET COLLECTE DES DONNÉES :

L'échantillon comprend l'ensemble des exploitations clientes du CerFrance Alliance Centre des 5 départements (cités précédemment) dont le chiffre d'affaires cultures représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires total. Les données sont issues des comptabilités agricoles et des informations présentes dans le dossier de gestion. Tous les agriculteurs (hors producteurs en agriculture biologique) font partie de l'échantillon de base.

6.4.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL :

L'originalité de la démarche du CerFrance Alliance Centre réside dans le calcul automatique pour ses adhérents de 3 indicateurs supplémentaires par culture par rapport aux indicateurs de gestion courants. Ces 3 indicateurs sont :

- le coût de production (en €/t.),
- le coût de production hors aides (en €/t.) = coût de production - aides PAC - produits annexes affectés à la culture
- le prix d'équilibre (en €/t.) qui équivaut à une approche trésorerie où les amortissements sont remplacés par des annuités et où sont intégrés les autofinancements et les prélèvements privés.

CONTOUR DE L'ATELIER	
Atelier cultures	Chaque indicateur est calculé par culture. Les charges de structure sont réparties par rapport aux surfaces et les charges d'approvisionnement selon des coefficients de répartition établis par le CerFrance Alliance Centre.
Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	Pour le coût de production hors aides et le prix d'équilibre, les produits rattachés à une culture sont déduits.
Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	A ce jour, ces données ne font pas l'objet d'analyses de groupe. Elles sont exploitées individuellement par rapport aux prix de marché et aux projets de l'exploitant.

COUT DE PRODUCTION CULTURE/PRIX D'EQUILIBRE (en €/t.)		
Charges courantes	Variables (données comptables): • Semences • Fertilisation (minérale) • Protection Phytosanitaire • Fournitures diverses	Fixes (données comptables): • Frais financiers • Carburants, lubrifiants • Travaux par tiers • Entretien matériel • Eau, électricité • Gestion administrative • Assurance • Main d'œuvre salariée
Amortissement mécanisation et bâtiment (Modalités de calcul)	☒ Comptable : prise en compte des amortissements présents dans la comptabilité. Répartition entre les cultures en fonction de la superficie de la culture	
Rémunération du « travail non salarié »	Intégrée par la notion de prélèvements privés moyen sur 5 ans dans l'indicateur prix d'équilibre. Ce prix d'équilibre prend également en compte les autofinancements. • Intégration MSA : ☒ oui	
Rémunération du foncier en propriété	☒ Non pris en compte : uniquement fermage et mise à disposition comptable	
Rémunération des capitaux	☒ Non pris en compte	
Aides PAC	☒ Pris en compte dans les indicateurs coût de production hors aide et prix d'équilibre	
Rdt	Issu du dossier de gestion	

6.4.4 ENJEUX ET LIMITES :

- Enjeux :
 - faire connaître ces indicateurs auprès des producteurs
 - valoriser individuellement et collectivement ces indicateurs
 - définir les enjeux de progression pour le chef d'entreprise
- Limites :
 - enlever de la base comptable les données aberrantes (liées ou non à la vie de l'entreprise)

- fiabiliser la méthode de répartition des charges d'intrants (par rapport à une approche technique) et des charges de structure
- dépendance à la qualité de certains paramètres du dossier de gestion (rendement)

7 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS, MENACES

Tout dépend ce que l'on veut : des références, un calcul pour l'agriculteur...

FORCES - Des outils de collecte et de calcul d'indicateurs existants plus ou moins aboutis sur la partie économique « cout de production » - Existence de méthodes connues de calcul de CP (Instituts – Chambres) permettant de calculer - Intérêt qui se renforce des ASGC pour la thématique	FAIBLESSES - Temps nécessaire à la saisie des données, puis au contrôle éventuel pour une valorisation « collective » - Intérêt mitigé des producteurs pour cet indicateur, dans la mesure où ils n'ont pas d'impact sur le prix de marché et inquiétude par rapport à son utilisation - Malgré des outils de collecte, peu, voire pas de bases selon les cultures, contenant l'ensemble des données nécessaires au calcul du cout de production - Peu de lien entre les bases techniques et les bases économiques - Un accès très limité aux bases existantes (RGPD). - Différentes Méthodes de calcul des CP dans les différents outils, avec des différences plutôt liées aux données disponibles qu'à un objectif différent et clairement affiché. -
OPPORTUNITÉS - Technologies en développement pour pallier la saisie manuelle (à quel terme ?) - Des réflexions sur un accès aux données par consentement direct du producteur (cf CASDAR Multipass)	MENACES - Temps et coût d'acquisition des données nécessaires au calcul du coût de production, à la vérification et au traitement de ces données.

8 RECOMMANDATIONS

- Clarifier les **besoins** concernant les couts de production : qui ? quoi ? pourquoi faire ?
- Proposer plusieurs **méthodes** harmonisées en fonction des données disponibles en y associant une notion de « pertinence » par rapport à l'objectif poursuivi : taille échantillon, perte de précision et associer une notion d'hétérogénéité autour d'une valeur centrale...
 - Possibilité de préciser, distinguer certaines informations dans les comptabilités
 - Mieux caractériser le matériel dans les comptabilités pour faciliter une utilisation automatisée éventuelle (normer ? attention au cout de modification des logiciels !)

- Réaliser/actualiser les analyses de sensibilité des différentes méthodes (quelles sont les variables les plus influentes, quelles marges d'erreur...)
- Trouver de nouvelles approches pour encourager les producteurs à calculer et analyser les coûts de production : facilité et rapidité d'accès à l'information (cf cours de campagne?), analyse à la fois technique et économique
- Encourager le **partage des données existantes** (techniques et économiques) avec une gestion du **consentement du producteur** à réunir ses données issues de différentes sources dans un objectif d'analyse individuelle, d'amélioration d'un conseil personnalisé, ou à les mettre à disposition pour une valorisation collective.
- Encourager la **création d'observatoires ou la poursuite d'initiatives privées** avec un fonctionnement dans la durée et en contrepartie un accès «contrôlé» aux données
- Encourager **les initiatives technologiques permettant d'automatiser la saisie** des données de base par les agriculteurs et la vitesse de calcul et de restitution des résultats aux agriculteurs.
- Mieux valoriser le RICA (pour les filières avec des échantillons suffisants) : renseigner les données manquantes (ex : kg de viande...), obtenir les informations dans un délai plus court (avant les négociations commerciales).
- Définir les besoins de données pour les filières non couvertes par le RICA (AOP, Bio...), les moyens et l'organisation nécessaires pour produire des indicateurs fiables.

FILIÈRES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

1.1 SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE

1.1.1 UNE FILIÈRE RÉGIE PAR LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Contrairement à la plupart des autres filières agricoles, la filière des fruits et légumes frais n'a historiquement jamais fait l'objet d'une régulation significative du type prix garantis ou quotas. C'est donc la loi de l'offre et de la demande qui s'exerce et les transactions de gré à gré entre fournisseurs et clients restent la norme, même si quelques tentatives partielles de contractualisation voient le jour ici ou là. En général, ces contrats offrent une certaine souplesse et des « portes de sortie » car ce sont les opportunités de marché qui déterminent au final la stratégie des acteurs.

Sur un marché régi par la confrontation de l'offre et la demande et avec peu de possibilités de maîtrise à court ou moyen terme, la situation devient problématique si l'ajustement entre les deux paramètres est difficile. Or, la production comme la demande de fruits et légumes sont très sensibles au climat, assez souvent de manière contradictoire. Dans certaines circonstances particulières, le climat peut influencer positivement l'offre et négativement la demande (hiver doux pour certains légumes) ou inversement. Le premier cas conduit généralement à une situation de crise conjoncturelle plus ou moins longue selon la durée du phénomène et les capacités d'ajustement de la production. La loi de l'offre et de la demande permet de fixer les prix au niveau des producteurs. Ce qui fait fluctuer leurs marges d'une campagne à l'autre selon les productions.

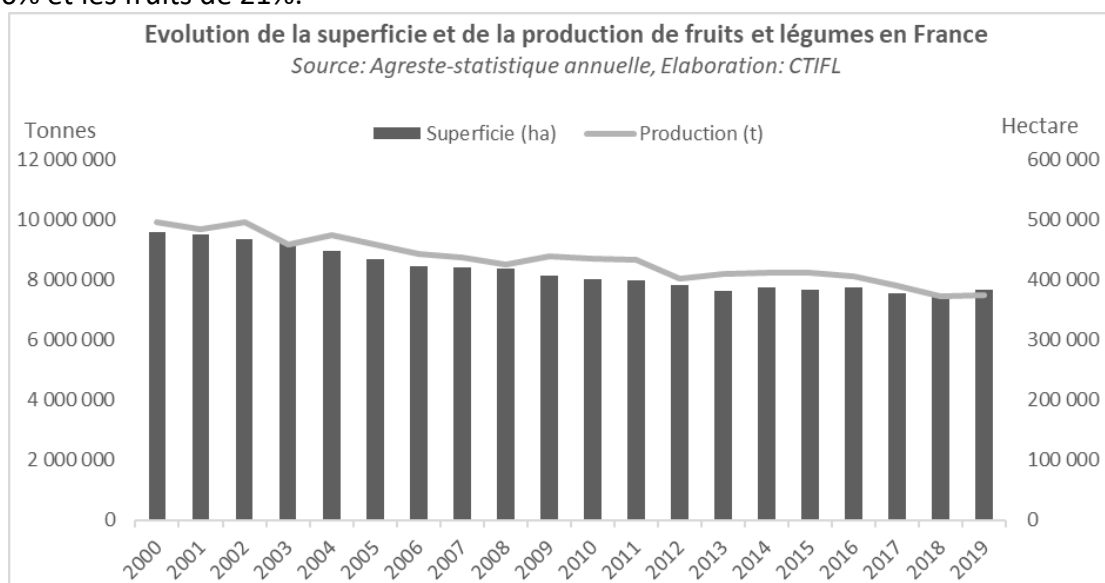
1.1.2 UNE RELATION DIRECTE ENTRE PRODUCTEUR ET DISTRIBUTEUR

Le marché des fruits et légumes frais se caractérise par l'absence du maillon de la transformation et du rôle « tampon » qu'il peut jouer entre le producteur et le distributeur. Cela a notamment plusieurs conséquences. Les produits sont vendus à l'état frais. Ils ont généralement une durée de vie et des capacités de stockage limitées, même si celles-ci se sont améliorées grâce au progrès technique. La règle qui prévaut est celle du « juste à temps ». Elle détermine en grande partie les comportements des acteurs dans leurs relations commerciales. La nécessité d'écouler rapidement les produits rend plus difficile pour les

fournisseurs de défendre des prix en cas de déséquilibre du marché. En cas de crise, les mesures classiques de régulation de l'offre (retraits, stockage) sont peu opérantes en raison de la nature périssable des produits.

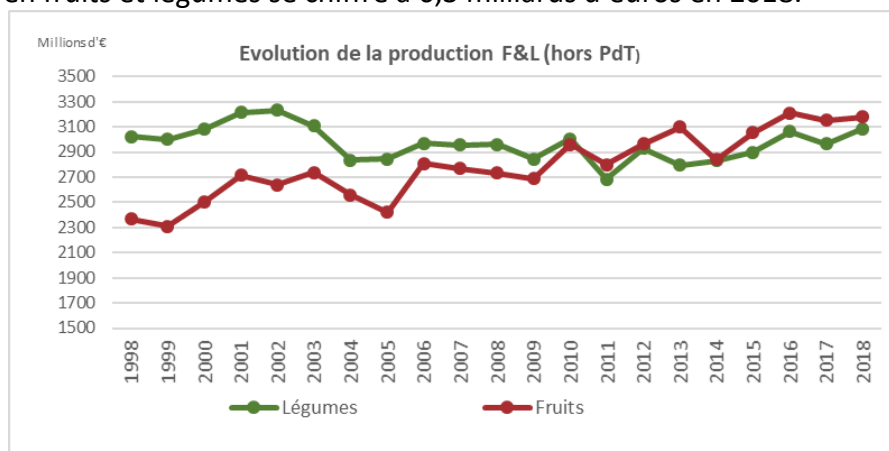
1.1.3 POIDS ECONOMIQUE DE LA FILIERE F&L

La production française en fruits et légumes suit une tendance à la baisse depuis une vingtaine d'années. Les surfaces et les volumes récoltés diminuent régulièrement avec une variation selon les années. Actuellement, les superficies cultivées en fruits et légumes (frais et industrie) approchent les 400 000 hectares et les volumes produits avoisinent 7,5 millions de tonnes (frais et industrie). Entre 1998 et 2018, les volumes de production en légume ont baissé de 10,6% et les fruits de 21%.



Evolution de la superficie et de la production en F&L en France, (source : Agreste, 2019)

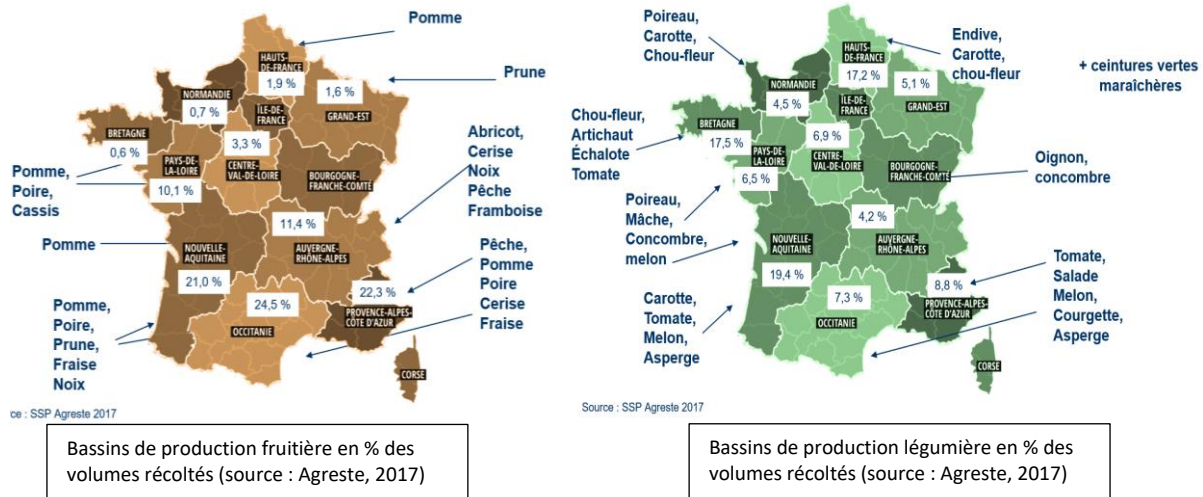
En valeur, les fruits et légumes enregistrent une courbe en croissance progressive : +16,2% entre 1998 et 2018 avec +2,1% pour les légumes et +34% pour les fruits. La valeur totale de la production en fruits et légumes se chiffre à 6,3 milliards d'euros en 2018.



Evolution de la production des F&L en valeur (hors PdT)

1.1.4 INFLUENCE MARQUÉE DE LA DIVERSITÉ D'ESPÈCES CULTIVÉES

La filière fruits et légumes est caractérisée par une diversité de productions réparties dans plusieurs bassins de productions. Cette diversité a amené les producteurs à se spécialiser avec des logiques propres à chaque espèce cultivée. Au sein de la gouvernance économique de la filière ont été créées des associations d'organisations de producteurs par produit qui prennent en compte les particularités de chaque culture. Chaque zone de production est caractérisée par des pratiques de production et de commercialisation différentes, ce qui représente un frein à l'élaboration de références de coûts de production à l'échelle nationale.



Compte tenu de la diversité des espèces et de leur période de culture, les éléments d'analyse des coûts au niveau de la production peuvent être présentés soit par grande famille de produits (fruits d'été, fruits d'hiver, légumes de plein champs etc.) soit par productions spécialisées. Les collectes de données et les calculs des références technico-économiques restent souvent très localisés et se font par des organismes en appui aux organisations de producteurs (chambres d'agriculture, centres de gestion ...).

Des circuits de commercialisation bien marqués

La très grande majorité des produits alimentaires sont vendus aux consommateurs par la grande distribution. Dans la filière des fruits et légumes frais, celle-ci est devenue majoritaire, mais les commerçants spécialisés demeurent des acteurs incontournables et représentent près de 30 % des ventes en valeur (diagramme de la distribution, 2018) c'est à dire plus que dans les autres filières. Cette diversité se retrouve à tous les stades. Elle se traduit par la coexistence de circuits longs et de circuits courts. Les circuits longs voient transiter la très grande majorité des fruits et légumes commercialisés sur le territoire français et sont justifiés par l'éloignement réciproque des zones de production et de consommation.

Les circuits courts sont une tradition ancienne dans la filière fruits et légumes, que ce soit par des ventes directes des producteurs à la ferme ou sur les marchés. Aujourd'hui, d'autres formes ont émergé (magasins de producteurs, paniers paysans). Elles demeurent encore très minoritaires, mais elles séduisent des consommateurs et des producteurs prêts à tenter l'expérience. La nature des fruits et légumes frais, produits vendus en l'état, facilite le développement des initiatives individuelles de commercialisation directe auprès des consommateurs, sans doute beaucoup plus que dans les filières qui nécessitent au préalable

des investissements pour transformer les produits. Cette diversité des circuits ajoute à la complexité de la filière fruits et légumes et légitime la pluralité des mesures d'accompagnement des acteurs de la filière.

1.1.5 PRODUITS SOUS SIQO EN DEVELOPPEMENT (CHIFFRES CLES DU BIO EN F&L)

La filière F&L est représentée par 61 SIQO (Hors AB et hors PdT²⁷) dont 14 AOP, 13 AOC, 21 label Rouge et 28 IGP selon l'INAO. En 2019, les fruits et légumes sous SIQO représentaient 315 millions de chiffre d'affaires soit 1,5 % du marché, soit 5% de plus par rapport à 2015. Selon les ODG (Organismes de Défense et de Gestion), les filières sous SIQO sont en net développement depuis 2015. L'IGP est le signe le plus plébiscité pour la filière fruits et légumes avec 43% des cahiers des charges sous SIQO (Hors AB). La Nouvelle-Aquitaine et la Corse sont les deux régions qui produisent le plus de fruits et légumes sous SIQO. La Nouvelle-Aquitaine compte à elle seule 15 SIQO différents (2 AOP, 5 Label Rouge et 8 IGP) et représente en nombre 25% des SIQO en F&L avec près de 43000 tonnes de F&L produites. L'Occitanie fait partie des premières régions d'Europe en termes de nombres et de diversités de productions de qualité avec ses 243 produits sous SIQO (hors AB) dont 23 en fruits et légumes (INAO). En 2019, 66 % des volumes produits selon les exigences des cahiers des charges SIQO sont commercialisés sous SIQO. La grande distribution reste le canal majoritaire de la commercialisation des produits sous SIQO. Selon l'agence bio, Les démarches sous SIQO répondent particulièrement aux exigences de la loi EGALIM, notamment au regard de l'approvisionnement en RHD.



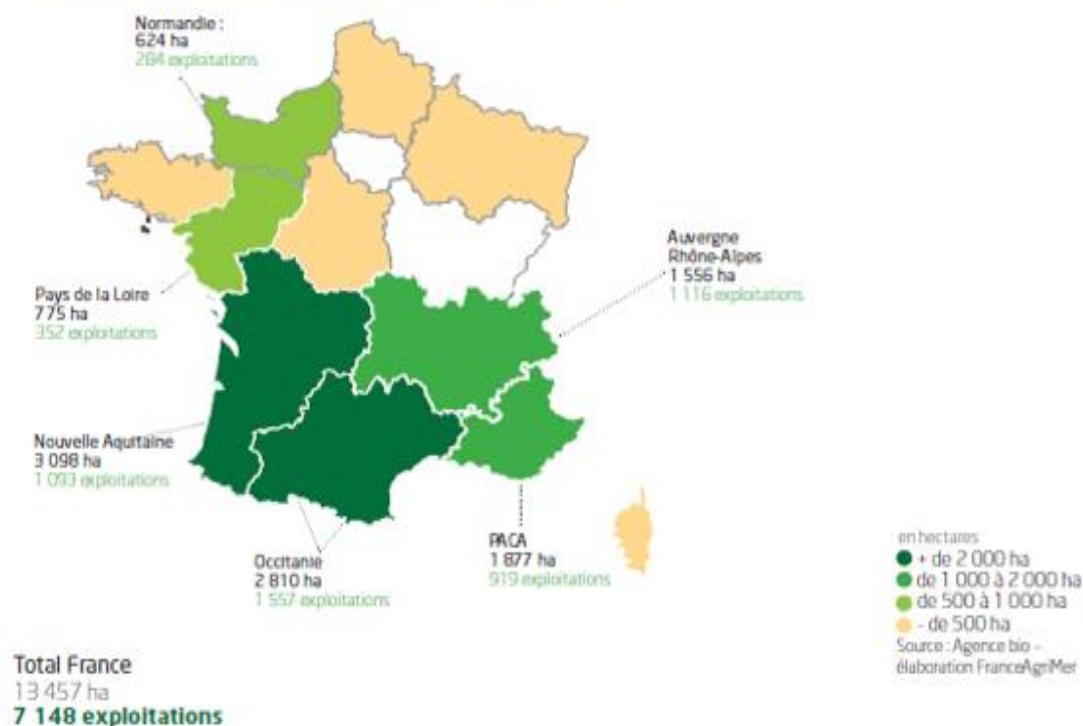
Répartition des SIQO en F&L au niveau national

²⁷ PdT : Pomme de Terre

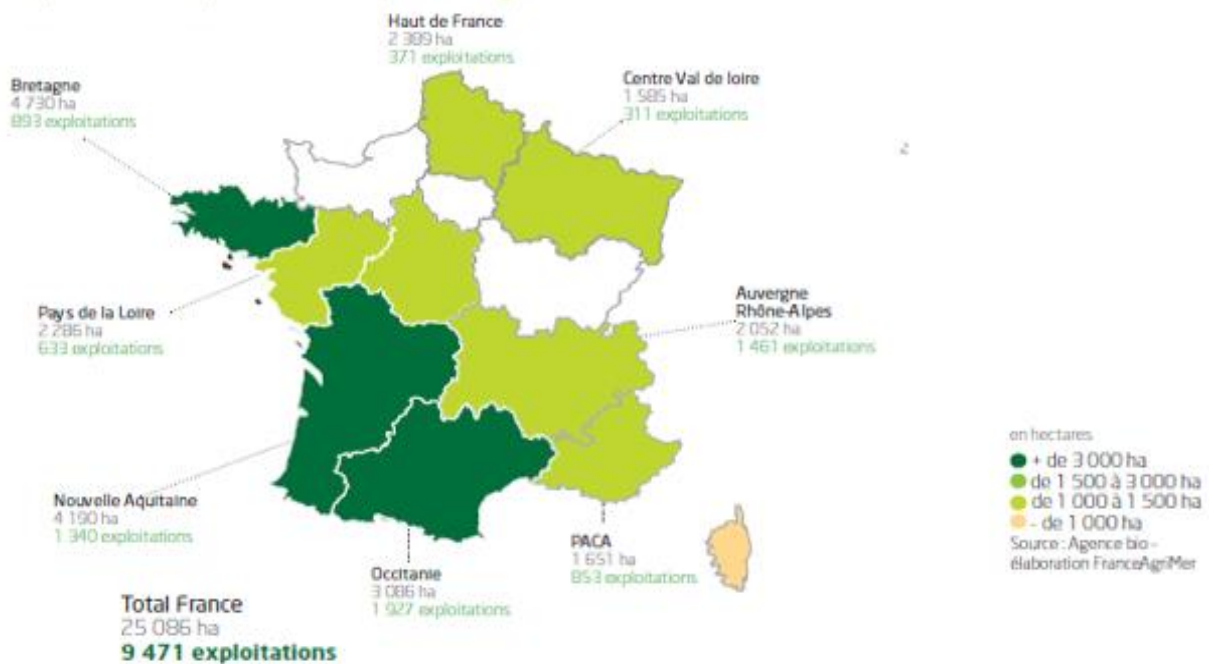
Le bio représente un segment important pour la filière fruits et légumes. Depuis une dizaine d'années, les exploitations en fruits et légumes ont quasiment doublé de surface avec une production en nette progression. Les productions sous AB sont réparties selon les régions et les bassins de production importants en F&L (voir graphiques ci-dessous). Parmi les 26 466 fermes engagées en bio en 2014, 41 % produisaient des fruits et/ou des légumes frais, dont plus de la moitié à titre principal. On a assisté à un développement croissant de la production et des réglementations de la production en agriculture biologique en fruits et légumes principalement causé par la demande de plus en plus forte des consommateurs (Les fruits et légumes figurent au 3ème rang des produits bio consommés).

La production de fruits et légumes bio, en raison de contraintes techniques et réglementaires par rapport au conventionnel, engendre des coûts de revient plus élevés. Les coûts de production en bio sont plus élevés notamment à cause des rotations de cultures, de la main d'œuvre supplémentaire, des coûts de semences entre autres. L'utilisation de la main d'œuvre représente un facteur important de ce surcoût par rapport à l'utilisation des intrants chimiques dans les exploitations conventionnelles. Les coûts liés au contrôle et à la certification ne sont pas également à négliger. En fruits et légumes, lorsque les références de coûts de production existent, elles concernent principalement les productions en agriculture biologique, un besoin dû à une augmentation des conversions vers ce type de production. Cependant, la diversité des productions au sein d'une même exploitation (avec bio et sans bio) rend souvent difficile le calcul de ces références technico-économiques.

Répartition de la production française de fruits frais bio en 2018



Répartition de la production française de légumes frais bio en 2018



1.1.6 CONNAISSANCE COMPLEXE DES COÛTS DE PRODUCTION ET UNE RETICENCE A LES FAIRE CONNAITRE

L'évaluation des coûts de production en fruits et légumes reste aujourd'hui partielle et pas toujours partagée. En effet, la structure des exploitations et la diversité de productions ne facilite pas la connaissance par les producteurs de leurs propres coûts de production. Les structures d'appui essaient de calculer ces coûts sur la base de données comptables et de données technico-économiques souvent difficiles à recueillir à cause de plusieurs facteurs structurels et organisationnels. Le marché étant régulé par la loi de l'offre et de la demande, les producteurs sont en quête constante de rentabiliser et de vendre leurs productions pour pouvoir dégager une marge. Cette situation ne facilite pas la diffusion des références de coûts de production lorsqu'elles sont connues.

1.1.7 PAS D'OUTIL SPECIFIQUE A LA FILIERE F&L POUR LE CALCUL DES CP

Aujourd'hui, il n'existe pas au niveau national un outil spécifique de calcul de coûts de production ou de références technico-économiques pour les filières fruits et légumes comme c'est le cas pour d'autres filières agricoles. Des initiatives existent par ci par là mais à des échelles locales pour essayer de mutualiser des données afin d'offrir aux producteurs un outil qui à partir des données d'exploitation, lui fournit des indicateurs de coûts. Lorsqu'ils existent, ces outils sont axés sur la gestion de l'exploitation avec quelques indicateurs économiques partiels. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce manque (diversité et complexité des exploitations et des modes de productions en fruits et légumes, mauvaise connaissance des données, réticence des producteurs etc..).

1.2 SPECIFICITES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE (OPA)

1.2.1 INTERPROFESSION ET SYNDICATS

L'Interprofession des fruits et légumes frais INTERFEL, avec l'appui du CTIFL, produit et diffuse mensuellement dans le cadre de la loi EGALIM, des indicateurs agrégés de suivi de coûts de production au niveau de 4 grandes composantes des fruits et légumes (légumes de plein champs, vergers, abris froids, légumes sous serre). Ces indicateurs sont obtenus sur la base des indices mensuels de prix des produits agricoles (IPAMPA) agrégés à travers les données structurelles issues du Réseau d'information comptable (RICA). Ils permettent de mettre en relief l'évolution des prix des facteurs de production mais ne permettent pas de déduire des coûts de production propres aux différents produits. Par ailleurs, FranceAgriMer, le CTIFL, et les représentants des filières fruitières FNPF (fédération nationale des producteurs de fruits) et Légumes de France ont financé la mise en place d'observatoires des exploitations fruitières et légumières pour fournir des références de coûts de production de certains produits ou groupes de produits phares en F&L.

1.2.2 APPUI TECHNIQUE

Les organisations de producteurs et les acteurs de recherche et de développement sont les premiers concernés pour apporter des appuis techniques auprès des producteurs de F&L. Le CTIFL (organisme de recherche et de développement au service des métiers de la filière fruits et légumes, de la production à la distribution) appuie l'interprofession et les groupes professionnels à travers ses centres et stations implantés dans les grands bassins de production. Il traite entre autre des questions de coûts de production en appui avec l'interprofession et en partenariat avec plusieurs organismes concernés. En complément, le CTIFL collecte quelques données technico-économiques auprès des producteurs selon les besoins des projets.

1.2.3 ACTEURS DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Les acteurs de développement notamment les chambres d'agriculture calculent des références technico-économiques par produit agricole qu'ils publient sous forme de fiches accessibles souvent sur leurs sites. Les données utilisées pour réaliser ces références technico-économiques sont le plus souvent recueillies à dire d'experts pour différentes productions fruitières et légumières et notamment pour des produits Bio. Les chambres d'agriculture peuvent réaliser des collectes de données via des réseaux d'acteurs qu'ils accompagnent mais la plupart des collectes de données se font dans le cadre de projets financés. Les données technico-économiques sont issues des itinéraires techniques que les conseillers récupèrent auprès des exploitations. Les chambres d'agriculture collaborent aussi avec certains centres de gestion qui ont des données comptables pour ressortir plusieurs références technico-économiques.

1.2.4 ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

Les centres de comptabilité et de gestion collectent des données de comptabilités agricoles et produisent des indicateurs de CP au sein de différents bassins de production. Des références spécifiques à des zones de production sont produites par les centres de gestion souvent en collaboration avec d'autres organisations d'appui (chambre d'Agriculture, AOP). Cependant, leur diffusion et leur accès restent restreints. Le CER France collecte des données comptables pour les observatoires des exploitations fruitières et légumières à la demande des professionnels de la filière fruits et légumes et de FranceAgriMer. Il collecte et produit des références économiques auprès d'exploitations spécialisées en Fruits et légumes frais au niveau de 11 bassins de production représentatifs. Ces données concernent 400 Exploitations agricoles spécialisées en fruits et 400 EA spécialisées en légumes non représentatifs des exploitations agricoles au niveau national.

1.2.5 FRANCEAGRIMER

FranceAgriMer, le CTIFL et les représentants des filières fruitières (FNPF) et légumières (Légumes de France) financent la mise en place de l'Observatoire des Exploitations fruitières et légumières. FranceAgriMer réalise dans le cadre de l'observatoire de la formation des prix et des marges, la répartition des charges pour quelques produits agricoles à partir de données du RICA et suit les indicateurs économiques de la filière fruits et légumes.

2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

Au niveau de la filière fruits et légumes frais, la collecte de données pour le calcul de références de coûts de production est effectuée par 3 types d'acteurs.

- Les centres de gestion comptables, en l'occurrence CER France pour la collecte de données comptables au niveau des bassins de productions en F&L. Il élabore des références de coûts de production au niveau local en collaboration avec des structures de développement locales et des références plus globales à travers les observatoires des exploitations fruitières et légumières. Les résultats sont la propriété des organisations qui financent ces outils. Les données individuelles restent la propriété de CER France qui est le sous-traitant.
- Dans le cadre des observatoires des exploitations fruitières et des exploitations légumières financés par FranceAgriMer, le CTIFL et les représentants des filières fruitières et légumières, des données comptables sont collectées auprès de 400 exploitations fruitières spécialisées et 400 exploitations légumières spécialisées.

- Les chambres d'agriculture (organismes de développement agricole) pour la création de références de coûts de production à l'échelle locale. Ces informations sont plus ou moins accessibles selon les cas (mises en ligne sur des sites Internet ou au contraire réservées aux producteurs qui fournissent les données de base). Les informations accessibles sont synthétisées sur des fiches de CP par produits agricoles et diffusées sur les sites des chambres d'agriculture. On retrouve plus de données accessibles auprès des chambres d'Agriculture des régions PACA, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.
- Très peu d'AOP et interprofessions collectent des données via des outils mis en place pour la gestion des coûts de revient. La collecte de données se fait généralement en collaboration soit avec les chambres d'agriculture ou les Centres de gestion. Les résultats sont valorisés uniquement en interne auprès des adhérents. Dans le cadre de projet ou de convention, ils peuvent être mis à disposition sous certaines conditions. Globalement, les AOP utilisent des références produites par les CER ou les Chambres d'Agriculture pour les valoriser. Les références concernent le plus souvent les produits sous label AB.
- Pour certains produits spécifiques (ex Pomme, tomate), le réseau RICA représente une source de données pour l'estimation des coûts de production au niveau national. Dans le cadre de la Loi Egalim, l'interprofession des fruits et légumes frais (Interfel) publie des indicateurs agrégés de suivi de coûts de production des fruits et légumes élaborés par le CTIFL sur la base des indices IPAMPA agrégés par les données structurelles du RICA. Ces indicateurs sont mis à jour mensuellement et disponibles sur le site de l'Interfel.

Nom de la structure	Mode de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (Usage)	Financement de l'action
Chambres d'Agriculture	Conventionnel et AB	Régional	-Indicateurs de références -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Dans le cadre de projets
CERFrance	Conventionnel et AB	National (grands bassins de production)	Indicateurs de références -Optique 1 : Performance	Prestations privés
AOP/interprofessions	Conventionnel et AB	National, régional Départemental, communal,	Outil de comparaison -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Adhérents
RICA/ INSEE	Conventionnel	National	Indicateurs -Optique 1 : Performance	Public

A. LES INITIATIVES RECENSEES : LOCALISEES, PAR QUI ? OU ET DEPUIS QUAND ?

Des initiatives de création d'outil de collecte de données pour le suivi de la gestion comptable et le calcul de coûts de production sont identifiées auprès de certaines AOP. Elles sont très récentes et sont appliquées sur des zones très locales. On les recense sur des régions très avancées sur les sujets de calculs d'indicateurs notamment pour les produits Biologiques (PACA, Bretagne, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine). Certaines sont en cours d'amélioration alors que d'autres peuvent déjà être appliquées dans des conditions définies (conventions, projet etc....)

B. LES RAISONS DE LA COLLECTE DE DONNÉES

La collecte de données est principalement effectuée pour le calcul d'indicateurs et de références économiques et financières (marges brutes, résultats courants). Quelques chambres d'agriculture (PACA, Bretagne, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine) arrivent à calculer des coûts de production sur certaines productions en agriculture biologique. Elles valorisent ces indicateurs à travers des fiches de coûts de production diffusées au public via les sites internet.

C. LES DIFFICULTÉS DE COLLECTE DE DONNÉES :

Les raisons principales qui expliquent le manque de collecte de données par certains acteurs sont principalement :

- Manque de volonté des producteurs et de certains acteurs qui ne désirent pas diffuser leurs données économiques. Ces acteurs ne croient pas en la capacité de la Loi Egalim à répartir leur valeur et préfèrent pouvoir avoir la « main » sur la fixation de leur marge financière.
- Manque de moyens humains et financiers lorsque la volonté existe car le travail est fastidieux et chronophage.

Nom de la Structure	Type de produit	Démarche de valorisation	Périmètre géographique	Usage	Mode de financement
RCA Lot et Garonne	Maraichage hors sol (aubergine, salade, tomate, poivron, bio)	conventionnel et bio	Lot et Garonne	Spécifiquement au projet	Projet régional
RCA IDF	Maraichage (producteurs de gros: salade et radis, oignon frais épinard, céleri)	Conventionnel principalement	IDF	Usages internes	Dans le cadre de projets privés
RCA PACA	Produits végétaux (fruits, vins, légumes, GC, PPAM)	Bio (fruits légumes)	PACA		Public
RCA PACA	Produits végétaux (fruits, vins, légumes, GC, PPAM)	Bio et conventionnel	PACA	Internes et externes	Privé pour les productions spécialisées
Bio-HDF	Multi espèces (Maraichage, végétal, élevage etc.)	Bio	Hauts- de-France	Externes dans le cadre de partenariats et projets (ex Agoransfert)	Privé
RCA Haute et Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne	Maraichage-Horticulture	Maraichage bio	Haute et Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne	Externe	Public
CERFRANCE	Principaux fruits et Légumes		National (grands bassins de production)	Publication et exploitation des résultats	Privé au niveau du consortium,
CERFRANCE	F&L	standard, Bio	Occitanie	Privé	Privé
CERFRANCE	F&L	Conventionnel, Bio	Gard	Externe	Privé
Bio 46		AB	Lot	Interne et Externe	
Oxygene Maraicher	Fruits, légumes, céréales	Bio	Occitanie	Strictement interne	

2.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

Pour les structures de développement (Chambres d'agriculture), il n'existe généralement pas de collecte directement auprès des producteurs. La collecte de données se fait auprès d'experts ou « cas-types » à travers le dispositif de réseau Inosys. La collecte par cas-types se fait en recueillant des données comptables d'un panel de producteurs qui ont des caractéristiques semblables. C'est-à-dire que les conseillers suivent pendant 3 à 8 ans au minimum 5 fermes de référence dont les données sont assez fiables pour étudier principalement leurs systèmes de production et recueillir des informations technico-économiques et/ou comptables. Cette procédure est souvent très contraignante car les systèmes de production ne sont pas les mêmes au sein des exploitations agricoles, elle nécessite un temps considérable pour la collecte de données mais aussi parce que les producteurs se désistent de plus en plus car ne souhaitant pas partager leurs informations. En Bretagne, la chambre régionale d'Agriculture est en partenariat avec le CERAFEL (Association d'OP) qui réalise une collecte de données auprès de ses quelques 2000 producteurs. Les données sont privées et protégées par cette AOP.

Certains groupements de producteurs tels que Bio Hauts de France et Interbio sont en cours de développement d'outils qui peuvent être utilisés pour la collecte de données. Bio HDF est en cours de développement d'un outil de gestion stratégique et de calcul de coût de revient au sein d'une exploitation agricole. Cet outil qui n'a pas vocation à être pour l'instant un outil de collecte de données, permet néanmoins de saisir des données structurelles, de coûts et des informations technico-économiques sur la base des itinéraires techniques. C'est un outil Excel assez standard mais bien formaté pour permettre une saisie efficace et flexible des données. Une réflexion est en cours quant à la mise à disposition à des partenaires pour la saisie de données. Interbio se base sur l'outil de la FNAB pour développer son propre outil de collecte de données agricoles.

Les chambres d'agriculture (CA) collectent les données généralement dans le cadre d'un projet défini et identifié mais qui s'arrêtent souvent à la fin des projets.

Nous avons décelé des initiatives individuelles de collecte des données par des consultants sous prestation de service pour des AOP et coopératives. Un cas pratique situé dans la zone du Sud-Ouest réalise une quarantaine d'enquêtes sous formes de visites sur le terrain afin de recueillir les données permettant le calcul d'indicateurs de coûts de production et de références technico-économiques. Ces acteurs utilisent des outils de collecte de données qu'ils espèrent dématérialiser pour une meilleure efficacité dans la collecte et le traitement des données.

Les Centres de gestion comptables tels que CERFRANCE réalisent des collectes de données comptables qui mettent à disposition de leurs clients plusieurs moyens de saisie de données comptables et financières : envois des factures et données comptables, utilisation des outils digitaux par scan pour renseigner automatiquement les grilles de collecte, utilisation d'une application du CER... Dans certains cas et régulièrement, des collecteurs se déplacent auprès des exploitations agricoles pour recueillir des informations structurelles, comptables et financières.

Nom de la structure	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Profil des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Moyens de collecte	Outil de collecte
CRA PACA	Fruits légumes standard et Bio	Références -Optique 1 : Performance	Conseillers techniques via les réseaux de producteurs	10 producteurs	Références INOSYS	A dires d'experts	Excel
CRA Ile de France	Maraichage	Références -Optique 1 : Performance	Conseillers techniques via les réseaux de producteurs		Volontariat	A dires d'experts ou enquêtes	
Interbio (outil en cours de développement)	Bio	Références à produire -Optique 1 : Performance	Producteurs adhérents	Les adhérents	Volontariat des adhérents	Saisie de données	Outil en cours de développement basé sur le modèle de la FNAB
CERAFEL	Tout type	Références à produire -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Producteurs adhérents	Adhérents	Volontariat	Saisie de données	Outil de saisie CERAFEL
Bio-HDF	Bio	Outil de gestion et de calcul de coûts de revient -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Producteurs	Variable selon la démarche	variable	Enquête terrain	Outil
CRA Haute et Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne	Maraichage Bio	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Conseillers techniques via les réseaux de producteurs suivis sur les années	Dizaine de producteurs	constant sur trois ans	Enquêtes ou à dires d'experts	Excel
CERFRANCE Occitanie	Tout type	Données comptables -Optique 1 : Performance	Comptables, conseillers, producteurs,	Variable selon la démarche		Saisie de données comptables	Outil CERFRANCE
CERFRANCE , CTIFL, FNPF	Exploitations fruitières spécialisées	Observatoire des exploitations fruitières -Optique 1 : Performance	Comptables, Producteurs réseau CERFRANCE	400	Constant	Saisie de données comptables	Outil CERFRANCE
CERFRANCE , CTIFL, Légumes de France	Exploitations légumières spécialisées	Observatoire des exploitations légumières -Optique 1 : Performance	Comptables, Producteurs réseau CERFRANCE	400	Constant	Saisie de données comptables	Outil CERFRANCE
CRA du Gard	Tout type bio et conventionnel	Références -Optique 1 : Performance	Techniciens, conseillers, réseaux d'acteurs			Enquêtes terrain	Excel
Oxygene Maraicher	Maraichage Bio	Références de Coûts de production pour des AOP et coopératives -Optique 1 : Performance	Gestionnaire outil	Variable selon l'étude		Enquête terrain (2jr par EA) et 40 enquêtes par an en moyenne.	Saisie sur Excel mais il est cours de dématérialisation.

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les données collectées concernent généralement les informations individuelles des exploitants, les données structurelles de l'exploitation, les données technico-économiques selon les itinéraires techniques ainsi que les données comptables et financières selon les structures. Les données sont utilisées pour produire des références technico-économiques à travers le calcul d'indicateurs économiques tels que les marges brutes, marges semi-directes et directes par les organismes de gestion. Les centres de gestions comptables collectent des données de structure (surfaces, main d'œuvre), quantités récoltées (quand c'est possible), comptes d'exploitation, bilans comptables. Les données sont collectées auprès du périmètre de l'exploitation agricole ou par atelier selon les objectifs visés. Généralement les organismes de gestion ainsi que les initiatives identifiées collectent les données via l'itinéraire technique des différents produits étudiés. Les centres de gestion ont des données par exploitation mais aussi par atelier selon les objectifs.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Périmètre de collecte (atelier/exploitation)	Nature des données collectées		
					Données techniques	Données économiques	Données financières
CRA PACA	Fruits et légumes	Conventionnel et Bio	Références -Optique 1 : Performance	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CRA Ile de France	Maraichage	Conventionnel	Références -Optique 1 : Performance	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Interbio	Fruits et légumes	Bio	Références à produire -Optique 1 : Performance	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERAFEL	Fruits et légumes	Tout type	Références à produire -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Bio-HDF	Fruits et légumes	Bio	Outil de gestion et de calcul de coûts de revient -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CRA Haute et Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne	Maraichage	Bio	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFrance Occitanie	Fruits et légumes	Tout type	Données comptables -Optique 1 : Performance	Exploitation ou atelier selon l'étude	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFRANCE, CTIFL, FNPF	Exploitations fruitières spécialisées	Tout type	Observatoire des exploitations fruitières -Optique 1 : Performance	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CERFRANCE, CTIFL, Légumes de France	Exploitations légumières spécialisées	Tout type	Observatoire des exploitations légumières -Optique 1 : Performance	Atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CRA du Gard	Fruits et légumes	Tout type bio et conventionnel	Références -Optique 1 : Performance	Exploitation	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Oxygene Maraicher	maraichage	Bio	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance		● ● ● ●	● ● ● ●	

C. ACCESSIBILITE DES DONNEES

Les données collectées dans le cadre des réalisations de références technico-économiques ou de calculs de coûts de production sont généralement restreintes à un usage interne. Les structures de collecte de données font également le traitement et la diffusion des données auprès des commanditaires. Les résultats peuvent être publics (accès libre ou payant) pour certaines structures de développement (CRA PACA, CRA Occitanie,) souvent sous forme agrégée mais pour d'autres et notamment pour les AOP, les résultats restent surtout propriété des adhérents. Les données individuelles collectées par les Centres de Gestion comptables que ce soit dans le cadre des observatoires des exploitations fruitières et légumières ou pour d'autres études, restent propriété des Centres d'Economie rurale. La diffusion des résultats agrégés est réalisée uniquement auprès des clients.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
CRA PACA	Fruits et légumes	Conventionnel et Bio	Références -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne	-Public sauf pour producteurs spécialisés -Diffusion gratuite
CRA Ile de France	Maraichage	Conventionnel	Références -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne	Usage interne -Diffusion gratuite
Interbio	Fruits et légumes	Bio	Références à produire -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne	Usage interne -Diffusion gratuite (Adhérents)
CERAFEL	Fruits et légumes	Tout type	Références à produire -Optique 1 : <i>Performance</i> -Optique 3 : Aide à la décision	Interne	Usage interne	Usage interne -Diffusion gratuite (Adhérents)
Bio-HDF	Fruits et légumes	Bio	Outil de gestion et de calcul de coûts de revient -Optique 1 : <i>Performance</i> -Optique 3 : Aide à la décision	Interne	Usage interne	Usage interne -Diffusion gratuite (Adhérents)
CRA Haute et Garonne, Tarn et Garonne Aveyron	Maraichage	Bio	Références de Coûts de production -Optique 1 : <i>Performance</i> -Optique 3 : Aide à la décision	Interne	Usage interne	Public -Diffusion gratuite
CERFRANCE Occitanie	Fruits et légumes	Tout type	Données comptables -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne/vente	Privé au niveau du consortium -Diffusion payante
CERFRANCE, CTIFL, FNPF	Exploitations fruitières spécialisées	Tout type	Observatoire des exploitations fruitières -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne/vente	Privé au niveau du consortium -Diffusion payante
CERFRANCE, CTIFL, Légumes de France	Exploitations légumières spécialisées	Tout type	Observatoire des exploitations légumières -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne/vente	Privé au niveau du consortium -Diffusion payante
CRA du Gard	Fruits et légumes	Tout type bio et conventionnel	Références -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne	Public, formation-conseil -Diffusion gratuite
Oxygene Maraicher	Maraichage	Bio	Références de Coûts de production -Optique 1 : <i>Performance</i>	Interne	Usage interne	Usage interne -Diffusion payante

3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Dans la filière fruits et légumes frais, les fournisseurs d'indicateurs sont généralement les organismes de développement (chambres d'agriculture), les instituts techniques, les associations de producteurs et de développement de l'agriculture biologique ainsi que les centres de gestion comptable. Les références technico-économiques établis par les organismes de développement qui collectent eux même les données à dire d'expert dans la plupart des cas, servent à accompagner les producteurs sur des problématiques diverses (main d'œuvre, matériels, gestion de l'eau, etc.). Il existe cependant un manque de références technico-économiques dans certains bassins de production parce qu'elles n'ont pas été produites ou parce qu'elles n'ont pas été actualisées. La volonté de réaliser régulièrement des références de coûts de production qui n'est pas toujours une priorité pour certains organismes de développement. Lorsque cette volonté existe, elles peuvent faire face à un manque de financement et de personnel. Dans certains cas, la valorisation se fait de manière mutualisée au niveau de la région dans le cadre de projet régional ou de synergie d'action.

Les AOP œuvrant surtout dans le mode de production biologique publient des indicateurs technico-économiques pour répondre à la demande de leurs adhérents. Les centres de gestion comptables fournissent à leurs clients dans le cadre de prestations ou de synergie d'action, des indicateurs à partir de données comptables et extracomptables qui peuvent à leur tour les valoriser librement.

Dans le cadre du suivi des observatoires des exploitations fruitières et légumières, FranceAgriMer, le CTIFL et les consortiums d'acteurs publient des indicateurs de suivi de la santé financière des exploitations spécialisées. L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) a fourni sur la base des données du RICA, des indicateurs de marges pour certaines productions phares (pomme, tomate).

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

Du fait que les données collectées sont le plus souvent issues soit à partir des itinéraires techniques ou des données comptables des exploitations, les indicateurs disponibles au niveau des exploitations fruitières et légumières sont : les indicateurs économiques (marge

brute, semi-directe et directe) et les indicateurs financiers (résultat courant, EBE, valeur ajoutée...). Il existe donc peu d'acteurs qui calculent un indicateur de coût de production. Les structures de développement (chambres d'agriculture et les associations) ne font généralement pas d'analyse comptable. Elles produisent des fiches de coûts de production à dire d'expert le plus souvent pour des productions biologiques. Ce sont des indicateurs économiques calculés à partir des données des différents postes de charges et des produits selon les itinéraires techniques. Ces indicateurs sont présentés en euro/surface de production (ha ou 100m² ou m²) ou en euro/unité de produit (tonne, kg) selon les produits. Ce sont principalement la marge brute, la marge semi-directe, marge directe en prenant en compte les produits et les différentes charges. Pour les références produites à dire d'experts, les fiches de production présentent souvent les variations de marges selon plusieurs niveaux de rendement. Un aspect particulier est donné aux temps de travaux par hectare par produit du fait de la complexité de mesurer cet indicateur au sein des exploitations non spécialisées. Les Centres de gestion produisent principalement des indicateurs financiers à partir des données comptables qu'ils récupèrent même si certains CER arrivent à dégager des indicateurs de marge (directe ou semi-directe) en fonction des données technico-économiques à disposition. Dans le cadre du partenariat entre CERFrance et les chambres régionales d'Agriculture par le programme Agris'copie, des indicateurs économiques et financiers sont publiés chaque année sur quelques produits phares des régions concernées. Pour les associations ou prestataires privés qui collectent des données sur le terrain, ils peuvent ressortir à la fois des indicateurs financiers et économiques selon la nature des données à disposition.

L'interprofession des fruits et légumes frais (Interfel) diffuse mensuellement des indicateurs agrégés reflétant l'évolution des coûts de production pour les fruits et légumes frais, calculés par le CTIFL sur la base de plusieurs indices publiés par l'INSEE (IPAMPA, coût du travail...) agrégés par les données du RICA.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Unité	Prix de revient	CP	MB	Prix à la production	Autre
CRA PACA	Fruits et légumes	Conventionnel et bio	PACA	Références -Optique 1 : Performance	€/Kg			X		
CRA Ile de France	Maraichage	Conventionnel	Ile de France	Références -Optique 1 : Performance	€/Kg			X		
Interbio	Bio	Bio	Nouvelle-Aquitaine	Références à produire -Optique 1 : Performance	€/Kg €/1000m ² pour le maraichage					
CERAFEL	Fruits et légumes	Tout type	Bretagne	Références à produire -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	€/Kg					
Bio-HDF	Fruits et légumes	Bio	Hauts-de-France	Outil de gestion et de calcul de coûts de revient -Optique 1 : Performance	€/Kg €/ha	X				

				-Optique 3 : Aide à la décision						
CRA Haute et Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne	Maraichage	Bio	Occitanie	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	€/Kg			X		
CERFRANCE Occitanie	Fruits et légumes	Tout type	Occitanie	Données comptables -Optique 1 : Performance	€/ha					EBE, résultats courants, valeur ajoutée
CERFRANCE, CTIFL, FNPF	Exploitations fruitières spécialisées	Tout type	National	Observatoire des exploitations fruitières -Optique 1 : Performance	€/ha €/UTH familial					EBE, résultats courants, valeur ajoutée
CERFRANCE, CTIFL, Légumes de France	Exploitations légumières spécialisées	Tout type	National	Observatoire des exploitations légumières -Optique 1 : Performance	€/ha €/UTH familial					EBE, résultats courants, valeur ajoutée
CRA du Gard	Fruits et légumes	Tout type	Occitanie	Références -Optique 1 : Performance	€/Kg			X		
Oxygene Maraicher	Maraichage	Bio	Nouvelle-Aquitaine	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance	€/Kg		X	X		

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITE DES INDICATEURS

Les structures de développement agricoles calculent des indicateurs économiques pour diverses raisons, en particulier pour faire de l'appui-conseil aux producteurs et aux réseaux d'acteurs qu'ils accompagnent (pour une nouvelle installation ou une valorisation technique), réaliser ou mettre à jour des références afin de permettre aux producteurs de comparer et améliorer leurs performances et enfin répondre à une problématique donnée (phytosanitaire, eau, main d'œuvre...) dans le cadre de projet ou de synergie d'action.

La production d'indicateurs de coûts de production n'est pas toujours une priorité. Les acteurs peuvent être réticents à partager les données et les initiatives de collecte se heurtent à une contrainte d'accessibilité des données d'exploitation et à un manque de moyens humains et financiers pour réaliser ces collectes.

Les indicateurs calculés par les centres de gestion comptables sont uniquement destinés à leurs clients dans le cadre de prestation ou d'une synergie d'action. De toutes les façons, les données individuelles appartiennent aux Centres d'Economie Rurale.

Nom de la Structure	Détail espèces	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (Usage)	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence diffusion (précisez si pas de diffusion)
CRA PACA	Fruits et légumes	Conventionnel et bio	PACA	Références -Optique 1 : Performance	Public mais pour les productions spécialisées c'est privé.	Selon le type d'études et les financements accordés Une réflexion est en cours pour une mise à jour tous les 4 à 5 ans
CRA Ile de France	Maraichage	Conventionnel	Ile de France	Références -Optique 1 : Performance	Privé et pour les projets	Selon les études(privé, public)
Interbio	Bio	Bio	Nouvelle-Aquitaine	Références à produire -Optique 1 : Performance	Aux adhérents	Nouvel outil en développement
CERAFEL	Fruits et légumes	Tout type	Bretagne	Références à produire -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Aux adhérents	Selon les adhérents
Bio-HDF	Fruits et légumes	Bio	Hauts- de-France	Outil de gestion et de calcul de coûts de revient -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	Adhérents	Dans le cadre de partenariats et projets à discuter selon les cas
CRA Haute et Garonne, Tarn et Garonne, Lot et Garonne	Maraichage	Bio	Occitanie	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance -Optique 3 : Aide à la décision	public	Selon les études mais ambition de faire à partir de 2020 1 fois/ an sur les cultures hors sol via le groupe 30000
CERFRANCE Occitanie	Fruits et légumes	Tout type	Occitanie	Données comptables -Optique 1 : Performance	Aux clients	Selon les commandes
CERFRANCE, CTIFL, FNP	Exploitations fruitières spécialisées	Tout type	National	Observatoire des exploitations fruitières -Optique 1 : Performance	Aux clients	Selon les commandes (1 fois/ an pour l'observatoire)
CERFRANCE, CTIFL, Légumes de France	Exploitations légumières spécialisées	Tout type	National	Observatoire des exploitations légumières -Optique 1 : Performance	Aux clients	Selon les commandes (1 fois/ an pour l'observatoire)
CRA du Gard	Fruits et légumes	Tout type	Occitanie	Références -Optique 1 : Performance	Public	Selon les études mais ambition de faire à partir de 2020 1 fois/ an dans le cadre d'AAP
Oxygene Maraicher	Maraichage	Bio	Nouvelle-Aquitaine	Références de Coûts de production -Optique 1 : Performance	Aux clients	Selon les commandes

4. LES FREINS A LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

Plusieurs freins limitent la collecte de données auprès des producteurs de fruits et légumes. Il s'agit en premier lieu de la complexité des filières et de l'hétérogénéité des systèmes de production au niveau d'une même exploitation qui ne facilite pas la collecte de certaines données (temps de travaux, mécanisation...). La deuxième difficulté est le manque ou le renseignement partiel des informations comptables par les producteurs, ce qui rend chronophage et fastidieux la collecte de données et le remplissage des outils par les conseillers ou techniciens. Un besoin d'amélioration des outils utilisés tels que Inosys a été noté car ils sont jugés très énergivores et chronophages. Un besoin de compétences été souligné par la plupart des structures d'appui et de développement. Du fait de l'intérêt mitigé chez certains

acteurs, les financements pour des personnels assurant la relève sur la collecte et le traitement de données économiques sont en manque.

Les centres de gestion collectent des données comptables et souvent économiques. Les producteurs étant obligés dans le cadre de certains engagements de remplir leur comptabilité, il n'existe généralement pas de frein la collecte de données comptables et extracomptables.

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

- Freins Techniques :

La complexité des systèmes de production (pouvoir prendre en considération les variétés et le terroir dans le calcul de CP) est le principal frein technique à la production des indicateurs. La répartition des charges entre les différentes productions au niveau des exploitations surtout en agriculture biologique est un réel frein. La forte variation des systèmes de calculs d'indicateurs entre les bassins de production est également un frein de centralisation des calculs d'indicateurs.

- Economiques :

- › Besoin de conserver une marge de manœuvre pour fixer les marges pour les producteurs étant donnée la forte volatilité des productions d'une année à une autre.
- › Manque de financements pour développer des outils ou recruter des compétences connaissant le milieu pour collecter les données et calculer des indicateurs économiques.

- Politiques :

Au-delà de la complexité technique et organisationnelle, il y a un frein à la diffusion des indicateurs économiques. La filière des fruits et légumes caractérisée par une hétérogénéité des volumes à la production chaque année et étant régie par la loi d'offre et de demande, chaque producteur ou OP veut pouvoir fixer une marge en fonction de l'année. Ce qu'il ne pourra pas faire si ses coûts de production sont connus par les autres acteurs de la filière. Ceci a été mentionné plus pour les productions biologiques qu'en conventionnel.

5. LES OPPORTUNITES IDENTIFIEES

5.1 COLLECTE DE DONNEES

Les chambres d'agriculture de la région Occitanie répondent à un AAP dans le cadre de financement de l'agence de l'eau pour collecter des données d'exploitation y compris des données technico-économiques auprès de producteurs maraichers. Des synergies d'action se développent au niveau des chambres d'agriculture pour former des réseaux de producteurs qui seront suivis pendant des années pour produire régulièrement des références de coûts de production. Des outils de collecte de données d'exploitation sont en cours de développement

auprès de certaines associations de producteurs en agriculture biologique (Bio Hauts-de-France, CERAHEL, CIVAM Bio...). Des prestataires privés collectent des données par des enquêtes terrain à travers des outils qu'ils ont développés pour réaliser des coûts de production pour leurs clients.

5.2 CALCULS D'INDICATEURS

Une initiative de calcul de coûts de revient est en cours de développement par Bio HDF à travers un outil Excel qui a notamment servi à Agro-Transfert dans le cadre du projet VivLéBio. Ils souhaitent fournir dans le cadre de projet, des indicateurs qui serviraient à la négociation du prix de vente final sur les produits maraichers.

Une approche microéconomique visant à estimer des coefficients d'affectation des charges opérationnelles aux différents produits des exploitations agricoles à partir des données RICA peut représenter un potentiel pour le calcul de coûts de production d'un large échantillon représentatif au niveau national.

6. LES SYSTEMES D'INTERET EN PLACE – ETUDES DE CAS

Outil de gestion et de calcul de coût de revient : Outil Bio HDF

6.1 ORIGINE DU PROJET

Bio Hauts-de-France, est une association membre de la FNAB au service des agriculteurs, des collectivités et de l'ensemble des acteurs de la filière. Elle a pour enjeu le développement cohérent, durable et solidaire de la bio pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et économiques de nos territoires. Ses principales missions sont :

- Accompagner les agriculteurs dans leur projet
- Améliorer la performance des systèmes bio
- Contribuer à structurer des filières bio-locales, durables et équitables
- Accompagner la transition agricole et alimentaire dans les territoires

Dans le but d'atteindre ses objectifs, Bio HDF vise à accompagner les agriculteurs dans la mise en place des coûts de revient au niveau des différentes filières biologiques. Ils ont constaté que les outils à disposition pour mener ce projet sont insuffisants. En effet, seule la filière animale était pourvue d'outil capable de calculer des coûts de production et de revient. Or les exploitations suivies sont diversifiées en bio et les ateliers sont interconnectés, il a été donc décidé de créer un outil capable de calculer les coûts de revient des différents produits biologiques au niveau des exploitations agricoles.

6.2 OBJECTIF DU PROJET

L'ambition du projet est de développer un outil de gestion et de calcul de coût de revient pour les agriculteurs en agriculture biologique. Cet outil permettra une interconnexion entre les différents ateliers de l'exploitation agricole. Il permettra également d'intégrer la transformation et le post-récolte dans l'analyse des coûts et de gestion au niveau de l'exploitation agricole. Cet outil a pour objectif d'être assez large et flexible pour prendre en compte tous les aspects des différents ateliers de l'exploitation agricole notamment les valorisations possibles des productions (mixte céréales-protéagineux, pailles et grains du blé, mixtes élevage animal etc..). L'agriculteur pourra comparer ses performances sur les mêmes unités et critères que les autres producteurs à partir d'une base de données qui sera construite.

6.3 DESCRIPTION DE L'OUTIL (DONNÉES COLLECTES, FREQUENCE, ECHANTILLON ENQUETE...)

L'outil est créé pour l'instant sur un support Excel, avec une ambition de l'améliorer vers une plateforme digitale. L'ambition n'est pas de créer un outil de collecte de données mais plutôt un outil de gestion et de calcul de coûts de revient. Cela par la saisie soit par l'agriculteur soit par un technicien de diverses informations technico-économiques et structurelles de l'exploitation agricole. A ce stade l'outil, en cours de développement n'a pas reçu assez de données pour effectuer des analyses poussées, mais elle permet de sortir des indicateurs de coûts par filières. Notamment des indicateurs de coûts de revient mais de manière globale puisqu'il utilise des clés de répartition pour estimer certaines données (travail, machines...) et également des références d'autres études pour compléter les données. L'outil est construit de manière à saisir l'ensemble des charges (structure, main d'œuvre, mécanisation ...) de manière large avec une flexibilité dans les calculs de clés de répartition. En sortie, les coûts sont présentés soit à l'unité de surface (ha, are, planche), soit à l'unité de production (tonne, kg, animal).

6.4 VALORISATION DE L'OUTIL

L'outil développé par Bio HDF outil a été utilisé dans le cadre d'un partenariat avec AgroTransfert (AT) sur le projet Vivlébio (vivace, légume bio) visant à proposer des méthodes de calculs du coût de production pour aider les producteurs à mieux fixer leur prix de vente principalement pour la production légumes bio de pleins champs. En effet, AgroTransfert a constaté que les agriculteurs s'installent en légumes de pleins champs sans nécessairement connaître leur coût de production. Les organismes qui fournissent des références de coûts ne vont nécessairement pas jusqu'au coût de production alors que les légumes bio de plein champs se développent de plus en plus notamment en système de rotation avec les grandes cultures dans la région Hauts-de-France.

L'objectif d'AgroTransfert était de proposer une méthode d'évaluation du coût de production utilisable par les conseillers des chambres ou d'autres structures. Des données d'exploitations ont été fournies par AT pour être analysées par Bio HDF afin de pouvoir ressortir au mieux des indicateurs de coûts de revient touchant à plusieurs paramètres. Le projet se terminant en 2020 est en cours de valorisation interne.

Au niveau de Bio HDF, la valorisation de cet outil et de ces résultats est pour l'instant à usage interne. L'outil peut être utilisé uniquement dans le cadre de partenariats avec une perspective d'ouverture par la suite. L'ambition est de développer et moderniser l'outil pour pouvoir le diffuser.

6.5 LIMITES ET INCONVENIENTS :

Les différents inconvénients soulevés pour l'élaboration de cet outil sont entre autres :

- La difficulté d'adapter l'outil aux différentes filières : c'est un outil qui utilise un système d'affectation des charges de mécanisation par produits selon les surfaces. Par exemple le mélange entre le blé et le pois nécessite d'indiquer le % de blé et de pois selon un critère défini (surface, PBS...).
- L'absence de guide méthodologique à ce stade (en cours de rédaction). En effet, l'utilisation de l'outil peut être chronophage surtout lors de sa première utilisation. Il peut même nécessiter une formation ou un accompagnement pour les producteurs ou techniciens.
- la difficulté à mesurer le temps de travail sur les systèmes diversifiés : ils font recours à des références existantes ;
- L'outil est généraliste et ne rentre pas trop dans le détail car cela devient vite très compliqué.

FILIÈRES PLANTES A PARFUMS AROMATIQUES ET MÉDICINALES

1. PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À LA FILIÈRE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNÉES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

1.1 SPÉCIFICITÉS DE LA FILIÈRE

1.1.1 UNE MULTITUDE D'ESPÈCES CULTIVÉES OU CUEILLIES

La filière PPAM est très diversifiée avec plus de 120 espèces cultivées et 300 cueillies sur le territoire. À cette multiplicité d'espèces, il faut également ajouter les déclinaisons de variétés et de chémotypes (composition biochimique). Il existe par exemple plus de 300 variétés de thym dans le monde.

Sur les 53 000 ha de PPAM (déclarations PAC 2016), les plantes à parfum représentent 48 % de l'ensemble des surfaces PPAM (la culture de lavande/lavandin représente à elle-seule 42 %), les plantes médicinales 40% et les plantes aromatique 25%.

Plantes à parfum	25 387	Plantes aromatiques	6 185
<i>dont</i>		<i>dont</i>	
lavande et lavandin	22 213	aneth	255
sauge	2874	basilic	153
hélichryse	300	ciboulette	215
		coriandre	3 158
Plantes médicinales	21 076	estragon	188
<i>dont</i>		fenouil	455
pavot (estimation)	13 000	menthe	276
artichaut (feuille)	250	persil	770
camomille	384	thym	446
chardon marie	196		
mélisse	177		
psyllium noir de Provence (*)	188		
Total général	52 648		

Tableau 1 - Surfaces de l'ensemble des PPAM (Ha) en 2016

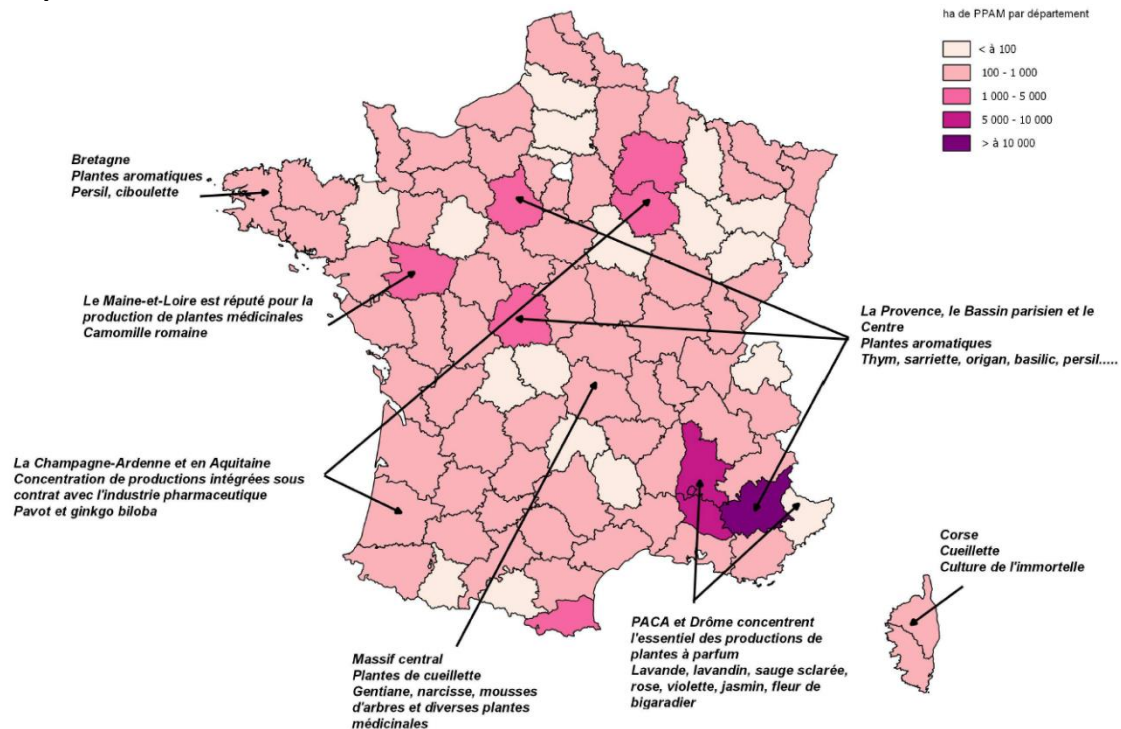
Source FranceAgriMer Panorama 2016

Une part significative des surfaces de PPAM sont certifiées en agriculture biologique : 13 % en moyenne, soit 3 fois le taux national de l'agriculture française (plan de filière 2017).

La multitude des espèces qui composent la filière rend donc complexe la production de références technico-économiques. Bien souvent, les initiatives de collecte de données et de calcul d'indicateurs de type coût de production ne sont réalisés que pour les principales

espèces ou celles en fort développement (lavande/lavandin, plantes aromatiques sèches comme le thym, le romarin...).

Historiquement, les zones de production de PPAM sont localisées dans le quart sud-est : plus de 15% des surfaces sont localisées sur 3 départements (Alpes de Haute Provence, Drôme et le Vaucluse). Mais depuis quelques années, le dynamisme de la filière (+60% de surfaces entre 2012 et 2016) incite son déploiement sur de nouveaux bassins de production (Sud-Ouest, Centre, AURA...). **La multiplication des zones de production, dont les contraintes pédoclimatiques impactent les performances technico-économiques des PPAM, est également perçue comme un frein à la mise en place de références nationales qui seraient peu représentatives des réalités contrastées des territoires.**



Carte 1 - Répartition des PPAM par principaux bassins de production en 2016
Source FranceAgriMer Panorama 2016

1.1.2 DES PRODUCTEURS DIVERSIFIÉS ET PEU « OUTILLES »

« Aujourd'hui il n'y a pas 50% des producteurs qui ont calculé leur coût de production. »

Environ 3 500 exploitations agricoles ont un atelier PPAM. Entre 2010 et 2016, le nombre de producteurs de PPAM a **augmenté de 16 %** selon FranceAgriMer, ce qui traduit l'attractivité du secteur. Une majorité des producteurs se lance dans cette culture à des fins de **diversification**. Un sondage réalisé par FranceAgriMer en 2013 montre ainsi que les **trois quarts des exploitants** ayant déclaré des surfaces agricoles en PPAM le font à titre de **diversification**, notamment avec de l'élevage, du maraîchage ou de la grande culture. **Cela peut complexifier les travaux de calcul de coût de production par produit (répartition des charges non affectables).**

La production de PPAM inclut les étapes de « première transformation ». Celles-ci sont souvent réalisées au sein de l'exploitation pour les plantes destinées à l'herboristerie (séchage, battage, triage), et déléguées à un prestataire pour la distillation. **Le coût de production est donc raisonné en Kg de Matière sèche triée pour l'herboristerie et en Kg d'Huile Essentielle.** Ces étapes de transformation exigent des outils spécifiques que le

producteur doit bien souvent adapter à partir d'outil destinées à d'autres productions (adaptation d'anciennes moissonneuses en batteuses fixes). En effet, malgré le dynamisme de la filière, **le chiffre d'affaires à la production agricole reste modeste : ~ 150 millions d'euros, soit 2 pour mille de la « ferme France »** (plan de filière 2017) et peu d'équipementiers proposent des outils spécifiques à la filière, hormis la lavande et le lavandin. **Cela limite la connaissance des coûts de matériel dans le cadre d'élaboration de références.**

1.1.3 DES ACTEURS ET DES MARCHES HÉTÉROGÈNES

Plusieurs modèles économiques cohabitent au sein de la filière PPAM en fonction des espèces et des territoires :

A. FILIÈRES LONGUES

Certaines productions s'inscrivent dans un modèle d'intégration avec la mise en place de contrats de production pluriannuels entre l'amont et l'aval. C'est le cas de la culture du pavot œillette, utilisé par l'industrie pharmaceutique, ainsi que des plantes aromatiques et médicinales fraîches, où 100 % de la production est contractualisée. **Pour ces espèces, la production de références technico-économiques est du ressort des industriels : aucune initiative publique n'a été recensée.**

Le taux de contractualisation redescendrait à 20 % pour les plantes sèches, ayant moins de contraintes de conservation, ou pour les huiles essentielles (FranceAgrimer, rapport Sénat 2018²⁸). **La concentration de l'aval de la filière** (moins de 10 négoce/grossistes pour les Huiles essentielles, et ~5 pour les plantes aromatiques sèches²⁹), **le poids de l'export** (90% des huiles essentielles de lavande, lavandin) **et la déconnection des prix de marché aux réalités de la production** (du fait de la multiplicité des usages), **rendent les producteurs très réservés sur la communication de leurs coûts de production.** *« Aujourd'hui les coûts de production sont demandés par les premiers acheteurs pour fixer leurs prix, en revanche lorsqu'on leur demande leur coût ou marge en retour ils ne répondent plus. Responsable d'un Groupement de Producteurs ».* Cette réticence est exacerbée par un marché qui reste porteur, malgré de fortes variations de prix.

- **Le développement des labels bio et « équitables » dans l'alimentaire en filière longue**

Les PPAM biologiques représentent une part significative de l'ensemble des productions de PPAM françaises : en 2017 elles représentaient 13 % en moyenne sur l'ensemble de la filière et 25 % pour les plantes aromatiques et médicinales (hors pavot œillette)³⁰.

Le développement des labels bio & équitables tels que « Bio partenaires » et « Fair for life » favorisent la mise en place d'outil pour calculer des coûts de production. En effet, les cahiers des charges prévoient *« l'organisation de discussions régulières (au moins annuellement) sur les prix d'achat en tenant compte des coûts de production, des caractéristiques liées au terroir et au climat ainsi que de la qualité des produits et du contexte du marché ».* **Ces démarches restent toutefois des initiatives individuelles privées.**

²⁸ Rapport d'information n° 727 (2017-2018) « Les plantes médicinales et l'herboristerie : à la croisée de savoirs ancestraux et d'enjeux d'avenir ». Sénat - M. Joël LABBÉ, déposé le 25 septembre 2018.

²⁹ Etude sur l'analyse de chaînes de valeur dans les filières de plantes à parfum aromatiques et médicinales, FranceAgriMer 2012.

³⁰ Plan de la filière des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales. Décembre 2017

	
« Des contrats pluriannuels garantissent ces engagements réciproques mais il est obligatoire d'organiser des discussions régulières (au moins annuellement) sur les prix d'achat en tenant compte des coûts de production, des caractéristiques liées au terroir et au climat ainsi que de la qualité des produits et du contexte du marché. »	Extrait du référentiel (ref. Trad 34) : « L'Opérateur de production réalise et met régulièrement à jour une étude de coûts de production, qui sert de base à la négociation des prix (prix plancher équitables). [...]. Dans le cas de la cueillette, l'étude peut se baser sur une estimation approximative du revenu minimum nécessaire pour les cueilleurs. »
Opérateurs impliqués : - Arcadie - L'Herbier du Diois - GAEC les Tourettes - SICARAPPAM - ELIXENS FRANCE - SICA	Opérateurs impliqués : - <u>Astier Demarest SA</u> - <u>Biolandes</u> - L'Herbier du Diois - <u>Fytosan</u> - <u>Golgemma</u> - <u>Le Dauphin</u> - <u>Nateva Sas</u> - NOMADE PALIZE - Sens & Bio ...

B. VENTE DIRECTE

Un autre modèle économique, principalement dans le domaine des plantes médicinales, est incarné par les petits producteurs engagés dans des circuits courts, combinant parfois une activité de culture sur de petites surfaces (1 à 2 hectares) avec une activité de cueillette de plantes sauvages. Selon le dernier recensement agricole (2010), plus de la moitié des exploitations produisaient des PPAM sur moins de 5 hectares. **Ces exploitations produisent généralement une très grande variété d'espèces, transforment et commercialisent, ce qui complexifie le calcul de coût de production. Là également, peu d'initiatives de production de références est recensée.**

1.2 SPECIFICITES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE (OPA)

A la complexité de la filière, s'ajoute une présence limitée du monde du développement et de l'appui technique.

1.2.1 INTERPROFESSION ET SYNDICATS

Même si la filière s'est positionnée par le biais de son « plan filière » dans la réflexion d'une Interprofession PPAM, il n'existe aujourd'hui qu'une seule interprofession reconnue dans la filière : le CIHEF (Comité Interprofessionnel des Huiles Essentielles Françaises).

Le CIHEF s'occupe de développer l'utilisation des huiles essentielles françaises sur le marché mondial, d'étudier et de promouvoir toutes mesures d'ordre économique, scientifique et technique visant à améliorer la compétitivité et la qualité de la production française, ou encore de favoriser la promotion et la mise en marché des huiles essentielles dont l'Interprofession a la charge : lavande, lavandin et sauge sclérée. Chaque producteur a l'obligation de réaliser annuellement ses déclarations parcellaires et de récolte auprès de

cette Interprofession. L'Interprofession apporte aussi un appui sur la réglementation. **Le calcul des coûts de production ne constitue pas un axe stratégique pour l'interprofession : depuis plus de 10 ans, aucune demande en ce sens n'a été formulée par la filière. La principale raison évoquée est que sur les 3 espèces dont s'occupe l'interprofession (lavande, lavandin, sauge sclérée) il existe de des études disponibles sur les références technico-économiques (cf. description des initiatives dans les points suivants).**

Le **CPPARM** (Comité des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) réunit la majorité des groupements de producteurs nationaux (dont les coopératives) de la filière. Ses missions consistent à apporter des services dans les domaines tels que la connaissance des marchés, la promotion des produits, la coordination des actions commerciales réalisées par les adhérents, et la qualité de leurs produits mis en marché. **La production de références de type coût de production n'est pas une action souhaitée par les producteurs qui craignent que cela serve de base dans les négociations commerciales. L'unique initiative recensée a porté sur les herbes aromatiques de Provence en 2015, dans un but de favoriser les installations (fort besoin de production).**

Un Observatoire des prix au sein des coopératives avait été mis en place, mais il a pris fin avec l'arrêt du financement de FranceAgriMer et parce que les données produites servaient quelques fois de référence dans les négociations commerciales. Le dispositif a été remplacé par une enquête volontaire réalisée par FranceAgriMer avant chaque Conseil Spécialisé. **Pour qu'elle soit plus acceptée dans la filière, les coûts de production pourraient être approchés en intégrant l'ensemble de la chaîne de valeur ; c'est-à-dire en ne se limitant pas à l'information du coût de production de la matière première. Cela pourrait être un sujet débattu au sein de la future interprofession qui est en réflexion.**

1.2.2 APPUI TECHNIQUE

L'**ITEIPMAI** (Institut Technique Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Médicinales, Aromatiques et Industrielles) et le **CRIEPPAM** (Centre Régionalisé Interprofessionnel d'Expérimentations en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) assurent des missions de recherche mais **ne s'occupent pas de sujets « économiques » à ce jour.**

1.2.3 ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le besoin de références technico-économique, et notamment de coût de production est fort pour accompagner les projets d'installation ou de diversification. C'est d'ailleurs au sein de ses structures qu'on recense le plus d'initiatives, principalement autour de la lavande et du lavandin et des principales plantes aromatiques sèches (Agribio 04, CDA 26, 84, 66, CRA AURA et Occitanie...). Pourtant les acteurs du développement sont peu armés. Le peu d'historicité de la filière et ses spécificités (multiples espèces, « effet terroir ») génèrent un manque d'expertise technique et économique. « Le nombre d'experts en PPAM se comptent sur les doigts d'une main – Conseiller PPAM Chambre Régionale d'Agriculture ». Le transfert de connaissance (méthodologie, données consolidées, expertise) reste informel, et l'absence de coordination nationale fait défaut ;

1.2.4 ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

Les centres de comptabilité et de gestion ne travaillent pas sur le sujet en PPAM ou très peu, mais ont de plus en plus de questions, notamment des banques qui sont sollicitées pour des projets d'installation. Toutefois, la diversité des plantes, la longueur de leur cycle de vie et la faible spécialisation des exploitations rendent difficile la valorisation de données comptables pour calculer des coûts de production.

1.2.5 FRANCEAGRIMER

FranceAgriMer accompagne la mise en place d'un dispositif OTE (Observatoire Technique et Economique) sur la filière lavande. Celui-ci est réalisé en interne par l'antenne de Volx (FranceAgriMer) et décrit dans la suite du document.

2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

On peut distinguer **3 types de structures qui interviennent dans la collecte** des données de manière récurrente : les acteurs du développement (Chambres d'agriculture), FranceAgriMer (antenne de Volx), et certains acteurs économiques impliqués dans des démarches de certification équitable. Des initiatives ponctuelles ont pu être mises en place à la demande du CPPARM (par exemple sur la filière herbe de Provence en 2015).

Les initiatives sont pour la plupart relativement **récentes** et localisées aussi bien dans le **bassin historique** (Sud-Est) que dans les **nouvelles zones** de production (Sud-Ouest) qui ont besoin de références. **L'échelle de collecte au niveau national semble peu adaptée à la filière car ne permet pas de tenir compte des conditions pédoclimatiques et des différences de technicité entre bassins ; aucune initiative n'est d'ailleurs portée à ce niveau.**

La collecte de données est une **activité complémentaire** des missions exercées par les structures. Elle a pour principale finalité le **calcul de références** pour l'installation ou la mise en place de démarches certifiées « bio équitables ». Une seule initiative de collecte de données de prix à la production a été recensée. Il s'agit de l'enquête réalisée par FranceAgriMer auprès des opérateurs économiques avant chaque conseil spécialisé (2 fois par an).

Les **difficultés de financement de la collecte de données**, que ce soit sous forme d'aides publics ou de prestation privée, limite le nombre et l'ampleur des initiatives.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Optique	Financement de l'action
FAM	Toutes espèces	Tout type	National	Enquête prix à la production pour le Conseil spécialisé	Optique Politique filière	FAM
CRA OCCITANIE	Lavande, lavandin, Thym,	Bio	Régional (Occitanie)	Références pour installation	Optique aide à la décision	Financements publics

	Romarin, Helichryse, Sauge, Origan, Sarriette				(nouvelles productions / productions de niche)	
FAM	Lavande, lavandin	Tout type	Régional (PACA)	OTE (Observatoire Technico-Economique) pour étudier la variabilité entre les exploitations	Optique Performances	FAM
CDA 84	Lavande, lavandin	Tout type	Départemental (84)	Références pour installation	Optique aide à la décision (nouvelles productions / productions de niche)	Financements publics
AGRIBIO 04	Toutes espèces	Bio	Départemental (04)	Alimentation d'une calculatrice individuelle	Optique Performances	Agence bio, FAM
CPPARM	Herbes de Provence	Standard	Régional	Références pour installation	Optique aide à la décision (nouvelles productions / productions de niche)	Interprofession
Entreprises privées	Espèces concernées par la démarche de certification	Bio	Local	Certification « bio équitable »	Optique Politique filière	Privé
CDA 26 - CRA AURA	Lavande, lavandin et Herboristerie	Tout type	Régional (AURA)	Références pour installation et prestations privées	Optique aide à la décision (nouvelles productions / productions de niche)	Financements publics Prestations privées
CDA 66	Lavande, thym	Bio	Local	Références pour installation et formation	Optique aide à la décision (nouvelles productions / productions de niche)	Conseil Départemental FAM

2.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

La collecte des données porte sur les principales espèces de PPAM cultivées, soit la lavande, le lavandin (dans 100% des initiatives recensées), les plantes de garrigues (principalement thym, romarin). Au total, **une dizaine de plantes est suivie** sur la centaine en production. Des distinctions peuvent être faites selon **les itinéraires techniques** (irrigation ou non) et les **types de transformation** pour les espèces « double voie » (huile essentielles, herboristerie).

La **taille** des échantillons enquêtés est **relativement restreinte** et ne dépasse pas 10 exploitations. **Le nombre de producteurs et les profils enquêtés varient** d'une année à l'autre en fonction des opportunités (déplacement sur le terrain d'un conseiller technique de Chambre d'agriculture). Les données collectées servent dans ce cas à conforter un « dire d'expert ». Une exception toutefois avec le dispositif OTE récemment déployé par

FranceAgriMer et le lycée agricole de Pétrarque qui a comme objectif d'étudier un échantillon constant sur 3 ans afin de faire ressortir les variabilités entre exploitations. Par ailleurs pour un des dispositif recensé (CDA 66), la collecte de données est réalisée sur des parcelles de références sur lesquels différents itinéraires techniques sont simulés.

Afin d'apporter plus de « robustesse » aux échantillons, les données collectées sont très souvent expertisées et complétées par des conseillers techniques.

La **fréquence** de collecte varie d'un dispositif à l'autre allant de **1 an à 3 ans**. Les informations sont généralement collectées par les conseillers techniques qui profitent de leur passage sur les exploitations pour recueillir des données. Celles-ci sont enregistrées dans des outils de type tableur Excel, sauf dans le cas de l'OTE où le logiciel SYSTERRE est utilisé.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Profils des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyens de collecte	Outil de collecte
FAM	Toutes espèces	Tout type	Enquête conjoncture CS FAM	Coopératives, OP	Volontariat	Aucune – basé sur volontariat	2 fois / an	Enquête téléphonique	Excel
CRA OCCITANIE	Lavande, lavandin, Thym, Romarin, Helichryse, Sauge, origan, Sarriette	Bio	Références	Producteurs, avec expertise conseiller technique	10 producteurs et 2 conseillers techniques	Aucune, selon opportunités	1 fois / an	Enquête terrain et relecture expert	Excel
ANTENNE DE VOLX	Lavande, lavandin	Tout type	OTE	Producteurs	5 producteurs	Engagement sur 3 ans	1 fois / an	Enquête terrain partagée avec Lycée agricole de Pétrarque	Logiciel Systerr e
CDA 84	Lavande, lavandin	Tout type	Références	Conseiller technique	1 conseiller technique	-	Tous les 2 ou 3 ans	à dire d'expert (conseiller tk)	Excel
AGRIBIO 04	Toutes espèces	Bio	Calcuette individuelle	Producteurs	tous les producteurs intéressés	-	Mise à jour automatique		Excel
CPPARM	Herbes de Provence	Standard	A la demande du CA	Coopératives	< 3	-	Ponctuel (dernière en date 2015)	Enquête des coopératives volontaires	Excel
Entreprises privées	Espèces concernées par la démarche de certification	Bio	Certification Bio et équitable	Producteurs impliqués dans la démarche	?	Producteurs impliqués	Tous les 3 ans	Enquête terrain	Excel
CDA 26 - CRA AURA	Lavande, lavandin et Herboristerie	Tout type	Références	Conseiller technique et Producteurs	1 conseiller technique et producteurs (~5)	Aucune, selon opportunités	1 fois / an	à dire d'expert (conseiller tk)	Excel
CDA 66	Lavande, thym	Bio	Parcelles de référence	Parcelles de référence	2 sites	Les sites restent les mêmes	1 fois / an	Collecte des données des sites	Excel

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les informations collectées proviennent de **données individuelles** des producteurs pour ce qui concerne les performances techniques (nombre d'hectare, itinéraire technique, dose d'intrants, rendement...) et certaines données économiques (temps de travail, factures d'achat matériel...). Une partie des données économiques est **issue de référentiels** (prix catalogue pour les intrants, référentiel de coût d'utilisation du matériel ...) ou reconstituée à

dire d'expert. Le recours aux données provenant de la comptabilité des exploitations est peu pratiqué. Cela n'a été recensé que dans le cadre des démarches de certification « bio équitable ». Plusieurs raisons ont été évoquées à cela : un manque de temps, taille d'échantillon trop faible pour être généralisé, et une réticence des producteurs à communiquer leurs résultats comptables.

Les informations récoltées s'arrêtent à l'atelier de production qui inclut les étapes de première transformation, qu'elles soient réalisées ou non sur l'exploitation. Ainsi les coûts de distillation sont intégrés et bien souvent reconstitués à dire d'expert ou après enquête auprès de quelques opérateurs économiques proposant cette prestation.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Périmètre de collecte (atelier/exploitation)	Nature des données collectées		
					Données techniques	Données économiques	Données financières
FAM	Toutes espèces	Tout type	Enquête conjoncture CS FAM	coopératives	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CRA OCCITANIE	Lavande, lavandin, Thym, Romarin, Helichryse, Sauge, origan, Sarriette	Bio	Références	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
FAM	Lavande, lavandin	Tout type	OTE	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CDA 84	Lavande, lavandin	Tout type	Références	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
AGRIBIO 04	Toutes espèces	Bio	Calculatrice individuelle	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CPPARM	Herbes de Provence	Standard	A la demande du CA	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Entreprises privées	Espèces concernées par la démarche de certification	Bio	Certification Bio et équitable	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CDA 26 - CRA AURA	Lavande, lavandin et Herboristerie	Tout type	Références	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CDA 66	Lavande, thym	Bio	Parcelles de référence	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

2.1.3 ACCESSIBILITE DES DONNEES

A l'exception de l'enquête de FranceAgriMer concernant les prix à la production réalisée dans le cadre du Conseil Spécialisé, l'ensemble des initiatives de collecte de données recensées sont mises en place pour calculer des indicateurs de type coût de production. Les indicateurs sont produits par les structures qui collectent les données. Le niveau de critère de résultat est variable : Marge Brute, Marge nette, Coût de production du produit fini et influence le type de données collectées.

La valorisation des données est faite en interne : aucune diffusion n'est réalisée en dehors de la structure.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
FAM	Toutes espèces	Tout type	Enquête conjoncture CS FAM	interne	Usage interne	Usage interne et diffusion CS FAM-gratuit
CRA OCCITANIE	Lavande, lavandin, Thym, Romarin, Helichryse, Sauge, origan, Sarriette	Bio	Références	interne	Usage interne	Usage interne - gratuit

FAM	Lavande, lavandin	Tout type	OTE	interne	Usage interne	Usage interne - gratuit
CDA 84	Lavande, lavandin	Tout type	Références	interne	Usage interne	Usage interne - payant
AGRIBIO 04	Toutes espèces	Bio	Calculatrice individuelle	interne	Usage interne	Usage interne - gratuit
CPPARM	Herbes de Provence	Standard	A la demande du CA	interne	Usage interne	Usage interne - gratuit
Entreprises privées	Espèces concernées par la démarche de certification	Bio	Certification Bio et équitable	interne	Usage interne	Usage interne - gratuit
CDA 26 - CRA AURA	Lavande, lavandin et Herboristerie	Tout type	Références	interne	Usage interne	Usage interne - payant
CDA 66	Lavande, thym	Bio	Parcelles de référence	interne	Usage interne	Usage interne - gratuit

3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Les principales références sont réalisées par les acteurs du développement (Chambre d'agriculture, Associations de développement de l'agriculture biologique), car ils ont besoin de données pour accompagner les projets d'installation ou de diversification. Toutefois, leur travail reste limité, faute de financement, d'expertise (pour les nouveaux bassins de production), et de soutien de la filière qui n'en fait pas un axe stratégique. Le nombre d'initiatives augmente pourtant avec le déploiement de la filière sur tout le territoire, mais elles ne sont pas coordonnées. Certains Centres de Gestion Comptable commencent également à s'intéresser à la filière car sont de plus en plus sollicités par les banques ou OPA. Des initiatives se mettent également en place dans le cadre de démarches privées de certification « bio et équitable » qui exigent des calculs de Coûts de Production dans leurs cahiers des charges.

Ces structures collectent elles-mêmes les données nécessaires au calcul d'indicateurs de coût. Toutefois, devant la difficulté de mise en place de références dans la filière, des dispositifs sont en cours d'élaboration pour permettre aux producteurs qui le souhaitent de calculer individuellement leur coût de production. Cette initiative est portée par Agribio 04 et soutenue dans le cadre du programme « *Herbo bio méditerranée* » (Agence bio).

cf. tableau 1 de la partie 1. Collecte des données

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

Peu de dispositifs vont jusqu'à l'élaboration de coût de production. La plupart s'arrête à la Marge brute ou intègre l'amortissement des plantations. Les charges de structure non affectables ne sont généralement pas intégrées, ni l'amortissement des équipements.

Pour les PPAM pluriannuelles, soit l'essentiel des espèces prises en compte, les indicateurs sont calculés sur toute la durée de vie de la culture et intègrent la plantation et l'arrachage.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Stade	Unité	Prix de revient	CP	MB	Prix à la production	Autre
FAM	Toutes espèces	Standard	National	Enquête conjoncture CS FAM	Première transformation	€/Kg d'HE ou produit séché					
CRA OCCITANIE	Lavande, lavandin, Thym, Romarin, Helichryse, Sauge, origan, Sarriette	Bio	Régional (Occitanie)	Références	Première transformation	€/Kg d'HE ou produit séché			x		
FAM	Lavande, lavandin	Standard, bio	Régional (PACA)	OTE	Première transformation	€/Kg d'HE		X			
CDA 84	Lavande, lavandin	Standard, bio	Départemental (84)	Références	Première transformation	€/Kg d'HE			X intègre l'amortissement des plantations		
AGRIBIO 04	Toutes espèces	Bio	Départemental (04)	Calculatrice individuelle	Première transformation	€/Kg d'HE ou produit séché		X			
CPPARM	Herbes de Provence	Standard	Régional	A la demande du CA	Première transformation	€/Kg produit séché		X			
Entreprises privées	Espèces concernées par la démarche de certification	Bio	Local	Certification Bio et équitable	Première transformation	€/Kg d'HE ou produit séché		X			
CDA 26 - CRA AURA	Lavande, lavandin et	Standard, bio	Régional (AURA)	Références	Première transformation	€/Kg d'HE ou			X		MN

	Herboristerie					produit séché					
CDA 66	Lavande, thym	Bio	Local	Parcelles de référence	Première transformation	€/Kg d'HE ou produit séché		X			

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

Les indicateurs calculés par les organismes de développement sont utilisés pour accompagner les porteurs de projets dans le cadre d'installation ou de diversification. Elles sont valorisées au travers de fiches technico-économiques ou dans le cadre de formations (cf. illustrations en ANNEXE 1).

Nom de la Structure	Détail espèces	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence diffusion (précisez si pas de diffusion)
FAM	Toutes espèces	Tout type	National	Enquête conjoncture CS FAM	Professionnels	2 fois / an
CRA OCCITANIE	Lavande, lavandin, Thym, Romarin, Helichryse, Sauge, origan, Sarriette	Bio	Régional (Occitanie)	Références	Public	1 fois / an
FAM	Lavande, lavandin	Standard, bio	Régional (PACA)	OTE	Public	1 fois / an
CDA 84	Lavande, lavandin	Standard, bio	Départemental (84)	Références	Public	Tous les 2 ou 3 ans
AGRIBIO 04	Toutes espèces	Bio	Départemental (04)	Calculatrice individuelle	Privé	Pas de diffusion
CPPARM	Herbes de Provence	Standard	Régional	A la demande du CA	Public	Ponctuel (dernière en date 2015)
Entreprises privées	Espèces concernées par la démarche de certification	Bio	Local	Certification Bio et équitable	Privé	Pas de diffusion
CDA 26 - CRA AURA	Lavande, lavandin et Herboristerie	Standard, bio	Régional (AURA)	Références	Privé / public	1 fois / an
CDA 66	Lavande, thym	Bio	Local	Parcelles de référence	Public	1 fois / an

4. LES FREINS A LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

Les dispositifs de collecte de données sont peu nombreux et de faible ampleur. Les tailles d'échantillon sont restreintes et souvent la collecte se limite à la remontée d'information des conseillers techniques après leur passage sur le terrain. L'absence de certaines données est

compensée par des dire d'experts et le recours à des référentiels d'autres filières (coût du matériel agricole en grandes cultures) ou des prix de catalogue pour certains intrants.

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

4.2.1 FREINS TECHNIQUES :

- › Le nombre d'espèces, la longueur des cycles de production rendent fastidieux la collecte et le calcul des indicateurs ;
- › L'influence des contraintes pédoclimatiques sur le rendement et les itinéraires techniques (irrigation) ajoutent une segmentation supplémentaire (bassins de production) ;
- › La faible spécialisation des exploitations est également une limite.

4.2.2 ECONOMIQUES/POLITIQUES :

- › Une filière encore « jeune » -> peu de structures techniques, peu d'expertise, peu de moyen.
- › Pouvoir de mise en marché : rapport de méfiance qui ne pousse pas les professionnels à mettre en place ce type d'outil par crainte d'être pénalisés dans les négociations commerciales dans un contexte de marché relativement « porteur », malgré les fluctuations.
- › Pas d'interprofession, ce qui limite les lieux d'échange amont/aval

5. LES OPPORTUNITES IDENTIFIEES

- Mise en place d'outils « agiles » pour permettre à chacun de calculer son Coût de Production : calculette Agribio 04. Accompagner le développement de cet outil structurant car très complet (logiciel, interface de collecte ...).
- Harmoniser une méthode de calcul qui soit partagée par toutes les structures de conseil, et envisager une collecte globale au niveau national.
- Travailler sur des cas-types pour palier au manque de données disponibles.
- Mettre en avant l'intérêt de calculer des coûts de production pour développer des filières « commerce équitable ».

6. SWOT

FORCES	FAIBLESSES
	- Absence de coordination des initiatives

- Filière dynamique (projet d'installation) qui a besoin de référence pour accompagner les porteurs de projets	- Absence de partage de méthode - Complexité de la filière (nombre d'espèces, cycles longs bassins géographique, circuits de commercialisation...)
OPPORTUNITÉS - Calculatrice Agribio 04 à déployer et consolider - Démarches certification équitables mobilisent ce type d'indicateur	MENACES - Utilisation des Coûts de production dans le cadre des négociations commerciales

7. LES SYSTEMES D'INTERET EN PLACE – ETUDES DE CAS

CALCULATEUR AGRIBIO 04

7.1 PROFIL ET MISSIONS

Créée en 1999, Agribio 04 est l'association qui regroupe les producteurs biologiques des Alpes de Haute-Provence.

L'association a pour objectifs de défendre, promouvoir et développer l'agriculture biologique sur le territoire. Pour cela, différentes actions sont réalisées : accompagnement technique des agriculteurs en bio ou souhaitant le devenir, développement des marchés, promotion de l'agriculture biologique. Le recours à des références technico-économiques est fréquent (conseil technique, projet d'installation...) et la structure a développé un outil Excel permettant au producteur d'élaborer son propre coût de production. Au départ mis en place pour la filière céréales, l'outil a été adapté pour la filière PPAM en 2018 dans le cadre du programme Herbo bio méditerranée (financement Agence Bio).

7.2 PROVENANCE DES DONNÉES SERVANT A CALCULER LES INDICATEURS

L'outil Excel a été pré-rempli avec des données d'experts de manière à permettre au producteur d'aller jusqu'au bout de la démarche même s'il ne dispose pas de toutes les informations requises. Ces données seront mises à jour régulièrement. L'idée à terme serait de faire évoluer l'outil pour capitaliser sur les données saisies et auto-alimenter le référentiel de base.

Les étapes de saisie :

- Renseigner le **type de matériel par opération culturale de la plantation jusqu'à la transformation et conditionnement**, et les informations nécessaires pour calculer un coût de passage de matériel. Une liste est déjà intégrée, mais possibilité de saisir un nouveau matériel (prix d'achat, amorti/en cours d'amortissement, durée d'amortissement, durée d'utilisation annuelle)
- Décrire année par année le **détail de l'itinéraire technique** pour chaque culture, depuis la plantation jusqu'à la distribution du produit). Il est possible d'intégrer une rotation (ex : blé). Pour chacune des années, et des opérations culturales, préciser le matériel utilisé, le nombre de passages, le nombre de personnes mobilisées...
- **Renseigner les charges** (intrants, eau, électricité ...) à partir des données comptables
- **Autres données** : rendement, volumes, prix de vente.

7.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	- Le Coût de production est calculé année par année, par plante et type de valorisation (Kg d’Huile Essentielle ou Kg de Matière sèche pour l’herboristerie). - Les charges pour chaque opération culturale
	Gestion de l’hétérogénéité entre exploitations	- Il s’agit à ce stade d’un calculateur individuel
	Prise en compte de l’auto-renouvellement des plants	- Coût réel si disponible ; ou prix d’achat moyen
Charges courantes		- Un onglet permet de renseigner les charges : - o Fixes : locatives de fermages, cotisation MSA, cotisation professionnelles, charges de personnel (salaire et patronales), assurance diverses, honoraires comptables, honoraires juridique, frais postaux et télécom, services bancaires, autres impôts et taxes, frais de communication, frais eau, électricité, entretien matériel et équipement, assurances diverses, études et recherches, document, frais mission, réception. - o Variables : semences et plants, différents intrants (traitements PPP, amendements), eau d’irrigation, conditionnement (sac, big bag). - Répartition des charges au prorata de la surface de la culture concernée, ou du Chiffre d’Affaires si présence d’autres ateliers sur l’exploitation.
Amortissement (Modalités de calcul)		- Amortissements comptables
Rémunération du « travail non salarié »		- Le temps de travail de l’exploitant agricole, des salariés et de la main d’œuvre non salariée est reconstitué par espèce et par opération culturale. - Un forfait moyen de 15€/h est appliqué quel que soit le type de poste (y compris chef d’exploitation).
Rémunération du foncier en propriété		Informations non intégrées
Rémunération des capitaux		

7.4 ESTIMATION DU COÛT DE L'ENQUÊTE

- La réalisation de l'enquête requiert une demi-journée de travail, puis un jour de travail complet est alloué au traitement et à l'analyse des données.
- La mise à jour des données du référentiel de base occupe un salarié de la structure une semaine par an.
- Il est prévu d'organiser des sessions de formation pour sensibiliser les producteurs à l'usage de l'outil.

7.5 ENJEUX ET LIMITES :

- La saisie dans le classeur Excel est très contraignante et chronophage et la structure souhaite faire évoluer l'outil sous un format logiciel (implique de trouver un financement).
- L'outil a été construit pour un usage individuel et les données saisies par chaque agriculteur ne sont pas agrégées. A moyen terme, l'enjeu serait de capitaliser sur les données collectées (en les anonymisant) pour qu'elles puissent alimenter la Base de données de référence.

FILIERE HORTICULTURE

1. PARAMETRES SPECIFIQUES A LA FILIERE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNEES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION³¹

1.1 SPECIFICITES DE LA FILIERE

La filière horticole se caractérise par une diversité de produits, de système de production et de mode de commercialisation.

1.1.1 DIVERSITE DES PRODUCTIONS VEGETALES ET DES SYSTEMES DE PRODUCTION

L'horticulture et la pépinière ornementales se caractérisent par une large gamme de végétaux en production. La diversité végétale du secteur (un horticulteur peut cultiver jusqu'à 2000 taxons) est souvent simplifiée en grandes familles de produits : pépinière, horticulture, floriculture, bulbiculture. Toutefois, derrière ces familles se cachent de nombreuses plantes qui diffèrent par leurs cycles de production et leurs itinéraires de culture.

Familles de productions	
Pépinière	Plantes de pépinière
	Jeunes plants de pépinières
	Vivaces
Horticulture	Plantes en pot
	Plantes à massif
	Jeunes plants horticoles
Floriculture	Fleurs et feuillages coupés
Bulbiculture	Bulbes et autres végétaux

Tableau 1 : Les différentes familles de produits horticoles,
Source : FranceAgrimer

La diversité des végétaux cultivés s'accompagne également d'une diversité des systèmes de production : cultures de pleine terre, cultures hors sol (en conteneurs, en gouttières, sur tablettes...), cultures sous abri chauffé, sous abri froid, en extérieur...

³¹ Une partie de la description des dispositifs est issue de l'étude de faisabilité : Observatoire technico-économique des entreprises horticoles, réalisée par Astredhor en 2015

Cela complexifie la mise en place de références technico-économique. En pratique, la filière s'est adaptée et propose des indicateurs sur des espèces « phares » (ex : *dispositif OTE d'Astredhor qui se concentre sur 3 références*), ou des indicateurs macro-économiques basés sur le fonctionnement global de l'entreprise, sans distinction d'espèces (ex : *Observatoire économique et financier des exploitations horticoles CNER*). Le secteur étant composé d'entreprises de taille importante, les logiciels de type ERP peuvent être des solutions intéressantes pour intégrer la grande variabilité des productions et des systèmes.

1.1.2 DE MULTIPLES DEBOUCHES

L'horticulture se distingue de la plupart des autres produits agricoles en ayant des circuits de mise en marché courts (pas de transformation) et directs (peu de structures de regroupement de l'offre). Les circuits de distribution ont une influence sur les dernières étapes de production qui intégreront plus ou moins des coûts de conditionnements et de commercialisation.

Les entreprises horticoles utilisent généralement plusieurs canaux de distribution de leurs productions :

- › vente directe ;
- › distribution spécialisée ;
- › marché du paysage (entrepreneurs ou collectivités) ;
- › producteur à producteur (pour les jeunes plants) ;
- › vente à des grossistes.

Pour pallier cette diversité, les initiatives qui produisent des références technico-économiques raisonnent « hors coût de commercialisation » (*dispositif OTE d'Astredhor*), ou travaillent avec des échantillons de structures spécialisées sur un circuit de vente (ex : *l'observatoire économique et financier des exploitations horticoles CNER*).

1.1.3 L'IMPORTANCE DE LA MAIN D'ŒUVRE

Le secteur horticole est un important employeur de main d'œuvre comparé aux autres secteurs agricoles. Alors que le nombre d'entreprises et le total des surfaces horticoles représentent moins de 1% des chiffres nationaux de l'agriculture, le nombre d'actifs en horticulture représente plus de 3% du total national agricole³².

Le coût de la main-d'œuvre représente en moyenne un quart des charges des entreprises (26 % pour les frais de personnel et charges sociales, d'après l'observatoire économique et financier des exploitations horticoles, FranceAgriMer)¹.

La notion de temps de travaux apparaît stratégique à appréhender dès lors que l'on souhaite obtenir des références technico-économiques. Toutefois, ces informations sont difficiles à obtenir dans les entreprises. Plusieurs raisons ont pu être mises en évidence par Astredhor dans le cadre de l'étude de faisabilité à la mise en place de l'Observatoire technico-économique des entreprises horticoles :

- › une main d'œuvre importante et souvent saisonnière,
- › une main d'œuvre polyvalente, affectée à divers postes de production,
- › des enregistrements pas forcément présents dans les entreprises.

³² Astredhor - Etude de faisabilité : Observatoire technico-économique des entreprises horticoles, 2015

En pratique, les initiatives recensées dans le cadre de la présente étude approchent cette notion en effectuant un recensement des tâches et du temps imparti, par plantes et par itinéraire technique.

1.2 SPECIFICITES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE (OPA)

1.2.1 APPUI TECHNIQUE ET ACTEURS DU DEVELOPPEMENT

Les structures d'accompagnement des entreprises, notamment par une offre de conseil technique, sont surtout présentes au sein du réseau Astredhor (stations d'expérimentation et de conseil) ainsi que dans certaines chambres d'agriculture.

L'Institut Technique Astredhor coordonne depuis 2016 l'Observatoire Technico-Economique (OTE) des entreprises horticolas.

Les objectifs visés sont multiples :

- › Donner aux entreprises un moyen d'optimiser leurs outils de production,
- › Combler le manque de références au sein de la filière qui fait défaut pour le conseil et l'appui technique,
- › Donner des clés aux entreprises pour améliorer leurs performances en faisant le lien entre la technique et l'économie, dans un contexte de concurrence accrue des secteurs néerlandais et allemands.

Le Bureau Horticole Régional propose également aux entreprises horticolas de calculer leurs coûts de production dans le cadre de modules de formations (coût de production simple ou complet qui nécessite un temps de travail de plusieurs jours). Cette approche se veut avant tout un conseil individualisé ne sert pas à alimenter des références régionales globalisées.

Le secteur horticole est par ailleurs impliqué dans le réseau Dephy (35 exploitations), mais la collecte se limite à des données techniques permettant de calculer des IFT, même si le logiciel utilisé (agrosyst) permet d'intégrer des données économiques. L'échelle choisie dans le logiciel par Agrosyst étant le système de culture (rotation) et non l'entreprise dans sa globalité, cela rend son usage peu adapté à la producteur horticole.

1.2.2 PROFESSION AGRICOLE

L'horticulture se distingue de la plupart des autres produits agricoles en ayant des circuits de mise en marché courts (pas de transformation) et directs (peu de structures de regroupement de l'offre). Dans contexte, la diffusion de références technico-économiques détaillées peut être pénalisante dans les négociations commerciales, ce qui explique en partie le faible nombre d'initiatives recensées dans la filière.

1.2.3 ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

Le Conseil National des Centres d'Économie Rurale (CNCER), qui anime le réseau d'expertise comptable des CER France, réalise chaque année l'Observatoire économique et financier des entreprises horticoles pour le compte de FranceAgriMer.

L'approche proposée repose sur l'analyse des comptabilités de près de 200 entreprises du secteur et permet de fournir une synthèse des résultats économiques et financiers des entreprises horticoles (marge brute, valeur ajoutée, EBE...).

1.2.4 FRANCEAGRIMER

FranceAgriMer appuie la filière horticole dans la mise en place d'outils de suivi de la performance du secteur :

- › Observatoire économique et financier des entreprises horticoles (CNCER) – approche macro-économique
- › Observatoire structurel des entreprises horticoles - enquête structurelle
- › Observatoire Technique et Economique des entreprises horticole (Valhor) – micro-économie (mesure des performances économiques des entreprises en lien avec leur système de production)

2. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

2.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

2.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

La collecte des données est réalisée par **deux principaux types de structures** : les acteurs de la technique et du développement (réseau Astredhor) et les centres de gestions et de comptabilité.

Le secteur se caractérise également par la présence **d'outils ERP** permettant d'optimiser la gestion des entreprises horticoles dans toute leur complexité (diversité de produits, de cycles de production, de circuits de commercialisation, main d'œuvre importante...). Les éditeurs de logiciels proposent des modules permettant aux chefs d'entreprise de calculer leurs coûts de production. Plusieurs éditeurs sont positionnés sur cette offre : HESPERID, La Graine Informatique, ou MPRISE – Agriware... toutefois **aucun ne vont jusqu'à la collecte des données individuelles** pour générer des références moyennisées.

On peut également citer le dispositif **Dephy ferme**, mais celui-ci a pour objet de mesurer l'intérêt de pratiques innovantes sur la protection sanitaire des cultures et non des schémas types.

Nom de la Structure	Type de produit	Contour	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Optique	Financement de l'action
ASTREDHOR EST	Pélarconium 0,5 l, cyclamen 0,5 l et pépinière pot 3l et 4l sauf les rosiers	produit	régional	OTE	Optique Performances	Public (dispositif OTE)
BHR	toutes espèces	produit	régional	Outil individuel	Optique Performances	Privé (Formation entreprises)
CNCER	toutes espèces	Entreprise	national	Observatoire économique et financier des entreprises horticoles	Optique Politique filière	Public (France agrimer)
MPRISE - AGRIWARE	toutes espèces	produit / serre / entreprise	Individuel – dimension internationale	Logiciel ERP	Optique Performances	Privé (logiciel)
ASTREDHOR EST	toutes espèces	espèce	national	DEPHY Ferme	Optique Aide à la décision	Public (Ecophyto)

2.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

Dans le cadre du dispositif OTE, les données sont collectées par les antennes régionales de l'Institut Technique, les Chambres d'agriculture ou le Bureau Horticole Régional (BHR) selon les régions. A ce jour, quinze entreprises (pépiniéristes et horticulteurs) sont enquêtées une fois par an pendant 3 ans. Le dispositif est calibré pour 30 entreprises, mais la longueur des enquêtes (1/2 journée), la multiplicité des dispositifs d'enquêtes (Dephy...), et le manque de sensibilité des producteurs sur le sujet peuvent entraîner des difficultés à mobiliser les entreprises et les techniciens.

L'Observatoire économique et financier des entreprises horticoles se base sur les documents comptables de 200 exploitations qui sont suivies chaque année sur une durée de 3 ans. Les entreprises retenues sont spécialisées, leur production et débouché principaux représentant respectivement 80% et 60% du CA.

Certaines initiatives ou outils basent leur accompagnement sur un suivi individuel et n'agrègent pas les données collectées. C'est le cas des logiciels ERP et du dispositif déployé par le BHR dans le cadre d'un module de formation auprès des chefs d'entreprises horticoles.

Nom de la Structure	Type de produit	Contour	Type de dispositif (usage)	Profil des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyens de collecte	Outil de collecte
ASTREDHOR EST	Pélarconium 0,5 l, cyclamen 0,5 l et pépinière pot 3l et 4l sauf les rosiers	Produit	OTE	2 pépiniéristes et 3 horticulteurs	5 par an	Sur 3 ans	Annuelle	Questionnaire terrain (3h30/Exploitation)	Excel
BHR	toutes espèces	Produit	Outil individuel	Pépiniéristes / horticulteurs	En fonction des demandes	Demande ponctuelles	En fonction des demandes	Questionnaire	Outil Excel développé en interne

CNCER	toutes espèces	Entreprise	Observatoire économique et financier des entreprises horticoles	Entreprises spécialisées en horticulture	200 entreprises	Sur 3 ans	Annuelle	Données comptables	Logiciel interne
Mprise - AGRIWARE	toutes espèces	Produit / serre / entreprise	Logiciel ERP	ERP Packagé pour des structures > 25 ETP	Usage individuel	-	Absence de collecte des données saisies	Saisie dans logiciel	ERP
ASTREDHOR EST	toutes espèces	Espèce	DEPHY Ferme	Producteurs impliqués dans le programme	90	Cf. DEPHY ferme	Annuelle	Enquête terrain	Logiciel SYSTERRE

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Les données collectées diffèrent selon la nature des organismes de collecte des données, l'objectif de la collecte et des arbitrages coût de la collecte/efficacité du dispositif.

- › Le dispositif OTE (Astredhor) se concentre sur la collecte des charges directes qui interviennent entre la mise en pot et la préparation à la vente. Les amortissements et le matériel ne sont pas inclus, ni les frais de commercialisation.
- › L'Observatoire économique et financier des entreprises horticoles, porté par le CNCER, repose essentiellement sur des données comptables.
- › Les données collectées dans le cadre du programme Dephy ferme sont très précises, mais sont essentiellement d'ordre technique (calcul IFT).
- › Les ERP semblent être les outils les plus complets et sont paramétrés pour collecter un large éventail de données (coût des intrants, itinéraire technique, temps de travail par activité, coût salarial, informations comptables...).

Nom de la Structure	Type de produit	Contour	Type de dispositif (usage)	Nature des données collectées		
				Données techniques	Données économiques	Données financières
ASTREDHOR EST	Pélarconium 0,5 l, cyclamen 0,5 l et pépinière pot 3l et 4l sauf les rosiers	produit	OTE	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
BHR	toutes espèces	produit	Outil individuel	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CNCER	toutes espèces	Entreprises spécialisées	Observatoire économique et financier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
Mprise - AGRIWARE	toutes espèces	produit / serre / entreprise	Logiciel ERP	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
ASTREDHOR EST	toutes espèces	espèce	DEPHY Ferme	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

2.1.3 ACCESSIBILITE DES DONNEES

Nom de la Structure	Type de produit	Contour	Type de dispositif (usage)	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
ASTREDHOR EST	Pélarconium 0,5 l, cyclamen 0,5 l et pépinière pot 3l et 4l sauf les rosiers	produit	OTE	Non Les données alimentent le dispositif national ASTREDHOR (plusieurs régions)	Transmission à ASTREDHOR National	Références technico-économiques - gratuit
BHR	toutes espèces	produit	Outil individuel	Oui Traitement individuel des données de l'enquête	Interne	Les données ne sont pas consolidées – Payant
CNCER	toutes espèces	Entreprise	Observatoire économique et financier des entreprises horticoles	Oui Traitement des données comptables des entreprises horticoles	Interne	Observatoire économique et financier – Payant
MPRISE - AGRIWARE	toutes espèces	produit / serre / entreprise	Logiciel ERP	Oui Traitement individuel	Logiciel	Les données ne sont pas consolidées – Payant
ASTREDHOR EST	toutes espèces	espèce	DEPHY Ferme	Oui (uniquement IFT)	Interne	Programme DEPHY /I\ les données ne permettent pas de calculer des coûts de production (entrée uniquement technique) - gratuit

3. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Une seule initiative a pu être recensée à l'échelle de la filière où la collecte de données sert à alimenter des références technico-économiques nationales pour des produits cibles (OTE Astredhor).

L'observatoire économique et financier fournit une synthèse annuelle des résultats économiques et financiers à l'échelle des entreprises horticoles (pas de clés d'entrée produit).

3.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

L'indicateur produit dans le cadre du dispositif OTE coordonné par Astredhor, intègre les charges directes en €/100pots.

L'approche du CNCER repose quant à elle sur l'analyse des comptabilités. La performance économique des entreprises est évaluée par les soldes intermédiaires de gestion : marge brute, valeur ajoutée ou EBE.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Stade	Unité	Prix de revient	CP	MB	Prix à la production	Autre
ASTREDHOR - national	Pélarconium 0,5 l, cyclamen 0,5 l et pépinière pot 3l et 4l sauf les rosiers	produit	régional	OTE	Préparation à la vente (hors frais de commercialisation)	€/100 pots					Répartition moyenne des charges directes
BHR	toutes espèces	produit	régional	Outil individuel		€/100 pots		X « complet » et « simplifié »			
CNCER	toutes espèces	Entreprise	national	Observatoire économique et financier des entreprises horticoles	Produit commercialisé	€			x		VA, EBE
MPRISE - AGRIWARE	toutes espèces	produit / serre / entreprise	Individuel – dimension internationale	Logiciel ERP	Produit commercialisé			x			
ASTREDHOR EST	toutes espèces	espèce	national	DEPHY Ferme							IFT

3.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

Les indicateurs sont diffusés aux professionnels sous la forme de synthèse et dans le cadre de formation, ou de conseil technique.

Nom de la Structure	Détail espèces	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence diffusion
ASTREDHOR - national	Pélarconium 0,5 l, cyclamen 0,5 l et pépinière pot 3l et 4l sauf les rosiers	produit	régional	OTE	Publique et privée Synthèse individuelle et publication collective	Annuelle
BHR	toutes espèces	produit	régional	Outil individuel	Privée Synthèse individuelle	
CNCER	toutes espèces	Entreprise	national	Observatoire économique et financier des entreprises horticoles	Publique	Annuelle
MPRISE - AGRIWARE	toutes espèces	produit / serre / entreprise	Individuel – dimension internationale	Logiciel ERP	Privée	
ASTREDHOR EST	toutes espèces	espèce	national	DEPHY Ferme		

4. LES FREINS À LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

4.1 COLLECTE DE DONNÉES

La diversité des espèces cultivées, des systèmes de production et des circuits de commercialisation rendent la collecte des données très fastidieuse et réduisent fortement le nombre d'initiatives.

Pour réduire les données collectées, certains dispositifs comme l'OTE d'Astredhor se concentrent sur des espèces phares et restreignent la collecte à la partie « production » (hors commercialisation).

4.2 CALCULS D'INDICATEURS

4.2.1 FREINS TECHNIQUES

De la même manière que la diversité des espèces, des modes de production et de commercialisation complexifient la collecte des données, elles rendent aussi très difficile l'élaboration d'indicateurs de coûts de production.

Par ailleurs, le coût de production est un indicateur assez peu utilisé sur le terrain par les conseillers car ceux-ci ont des difficultés à proposer des leviers techniques pour réduire les charges.

L'approche produit est finalement assez peu regardée par le chef d'entreprise qui raisonne « exploitation globale ».

4.2.2 ECONOMIQUES / POLITIQUES

L'organisation de la filière (circuits de mise en marché courts et directs) peut limiter l'intérêt des opérateurs à disposer de références nationales partagées sur les coûts de production par crainte que cela n'interfère dans les négociations commerciales. Cela participe au faible nombre d'initiatives en place.

5. LES OPPORTUNITES IDENTIFIEES

Les logiciels de gestion de type ERP peuvent être des opportunités pour éviter la double saisie des données et apporter une aide à la décision à l'échelle de l'exploitation. Une réflexion est en cours au sein d'Astredhor pour élaborer un outil d'aide à la décision sur des coûts de production en horticulture et pépinière (dépôt d'un projet CASDAR) et pourrait s'avérer structurante pour cette filière assez peu dotée.

Sur les temps de travaux, axe de progrès identifié comme stratégique par la filière, des start-ups proposent des outils pour faciliter le calcul du temps passé par activité : [APTIMIZ](#), [HESPERID](#)...

6. SWOT

FORCES - Des structures d'appui technique impliquées dans l'élaboration des coûts de production (OTE, formations...) - Poids économique du secteur (taille des entreprises) permet de déployer des outils de type OAD.	FAIBLESSES - Multiplicité des productions, des itinéraires techniques et des modes de commercialisation - Les leviers pour améliorer la compétitivité d'une entreprise ne sont pas spécifiquement liés à un produit, mais à l'optimisation globale de l'ensemble des productions. Le Coût de production n'est donc pas spécialement recherché.
OPPORTUNITES - Projet d'OAD porté par Astredhor - Déploiement des logiciels de type CRM	MENACES - Les producteurs sont généralement les metteurs en marchés. Les coûts de productions peuvent être pénalisants dans les négociations commerciales. - Le temps de saisie est très long au vu de la diversité des plantes et des itinéraires techniques.

7. LES SYSTÈMES D'INTERET EN PLACE : ETUDES DE CAS : MPRISE BV. MPRISE AGRIWARE

7.1 PROFIL ET MISSIONS :

Mprise BV. Mprise Agriware est une entreprise néerlandaise qui dessert les secteurs de l'horticulture et de la semence avec Agriware®, un logiciel ERP basé sur Microsoft Dynamics365 BC.

Agriware365 est une suite de modules logiciels qui soutiennent les processus des entreprises dans l'horticulture et la semence. Ces modules couvrent des fonctions diverses, de la production à la vente, en passant par la gestion financière, les achats, la logistique et les aspects connexes.

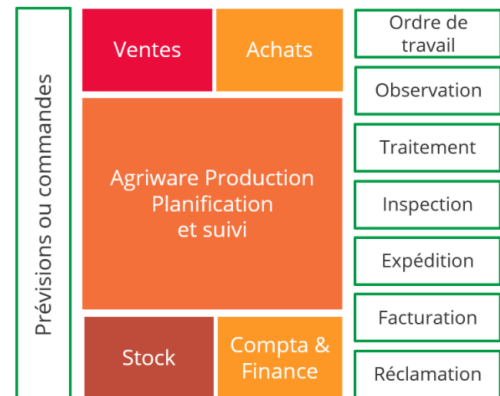
Les fonctionnalités d'Agriware365 portent sur la planification (de la production, des espaces, de la main-d'œuvre, des intrants, des machines, des travaux et du transport), la gestion de production, les ventes, la logistique, les achats, les stocks, la gestion financière et comptable et le **calcul de coûts de production individuels à l'unité commercialisée (ex : cyclamen en pot de 0,5 l)**.

7.2 PROVENANCE DES DONNÉES SERVANT A CALCULER LES INDICATEURS

La planification des lots de productions (« job ») sont créés à partir d'un prévisionnel et comportent toutes les données nécessaires au suivi de production. L'entreprise horticole doit ainsi renseigner pour chaque article, toutes les étapes à produire avec les quantités finales et intermédiaires, les intrants (fournitures et matériel de base végétal) et le calendrier de production.

Pendant la production, les activités sont enregistrées par les salariés pour chaque lot donné. Il est ainsi possible de visualiser en temps réel l'état actuel de la culture et de le comparer à la planification initiale. Le lot produit (job) fournit les éléments nécessaires pour mettre en place la planification de l'occupation des espaces et aussi établir les prévisions de stocks disponibles à la vente.

Par ailleurs, Agriware comporte un certain nombre de connecteurs qui lui permette de se relier aux systèmes externes, tels que des boutiques en ligne, des applications mobiles et des machines. Ces connecteurs peuvent servir à échanger des données telles que les niveaux de stocks, les quantités réservées par rapport aux stocks et des précisions sur les commandes et les livraisons.



Briques de conception du logiciel,
Source : mprise.nl

7.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL :

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	- Chaque variété est décrite (« job »), et toutes les activités ou charges qui sont renseignées dans le logiciel (temps de travail, intrants...) peuvent être allouées aux différentes variétés produites. Des clés de répartition peuvent être renseignées dans le logiciel pour répartir certains postes de charges (amortissement, électricité...). Cette répartition se fait généralement au prorata des volumes d'espèces produites.
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	- Les données collectées sont à usage individuel. -
	Prise en compte du renouvellement (bouture/graine)	- Calculé - si les plants sont autoproduits, ou sur facture en cas d'achat extérieur.
Charges courantes		- Les différentes charges sont renseignées (module comptable)
Amortissement (Modalités de calcul)		- Amortissements comptables (module comptable)
Rémunération du « travail non salarié »		- Module temps de travail : applications permettant aux salariés de saisir leurs temps de travail tâche par tâche en direct. Chaque activité est rattachée à un lot de production. Possibilité de reconstituer le temps passé sur chaque variété, tâche par tâche. - Suivi Ressources Humaine (salaire, congés, arrêt maladie...).
Rémunération du foncier en propriété		- Non pris en compte.
Rémunération des capitaux		

7.4 ESTIMATION DU COÛT DE L'ENQUÊTE

Logiciel calibré pour des entreprises de taille importante (plus de 25 salariés).

7.5 ENJEUX ET LIMITES :

Même si l'outil est construit pour optimiser la collecte de données (connecteurs, lien avec la comptabilité, module de suivi des ventes, de gestion des stocks), la saisie de certaines données requiert une rigueur importante (renseignement du temps de travail...).

L'outil est calibré pour des entreprises en capacité de renseigner ces informations dans la durée (temps de saisie, rigueur...) et n'est pas adapté à l'ensemble des acteurs de la filière.

Aujourd'hui, les coûts de production générés restent à usage strictement interne à chaque entreprise. Il n'est pas prévu d'évolution de l'outil pour permettre de collecter les données afin de constituer des références moyennes anonymisées.

7.6 NOUVELLES METHODES DE COLLECTES ET TRAITEMENT DES DONNEES :

Le logiciel est relié à des outils de Business intelligence pour faciliter le traitement et l'analyse des données.

8. ETUDES DE CAS : OTE D'ASTREDHOR

8.1 PROFIL ET MISSIONS

L'Institut Technique Astredhor coordonne depuis 2016 l'Observatoire Technico-Economique (OTE) des entreprises horticoles.

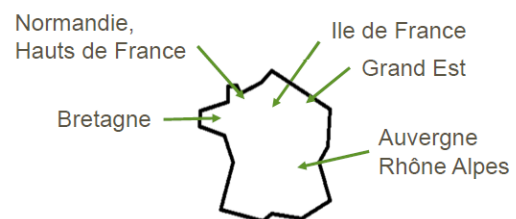
Les objectifs visés sont multiples :

- › Donner aux entreprises un moyen d'optimiser leurs outils de production,
- › Combler le manque de références au sein de la filière qui fait défaut pour le conseil et l'appui technique,
- › Donner des clés aux entreprises pour améliorer leurs performances en faisant le lien entre la technique et l'économie, dans un contexte de concurrence accrue des secteurs néerlandais et allemands.

8.2 PROVENANCE DES DONNEES SERVANT A CALCULER LES INDICATEURS

La collecte des données est effectuée par les conseillers régionaux d'Astredhor, les Chambres d'agriculture ou le BHR (Bureau Horticole Régional), selon les régions.

Le dispositif recueille des informations provenant d'une quinzaine d'entreprises horticoles, mais le dispositif est dimensionné pour en accueillir 30.



8.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	Trois produits sont choisis : - Arbustes, 3 litres, rempotage au printemps de l'année n, commercialisation en année n et n+1 - Cyclamen 0,5 L vendu à la Toussaint en année n - Pélargonium 0,5 L vendu au printemps de l'année n+1
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	- Ne travaillent que sur les charges directes entre la mise en pot et la préparation à la vente. Cela permet de ne pas intégrer la diversité des modes de commercialisation.
	Prise en compte du renouvellement (bouture/graine)	- Si le producteur fait lui-même ses plants : reconstitution le coût de production de celui-ci
Charges courantes		Répartition moyenne des charges directes (€/100pots) Charges dites indirectes non calculées 5 € 30 € 24 € 57 € Charges de chauffage Jeune plant Matériel hors végétal Main d'œuvre Modèle utilisant le cout du chauffage sur l'entreprise Jeunes plants Royalties transport Substrat Fertilisation (estimation) Pots Plaques, petit matériel... Lutte phyto et PBI (estimation) Estimation du temps passé x cout travail sur l'entreprise Substrat : facture d'achat - Fertilisation : facture ou modélisation si fertirrigation (prorata des volumes produits) - Pot : facture d'achat - Petits matériels : facture d'achat - Produits phytosanitaires : modélisation (en m²/semaine) - Jeunes plants (facture d'achat) - Chauffage : modélisation (pro rata des charges globales) - Le cout de l'eau n'est pas intégré car infime
Amortissement (Modalités de calcul)		- Les amortissements et le matériel ne sont pas intégrés. - Le coût du foncier n'est pas pris en compte non plus
Rémunération du « travail non salarié »		Charges réelles : prélèvements réels et MSA
Rémunération du foncier en propriété		- non pris en compte
Rémunération des capitaux		

8.4 ESTIMATION DU COUT DE L'ENQUETE

Le coût de la collecte est estimé à 400€ HT/entreprise (1/2 journée), soit 6000€. Il faut ajouter à cela le coût du traitement et de valorisation des données. Au total, le dispositif n'excède pas 25 000€.

8.5 ENJEUX ET LIMITES

Limites de la Collecte :

- Mobilisation des entreprises (15/30 seulement)
- Mobilisation des conseiller qui estiment faire de la double saisie car enquêtent déjà les entreprises dans le cadre de la certification « Plante bleue » et du programme DEPHY ferme. Pas de possibilité de réutiliser les données DEPHY car pas très adaptées à l'horticulture.

Limites des indicateurs :

- L'approche produit actuellement proposée est incomplète (hors charges indirects et amortissement). L'indicateur peu regardé par le chef d'entreprise qui raisonne global.
- Mobilisation des conseillers qui ont des difficultés à apporter un conseil technique pour réduire les charges.
- Pas suffisamment de prise en compte de la variabilité des temps de travaux

8.6 NOUVELLES METHODES DE COLLECTES ET TRAITEMENT DES DONNEES :

- Une réflexion est en cours au sein d'Astredhor pour élaborer un outil d'aide à la décision sur des coûts de production en horticulture et pépinière (dépôt d'un projet CAS-DAR, non retenu) et pourrait s'avérer structurante pour cette filière assez peu dotée.
- L'institut serait intéressé pour utiliser / compléter le [référentiel APCA](#) sur les COÛTS DES OPÉRATIONS CULTURALES DES MATÉRIELS AGRICOLES, qui n'existe pas pour la filière horticole.
- Evolution de la méthode pour approcher les coûts en fonction des tâches et non de produits : travaux de rempotage, travaux de distançage...

FILIERE VITICOLE

1. PARAMETRES SPECIFIQUES A LA FILIERE POUVANT INFLUER SUR LA COLLECTE DE DONNEES ET LA PRODUCTION D'INDICATEURS DE COÛTS DE PRODUCTION

L'originalité de la filière vitivinicole réside dans la faible intervention des différents maillons de la filière pour guider les prix du vin. En viticulture, qu'elle soit conventionnelle ou AB, la diversité des terroirs, des marques, des entreprises, des vignobles et des marchés rend plus difficile la comparaison. La filière viticole est par exemple celle qui enregistre la plus grande dispersion des EBE, comparativement aux autres filières agricoles.³³

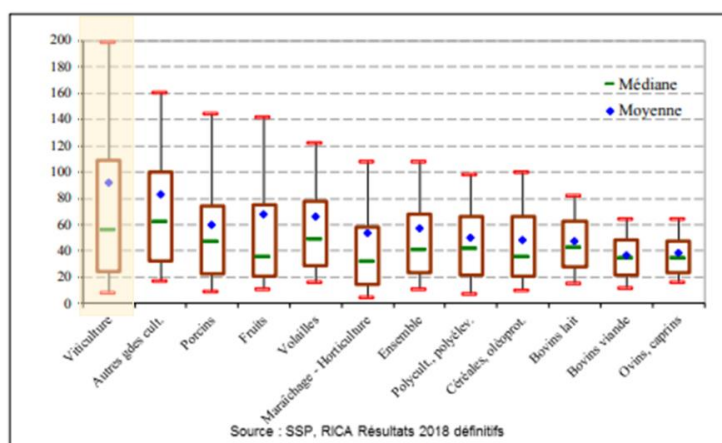


Figure 1 - Indicateurs de dispersion de l'EBE par Utans par orientation, 2018, en €,

Facteurs géo-viticoles	› Climat	› Bassins de production
	› Sol / terroir	› Cépages
Facteurs temporels	› Age de vignes	
	› Millésimes	
Coûts de production	› Charges fixes et variables	› Rendement
	› Prix du foncier	
Marketing	› Appellations, marques	
Offre et demande	› Rareté, culture	

Figure 2 - Les facteurs déterminant le prix du vin , Source JF Outreville HEC Montréal³⁴

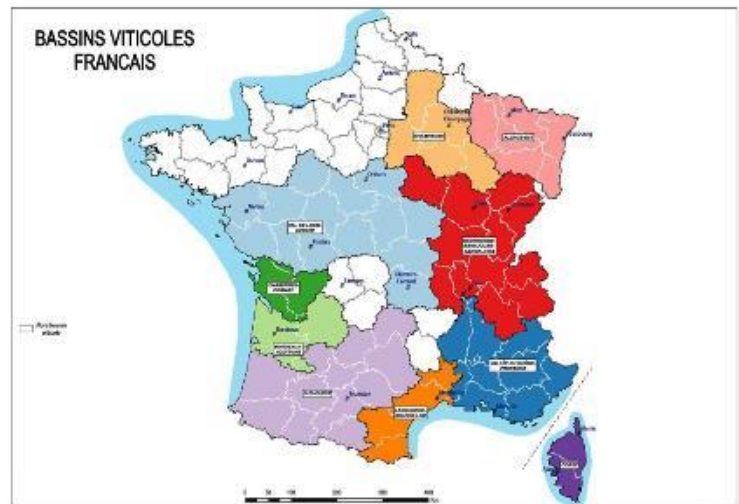
³³ Les Dossiers Agreste, Commission des comptes de l'agriculture de la Nation, session du 10 janvier 2020

³⁴ [https://www.hcca.coop/Documents%20partages/Section%20C3%A9conomique%20-%20Rapport%20fili%C3%A8re%20viticole%202017%20\(141217\)%20V8.pdf](https://www.hcca.coop/Documents%20partages/Section%20C3%A9conomique%20-%20Rapport%20fili%C3%A8re%20viticole%202017%20(141217)%20V8.pdf)

2. SPECIFICITES DE LA FILIERE

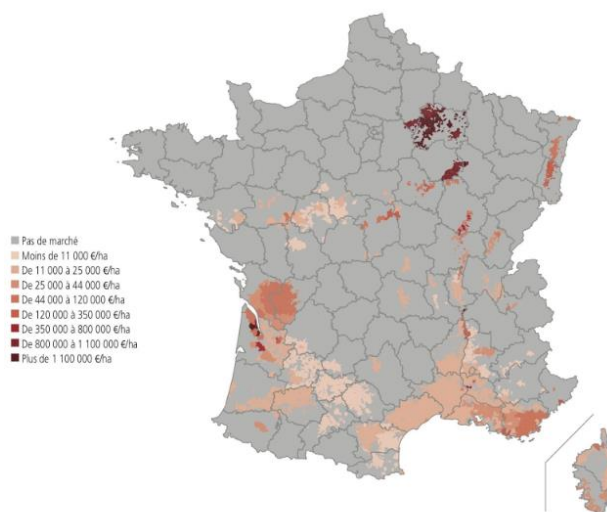
2.1.1 DE MULTIPLES BASSINS DE PRODUCTION AUX IDENTITES FORTES

La production de vin est réalisée dans une dizaine de bassins spécialisés. Ces territoires ont une identité forte et chacun une politique propre. Ils diffèrent par les types de vins produits et les modes de commercialisation, ainsi que par la taille des exploitations, ce qui **limite l'intérêt de l'échelle nationale dans la création de références**. En pratique, il n'existe pas d'initiatives recensées à cette échelle.



Carte 1 – Les bassins viticoles français

Le prix du foncier est une bonne illustration des différences entre bassins et entre démarches de valorisation (AOP, IG, hors IG). La valeur du patrimoine foncier viticole AOP (69,4 milliards d'euros, +2,3%) est concentrée à 86% dans trois bassins qui couvrent 45% des surfaces : la Champagne, qui représente 55% de la valeur du total, plus de 38M€ (et seulement 7% des surfaces plantées), devant Bordeaux (12,7M€, +18%) (pour 28% des surfaces) et le bassin Bourgogne-Beaujolais-Savoie-Jura (8,8 7M€), pour 10% des surfaces (Idealwine, d'après rapport SAFER)



Carte 2 – Prix des vignes 2020 – Source Génération Vignerons d'après SAFER

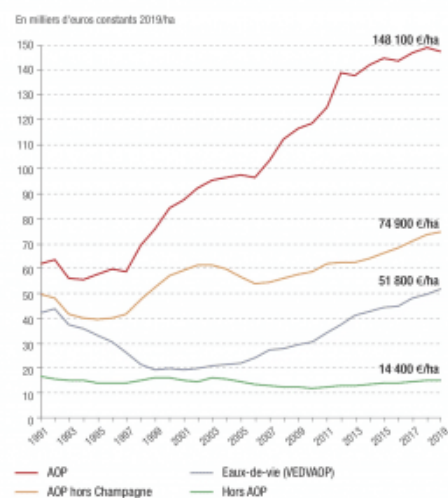


Figure 3- Evolution du prix des vignes par type de vignes entre 1991 et 2019 (Source : Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr)

2.1.2 IMPORTANCE DE LA PLACE DES INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES

L'organisation de la production vitivinicole française est très majoritairement centrée sur le système des signes de l'origine et de la qualité. Environ 90% de l'offre française est produite sous Indication Géographique Protégée (IGP) et Appellation d'Origine Protégée (AOP). Les Indications Géographiques impactent les zones et modes de production, limitent les rendements et sont dans une logique de « Vins de terroir » qui expriment les patrimoines matériels et immatériels (sols, cépages et savoir-faire) dans une logique de distinction, d'originalité et d'excellence. **Entre la dénomination régionale, générique, et la dénomination communale, spécifique, les prix peuvent varier dans des proportions importantes, et cela pour des raisons de notoriété, autres que les coûts de production. L'usage d'indicateurs de coût de production sera d'autant plus limité que le « degré d'immatérialité » sera fort (déconnexion plus importante entre prix de vente et prix de revient).**

Toutefois, la production de vins de « cépage » et vins « technologiques » (par opposition aux IG) se développe depuis quelques années pour s'adapter à la concurrence internationale. La création de références pourrait s'avérer plus pertinente pour cette catégorie de vin.

2.1.3 UNE SPECIALISATION DES PRODUCTEURS, MAIS UNE DIVERSITÉ DE MODÈLE (CONDITIONNEMENT, COMMERCIALISATION, VRAC)

La très grande majorité des 85 000 exploitations viticoles recensées sur le territoire français sont spécialisées (CA viticole/CA total est supérieur à 80%). Elles se distinguent toutefois par leur mode de vinification et de distribution. En 2019, 57 % des volumes produits étaient ainsi vinifiés par des caves particulières, c'est-à-dire directement par le vigneron et 43 % par les 1 500 négociants vinificateurs et coopératives.³⁵

Selon les modèles, le coût de production sera donc raisonné à différents stades de l'élaboration du vin : à la vigne (€/ha), à la vinification (€/hl), à la mise en bouteille (€/col). Les circuits de commercialisation (vente directe, vente en demi-gros, vente en GMS, export...) impactent également fortement les coûts de production.

³⁵ Site internet du CNIV

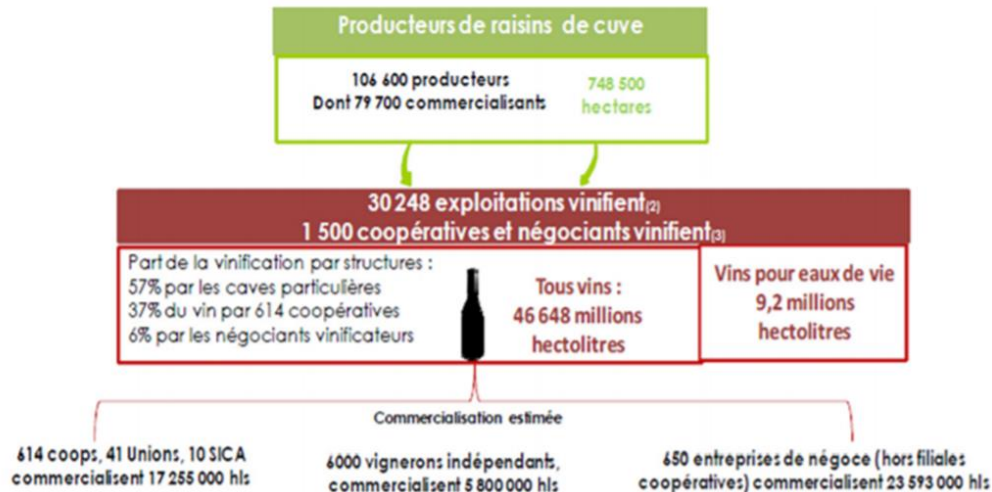


Figure 4 – La viticulture en France, Source : HCCA section économique décembre 2017

2.1.4 LA PART DE L'IMMATÉRIEL ENTRAÎNE UNE DECONNEXION IMPORTANTE ENTRE PRIX DE VENTE ET COUT DE PRODUCTION

La valorisation de la viticulture ne peut se résumer à la vente de produits ; elle résulte de la qualité du terroir, des cépages, des savoirs faire de la vinification à la commercialisation, mais aussi de tout l'environnement de la vigne et du vin : image, statut social, part de rêve, convivialité, dimension culturelle, patrimoniale, touristique, qualité de vie, art de vivre à la française, le territoire et les hommes sont étroitement liés. Les coteaux, maisons et caves de Champagne ainsi que les climats de Bourgogne sont d'ailleurs inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2015.

Ainsi, le coût de production n'est pas l'unique élément constitutif du prix du vin et le patrimoine immatériel peut représenter une part importante pour certaines Appellations premium ou Marques. « *L'environnement du vin permet une valorisation de 5 à 100 fois plus que le coût de production selon la typicité du terroir et sa qualité, l'histoire, le savoir-faire, la notoriété...* »³⁶

2.1.5 DES ENJEUX FORTS AUTOUR DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Les spécificités de la filière viticole (bassins de production, présence d'IG, difficultés de quantification de l'immatériel...) limitent l'usage des indicateurs de coûts de production par les acteurs. Toutefois, la filière en a recours pour simuler l'impact de changement de pratiques ou d'environnement. En effet, la viticulture est très exposée au changement climatique et aux attentes sociétales en faveur de la réduction des intrants. Cela implique pour la filière des changements d'itinéraires techniques ayant des répercussions importantes sur les coûts de

³⁶ Plan Stratégique de valorisation de la filière vitivinicole Française à l'Horizon 2020 – Rapport rédigé par Michel ROUMÉGOUX (2008)

production. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la plupart des références technico-économiques et coûts de production produites et partagées dans la filière sont recensées : référentiels vignerons, outil viticout IFV...

2.2 SPECIFICITES DES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIERE (OPA)

2.2.1 INTERPROFESSIONS

Dans le cadre du plan de filière élaboré suite aux EGA (décembre 2017), la filière a inscrit la possibilité pour les interprofessions de définir une formule de prix et ses modalités d'évolution (tunnel) tenant compte des évolutions possibles des coûts de production et de commercialisation.³⁷

Certaines interprofessions (BIVB) travaillent à l'élaboration de références de types coûts de production, toutefois leurs travaux restent exclusivement à usage interne et ne sont pas partagés.

2.2.2 APPUI TECHNIQUE

Les organismes en charge de l'accompagnement technique de la filière produisent des références de type coûts de production pour accompagner les producteurs dans leur changement de pratiques. Les chambres d'agriculture ont par exemple développé le Référentiel Vigneron[®] dans plusieurs bassins de production (Gironde, Provence, Centre Val de Loire, Pays de Loire) et l'IFV l'outil viticout[®].

Dans ce cadre, le coût de production est raisonné en coût complet (main d'œuvre, amortissement, approvisionnement...) et très souvent selon une logique de cas-type (hypothèse de niveau d'investissement, de rendement).

2.2.3 ASSOCIATIONS DE GESTION ET DE COMPTABILITE

Les Centres de Gestion et de Comptabilité produisent des références économiques à partir des données issues des comptabilités agricoles. La forte spécialisation des exploitations viticoles et l'importance du volume de données collectées permet de segmenter en plusieurs classes (Chiffres d'Affaires, mode de conditionnement, système de commercialisation...). Les indicateurs produits s'arrêtent le plus souvent à l'EBE, au total des charges ramené à l'hectare car les données extra-comptables (surface, rendement...) ne sont pas toujours renseignées. Lorsque la comptabilité analytique est utilisée pour calculer la valeur des stocks pour des raisons fiscales (valeur des stocks = valeur des charges des produits concernés), cela rend possible le calcul d'indicateurs qui se rapprochent d'un coût de production. Toutefois la méthode établie par l'administration fiscale n'intègre pas l'ensemble des charges et **l'élaboration d'un coût de production complet implique de réaliser des enquêtes approfondies qui ne sont effectuées par les Centres de Gestion et de Comptabilité que dans le cadre de commandes spécifiques (étude de groupe).**

³⁷ ETATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION - PLAN DE FILIÈRE VINS - 12 DÉCEMBRE 2017

3. DONNÉES DISPONIBLES POUR LE CALCUL D'INDICATEURS

3.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES RECENSES

3.1.1 PROFIL ET MISSION DES « COLLECTEURS » DE DONNÉES

La collecte de données est réalisée par **3 types de structures** :

- **Celles en charge de l'appui technique** qui ont développé des outils permettant de simuler l'impact économique de changements de pratiques ou de l'environnement (Référentiel économique vigneron® des Chambres d'agriculture³⁸, Inosys viticulture de l'APCA et viticoût® de l'IFV). La Chambre d'Agriculture des Pyrénées Orientales, et ses partenaires (IFV ...) collectent également depuis plus de 50 ans des éléments de coûts des intrants et du matériel viticole et œnologique qui sont édités dans un catalogue « Coût des fournitures en viticulture et œnologie » ;
- **Les organismes de gestion comptable** ;
- **Et certaines interprofessions**. Ces dernières réservant leurs travaux à un usage interne, leurs initiatives n'ont pas pu être détaillées dans l'étude.

Le stade de collecte de l'information diffère selon les profils de collecteurs et leurs objectifs. Toutes les initiatives recensées collectent des données sur la culture de la vigne, et la plupart au stade vinification (exception de l'outil viticoût de l'IFV qui est centré sur les itinéraires culturels). En revanche, les données collectées plus en aval de la filière (stade de mise en bouteille et de commercialisation) sont plus rares et souvent ponctuelles (sur commande). Plusieurs raisons peuvent être avancées à cela :

- un intérêt limité pour simuler l'impact de changement de pratiques (réduction des produits phytosanitaires) ou l'évolution de l'environnement (changement climatique, dépérissement) ;
- une plus grande difficulté d'accès à ces informations qui peuvent être réalisées par d'autres maillons de la chaîne de valeur (coopératives ...)

Les spécificités de la filière viticole limitent à ce jour la collecte de données à l'échelle nationale. Celle-ci porte donc essentiellement sur des périmètres plus restreints, en lien avec les bassins de production, voire un groupe d'appellation.

La collecte des données ne bénéficie pas de financement spécifique ce qui explique les tailles d'échantillon restreintes et la faible fréquence de mise à jour des données.

³⁸ Le référentiel économique vigneron est déployé par plusieurs chambres d'agriculture : Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Gironde, Vaucluse.

Nom de la Structure	Stade d'élaboration	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Optique	Financement de l'action
CRA Centre Val de Loire	› vigne › vinification › (conditionnement)	Standard/(bio)	Régional	Référentiel économique du Vigneron ®	Optique Aide à la décision	public
CDA Gironde	› vigne › vinification	Bio/raisonné	Départemental	Référentiel économique du Vigneron ®	Optique Aide à la décision	public
IFV	› vigne (€/ha)	Tous	Pas de collecte, mais outil en ligne disponible sur tout le territoire	Viticoût ®	Optique Aide à la décision	IFV
CER France Occitanie	› vigne › vinification › conditionnement → commercialisation	Standard	Régional	› Observatoire viti- cole régional Occi- tanie › Agriscopie	Optique Performances	Public (Région) et privés (membres du club des études et observatoire : Arterris, BRL, SAFER ...)
CER France Gironde /Gard (...)	› vigne → vinification → conditionnement → commercialisation	Standard/bio	En fonction de la commande	Commandes ponctuelles de groupes (syndicat, interprofession...)	Optique Performances	Privé
APCA	› vigne › vinification	Tous (standard, terra vitis, raisonné, bio, Biodynamie)	Inter-régional	Inosys viticulture	Optique Aide à la décision	?
CDA Pyrénées Orientales	› vigne › vinification	-	national	Coût des fournitures en viticulture et œnologie	Optique Politique filière	Public et privé (vente livre)
Interprofessions	› non précisé	non précisé	Bassin de production	Coûts de production	Optique Politique filière	privé

3.1.2 MODALITES DE COLLECTE ET CARACTERISATION DES DONNEES

A. MODALITE DE COLLECTE ET D'ECHANTILLONNAGE

Les modalités de collecte et d'échantillonnage dépendent du type de structure en charge de la collecte et de ses missions :

- **Collecte par les centres de gestion comptables :**

Les données sont en premier lieu collectées dans le cadre de la réalisation des bilans comptables des exploitations agricoles. Les exploitations viticoles étant très souvent spécialisées et ayant recours à la comptabilité analytique, les informations permettent également d'utiliser les données pour réaliser des références. Les tailles des échantillons sont importantes (~1000 pour le CER France de Gironde et d'Occitanie), mais abritent une diversité de profils. Les structures ont donc recours à des outils de Business Intelligence qui permettent de réaliser des tris selon le Chiffre d'Affaires, le mode de conditionnement (vrac, bouteille), de commercialisation (vente directe, demi-gros...), le degré d'investissement, mais aussi selon les groupes d'appellations. Lors de commandes spécifiques, les centres de gestion comptables peuvent être amenés à réaliser des enquêtes approfondies auprès d'un échantillon de producteurs ciblés (~50).

- **Collecte par les structures en charge du développement et de l'appui technique :**

Dans le cadre du **Référentiel économique du vigneron**®, la taille des échantillons et la fréquence de collecte des données sont assez limitées, faute de financement et de temps disponible. Les enquêtes sont généralement informelles et réalisées à l'occasion de visites terrain de techniciens (audits). Les données collectées permettent le plus souvent de vérifier/compléter les données d'experts (techniciens chambres d'agriculture, GDDV 41). Une application mobile a également été réalisée pour permettre aux vignerons de saisir directement leurs données.

La collecte des données effectuée par le **réseau Inosys viticulture** porte quant à elle sur un échantillon plus important (80 vignerons) qui est enquêté chaque année.

L'IFV s'est affranchi de cette problématique en proposant un outil de saisi en ligne, mais qui ne permet pas de collecter les données renseignées par les vignerons. Cet outil permet seulement de simuler à l'impact économique de changements de pratiques individuelles.

La collecte de données réalisée pour l'élaboration du « **coût des fournitures en viticulture et œnologie** » vise quant à elle, l'exhaustivité. Pour ce faire, plus de 15 collecteurs bénévoles (techniciens chambre d'agriculture, IFV...) sont mobilisés trois jours par an pour enquêter les principaux fournisseurs d'intrants et d'équipements. En effet, la vente du catalogue (5000 par an à 25€ le livre) ne permet pas de couvrir le temps de travail de collecte.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Profils des apporteurs de données	Taille de l'échantillon	Stabilité de l'échantillon	Fréquence de collecte	Moyens de collecte	Outil de collecte
CRA Centre Val de Loire	› vigne › vinification › (conditionnement)	Standard/(bio)	Référentiel économique du Vigneron®	Vignerons, experts	~30	Au fil de l'eau (audit, échange GDDV 41)	4 ans	Audit, factures et expertise techniciens	Excel
CDA Gironde	› vigne vinification	Bio/raisonné	Référentiel économique du Vigneron®	Vignerons, experts	~15 à 20	Aucune, sur la base du volontariat	4 ans	Enquête terrain et expertise techniciens	Excel
IFV	vigne (€/ha)	Tous	Viticoût®	Vignerons	Plus de 1000 profils créés, mais il s'agit d'un outil à usage individuel pour les vignerons ; aucune collecte des données saisies	Outil à usage individuel	-	interface de saisie en ligne : http://www.viticout.com/	Outil en ligne
CER France Occitanie	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard	› Observatoire viticole régional Occitanie Agriscopie	Vignerons (exploitations dont le CA vin > 80%)	~1000	clients CER France	Annuelle	Utilisation d'outils de BI (Panda Analytics) pour sélectionner les données comptables de leurs BDD	Panda Analytics

CER France Gironde /Gard (...)	› vigne +vinification +conditionnement commercialisation	Standard/bio	Commandes individuelles ou de groupe (ponctuel)	Vignerons (exploitations dont le CA vin > 80%) – généralement des caves particulières	Généralement 30 à 40	Aucune, dépend des commandes	Sur commande (<1/an)	Enquêtes approfondies (3h/entretien)	Outil interne
APCA	› vigne vinification	Tous (standard, terra vitis, raisonné, bio, Biodynamie)	Inosys viticulture	Vignerons	80	Sur plusieurs années (1 à 3 ans)	Annuelle	Enquête terrain	Excel
CDA Pyrénées Orientales	› vigne › vinification		Coût des fournitures en viticulture et œnologie	Fournisseurs de matériels et d'intrants	+++ (visent d'exhaustivité)	Sur plusieurs années	Annuel pour les produits phytosanitaires et bisannuel pour le matériel agricole et œnologique	Entretiens téléphoniques, catalogues	Excel / Ragtime

B. NATURE DES DONNÉES COLLECTÉES

Le profil des collecteurs influe également sur la nature des données collectées :

- Les **Centres de gestion comptables** collectent essentiellement des données économiques et financières à l'échelle de l'exploitation et s'attachent à décrire la situation des structures enquêtées à un instant t. Les données techniques portent sur les surfaces, le rendement à l'hectare et le nombre d'ETP salariés et exploitants. Ces informations ne sont pas toujours renseignées par les comptables car ne sont pas nécessaires à l'élaboration des bilans.
- A l'inverse, les **organismes techniques** vont principalement s'attacher à recueillir des données individuelles concernant les performances techniques (nombre d'hectare, itinéraire technique, dose d'intrants, rendement...) et certaines données économiques (temps de travail, factures d'achat matériel...). Une partie des données économiques est **issue de référentiels** (prix catalogue, référentiel...) ou reconstituée **à dire d'expert**. **Le recours aux données comptables des exploitations n'est peu pratiqué par ces acteurs**. Ceux-ci étant dans une logique de cas-types, il s'agit principalement de recueillir des éléments permettant de reconstituer une exploitation type. Les données en valeurs absolues ne sont pas recherchées.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Périmètre de collecte (atelier/exploitation)	Nature des données collectées		
					Données techniques	Données économiques	Données financières
CRA Centre Val de Loire	› vigne › vinification (conditionnement)	Standard/(bio)	Référentiel économique du Vigneron ®	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CDA Gironde	› vigne vinification	Bio/raisonné	Référentiel économique du Vigneron ®	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
IFV	vigne (€/ha)	Tous	Viticoût ®	atelier	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CER France Occitanie	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard	› Observatoire viticole régional Occitanie › Agriscopie	Exploitation (CA viti >80%)	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CER France Gironde /Gard (...)	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard/bio	Commandes individuelles ou de groupe (ponctuel)	Exploitation (CA viti >80%)	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
APCA	› vigne vinification	Tous (standard, terra vitis, raisonné, bio, Biodynamie)	Inosys viticulture	Exploitations	● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●
CDA Pyrénées Orientales	› vigne vinification		Coût des fournitures en viticulture et œnologie		● ● ● ●	● ● ● ●	● ● ● ●

3.1.3 ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES

Les structures en charge de la collecte des données réalisent en interne le traitement et la valorisation de celles-ci. À l'exception des Centres de gestion comptable, les données collectées servent à alimenter des références techniques et économiques au service des vignerons qui sont publiées (en libre accès ou payant) et utilisées dans le cadre de formation ou de conseil. Les Centres de Gestion comptables valorisent les données collectées auprès de leurs clients (retours individuels), ou dans le cadre de publications plus large (Observatoire viticole) mais là aussi la diffusion est limitée aux financeurs.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Type de dispositif (usage)	Traitement des données collectées	Utilisation des données individuelles	Utilisation des données consolidées
CRA Centre Val de Loire	› vigne › vinification (conditionnement)	Standard/(bio)	Référentiel économique du Vigneron ®	interne	Usage interne	Publication, formation, conseil - gratuit
CDA Gironde	› vigne vinification	Bio/raisonné	Référentiel économique du Vigneron ®	interne	Usage interne	Publication, formation, conseil - gratuit
IFV	vigne (€/ha)	Tous	Viticoût ®	-	-	-
CER France Occitanie	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard	› Observatoire viticole régional Occitanie › Agriscopie	interne	Usage interne	Vente de l'étude (privé) pour l'Observatoire viticole Publication pour Agriscopie - Payant

CER France Gironde /Gard (...)	› vigne → vinification → conditionnement commercialisation	Standard/bio	Commandes individuelles ou de groupe (ponctuel)	interne	Usage interne	Vente de l'étude (privé) - Payant
APCA	› vigne vinification	Tous (standard, terra vitis, raisonné, bio, Biodynamie)	Inosys viticulture	interne	Usage interne	Publication - gratuit
CDA Pyrénées Orientales	› vigne vinification		Coût des fournitures en viticulture et œnologie	interne	Usage interne	Publication (vente catalogue) - payant

4. INDICATEURS DE SUIVI DES PERFORMANCES TECHNICO-ECONOMIQUES

4.1 SYNTHÈSE DES SYSTÈMES EN PLACE

4.1.1 PROFIL ET MISSION DES FOURNISSEURS D'INDICATEURS

Les références techniques et économiques sont le plus souvent réalisées par les acteurs du développement et de l'appui technique (Chambre d'agriculture, APCA) pour accompagner les producteurs à faire face à un environnement mouvant (réduction des produits phytosanitaires, dépérissement, changement climatique...). Toutefois, leur travail reste limité faute de moyens et il peut être observé un manque de synergie et une coordination des initiatives en place limitée.

Ces structures collectent elles-mêmes les données nécessaires au calcul d'indicateurs de coût, mais on peut toutefois observer une initiative portée par l'IFV qui permet aux vignerons de calculer individuellement leur coût de production via la plateforme en ligne viticoût®.

La forte spécialisation des exploitations viticoles et le recours à la comptabilité analytique pour établir la valeur du stock de vin (pour raison fiscale) permet également aux Centres de gestion comptable de produire des références dans les principales régions viticoles.

4.1.2 LES DIFFÉRENTS TYPES D'INDICATEURS DISPONIBLES

Le calcul de coût de production intégré dans un système comptable n'est pas commun et requiert une comptabilité analytique. **Les résultats issus des Centres de Gestion comptable sont donc le plus souvent présentés sous forme d'indicateurs économiques à partir de compte de résultats ou de bilans (EBE, Marge Brute, charges de structures...).** Une alternative est toutefois possible en viticulture pour calculer des coûts de production en l'absence de comptabilité analytique, du fait de la forte spécialisation des exploitations (CA viticulture > 80% CA de l'exploitation). Par ailleurs, les tailles d'échantillons sont suffisamment robustes pour segmenter en plusieurs catégories selon le Chiffres d'Affaires, le mode de commercialisation ou l'appellation. Cela exclut en revanche les classes de petite taille comme le bio ou certaines appellations premium (ex : Saint Émilien).

Les indicateurs calculés à partir de la comptabilité analytique portent généralement sur le **coût de la vigne et de la vinification**. Les coûts de la mise en bouteille et de la commercialisation sont plus difficiles à obtenir et impliquent la réalisation d'enquêtes approfondies spécifiques qui ne sont réalisées que sur commande.

Les Centres de Gestion étant indépendants, les méthodes de collecte et de calcul d'indicateurs ne sont pas harmonisées.

Les acteurs du développement et de l'appui technique raisonnent en coûts complets, c'est-à-dire qu'ils intègrent la main d'œuvre, les amortissements, et l'ensemble des charges fixes). Contrairement aux centres de gestion comptable, les indicateurs produits dans ce cadre représentent des **exploitations fictives représentatives du territoire (cas-types)**. Pour ce faire, un certain nombre d'hypothèses sont posées concernant la surface, le rendement, le niveau d'investissement, les amortissements ... Le référentiel économique du vigneron du Centre Val de Loire vient même récemment d'intégrer la notion de « **création de valeur** » (prise en compte de la capacité financière du vigneron à faire évoluer son système ou à résister aux aléas).

Les méthodes employées diffèrent d'un Référentiel économique du vigneron® à l'autre. Toutefois depuis cette année, un travail d'harmonisation a été réalisé entre les Référentiels économiques du vigneron® du Centre Val-de-Loire, de la Gironde et des Pays-de-Loire.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif (usage)	Unité	Prix de revient	CP	MB	Prix à la production	Autre
CRA Centre Val de Loire	› vigne › vinification (conditionnement)	Standard/(bio)	Régional	Référentiel économique du Vigneron®	› €/ha › €/hl › €/col		x			
CDA Gironde	› vigne vinification	Bio/raisonné	départemental	Référentiel économique du Vigneron®	› €/ha › €/hl		x			
IFV	vigne (€/ha)	Tous	Pas de collecte, mais outil en ligne disponible sur tout le territoire	Viticoût®	› €/ha		x			
CER France Occitanie	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard	Régional	› Observatoire viticole régional Occitanie Agriscopie	› €/ha					EBE, résultats courants, cout et charges
CER France Gironde /Gard (...)	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard/bio	Départemental/plus restreint	Commandes individuelles ou de groupe (ponctuel)	› €/ha › €/hl › €/col	x	x	x		
APCA	› vigne › vinification	Tous (standard, terra vitis, raisonné, bio, Biodynamie)	Inter-régional	Inosys viticulture	› €/ha › €/hl		x			

4.1.3 USAGE ET ACCESSIBILITÉ DES INDICATEURS

Les indicateurs calculés par les acteurs du développement sont publiés et destinés à du conseil et de la formation, en revanche ceux provenant de centre de gestion comptable sont destinés à leur clients (analyses individuelles, de groupe, ou Observatoires régionaux). La protection individuelle des données limite en effet l'usage de celles-ci à d'autres finalités.

Nom de la Structure	Type de produit	Modes de production	Périmètre géographique	Type de dispositif	Diffusion des indicateurs calculés	Fréquence diffusion (précisez si pas de diffusion)
CRA Centre Val de Loire	› vigne › vinification (conditionnement)	Standard/(bio)	Régional	Référentiel économique du Vigneron ®	Public	1 fois / 4 ans
CDA Gironde	› vigne vinification	Bio/raisonné	départemental	Référentiel économique du Vigneron ®	Public	1 fois / 4 ans
IFV	vigne (€/ha)	Tous	Pas de collecte, mais outil en ligne disponible sur tout le territoire	Viticoût ®		
CER France Occitanie	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard	Régional	› Observatoire viticole régional Occitanie › Agriscopie	› Privé (Observatoire viticole régional) › Public (Agriscopie)	1 fois / an
CER France Gironde /Gard (...)	› vigne › vinification › conditionnement commercialisation	Standard/bio	Départemental/pl us restreint	Commandes individuelles ou de groupe (ponctuel)	Privé	Selon les commandes (tous les
APCA	› vigne vinification	Tous (standard, terra vitis, raisonné, bio, Biodynamie)	Inter-régional	Inosys viticulture	Public	Selon les études
CDA Pyrénées Orientales	› vigne vinification		national	Coût des fournitures en viticulture et œnologie	Public (vente)	1 fois / an

5. LES FREINS A LA MISE EN PLACE D'OUTILS DE COLLECTE ET/OU DE CALCUL

5.1 COLLECTE DE DONNÉES

La diversité des bassins de production, la présence de nombreuses appellations et l'hétérogénéité des systèmes de production, restreignent la collecte des données à des zones géographiques spécifiques et entraîne une « multiplication » des initiatives sur le territoire. Malgré tout, il semblerait intéressant d'étudier les possibles synergies entre certaines actions (réseau Inosys viticulture, catalogue « coût des fournitures en viticulture et œnologie » et Référentiels économique du vigneron) de manière à augmenter la taille des échantillons, la fréquence de collecte et donc la qualité des données. Actuellement l'absence de certaines données est compensée par des dire d'experts et une validation professionnelle. Une application a été créée à destination des vignerons pour leur permettre de simuler leur propre coût de production et à terme d'alimenter une base de données.

A l'inverse, les données collectées par les centres de gestion comptables sont nombreuses, même si incomplètes pour ce qui concerne les données techniques. L'accès à des informations comme les déclarations de récolte permettrait de combler certains manques.

5.2 CALCULS D'INDICATEURS

Les freins à la mise en place d'indicateurs sont multiples :

5.2.1 FREINS TECHNIQUES

- › Diversité des bassins, des appellations,
- › Diversité des modes de conditionnement et de commercialisation

5.2.2 FREINS ECONOMIQUE /POLITIQUE

- › Des initiatives disposant de peu de moyens et peu coordonnées
- › Pouvoir de négociation entre les maillons de la chaîne de valeur, part de l'immatériel
- › Sujet interprofessionnel qui n'a pas vocation à être partagé largement

6. LES OPPORTUNITES IDENTIFIEES

Dans le cadre du plan de dépérissement du vignoble, le projet DECIDEP (<https://www.plan-deperissement-vigne.fr/sites/default/files/2019-05/DECIDEP.pdf>) avait initialement prévu la réalisation d'une plateforme de collecte commune entre l'IFV, les référentiels économiques du vigneron[®] et l'université. Toutefois cette partie de l'étude n'a pas été retenue mais aura permis de faire se rapprocher les acteurs.

En viticulture, les travaux manuels sont importants et les informations relatives au temps de travail sont stratégiques pour améliorer la compétitivité de l'exploitation. Ces données étant difficiles à approcher (aujourd'hui elles ne le sont que par des études ponctuelles, la dernière en date étant de 2015 dans le cadre du réseau Inosys), des outils connectés se développent comme les sécateurs électronique INFACO, ou le bracelets connectés FELCO.

7. SWOT

FORCES - Poids économique du secteur (taille des entreprises) permet de déployer des outils de type OAD.	FAIBLESSES - Diversité des bassins, des appellations, - Diversité des modes de conditionnement et de commercialisation - Peu d'initiatives qui disposent de peu de moyens et qui sont peu coordonnées
OPPORTUNITES - Sujet interprofessionnel (EGA), mais réservé à un usage interne - Instabilité de l'environnement augmente le besoin de références (changement climatique, 0 pesticides ...) - Poids économique du secteur (taille des entreprises) permet de déployer des outils de type OAD.	MENACES - Pouvoir de négociation entre les maillons de la chaîne de valeur, part de l'immatériel

8. LES SYSTEMES D'INTERET EN PLACE – ETUDES DE CAS : CENTRE VAL DE LOIRE

REFERENTIEL ECONOMIQUE DU VIGNERON – CENTRE VAL DE LOIRE

8.1 PROFIL ET MISSIONS

L'antenne viticole et œnologique de La chambre d'agriculture du Loir et Cher a créé le premier « Référentiel Economique du Vigneron » en 1983 et a publié sa 11^{ème} édition en 2020. D'autres structures ont également déployé l'outil (Gironde, Pays de Loire, Vaucluse), mais ont gardé une autonomie forte sur les méthodes de collecte et de calcul. En 2020, un travail d'harmonisation de méthode de calcul a toutefois été réalisé entre les dispositifs du Centre Val de Loire, de la Gironde et des Pays de Loire.

8.2 PROVENANCE DES DONNEES SERVANT A CALCULER LES INDICATEURS

Cette action, bien que structurante et reconnue, mobilise peu de ressources (essentiellement du temps de travail) faute de financements. Cela impacte la fréquence de mise à jour (tous les 4 ans) et les modalités de collecte des données (aucune enquête spécifique n'est réalisée à cet effet). Celles-ci proviennent de plusieurs sources, selon les opportunités : audits d'entreprises (comptabilité, factures), projets d'installations (factures), réseau Inosys viticulture, catalogue « Coût des fournitures en viticulture et œnologie », études ponctuelles, factures ... Au total, cela représenterait un échantillon équivalent entre 30 et 40 structures ou projets.

Les données collectées servent à alimenter un cas-type représentatif du bassin de production et sont validées par un groupe de professionnels (GDDV 41 - Groupement Départemental des Viticulteurs).

Une application web a également été créée pour que l'agriculteur puisse calculer ses propres coûts de production. Des évolutions pourraient être apportées à celle-ci pour alimenter directement le référentiel.

8.3 TYPES D'INDICATEURS ET MÉTHODES DE CALCUL

CONTOUR DE L'ATELIER	
Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	Logique de cas-type : Entreprise spécialisée de 20 à 25 ha, en système cave particulière, production AOC (centre ouest du Centre Val de Loire, rendement de 55 hl/ha, production sur 20 ha de 1100 Hl/an dont 800 Hl sont mis en bouteille, 100 Hl en petit vrac ou bib, 200 Hl en vrac négoce. 5 ETP (y compris le chef d'exploitation) travaillent dans l'exploitation.
Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	

COUT DE PRODUCTION A LA VIGNE		
Charges courantes	Variables : - Fertilisation - Protection Phytosanitaire - Entretien des sols - Entretiens plantation - Complantation - Fournitures diverses - Récolte ETA	Fixes : - Frais financiers / approvisionnements - Carburants, lubrifiants - Entretien matériel - Eau, électricité - Gestion administrative - Assurance véhicules - Assurance vignes - Impôts, taxes, frais douaniers
Amortissement (Modalités de calcul)	☒ Techniques : - Bâtiments (moitié du prix d'un bâtiment neuf amorti sur 20 ans) - Matériel vigne ((moitié du prix d'un bâtiment neuf amorti sur 6 ans) - Plantation (reconstitution du coût de la plantation qui est amorti sur 25 ans, soit la durée de vie d'une vigne) - Frais financiers /capital engagé	
Rémunération du « travail non salarié »	Intégré avec la Main d'œuvre salariée - Hypothèse rémunération : 1 ETP à 22€/h (la main d'œuvre salariée étant rémunérée à 16€/h, font une moyenne à 18€/h). - Intégration MSA : ☒ oui	
Rémunération du foncier en propriété	☒ Non pris en compte : car fortes variations au sein d'une même structure de vignoble	
Rémunération des capitaux	☒ Non pris en compte	

COUT DE PRODUCTION A LA VINIFICATION		
Charges courantes	Variables : - Produits œnologiques - Nettoyage cuverie - Analyse	Fixes : - Eau, électricité – climatisation - Assurances - Suivi œnologique - Habilitation ODG - Frais de gestion
Amortissement (Modalités de calcul)	☒ Techniques : - Bâtiments (moitié du prix neuf amorti sur 20 ans) - Cuverie (moitié du prix neuf amorti sur 20 ans) - Benne ((moitié du prix neuf amorti sur 10 ans) - Matériel cave (moitié du prix neuf amorti sur 6 ans) - Pressoir (moitié du prix neuf amorti sur 6 ans)	

	- Frais financiers /capital engagé
Rémunération du « travail non salarié »	Intégré avec la Main d'œuvre salariée - Hypothèse rémunération : 1 ETP à 22€/h (la main d'œuvre salariée étant rémunérée à 16€/h, font une moyenne à 18€/h). - Intégration MSA : ☒ oui
Rémunération du foncier en propriété	☒ Non pris en compte : car fortes variations au sein d'une même structure de vignoble
Rémunération des capitaux	☒ Non Pris en compte

COUT DE PRODUCTION AU CONDITIONNEMENT	
Charges Diverses	- Eau, électricité, assurances - Produits œnologiques - Fournitures - Frais de gestion - DRM
Amortissement (Modalités de calcul)	☒ Techniques : - Bâtiments climatisés (moitié du prix neuf amorti sur 20 ans) - Matériel divers (moitié du prix neuf amorti sur 10 ans) - Frais financiers /capital engagé
Rémunération du « travail non salarié »	Intégré avec la Main d'œuvre salariée - Hypothèse rémunération : 1 ETP à 22€/h (la main d'œuvre salariée étant rémunérée à 16€/h, font une moyenne à 18€/h). - Intégration MSA : ☒ oui
Rémunération du foncier en propriété	☒ Non pris en compte : car fortes variations au sein d'une même structure de vignoble
Rémunération des capitaux	☒ Non pris en compte

Depuis 2020, le référentiel a introduit la notion de **“Création de valeur”**. L'idée étant de permettre au vigneron d'intégrer une marge de sécurité lui permettant de pérenniser son outil de production (adaptation au changement climatique, coût de la transition écologique...) et de développer de nouveaux projets de la vigne à la mise en marché. Cette marge de sécurité permettant la création de valeur a été estimée à 12,5% du CA.

8.4 ENJEUX ET LIMITES

Ce Référentiel a été construit pour être un outil de réflexion et une base de références. Les chiffres retenus sont établis par rapport à une entreprise viticole moyenne de la région et les coûts n'ont pas vocation à servir de base tarifaire.

Les charges de structures sont les plus faciles à reconstituer à partir d'hypothèses, en revanche cela devient plus difficile pour les charges variables et le temps de travail. La collecte de données ne portant pas sur un échantillon important, ces informations sont limitantes.

Le coût de la commercialisation est également complexe à réaliser et est peu abordé dans le dispositif.

9. ETUDE DE CAS - CER FRANCE DU GARD – CALCUL DE COÛTS DE PRODUCTION DANS LE CADRE DE COMMANDES SPECIFIQUES

9.1 PROFIL ET MISSIONS

En plus de l'accompagnement individuel des entreprises dans l'élaboration de leur comptabilité, le CER France d'Occitanie produit :

- **Des références économiques « macro »** sur les différentes filières de la région (mises à jour régulières) : *Fiches technico-économiques* ou « *Mémento* », *études économiques sur l'Agriculture en Occitanie « Agriscopie »*, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture ;
- **Des coûts de production** dans le cadre de commandes ponctuelles (fédération, syndicats, groupements de producteurs, interprofessions...). *Ce dernier type d'étude fait l'objet du présent focus.*

9.2 PROVENANCE DES DONNÉES SERVANT A CALCULER LES INDICATEURS

Les données proviennent des vignerons qui se sont portés volontaires pour l'étude. Au total l'échantillon enquêté s'établit souvent à 40 participants, ce qui permet une bonne représentativité statistique, tout en limitant le prix de l'étude afin qu'il reste raisonnable pour le client. La collecte des données prend 3 à 4h, puis une journée de traitement « en chambre » est nécessaire au conseiller pour finaliser la saisie et traiter les données.

9.3 TYPES D'INDICATEURS ET METHODES DE CALCUL :

Contour de l'atelier	Gestion de la diversité des produits « intra-atelier »	- Répartition des charges renseignées dans la balance comptable en fonction des activités de l'exploitation (conditionnement, circuit de distribution...) - Segmentent le « coût de production » et plusieurs étape (coût vigne, vinification, conditionnement, distribution).
	Gestion de l'hétérogénéité entre exploitations	- Catégorisation des exploitations selon : - Bio/Standard - Rendement (3 classes : <30 KHI / entre 30 KHI et 60 KHI/, >60 KHI) - Conditionnement : vrac ou bouteille (lorsque plus de 100 000 cols sont produits) - /!\ distinguent les « entrée de gamme », « cœur de gamme » et « haut de gamme » et non les AOP / IGP/ vin de pays.
	Prise en compte du renouvellement de la vigne	- Données issues de la comptabilité non retraitées.
Charges courantes		- Postes renseignés dans la comptabilité. - Utilisent une clé de répartition pour certains postes (souvent au prorata du temps passé sur l'activité...)
Amortissement (Modalités de calcul)		- Données issues de la comptabilité, non retraitées.
Rémunération du « travail non salarié »		Données recalculées : - Reconstitution à l'aide d'une grille Excel du temps passé par le Chef d'exploitation, les salariés, et la main d'œuvre non salariée, activité par activité. - Pour la MO salariée : appliquent le montant du salaire (déclaration annuelle des salaires) - Pour la MO non salariée : prennent le coût moyen des salaires - Pour le Chef d'exploitation, prennent un forfait de 19 000€/ an, MSA incluse (soir 15€/h).
Rémunération du foncier en propriété		- Données issues de la comptabilité non retraitées.
Rémunération des capitaux		

9.4 ESTIMATION DU COÛT DE L'ENQUÊTE

Le montant de ce type d'étude varie entre 35 et 60 000€, selon la taille de l'échantillon collecté. Il faut compter entre 1200 à 1500 €/ enquête.

9.5 ENJEUX ET LIMITES

Les coûts de production générés représentent la réalité des exploitations enquêtées (et non une reconstitution à partir d'un cas-type).

Le degré de précision de l'indicateur produit est limité par le temps de collecte (et donc le coût de la prestation).

Seul le temps de travail fait l'objet d'un retraitement, les autres postes de charges sont directement issus de la comptabilité. Celui-ci fait l'objet d'un travail spécifique car impacte fortement le coût de production et est souvent sous-estimé par les producteurs.

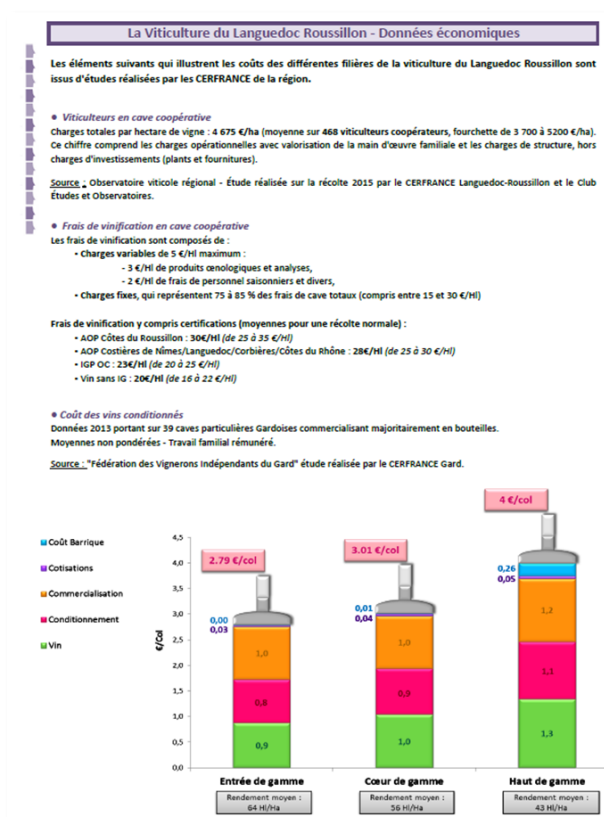
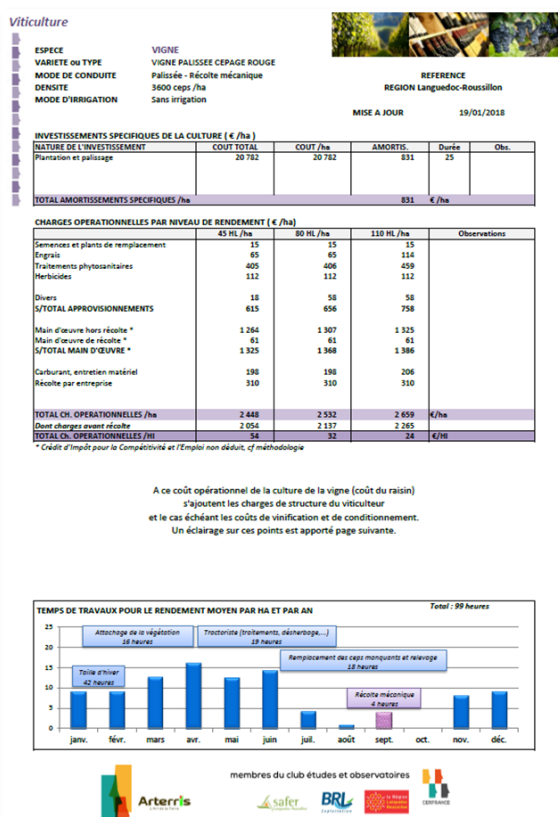
9.6 NOUVELLES MÉTHODES DE COLLECTES ET TRAITEMENT DES DONNÉES

La dématérialisation des factures, les logiciels de reconnaissance de caractères et le déploiement de logiciels de commercialisation chez les producteurs permettront la collecte de données extra-comptables sans coût supplémentaire, ce qui facilitera grandement la production de références de type « coût de production ».

10. ANNEXES FILIÈRE VITICOLE

ANNEXE 1 – Illustration de livrables valorisant les coûts de production ou autres indicateurs assimilés

MEMENTO VIGNE PALISSEE - LANGUEDOC ROUSSILLON (CER France Occitanie)



- 239

REFERENTIEL ECONOMIQUE DU VIGNERON – Gironde (Chambre d'agriculture)

ITINERAIRE TECHNIQUE Raisonné Vrac -Vignes Larges- 35 ha

ITINERAIRE TECHNIQUE Raisonné Bouteilles -Vignes Etroites- 15 ha

ITINERAIRE TECHNIQUE Raisonné Bouteilles -Vignes Larges- 25 ha

ITINERAIRE TECHNIQUE Bio Bouteilles -Vignes Etroites- 15 ha

ITINERAIRE TECHNIQUE Bio Bouteilles -Vignes Larges- 25 ha

Référentiel
Économique
du Vigneron©
2018

Vignoble de
Bordeaux



Opération	Particularité	Produit	Coût (€/ha)	MÉCANISME		MAIN D'ŒUVRE		Total Coût (€/ha)
				Matériel utilisé	Taux de mécanisation (%)	Coût (€/ha)	Taux de main d'œuvre (%)	
Aménagement de sol	2 rotations par an sur 2/3 de la surface		30 €					30 €
Fertilisation	Apport tous les ans de compost végétal à 10 t/ha (structure du sol, activité microbienne...), et en fonction de l'analyse d'un échantillon organique pour modifier les teneurs en éléments fertilisants	Compost végétal à action structurante dose unitaire 10 t/ha sur 1/3 du périmètre 2017 sur 2018	70 €	Tracteur + Épandeur	35 %	35 €		105 €
	Mise en place d'un engrais vert	Mélange VIOUX (Oxalis) 40 € et NOUVEAU (Luzerne) 30 € de semences	30 €	Tracteur + semoir ou prestation	35 %	35 €		65 €
Prélevage	Labouration paréage sur 150 ha	Rain de temps de 30 % sur le chantier gros déchaumage		Tracteur + Préleveuse	1,5 %	44 €	1,5 %	88 €
Traité	Guyot double à pied sans coté de retour			Secteur électrique	35 %	35 €	35 %	68 €
Éclaircissage	Éclaircissage de 1/2 à 1/3 des besoins minimum			Tracteur + Broyeuse	1 %	28 €	1 %	56 €
Entretien du pèlage	Pluies, fûts de fer, cuivres, cloches...		130 €	Tracteur + Rampeuse	3 %	47 €	3 %	177 €
Plage des sèbes et Cérage	Plage avec détacheur automatique		14 €	Attrepreneur automatique	3 %	34 €	3 %	68 €
Éclaircissage de la tête de souche	Déchaumage contre couronne, Éclaircissage, éclaircissage tête			Tracteur + Épandeur	4 %	112 €	4 %	224 €
Éclaircissage mécanique du tronc	2 passages mécanisés			Tracteur + Épandeur	4 %	112 €	4 %	224 €
Éclaircissage	3 passages mécanisés			Tracteur + Épandeur	4 %	112 €	4 %	224 €
Éclaircissage	3 passages mécanisés, labouration paréage sur 30 ha	Actuel en complément sur 15 ha		Tracteur + Épandeur	2 %	42 €	2 %	84 €
Tonte 1/2 inter-rang / éclaircissement latéral	4 passages toutes têtes, dont 2 coupés à l'inter-rang	2 passages toutes têtes non coupées		Tracteur + Gyratoire	1,2 %	22 €	1,2 %	44 €
Traité du sol inter-rang (travaux agricoles)	4 passages cultivateur	2 passages cultivateur seuls		Tracteur + Cultivateur	1,5 %	45 €	1,5 %	90 €
Au Niveau de l'inter-rang	100 % permet aussi un Travail du sol inter-rang / éclaircissement latéral	2 passages combinés inter-rang / tonte		Tracteur + Gyratoire + Cultivateur	3 %	130 €	3 %	260 €
Traité du sol occasion	4 passages inter-rang ou coupeurs inter-rang tous les 2 ans et 2 passages à la tonte et 2 passages à la tonte	2 passages combinés inter-rang / cultivateur		Tracteur + Épandeur	3 %	130 €	3 %	260 €
Déchaumage	1 passage	1 passage		Tracteur + Épandeur	3 %	81 €	3 %	162 €
Protection de l'automne			12 €					12 €
Traitements Anti-milieu	13 passages	Association de différents types de cultures à l'automne de 10000 m	177 €	Tracteur + pulvérisateur	9,75 %	230 €	9,75 %	407 €
Traitements Anti-couleur	13 passages	Souffle mécanique élimine 70 %	100 €					100 €
Traitements insecticides et la Ravageurs	13 passages	13 passages	177 €	Tracteur + pulvérisateur	1 %	44 €	1 %	88 €
Coût technique vignes €/ha			177 €					177 €
Coût de ventilation €/ha - hors terrain			32 €					32 €
Coût complet du vin en vrac €/ha			209 €					209 €

RECAPITULATIF

Récapitulatif des coûts de production par itinéraire technique

	Bio Bouteilles V. Larges 25 ha	Bio Bouteilles V. Etroites 15 ha	Raisonné Bouteilles V. Larges 25 ha	Raisonné Bouteilles V. Etroites 15 ha	Raisonné Vrac V. Larges 25 ha
Approvisionnement	1 313 €	1 313 €	1 076 €	1 076 €	1 094 €
Mécanisation	1 678 €	1 678 €	1 364 €	1 364 €	1 097 €
Main d'œuvre	2 679 €	2 679 €	2 264 €	2 264 €	2 343 €
Coût technique vignes €/ha	5 670 €	5 670 €	4 704 €	4 704 €	4 534 €
Fermeage	209 €	209 €	209 €	209 €	209 €
Amortissement du Vignoble	960 €	1 256 €	979 €	1 274 €	965 €
Aides à la restructuration du vignoble	-400 €	-400 €	-400 €	-400 €	-400 €
Assurance climatique (PAC dévolue)	110 €	110 €	110 €	110 €	110 €
Autres charges et hors productions	409 €	702 €	409 €	702 €	530 €
Coût complet vignes €/ha	7 918 €	10 901 €	6 979 €	9 245 €	6 933 €
Coût de ventilation €/ha - hors terrain	3 363 €	9 937 €	2 313 €	9 937 €	2 084 €
Coût complet du vin en vrac €/ha	9 281 €	20 838 €	9 292 €	19 182 €	9 017 €

Variation, selon le rendement, du coût de production du VIN

	Rendement En hl/ha	Vrac Bio 25 ha V. Larges Prix €/ha	Vrac Raisonné 25 ha V. Larges Prix €/ha
Conséquences sur les coûts si les conditions climatiques ou les aides ne permettent pas d'obtenir le rendement prévu	30	2 703 €	2 106 €
	35	2 361 €	1 913 €
Rendement moyen Bio	40	2 060 €	1 693 €
	45	1 803 €	1 526 €
Rendement obtenu Raisonné	50	1 609 €	1 394 €
	54	1 578 €	1 394 €
Conséquences sur les coûts si les conditions permettent d'obtenir un rendement supérieur	57	1 503 €	1 334 €
	60	1 483 €	1 330 €
	63		1 332 €
	65		1 332 €

RECAPITULATIF

Variation, selon le rendement, du coût de production de la bouteille de vin (€/bouteille)

	Bio Bouteilles V. Larges 25 ha	Bio Bouteilles V. Etroites 15 ha	Raisonné Bouteilles V. Larges 25 ha	Raisonné Bouteilles V. Etroites 15 ha
Coût du VIN en bouteille				
Rendement (hl/ha)				
30	3,45 €	4,31 €	3,39 €	4,06 €
35	3,13 €	4,08 €	3,19 €	3,70 €
40	2,81 €	3,74 €	2,78 €	3,43 €
45	2,75 €	3,31 €	2,37 €	3,22 €
50	2,61 €	3,11 €	2,05 €	3,01 €
54	2,51 €	2,88 €	2,07 €	2,84 €
57	2,45 €	2,69 €	2,11 €	2,66 €
60	2,40 €	2,61 €	2,27 €	2,79 €
63			2,22 €	2,73 €
65			2,19 €	2,70 €

Conséquences sur les coûts si les conditions climatiques ou les aides ne permettent pas d'obtenir le rendement prévu

Rendement obtenu Raisonné

Conséquences sur les coûts si les conditions permettent d'obtenir un rendement supérieur

LE COÛT DE CHANGEMENTS DE PRATIQUES EN RAISONNE

Conséquence du passage au désherbage mécanique sous le cavillon et/ou aux traitements phytosanitaires sans substances CMR* sur les coûts de production.

	VIGNES LARGES – 25 ha	Raisonné sans CMR*	Raisonné avec désherbage mécanique	Raisonné sans CMR* et avec désherbage mécanique
Approvisionnement	1 076 €	-6 €	+ 55 €	+ 49 €
Mécanisation	1 260 €	+ 342 €		+ 342 €
Main d'œuvre	2 264 €	+ 207 €		+ 207 €
Coût technique vignes €/ha	4 600 €	+ 543 €	+ 55 €	+ 598 €

	VIGNES ETROITES – 15 ha	Raisonné sans CMR*	Raisonné avec désherbage mécanique	Raisonné sans CMR* et avec désherbage mécanique
Approvisionnement	1 200 €	+ 52 €	+ 55 €	+ 87 €
Mécanisation	1 990 €	+ 775 €		+ 775 €
Main d'œuvre	3 000 €	+ 315 €		+ 315 €
Coût technique vignes €/ha	6 266 €	+ 1 122 €	+ 55 €	+ 1 177 €

*CMR : Cancérogène, Mutagène et Reprotoxique
NB : Les coûts de désherbage mécanique sous le cavillon sont calculés sur la base de 4 passages de sèbes inter-rang ou disques émetteurs par an. Ce changement de pratique peut avoir un impact sur l'organisation du travail en période de travaux intensifs.